

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL - FACULTÉ DE DROIT

Section des Sciences commerciales, économiques et sociales

LES PUISSANCES ET LA PERSE

(1907-1921)

THÈSE

**présentée à la Section des Sciences commerciales, économiques et sociales
de l'Université de Neuchâtel
pour obtenir le grade de
Docteur ès sciences politiques et administratives**

par

ANOUCHIRAVAN BEHNAM

**IMPRIMERIE GANGUIN & LAUBSCHER S. A., MONTREUX
1957**

Nous tenons à exprimer notre vive gratitude à Monsieur le Professeur Eddy BAUER pour l'extrême bienveillance avec laquelle il nous a guidé dans notre travail et pour ses judicieux conseils.

LES PUISSANCES ET LA PERSE
(1907-1921)

Monsieur Anouchiravan BEHNAM, d'Iran, est autorisé à imprimer sa thèse de doctorat ès sciences politiques et administratives :

« LES PUISSANCES ET LA PERSE (1907-1921) »

Il assume seul la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 11 juillet 1957.

*Le Directeur de la Section
des sciences
commerciales, économiques et sociales
P.-R. ROSSET.*

A mes parents

*Tous les siècles d'une nation sont les
feuilletts d'un même livre. Les vrais
hommes de progrès sont ceux qui ont
pour point de départ un respect profond
du passé.*

Ernest Renan.

PRÉFACE

La Perse est un pays vaste et riche. Sa superficie est d'environ trois fois celle de la France. Sa population, en revanche, est peu abondante et s'élève à 18 millions d'âmes. Par sa position géographique, étant située entre la mer Caspienne et le golfe Persique avec comme voisins l'ancien empire russe, l'ancien empire ottoman et l'empire britannique des Indes, elle se trouve au carrefour des trois influences que se sont disputées l'Orient : l'influence anglaise, l'influence russe et l'influence allemande exercée à travers la Turquie.

Les relations existant entre l'évolution de ces grandes puissances et celle de la Perse forment le thème principal de notre histoire qui s'étend entre 1907 et 1921. Ces quatorze années ont constitué une période orageuse pour la Perse, de même que pour l'Europe.

Avant de passer à l'étude proprement dite de notre histoire, nous nous attarderons quelque peu sur un chapitre traitant des origines du rapprochement anglo-russe : chemin de fer de Bagdad, traité de Björköe et rivalité navale anglo-allemande. Chacun de ces éléments, qui furent pendant plusieurs années des sujets de préoccupation pour les chancelleries européennes, est important pour notre étude. Le deuxième chapitre montre de quelle façon les négociations anglo-russes aboutirent à la convention de 1907, c'est-à-dire à la Triple Entente. Dans les chapitres suivants, nous étudierons les ingérences anglo-russo-allemandes en Perse.

Nous nous sommes basé essentiellement sur des documents officiels publiés par les ministères des affaires étrangères des grandes puissances : la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, la Russie et la Perse. A côté de quelques ouvrages généraux, nous avons puisé dans les souvenirs, lettres et mémoires de personnalités politiques, anciens ministres des

affaires étrangères ou anciens ambassadeurs. Les journaux, organes semi-officiels, revues, etc., qui à l'époque exerçaient souvent une grande influence sur la politique des gouvernements et reflétaient leurs idées, nous fournirent également de précieux renseignements. Il faut relever, en outre, que l'Etat persan n'a publié que très peu de documents ; c'est la raison pour laquelle certains points n'ont pas été entièrement éclaircis.

Enfin, nous devons ajouter que nous nous sommes efforcé de donner une description aussi juste et impartiale que possible de cette période, sans en dissimuler les défauts, mais en ne condamnant ni les hommes d'Etat, ni les peuples.

INTRODUCTION

Au commencement du XIX^e siècle, la Perse joua un rôle important dans les rapports internationaux.

Sa position économique, la faiblesse de son gouvernement et l'extrême importance de sa position stratégique surtout lui créèrent une condition idéale apte à provoquer la rivalité entre les grandes puissances. Celles qui s'y intéressèrent particulièrement furent : l'Angleterre, la Russie, la France, et plus tard l'Allemagne. Les deux premières spécialement se disputèrent l'influence dans le pays.

Sous le règne de Fath-Ali chah (1792-1834), la Perse prit contact avec la politique européenne.

Afin d'anéantir la Grande-Bretagne, Napoléon suivait une idée gigantesque : l'invasion de l'Inde avec la coopération de l'armée russe. En 1801, il entra en négociations avec l'empereur de Russie, Paul I^{er}, en vue d'attaquer l'Inde : l'armée russe devait passer par Khiva, Boukhara et le nord de l'Afghanistan, vers l'Inde, et les troupes françaises devaient rejoindre l'armée russe en passant par le Danube, la mer Noire, la mer d'Azov, la mer Caspienne, et à travers la Perse. L'assassinat du tsar suspendit l'exécution du plan français.

Poursuivant toujours son idée, Napoléon s'intéressa à la Perse dont il connaissait l'importance stratégique et chercha à obtenir son alliance militaire. En 1806, il envoya une mission française auprès du chah. A cette époque, la France et la Perse étaient en guerre contre la Russie.

Le traité de Finkenstein fut signé le 4 mai 1807 entre la Perse et la France, traité dans lequel Napoléon promettait au chah de lui faire récupérer les régions récemment perdues dans la guerre contre la Russie et de réorganiser l'armée persane sur le modèle de l'armée française. De son côté, le chah s'engageait à aider la France par toutes ses forces pour envahir l'Inde et renonçait à toute alliance avec l'Angleterre.

La mission militaire et diplomatique du général Gardane arriva le 4 décembre 1807 à Téhéran pour réorganiser l'armée et étudier le plan d'invasion de l'Inde.

L'empereur des Français détruisit l'alliance franco-persane par le traité de Tilsit qu'il signa le 9 juillet 1807 avec le tsar Alexandre Ier.

Fath-Ali chah, déçu par la réconciliation franco-russe et ne pouvant récupérer les régions perdues, renvoya le général Gardane, rompit avec la politique française, et se tourna vers l'Angleterre.

L'influence française ayant ainsi disparu, la Perse resta seule en face de ses deux voisines : l'Angleterre et la Russie.

Cette dernière luttait constamment par tous les moyens pour atteindre la mer libre et surtout pour avoir accès aux mers chaudes. Sa pression et sa politique agressive en Perse montrent l'effort qu'elle déploya pour réaliser ce plan.

L'agression débuta avec l'avènement de Pierre le Grand (1682-1725) dont la politique consistait à pousser vers le Sud et, pour toucher à la mer libre du Midi, à travers la Perse vers le golfe Persique et l'océan Indien puis, après l'annexion des territoires bordant la mer Noire, à travers les détroits vers la Méditerranée.

Comme tout le but de la Russie, après Pierre le Grand, consista à continuer sa politique, nous citons la partie du testament concernant la Perse qu'on attribue souvent à Pierre le Grand. Ce document apocryphe a été fabriqué au commencement du XIXe siècle.

« IX — Approcher le plus possible de Constantinople et de l'Inde. Quiconque gouvernera là-bas sera le vrai souverain du monde. Par conséquent, susciter des guerres continuelles, non seulement en Turquie mais aussi en Perse. Etablir des chantiers navals sur les bords de la mer Noire ; s'emparer de parcelles de terrain près de cette mer de même que sur les bords de la mer Baltique, ce qui est doublement nécessaire pour atteindre notre projet. Et dans la décadence de la Perse, pénétrer jusqu'au golfe Persique. Rétablir si possible l'ancien commerce avec le Levant ; avancer jusqu'aux Indes qui sont l'entrepôt du monde. Arrivés à ce point, nous n'aurons plus besoin de l'or de l'Angleterre »¹.

La politique de Pierre le Grand fut reprise énergiquement par Catherine II (1762-1796) et les attaques se firent plus nombreuses.

En 1783, la Géorgie, vassale du chah de Perse, se mit sous la protection russe et signa un traité de protectorat avec Catherine ; en 1801, elle fut incorporée à l'empire russe, sous le règne de Paul Ier (1796-1801). Entre 1801 et 1813, la Russie et la Perse furent constamment en guerre dont la dernière s'acheva par le traité de Gulistan (1813)

¹ Cf. Sir PERCY SYKES, *A History of Persia*, vol. II, London, 1921, p. 245.

en vertu duquel la Perse céda à la Russie les riches provinces du Caucase : Karahagh, Derbent, Schaki, Daghestan, Chirvan, Bakou, etc.

De 1826 à 1828, les deux pays s'affrontèrent dans de nouvelles guerres qui prirent fin par un traité de paix signé à Turkomantchaï (1828). Elles firent perdre à la Perse deux provinces au Caucase : Erivan et Nakhichevan ; la frontière fut tracée sur la rivière Araxe, frontière qui est encore la même actuellement.

Le traité de Turkomantchaï eut une grande importance dans la politique persane : il mit la Perse politiquement, économiquement et juridiquement, en lui imposant le régime des capitulations, sous l'influence russe.

Dans les années 1837 et 1873, la Russie occupa la rive est de la mer Caspienne et les khanats de Khiva et de Boukhara. La rivière Atrak servit de frontière.

Une fois le traité de Turkomantchaï signé, les Russes changèrent leur politique agressive et poursuivirent une politique plutôt pacifique. Ils essayèrent de gagner l'amitié des Persans et de jouer le rôle de protecteurs de la dynastie Kadjar, après quoi s'ouvrit la période des concessions de toutes natures en leur faveur.

D'un chah à l'autre, l'influence russe augmenta de plus en plus, si bien que les Anglais s'inquiétèrent sérieusement.

La Grande-Bretagne, après la conquête de l'Inde, s'intéressa à la Perse. Contrairement à la Russie, elle suivit une politique défensive dans ce pays afin de protéger l'Inde contre toute attaque d'une armée européenne et de pouvoir enrayer toute convoitise étrangère, spécialement de la Russie. A vrai dire, la politique anglaise cherchait à défendre ses possessions de l'Inde, et celle de la Russie à les menacer.

Le projet d'invasion de l'Inde par Napoléon, en premier lieu, commença à l'effrayer. Elle dut, alors, prendre les mesures nécessaires afin d'empêcher la Perse de tomber sous l'influence de la France. En 1800, la mission de Sir John Malcolm arriva en Perse mais n'obtint guère de succès en raison de l'influence française croissante.

Les Anglais, espérant gagner les faveurs du chah, envoyèrent mission sur mission. Après la rupture franco-persane, leur nouvel ambassadeur, Sir Harford Jones Brydges, arrivé en 1809 à Téhéran, réussit finalement à conclure un traité d'alliance qui fut définitivement signé en 1814.

La Perse prenait l'engagement d'empêcher toute invasion de l'Inde à travers ses territoires et s'interdisait toute alliance avec des nations

hostiles à la Grande-Bretagne. En échange, l'Angleterre s'engageait à secourir le chah en cas d'attaque d'une puissance européenne. Ce traité visait surtout la France et son élimination définitive de la Perse. L'Angleterre y avait presque oublié la Russie. Elle devait s'en rendre compte plus tard lorsqu'elle refusa son aide à la Perse dans la guerre russo-persane, guerre qui aboutit au traité de Turkomantchaï (1828) lequel compromit l'accord anglo-persan.

L'influence anglaise diminua à tel point qu'en 1856 la Grande-Bretagne dut recourir aux armes pour protéger l'Inde.

Comme la Perse se trouvait sous l'influence prépondérante de la Russie, la Grande-Bretagne s'opposa à toute extension de son territoire en Afghanistan. Lorsque, à l'instigation de la Russie et pour occuper Herat, la Perse attaqua l'Afghanistan, allié de la Grande-Bretagne, cette dernière puissance déclara la guerre et débarqua des troupes dans le golfe Persique. Le chah demanda la paix qui fut signée à Paris en 1857 ; il évacua Herat et reconnut l'indépendance de l'Afghanistan.

L'Angleterre remporta ainsi une première victoire sur la Russie puis une seconde, en ne demandant ni indemnité, ni garantie, ni annexion. Les Persans, comparant le traité de Paris à celui de Turkomantchaï, commencèrent à éprouver des sympathies pour les Anglais, d'autant plus que la Russie, sortie vaincue de la guerre de Crimée (1854-1856), avait perdu son prestige à leurs yeux. Il sembla alors que l'équilibre entre la Russie et la Grande-Bretagne était rétabli en Perse.

Dès lors, la lutte de rivalité s'engagea dans le domaine économique.

La Grande-Bretagne fut le premier pays qui se lança à la conquête économique de la Perse. Désireuse qu'elle était d'exercer une domination économique et de posséder le monopole de toutes les concessions dans le territoire qui touchait au golfe Persique et aux côtes de l'océan Indien, la Perse avait, à tous points de vue, une grande importance pour sa politique impériale.

Après 1880, la Russie, maîtresse de toute la frontière nord de la Perse, occupait une position de tout premier ordre pour son expansion économique.

Sous les règnes de Nasser-ed-Dine chah (1848-1896) et Mozaffar-ed-Dine chah (1896-1907), perpétuellement à court d'argent, la Perse accorda au plus offrant des concessions très importantes.

En 1872, le baron Paul Julius von Reuter, financier anglais et fondateur de l'Agence Reuter, réussit à obtenir de Nasser-ed-Dine chah la

construction d'une voie ferrée qui devait relier la mer Caspienne au golfe Persique, le droit d'exploitation de toutes les forêts du pays, la concession exclusive pour 70 ans d'exploiter toutes les mines persanes à l'exception des mines d'or, d'argent et de pierres précieuses, la régie des douanes pour 24 ans, la concession de banque, et ainsi de suite. Mais l'année suivante, le chah, sous la pression de la Russie, revint sur ses engagements, dédommagea le baron et lui donna tout de même la concession de la banque « Imperial Bank of Persia » qui fut créée en 1889, fonctionnant comme banque d'Etat avec privilège d'émission ; cette institution anglaise possédait des succursales dans tout le pays.

En 1890, il concéda encore à une compagnie anglaise le droit de culture et de vente du tabac en Perse. Devant la résistance effrénée du peuple, boycottant la marchandise anglaise, et l'interdiction de fumer prêchée par les milieux religieux, la compagnie dut abandonner sa concession en étant indemnisée par le chah.

La concession la plus importante que la Grande-Bretagne obtint de Mozaffar-ed-Dine chah fut celle de William Knox d'Arcy, en 1901. D'Arcy fut autorisé à exploiter le pétrole, pour une durée de 60 ans, sur toute l'étendue de la Perse, sauf les provinces du nord. Par la suite, la concession de d'Arcy devint l'« Anglo-Persian Oil Company », société privée sous le contrôle du gouvernement britannique.

De son côté, la Russie reçut des concessions de toutes natures : minières, forestières, lignes télégraphiques, pêcheries, construction de routes, et même une sorte de concession militaire et politique : la brigade des cosaques (il s'agissait d'une brigade de soldats persans, organisée sur le modèle des cosaques russes et commandée par des officiers russes). La Russie parvint également à se faire accorder la concession de la « Banque d'Escompte et de Prêts », dépendance de la banque d'Etat russe, qui s'établit à Téhéran, avec succursales dans les principales villes du nord et du centre de la Perse.

Par des prêts que les Russes accordèrent généreusement au chah pour ses plaisirs personnels, ils acquirent une grande influence sur lui, influence qui crût de telle sorte qu'à partir de 1890, elle l'emporta sur celle de l'Angleterre. C'est ce qui incita la Russie à rejeter sans discussion les premières propositions britanniques de partage économique de la Perse.

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES DU RAPPROCHEMENT ANGLO-RUSSE

A la base du rapprochement anglo-russe, ce sont des motifs de politique générale qu'on relève : du côté anglais, l'antagonisme entre l'Allemagne et l'Angleterre qui se manifesta par la rivalité navale, la concurrence commerciale entre ces deux puissances et la question du chemin de fer de Bagdad, c'est-à-dire la situation privilégiée que l'empire allemand acquit dans l'empire ottoman inquiéta la Grande-Bretagne ; de plus, le traité de Björköe (1905) par lequel l'empereur d'Allemagne chercha l'alliance de la Russie contre l'Angleterre fit constater de plus en plus à cette dernière les inconvénients de l'isolement. D'autre part, la Russie, étant affaiblie par sa défaite d'Extrême-Orient (guerre russo-japonaise 1904-1905) et consciente des désavantages que l'établissement du chemin de fer de Bagdad pourrait lui réserver, estima dans son intérêt de rétablir des relations cordiales avec l'Angleterre.

Nous analyserons brièvement ces facteurs qui favorisèrent la convention anglo-russe de 1907 et qui, en même temps, eurent une importance capitale pour les faits que nous allons relater.

Le chemin de fer de Bagdad

L'un des principaux problèmes qui préoccupèrent pendant plusieurs années les grandes puissances européennes, l'Angleterre et la Russie spécialement, fut la question du chemin de fer de Bagdad.

« La question du Bagdad est sans doute la plus complexe de toutes celles qui sollicitent l'attention des chancelleries européennes. » ¹

Bompard, ambassadeur de France à Constantinople, écrivait aussi le 2 mars 1911 :

« Le chemin de fer de Bagdad est, sans contredit, le plus prestigieux de tous les chemins de fer : aucune autre voie ferrée n'a inspiré, avant même d'être entreprise, une pareille quantité de commentaires et de dissertations, suscité autant de polémiques, mis en mouvement plus de chancelleries ; chacun de ses pas en avant a été salué, d'un côté par des cris de triomphe, de l'autre par des cris d'alarme ; périodiquement, il apparaît comme le pivot de la politique internationale. » ²

Guillaume II, à la suite de son voyage à Constantinople en 1898, constata l'importance d'une mainmise allemande sur l'Asie Mineure. Il comprit que traverser l'Asie ottomane dans sa plus grande longueur, du Bosphore au golfe Persique, en passant par Mossoul et Bagdad, représentait la meilleure solution du problème.

En France, le Ministère de la guerre écrivait :

« Tandis que la France et l'Angleterre se contentaient de pousser quelques lignes vers l'intérieur afin d'assurer aux parts de l'Asie Mineure et de la Syrie le commerce de l'arrière-pays, l'Allemagne, dernière venue dans la lutte économique, visait du premier coup beaucoup plus loin et poursuivait la création d'une des plus grandes lignes de trafic du globe, celle qui devait unir la Méditerranée au golfe Persique, concurrencer le canal de Suez et menacer la puissance anglaise dans l'Inde. » ³

La convention définitive concernant le chemin de fer de Bagdad fut signée le 5 mars 1903 entre le Sultan et la Société d'Anatolie. ⁴

La compagnie obtint pour 99 ans la concession d'une grande voie ferrée partant du Bosphore et aboutissant au golfe Persique ; elle avait le droit d'exploiter les mines qu'elle pourrait découvrir dans une zone de vingt kilomètres autour de la voie ferrée et d'importer les outillages

¹ P. RENOUVIN et E. PRÉCLIN, *L'Epoque contemporaine, la paix armée et la grande guerre (1871-1919)*, Paris, 1947, p. 471.

² *Documents diplomatiques français, tome XIII, deuxième série*, 1955, p. 306.

³ Ministère de la guerre de France, *Notice sur le chemin de fer de Bagdad*, Paris, 1916, p. 5.

⁴ « Cependant l'Allemagne se préoccupait de ne pas éveiller les susceptibilités des autres puissances et, le 16 mars 1889, von Kaulla rétrocédait sa concession à une société où l'élément turc, apparemment du moins, devait entrer en majorité. Elle s'intitulait « Société ottomane des chemins de fer d'Anatolie ». Malgré sa dénomina-

et les matériaux, nécessaires à la construction de la voie ferrée, sans payer de droits de douane.

Le tracé devait approximativement passer de Konia par les villes de Karaman, Eregli, Adana, Osmanié, Bagtché, Haran, Mossoul, Sadidjeh, Bagdad, Kerbéla, Nedjef et Bassorah, et à un point à déterminer sur la côte du golfe Persique. Cette imprécision était peut-être destinée à masquer aux autres puissances la grande importance de la concession.

En ce qui concerne le point d'aboutissement, le chancelier allemand, prince de Bülow, justifie ainsi son appréciation dans ses mémoires :

« Le point où elle atteindrait le golfe Persique serait fixé plus tard, d'accord avec la Porte. Cette dernière stipulation était due à mes efforts, car je voulais m'entendre avec l'Angleterre au sujet de ce terminus afin d'éviter tout ce qui pourrait provoquer contradiction ou méfiance chez les maîtres de l'Inde. » ⁵

Les fonds provenaient de plusieurs groupements étrangers dont les plus importants étaient la *Deutsche Bank* et la Banque ottomane. Mais après le rachat par la *Deutsche Bank* des actions de quelques sociétés françaises participantes, la construction fut pratiquement entre les mains de l'Allemagne.

La construction du chemin de fer de Bagdad fut entreprise après la concession de la ligne.

Au moment où commencèrent les hostilités de la guerre mondiale (1914) à peu près la moitié du chemin de fer était construite et mise à la disposition du public.

L'entreprise du Bagdad paraissait avoir sans aucun doute un avantage économique certain pour l'Allemagne.

« L'Allemagne aura désormais, grâce à l'activité de sa diplomatie, une influence prépondérante dans les régions comprises entre le golfe Persique et Constantinople en même temps qu'un fructueux débouché pour son commerce et son industrie. » ⁶

tion, elle n'en était pas moins une compagnie allemande. Fondée sous les auspices de la *Deutsche Bank* de Berlin et la *Württembergische Vereinsbank* de Stuttgart, la société des chemins de fer d'Anatolie avait à sa tête, comme directeur général, TURK ZANDER, ancien haut fonctionnaire de la *Deutsche Bank*. Le personnel était presque entièrement allemand. Les 36'000,000.— d'actions et les 140'000'000.— d'obligations, demandées par la société, furent fournies par les marchés allemands. » A. MURATET, *Le chemin de fer de Bagdad*, Aurillac, 1914, p. 47.

⁵ *Mémoires du chancelier Prince de Bülow*, tome premier, Paris, 1930, p. 473.

⁶ PIERRE KHORAT, *Larousse mensuel illustré*, tome II, avril 1911, p. 81.

Le chemin de fer de Bagdad présentait non seulement un intérêt économique très grand pour la mise en valeur des régions de l'Asie Mineure, mais il avait un intérêt politique et stratégique. Cette ligne constituait pour l'Allemagne la voie la plus directe vers l'Est dont le blocus du canal de Suez par les Anglais ne pouvait plus la séparer.

En 1903, A. Chéradame constatait :

« Aujourd'hui, en effet, en cas de conflit avec l'Angleterre, le canal de Suez n'existerait plus pour les Allemands et s'ils voulaient faire contourner l'Afrique à leurs vaisseaux, ce serait à la fois perdre un temps précieux et les exposer aux coups des croiseurs britanniques. Au contraire, tout serait changé du jour où une voie ferrée, soumise à l'influence allemande, aboutissant au golfe Persique, permettrait le ravitaillement de la flotte allemande du Pacifique. Il en résulterait avec évidence une grande rapidité dans les manœuvres, partant une faculté d'offensive décuplée. » ⁷

L'installation et l'influence germaniques dans l'empire ottoman préoccupèrent les grandes puissances, surtout la Grande-Bretagne et la Russie qui ne pouvaient voir léser leurs intérêts et perdre leur influence dans cette contrée. La construction d'un grand port militaire allemand aurait fait naître une menace permanente pour l'empire des Indes.

« L'Inde ne sera jamais attaquée avec succès que par mer, et quand le chemin de fer de Bagdad atteindra Koweït, le doublement de la flotte allemande sera réalisé. La nouvelle puissance aux portes des Indes ne sera pas seulement la première puissance militaire du monde à dix jours de Berlin, mais la deuxième puissance navale à quatre jours de vapeur de Bombay. » ⁸

La ligne de Bagdad donnait à l'Allemagne la suprématie économique dans toute la Turquie d'Asie avec la possession de tous les débouchés arméniens, persans et syriens, ce qui portait des coups très sensibles au trafic du Royaume-Uni avec l'Orient. Aussi la Grande-Bretagne suivait-elle le développement du chemin de fer de Bagdad avec attention et un manque total de sympathie. Elle prit alors position pour dresser des obstacles à sa rivale en commençant par gagner l'amitié des cheïks arabes, par mettre sous son protectorat l'Emir de Mascate et par

⁷ A. CHÉRADAME, *La question d'Orient : la Macédoine, le chemin de fer de Bagdad*, Paris, 1903, p. 220.

⁸ *National Review, The Focus of Asiatic Policy*, juin 1901, London, p. 637.

occuper Koweït, le meilleur port du golfe Persique et le point d'aboutissement le plus avantageux pour le chemin de fer de Bagdad.

Malgré toutes les interventions du cabinet de Londres auprès du sultan, le gouvernement anglais ne réussit pas à susciter de réels obstacles à la réalisation du plan germanique.

La Russie, elle, était le pays le plus directement atteint par l'établissement du chemin de fer allemand.

Au sud du Caucase, les Russes entretenaient une forte armée qui, en cas de guerre, pouvait facilement occuper Erzeroum, Sivas et Ankara; de là, elle pouvait envahir l'Asie Mineure avant que les Turcs pussent concentrer leurs troupes sur le point menacé. L'exécution du chemin de fer de Bagdad allait radicalement bouleverser cet état de choses.

Le lieutenant-colonel Hildebrandt écrivait, en 1902, dans l'*Internationale Revue über die gesamten Armeen und Flotten* :

« Les avantages acquis par l'Allemagne dans la conclusion du traité relatif au chemin de fer de Bagdad réduisent sérieusement l'influence russe en Asie Mineure ; aussi, l'action de la Russie s'oriente-t-elle de nouveau vers l'Asie Centrale qui est d'ailleurs son vrai terrain ; les intérêts russes et les intérêts allemands semblent ainsi nettement séparés en Asie. » ⁹

La construction de cette ligne aurait dressé non seulement un obstacle à la pénétration de la Russie dans la Méditerranée mais aussi à son accès au golfe Persique.

« ...Le rêve de Pierre-le-Grand et de Catherine s'évanouit. Leurs successeurs ne peuvent plus compter atteindre la libre mer du côté de l'Asie Mineure. La route est désormais barrée par le rail allemand qui empêche toute tentative d'installation d'un rail russe vers la Méditerranée. » ¹⁰

De Téhéran, Couget, chargé d'affaires de France, écrivait le 20 septembre 1902 à son ministre des affaires étrangères, Delcassé :

« La Russie, qui désire dominer en Perse pour acquérir par ce pays un débouché sur la mer des Indes et agrandir en même temps les limites de son marché commercial, avait suivi jusqu'à présent, pour arriver à ce but, une politique réservée, ennemie de l'éclat, qui lui permettait de profiter des avantages que lui donne sa situation géographique,

⁹ Cf. A. CHÉRADAME, *op. cit.*, p. 255.

¹⁰ A. MURATET, *op. cit.*, p. 194.

sans éveiller les susceptibilités de personne, et de consacrer ses efforts à des fins plus urgentes, tandis qu'ici le temps travaillait pour elle. Deux circonstances liées entre elles sont venues déranger son plan ; en premier lieu, l'éventualité de la construction des chemins de fer de Bagdad qui menace de devancer sa propre arrivée sur le golfe Persique... » ¹¹

Au point de vue économique aussi, la construction de la voie ferrée concédée à l'Allemagne aurait eu pour la Russie des conséquences fâcheuses.

Le chemin de fer de Bagdad allait absorber une grande partie du trafic persan qui, avant, se faisait presque entièrement par la mer Caspienne et la Transcaucasie ; il allait donner également toute facilité aux produits allemands pour remplacer les produits russes en Perse. Cette voie ferrée allemande allait encore faire concurrence au Transsibérien et aux autres chemins de fer russes.

Un journal russe écrivait :

« Le chemin de fer de la Mésopotamie, une fois relié au chemin de fer d'Anatolie, deviendra un concurrent excessivement dangereux du chemin de fer transsibérien qui, lorsqu'il sera achevé, aura coûté des centaines de millions à la Russie... dit le *Novoïé Urémia*. ¹² La Russie sera cruellement atteinte dans ses intérêts économiques et sa prépondérance politique dans l'Asie centrale recevra un coup dont elle ne se relèvera que difficilement. Voilà ce que nous réserve un avenir peu éloigné, si nous ne signifions pas aux Allemands *hands off* pendant qu'il en est temps encore. Il faut que nos chers voisins sachent que la Russie ne tolérera jamais qu'on touche au *statu quo* de l'Asie Mineure et de la Mésopotamie. » ¹³

« En décembre 1901, Witte, le ministre des finances impériales à Pétrograd affirma catégoriquement qu'il considérait la construction du chemin de fer de Bagdad par tout autre puissance que la Russie comme une menace contre les intérêts du tsar. » ¹⁴

Ces considérations frappèrent les Russes dès le début. La presse russe, depuis des années, avait élevé une longue série de protestations.

¹¹ *Document diplomatique français*, 2e série (1901 - 1911), tome II, Paris, 1931, p. 483.

¹² *Nouveau Temps*.

¹³ Cf. A. CHÉRADAME, *op. cit.*, p. 312.

¹⁴ Edward MEAD EARLE, *Turkey, The Great Power, and The Bagdad Railway*, London, 1923, p. 149.

Le gouvernement de la Russie combattit énergiquement les projets allemands en Turquie et devant son attitude résolue, l'Allemagne dut abandonner ses premiers tracés, celui du nord et celui du centre, les plus avantageux, contre celui du sud. Ce fut le seul succès qu'obtint la Russie.

Ainsi s'explique l'antipathie ouverte ou déguisée que la Russie, l'Angleterre et même la France témoignèrent à l'entreprise de l'Allemagne. Ces puissances avaient donc un intérêt commun à se défendre contre elle.

Le traité de Björkøe

Guillaume II, empereur d'Allemagne, saisissant l'occasion du désarroi dans lequel se trouvait le tsar à la suite de la guerre d'Extrême-Orient (1904-1905) et craignant qu'une médiation franco-anglaise n'aboutit finalement à une alliance anglo-franco-russe, proposa directement à Nicolas II un accord, qui devait rester secret jusqu'à sa réalisation, et d'entraîner une France docile à y adhérer.

A la suite de l'incident survenu en mer du Nord entre l'escadre russe et les bateaux de pêche britanniques (affaire du Dogger-Bank, 27 octobre 1904), qui faillit provoquer un conflit entre la Russie et la Grande-Bretagne, l'indignation fut grande en Russie de sorte que Nicolas II déclara à Guillaume II : « Je n'ai pas de mots pour exprimer mon indignation de la conduite de l'Angleterre. »

Guillaume II jugea alors l'atmosphère favorable pour proposer au tsar une entente des trois puissances : Russie, Allemagne, France. Et dès lors, dans sa correspondance avec Nicolas II, il s'efforça de l'exciter contre les Anglais. Il lui écrivit le 17 novembre 1904 :

« Un moyen excellent de doucher l'orgueil britannique serait de faire quelques démonstrations militaires sur la frontière perso-afghane où les Anglais croient impossible pour le moment l'apparition de tes armées. Même si tu ne disposes pas maintenant d'assez de forces pour attaquer l'Inde, celles qui y sont suffisent pour la Perse ; une pression sur la frontière de l'Inde, du côté de la Perse, produirait en Angleterre un effet extraordinaire et calmerait à merveille les têtes chaudes des « Jingoës » de Londres.

Je sais par moi-même et on me l'a dit qu'ils ne craignent que cela : la crainte de te voir passer du Turkestan aux Indes et de l'Afghanistan en Perse est la vraie et seule raison du silence qu'ont gardé les canons

de Gibraltar et de la flotte britannique. La frontière de l'Inde et de l'Afghanistan est la seule partie du monde où toute la flotte militaire anglaise reste impuissante, et où ses canons sont incapables de repousser l'invasion de l'ennemi. » ¹⁶

Après l'échange de quelques lettres, Nicolas II mordit à l'appât et écrivit à Guillaume :

« La seule manière de faire, comme tu le dis, serait que l'Allemagne, la Russie et la France, s'entendent sur les mesures à prendre pour mettre un terme à l'arrogance et à l'insolence anglaise et japonaise. Es-tu disposé à préparer les termes et les grandes lignes d'un tel accord et me les faire connaître ? » ¹⁶

Guillaume qui n'attendait que cela rédigea un projet en trois articles et l'envoya au tsar. Dans l'article premier, il disait :

« Au cas où l'un des deux Empires serait attaqué par une Puissance européenne, son allié l'aidera de toutes ses forces de terre et de mer... »

L'Allemagne envisageait que le secret le plus absolu pouvait seul garantir le succès de cette entreprise, tant qu'un tel arrangement ne serait pas conclu à titre définitif. Elle craignait que l'éventualité d'une alliance russo-allemande poussât la Grande-Bretagne à se rapprocher de la Russie pour réaliser une entente à trois (anglo-franco-russe) et, de plus, elle tenait à mettre la France devant un fait accompli qui l'inciterait à suivre son alliée la Russie. La lettre du 16 décembre 1904 de Bülow à Guillaume II nous montre à quel point il tenait à garder le secret :

« Si l'on avait à Paris et à Londres le moindre soupçon de ce que renferme cet écrit, on mettrait tout en œuvre pour faire échouer, même à la dernière minute, l'alliance germano-russe qui vient contrecarrer les possibilités d'une alliance française, anglaise et russe. » ¹⁷

Comme on le remarque, l'Allemagne songeait à annihiler les effets de l'alliance franco-russe et à empêcher en même temps le rapprochement russo-anglais qui était alors en cours de négociation. Vers la fin de la guerre russo-japonaise, dans le télégramme secret du 20 juillet 1905 de Bülow au baron de Holstein, conseiller référendaire au ministère des affaires étrangères de l'Allemagne, on constate encore cette même politique :

¹⁶ *Le Monde slave*, juin, 1927, Paris, p. 455.

¹⁶ Cf. J. P. REINACH, *Le traité de Björkœ (1905)*, Paris, 1935, p. 80.

¹⁷ *Correspondance secrète de Bülow et de Guillaume II*, Paris, 1931, p. 73.

« Il y aurait avantage toutefois à engager le tsar de telle sorte que, la paix une fois conclue, Witte¹⁸ et le comte Lamsdorff¹⁹ ne pussent pas aussitôt préparer une entente russo-franco-anglaise recommandée dès maintenant par les Novosti à Saint-Pétersbourg et par Clémenceau à Paris. »²⁰

C'est la crainte de l'Allemagne de s'engager dans l'affaire du Dogger Bank qui amena l'échec de la négociation.

En juillet 1905, l'empereur Nicolas II et l'empereur Guillaume II se rencontrèrent à bord de leurs yachts « l'Etoile polaire » et le « Hohenzollern » au large de Björköe, dans le golfe de Finlande.

Dans un entretien en tête-à-tête, Guillaume II réussit à convaincre le tsar de signer le traité de Björköe sans que celui-ci puisse prendre conseil de son ministre des affaires étrangères, le comte Lamsdorff. A ce propos, Paléologue, revenant sur l'événement en 1934, écrivait :

« Nous ne doutons plus maintenant que, dans le mystérieux entretien de Björköe, l'empereur Guillaume ait déployé toutes ses grâces et toutes ses ruses, tout son art d'enjôlement, d'insinuation et de supercherie pour entraîner le faible « Nicky » dans une coalition de la Russie, de l'Allemagne et de la France contre l'Angleterre. »²¹

Le traité de Björköe²² comprenait quatre articles et différait un peu du projet que Guillaume avait envoyé à Nicolas II. Il établissait entre la Russie et l'Allemagne une alliance défensive et l'article premier prévoyait qu'au cas où l'une des deux puissances serait attaquée par une puissance européenne, son alliée devrait l'aider *en Europe* avec toutes ses forces. Le traité devait entrer en vigueur au moment de la conclusion de la paix en Extrême-Orient ; il était prévu qu'après son entrée en vigueur la Russie ferait les démarches pour initier la France à cet accord et pour l'engager à s'y associer comme alliée.

De cette façon, si le gouvernement français y adhérerait, un groupement nouveau de puissances européennes serait formé sous la direction de la politique allemande.

Guillaume II, sans prévenir son chancelier, avait ajouté dans l'article premier les mots *en Europe* ce qui provoqua une divergence de

¹⁸ Président du conseil des ministres de Russie.

¹⁹ Ministre des affaires étrangères de Russie.

²⁰ *La politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914*, tome XXVII, Paris, p. 20.

²¹ MAURICE PALÉOLOGUE, *Un grand tournant de la politique mondiale, 1904-1906*, Paris, 1934, p. 404.

²² Voir annexes.

vues entre eux, à tel point que le chancelier alla même jusqu'à donner sa démission qui ne fut pas acceptée. Bülow trouvait que l'adjonction de *en Europe* limitait la portée du traité et le rendait inutile car la seule chose que pouvait craindre l'Angleterre était l'avance russe vers l'Inde, et ni l'armée russe, ni sa flotte détruite, ne pouvaient servir l'Allemagne contre la puissance britannique.

Bülow, dans son rapport du 3 août 1905 adressé à Guillaume II, écrivait :

« L'unique côté où l'Angleterre craigne la Russie, l'Inde et la Perse, est mis *expressis-verbis* à l'abri de toute menace russe par l'addition *en Europe*. » ²³

Vers la fin, il tire argument et ajoute :

« Dans ce cas, notre situation serait pire que celle antérieure au traité. Je prie donc respectueusement Votre Majesté de confier à d'autres mains la direction de la politique étrangère. » ²⁴

Du côté russe, lorsque Nicolas révéla le traité de Björköe au comte Lamsdorff, celui-ci fit opposition. Il mit en garde le tsar et lui montra comment le but de l'Allemagne était de détruire l'alliance franco-russe et de compromettre la Russie à Paris et à Londres, de sorte qu'une fois la Russie isolée elle deviendrait forcément dépendante de l'Allemagne. Lamsdorff demanda aussi à son ambassadeur à Paris, Nedilov, s'il pensait que la France adhérerait au pacte. Dans un entretien qu'il eut avec le président du Conseil français, Rouvier, Nedilov fit allusion à l'éventualité d'une alliance continentale et d'associer l'Allemagne à l'alliance franco-russe. Rouvier répondit : « Une alliance avec l'Allemagne est impossible. Le gouvernement est obligé de compter avec le sentiment national... » ²⁵

Finalement, Nicolas II se ressaisit et, par une lettre à Guillaume II, se délia de la promesse qu'il avait signée. Ainsi, le plan germanique s'effondra.

L'Angleterre n'avait pas ignoré que le traité de Björköe était surtout dirigé contre elle. En 1935, Reinach écrivait :

« Il (traité de Björköe) nous éclaire sur les tentatives de l'Empereur allemand pour briser l'étau de l'alliance franco-russe et sur son ambition d'être le chef guerrier d'une confédération continentale destinée à

²³ *Mémoires du chancelier prince de Bülow*, tome II (1902-1909), Paris, 1930, p. 165.

²⁴ *Ibid.*, p. 168.

²⁵ *Le Monde slave*, juillet 1927, p. 113.

détruire, en faveur de l'Allemagne, toute puissance commerciale des Îles Britanniques. » ²⁶

La Grande-Bretagne, pour se prémunir contre la menace d'une nouvelle tentative, n'avait-elle pas intérêt à gagner l'amitié de la Russie ?

La rivalité navale anglo-allemande

La Grande-Bretagne avait toujours considéré qu'elle avait besoin d'une puissante flotte de guerre pour assurer la sécurité de son territoire contre le débarquement d'un ennemi éventuel et pour protéger les voies de communications qui la reliaient aux autres parties de son empire, aux sources de matières premières et de produits alimentaires. La suprématie navale et la maîtrise des mers étaient donc une nécessité vitale pour elle.

Jusqu'alors, le principe adopté par la flotte anglaise était celui de sa supériorité, ou tout au moins de son égalité, par rapport aux flottes réunies des deux puissances navales les plus importantes après l'Angleterre. La menace de l'Allemagne entraîna la décision de construire une grande marine de guerre.

En 1897, von Tirpitz, ministre de la marine allemande et son véritable créateur, proposa à Guillaume II de créer une puissante flotte de guerre destinée à protéger le commerce de l'empire dans les mers lointaines et surtout à tenir l'Angleterre en respect.

Le premier programme de loi navale fut établi en 1898.

Le 27 mars 1900, le chancelier de Bülow exposa sommairement le programme et le but de la deuxième loi navale :

«... Par l'anéantissement de nos intérêts d'outre-mer, de jour en jour plus importants, par la destruction de notre commerce, par le dommage causé à nos exportations, une guerre malheureuse avec l'Angleterre risquerait d'entraîner pour plusieurs générations un recul de notre développement politique et économique. Nous ne serions sûrs d'une paix durable avec l'Angleterre, objet de nos désirs sincères, que le jour où elle ne pourrait plus nous attaquer impunément. En l'état actuel des choses, nous étions bien parés contre une attaque par terre, tandis que notre défense maritime présentait les lacunes les plus inquiétantes. L'Angle-

²⁶ J. P. REINACH, *op. cit.*, p. 1.

terre était la seule puissance pouvant nous assaillir sans grand risque pour elle. »²⁷

Au commencement, la Grande-Bretagne n'attacha pas beaucoup d'importance au programme naval de l'Allemagne.

Ernest Woodward relevait cependant :

« L'opinion que l'Angleterre pouvait toujours écraser la résistance navale allemande, quelle qu'elle fût, était erronée et tenait du suicide. »²⁸

A mesure que la marine de guerre allemande s'accrut, l'Allemagne devint de plus en plus dangereuse pour l'Angleterre qui, alarmée par ce développement, commença à prendre les dispositions nécessaires.

La fin de la guerre russo-japonaise permit à la Grande-Bretagne de rappeler une partie de son escadre d'Extrême-Orient et de Méditerranée. Ainsi, elle regroupa ses navires vers la mer du Nord où la flotte allemande avait été augmentée. D'un autre côté, les techniciens anglais créèrent un cuirassé du type le plus moderne dont la puissance dépassait celle de tous les navires en service : le type « Dreadnought ». L'amirauté anglaise avait prévu la construction de trois « Dreadnought » par an.

L'Allemagne, par la nouvelle loi (1906), revisa le programme établi en 1901 et prévint la construction de quatre cuirassés par an du type « Dreadnought » que l'Angleterre venait de lancer.

Pour la première fois, la Grande-Bretagne risqua de perdre sa supériorité dans une classe de navires de guerre. Elle commença à sentir la pression de la puissance germanique et le développement rapide de la marine allemande provoqua dans l'opinion publique anglaise la plus grande anxiété et c'est alors qu'on prit conscience de la menace allemande.

Lloyd George en donne une idée, en 1934 :

« Nous ne possédons pas de forces terrestres suffisantes pour défendre notre patrie contre les énormes armées du continent, fournies par la conscription. Notre flotte est aujourd'hui, comme au temps de Napoléon, la seule garantie, juste suffisante, de nos libertés et de notre indépendance.

Il nous fallait, par conséquent, construire vaisseau pour vaisseau et dans la proportion de trois contre deux, en face de tout effort allemand. »²⁹

²⁷ Chancelier de Bülow, *op. cit.*, tome I (1871-1902), p. 345.

²⁸ ERNEST L. WOODWARD, *Great Britain and the German navy*, Oxford, 1935, p. 35.

²⁹ LLOYD GEORGE, *Mémoires de guerre*, Paris, 1934, p. 20.

Pour ne pas se trouver inférieure à l'Allemagne, l'Angleterre aurait été obligée soit d'augmenter les constructions navales coûteuses, augmentation qui aurait provoqué un accroissement d'impôts très mal accueilli dans le pays, soit de s'entendre avec l'Allemagne qui était tout à fait contre une limitation du programme naval. Comme solution à ce problème, il ne lui restait qu'à chercher des alliés pour lutter contre elle.

Winston Churchill dans son livre « La crise mondiale » écrivait :

« Si l'Allemagne se mettait à créer une flotte visiblement proportionnée à la nôtre, nous ne pouvions point nous permettre « un splendide isolement » vis-à-vis des systèmes européens. » ³⁰

L'historien soviétique Vladimir Potiemkine constate dans son ouvrage, en 1946 :

« L'Angleterre se voyait obligée de reconnaître que sa plus grande ennemie était l'Allemagne et qu'il lui fallait s'entendre avec la France et la Russie en prévision de la menace allemande. » ³¹

Sir Edward Grey tint ce même langage dans ses mémoires :

« La guerre sud-africaine avait démontré que nous étions complètement isolés, et toute flotte était une ennemie possible. Ne serait-il pas réellement dangereux que le gouvernement britannique continuât de laisser aller les choses comme il ne l'avait que trop fait, en politique étrangère, depuis tant d'années ? Pouvions-nous permettre de laisser en suspens des causes probables de conflit sans faire d'effort pour les écarter ? J'imagine que des questions de ce genre durent s'imposer d'urgence à l'esprit des ministres britanniques de l'heure, ils prirent, en tout cas, deux mesures plus précises et plus positives que ne l'avaient depuis bien longtemps fait leurs prédécesseurs. La première fut l'alliance anglo-japonaise conclue en 1902 ; l'autre, l'accord avec la France en 1904. » ³²

Tous ces facteurs cités (chemin de fer de Bagdad, traité de Björköe, rivalité navale anglo-allemande), dont l'Allemagne était la véritable cause, poussèrent l'Angleterre et la Russie, par l'intermédiaire de la France, à se rapprocher et, pressentant des dangers nouveaux, à vouloir mettre un terme à une rivalité séculaire en essayant de régler leurs relations dans les pays limitrophes de l'Inde.

C'est ce que constate l'historien Renouvin qui écrit :

³⁰ W. S. CHURCHILL, *La crise mondiale*, tome I, Paris, 1925, p. 26.

³¹ V. POTIEMKINE, *Histoire de la diplomatie*, tome II, Paris, 1946, p. 195.

³² E. GREY, *Mémoires*, Paris, 1927, p. 60.

« Elle (la Grande-Bretagne) n'a pas ignoré, en 1905, la tentative faite par Guillaume II pour former une « alliance continentale » (traité de Björköe) dont la « pointe », selon le mot de l'empereur allemand lui-même, aurait été dirigée contre elle. Pour parer à cette menace, plus sérieuse encore depuis que l'Allemagne construit une flotte de guerre, la diplomatie anglaise en vient à désirer mettre un terme aux difficultés qui opposent encore, en Asie centrale, les intérêts britanniques et russes. La Russie, parce qu'elle est faible, accepte de négocier. » ³³

³³ PIERRE RENOUVIN et E. PRÉCLIN, *op. cit.*, p. 511.

CHAPITRE II

LES NÉGOCIATIONS ANGLÓ-RUSSES

Nous avons eu l'occasion de voir les origines du rapprochement anglais et russe, nous allons étudier maintenant comment l'idée d'une entente avec la Russie se développa chez les Anglais qui furent les premiers à y penser et les plus intéressés dans l'affaire. Ensuite, nous examinerons comment les négociations, les entrevues et les projets aboutirent à la convention anglo-russe de 1907.

Solution du problème

Nous savons que l'invasion russe apparaissait aux Anglais comme le seul péril dont l'Inde pût être menacée. Après la guerre de Crimée, commença la lutte pour la conquête du Caucase, du Turkestan russe en 1870, de Khiva en 1873, de Khojand en 1876 et de Merv quelques années plus tard. Bientôt même on la vit gagner les plateaux de Mongolie et les plaines de Mandchourie, s'infiltrant en Chine et jusqu'au Thibet, elle inquiétait la frontière hindoue dont la défense dominait la politique asiatique de l'Angleterre.

La Russie avait une longue frontière commune avec la Perse, la porte la plus importante de l'Inde, et sa domination sur la Caspienne lui servait de base d'action ; il faut dire qu'elle était puissante dans l'Azerbaïdjan persan, les provinces Caspiennes et le Khorassan. L'influence prépondérante russe et sa descente vers le Sud effrayaient la Grande-Bretagne dont la politique en Perse était en opposition continuelle avec celle de la Russie et dont le but consistait à user de la Perse comme d'un Etat-tampon, tout en maintenant l'indépendance de ce pays. C'est pourquoi depuis 1899 elle cherchait à trouver une solution à ce problème.

Nous allons examiner la dépêche que le gouvernement de l'Inde, dont Curzon était alors vice-roi, envoya au secrétaire d'Etat pour l'Inde le 21 septembre 1899, proposant un certain nombre de solutions à la politique que le gouvernement britannique devait entreprendre en Perse et dans le golfe Persique afin d'assurer la sécurité de l'Inde, et relevant quels étaient leurs avantages et leurs inconvénients respectifs.

La première était la régénération de la Perse par la coopération de l'Angleterre et de la Russie pour faire d'elle un pays organisé et indépendant. Cette solution fut rejetée par Durand, ministre anglais en Perse, et par le gouvernement de l'Inde parce qu'on ne pouvait pas compter sur la coopération de la Russie, celle-ci visant plutôt la décadence de la Perse que sa réforme.

La deuxième solution était de déclarer et communiquer aux gouvernements persan et russe que chaque empiètement de la Russie au nord de la Perse provoquerait des mesures de rétorsion de la part des Anglais dans le Sud. Il fut objecté qu'un tel engagement pouvait imposer au gouvernement britannique la déplaisante obligation d'intervenir dans le sud de la Perse au moment le plus opportun pour la Russie et le moins favorable pour les Anglais. Cependant, en lui donnant une élasticité suffisante, cette solution aurait pu être envisagée afin de laisser le gouvernement britannique libre d'agir pour la protection de ses intérêts dans le sud de la Perse, non pas d'une façon déterminée et à un moment déterminé, mais de la façon et au moment favorables ; alors, une avance russe dans le Nord serait le signal d'une avance anglaise dans le Sud, ce qui pourrait être un préventif contre toute activité prématurée de la part de la Russie, cette dernière ne voulant pas compromettre son rêve d'atteindre le sud de la Perse et le golfe Persique.

Et enfin la troisième solution : le partage en zones d'influence. Le gouvernement de l'Inde poursuivait encore dans sa dépêche qu'on ne croyait pas qu'un partage de la Perse en une zone d'influence russe et une zone d'influence anglaise pourrait faire l'objet d'un tel accord avec la Russie. D'ailleurs, on ne croyait pas non plus qu'un tel arrangement mettrait un terme aux visées russes sur la Perse méridionale et le golfe Persique. On pourrait peut-être arriver à cet accord si les deux parties n'exerçaient aucune influence politique dans la région octroyée à l'autre partie.

Mais il y aurait des difficultés évidentes pour aboutir à cet arrangement puisqu'il serait hors de question de supprimer les représentations britanniques de Téhéran, de Tabriz ou de Meched, dont la fonction

impliquait nécessairement l'exercice d'une sorte d'influence politique et la difficulté serait la même pour la Russie. Il était d'importance vitale que le Séistan fût maintenu indiscutablement dans la zone d'influence britannique. Il n'était pas certain que la Russie se prêtât à l'annulation de son engagement pour la construction du chemin de fer qu'elle avait récemment renouvelé avec le gouvernement persan et à la cession de la moitié sud de la Perse pour une exploitation éventuelle du chemin de fer par les agents britanniques, en échange d'un monopole d'exploitation semblable (ce qui était déjà à sa disposition) dans la zone nord.

De toute façon, c'était uniquement la Russie qui aurait dû décider au cas où le gouvernement anglais la consulterait à ce sujet.

Un des inconvénients les plus sérieux pour les intérêts britanniques était que la capitale de la Perse fût située dans le nord du pays, c'est-à-dire dans la sphère d'influence russe et que celle-ci étant déjà prédominante, elle ne manquerait pas de devenir encore plus puissante.

A la fin, le gouvernement de l'Inde concluait en recommandant de partager la Perse en sphères d'influence et de s'entendre avec la Russie dans l'intérêt de la Perse elle-même et surtout pour maintenir l'harmonie entre les deux puissances dont dépendait la paix en Asie.¹

Lord Hamilton, secrétaire d'Etat pour l'Inde, répondit le 6 juillet 1900 au gouvernement de l'Inde :

« ... Votre Excellence propose la conclusion d'un accord avec la Russie pour le partage de la Perse en zones d'influence russe et anglaise. On reconnaît les avantages d'un tel arrangement à condition qu'il puisse être établi et maintenu. Mais il est probable que si cette proposition était faite à la Russie par le gouvernement de Sa Majesté, le chah en serait informé d'une telle façon qu'il pourrait croire que le but et la politique actuelle de la Grande-Bretagne sont le partage de ses territoires entre elle et la Russie. Pour ces raisons et d'autres encore, je ne vois, pour le moment, aucun avantage à faire une telle proposition au gouvernement russe ... »²

Donc, en 1900, le gouvernement anglais ne trouva pas que le moment était propice à une entente avec la Russie et repoussa la proposition du gouvernement de l'Inde pour le partage de la Perse. Mais au commencement du XXe siècle, il fut en conflit pour l'expansion coloniale dans

¹ *British Documents on the Origins of the War (1898-1914)*, vol. IV, London, 1929, No 181 (b), p. 359 et ss.

² *Ibid*, vol. IV, No 320, p. 364.

presque tous les coins du monde avec de grandes puissances : la Russie en Asie, la France en Afrique et les Etats-Unis pour la question du canal de Panama. Dans la guerre contre les Boers en Afrique du Sud, la Grande-Bretagne sentit sa faiblesse militaire et comprit alors que la politique d'isolement mettait en danger ses intérêts économiques et politiques. Pour pallier ce danger, les Anglais se rapprochèrent des Japonais : l'alliance anglo-japonaise (1902) fut le premier pas dans ce but et l'accord franco-anglais (1904) le deuxième.

Le péril allemand, que nous venons d'étudier dans le chapitre précédent, poussa l'Angleterre à s'appuyer de plus en plus sur la France et même sur la Russie.

J. P. Reinach écrivait :

« ...De ce jour, l'Angleterre commença à être véritablement inquiète et à envisager le péril allemand, d'autant plus que sa guerre africaine l'avait déjà affaiblie et que son alliance avec le Japon, si elle consolidait sa situation en Extrême-Orient, ne lui était d'aucune utilité en Europe. Or, ce désir de trouver un appui continental en Europe se rencontra avec la volonté de la France de trouver un nouvel allié ; les deux nations liquidèrent donc leurs conflits coloniaux et entrèrent dans une période de relations amicales que l'on a coutume d'appeler « l'entente cordiale ».

A l'égard de la Russie, l'on songeait à Londres dès cette époque à un rapprochement. On craignait en effet que l'Allemagne ne poussât la Russie à envahir la Perse et à menacer les Indes ; le meilleur moyen d'éviter une telle éventualité paraissait une entente directe avec la Russie. »³

Sir Edward Grey trouvait aussi que la meilleure solution était un rapprochement avec Pétersbourg et s'exprimait ainsi dans ses mémoires :

« L'avance russe vers la frontière de l'Inde était le point le plus sensible et le plus périlleux. Si nous voulions sortir de la vieille et fâcheuse ornière qui nous avait si souvent conduits à deux doigts d'une guerre avec la Russie, il nous fallait travailler en vue d'un accord définitif. Elle était l'alliée de la France ; nous ne pouvions poursuivre à la fois une politique d'entente avec la France et une autre de contre-alliance contre la Russie, et il n'était pas d'autre pays ayant des intérêts dans la région frontière de l'Inde avec lequel nous puissions nous concerter pour surveiller l'avance russe. Un accord avec la Russie était donc

³ J. P. REINACH, *op. cit.*, pp. 30-31.

le complément naturel de l'Entente avec la France ; c'était aussi la seule alternative politique de laisser faire, avec ses plaintes continuelles, ses prises de bec et ses dangereuses frictions. » ⁴

Des négociations avaient déjà été engagées en 1898 par lord Salisbury afin de conclure avec la Russie un accord général qui éliminerait en Asie les risques de conflit entre les deux puissances. La lettre de Sir Spring Rice, alors premier secrétaire anglais à Téhéran, datée du 23 août 1899, nous montre qu'à cette date la Grande-Bretagne pensait aux zones d'influence :

« L'opinion générale en Angleterre semble être que la Grande-Bretagne et la Russie pourraient arriver à un arrangement pour l'établissement d'une sphère d'intérêts en Perse... » ⁵

D'après les documents britanniques *British Documents on the Origins of the War*, nous apprenons qu'en 1903 l'Angleterre tentait encore de se rapprocher de la Russie. Dans une lettre adressée le 22 novembre 1903 à Landsdowne, alors secrétaire d'État aux affaires étrangères de Grande-Bretagne, Hardinge, sous-secrétaire assistant au Foreign Office, relate l'entretien qu'il eut avec Benckendorff, l'ambassadeur russe à Londres, et au cours duquel ce dernier déclara qu'à ce moment un rapprochement entre leurs deux pays était plus opportun que jamais. Hardinge lui suggérant de discuter des désirs de chaque gouvernement lors d'une conversation non-officielle, Benckendorff répondit que le cas de la Mandchourie devait être discuté en tant que question dans laquelle l'intérêt russe était prépondérant, le cas de l'Asie centrale du point de vue de l'intérêt de défense de l'Inde et celui de la Perse sous l'angle des intérêts égaux et importants que l'Angleterre et la Russie possédaient dans ce pays. Pour la Mandchourie, l'ambassadeur russe objecta que l'Angleterre ne pouvait pas forcer la Russie à l'évacuer. Pour l'Asie centrale, c'est-à-dire l'Afghanistan, le Thibet et les autres régions limitrophes de la frontière de l'Inde, le gouvernement russe était prêt à les considérer entièrement comme sphère d'influence anglaise, avec toutes les conséquences. Le seul point sur lequel l'ambassadeur russe insista fut d'avoir le droit d'entretenir des relations directes avec les Afghans sur des questions sans portée politique, ce qui ne signifiait pas que les Russes dussent avoir des représentants diplomatiques en

⁴ Sir EDWARD GREY, *op. cit.*, pp. 148-149.

⁵ Sir CECIL SPRING RICE, *The Letters and Friendships of Sir Cecil Spring Rice*, vol. I, London, 1929, p. 257.

Afghanistan, ni se livrer à aucune intervention dans les affaires afghanes ; le gouvernement russe était même disposé à donner des garanties à ce sujet.

Mais en ce qui concerne la Perse, le gouvernement russe n'était pas d'accord de diviser le pays en deux zones d'influence nord et sud, car il ne voyait pas pourquoi l'influence commerciale de la Russie devait être limitée uniquement à la partie du nord. Benckendorff réclamait un chemin de fer atteignant le sud du pays, mais sans base navale, fortifications ou troupes pour garder la voie, comme c'était le cas en Mandchourie, et il était disposé à en accorder le contrôle aux Anglais.

Hardinge fit part à Benckendorff que les Anglais n'avaient jamais accordé à une puissance étrangère de privilèges spéciaux sur les côtes du golfe Persique depuis bientôt plus de cent ans.

L'ambassadeur russe demanda alors si les Anglais désiraient que le golfe fût un *mare clausum*, c'est-à-dire fermé aux navires de guerre étrangers, à quoi Hardinge répondit qu'il n'avait jamais entendu formuler cette suggestion ; il ajouta que la question du Séïstan, limitrophe de l'Afghanistan et de la frontière de l'Inde, était de la plus grande importance pour l'Angleterre qui ne pourrait jamais permettre la prépondérance de la Russie sur cette province. Benckendorff admit que le Séïstan pût être considéré comme étant entièrement dans la zone d'influence anglaise. Hardinge fit remarquer que l'indépendance et l'intégrité de la Perse avaient toujours été un des principes politiques de l'Angleterre dans ce pays et qu'elles seraient probablement réaffirmées dans chaque arrangement, sur quoi Benckendorff fit un signe de dissentiment, mais ne répondit rien.⁶

L'Angleterre désirait se créer une sphère d'influence en Perse, c'est-à-dire la morceler de quelque façon, pour établir sur une partie de son territoire le front de défense de sa domination aux Indes.

Au XIX^e siècle, les Anglais et les Russes occupaient une bonne position en Perse. Mais dans le dernier quart de ce siècle, la Russie, par une action économique intense précédant et préparant l'action politique, l'emporta sur l'Angleterre. Des guerres antérieures lui avaient valu la Transcaucasie, conquise sur la Perse.

« Depuis 1889, écrivait *Le Temps*, l'infiltration russe s'est rendue maîtresse de Tabriz, de Meched, de Téhéran. Comme le montrent les rapports consulaires, les marchandises russes, surtout depuis le traité de

⁶ *British Documents on the Origins of the War (1898-1914)*, vol. IV, London, 1929, No 181 (b), pp. 184-185.

commerce qui est entré en vigueur en 1903, jouissent d'un traitement de faveur. Le réseau routier est, lui aussi, tout à l'avantage du commerce moscovite. En moins de dix ans, de 1890 à 1900, les importations russes en Perse ont doublé, passant de dix millions de roubles à vingt-et-un millions. Et les exportations ont marqué un progrès identique. En 1904, les consuls anglais à Bagdad, à Kermanschab, à Téhéran, étaient unanimes à constater les succès du commerce russe aux dépens du commerce britannique.

Ce n'est pas tant cependant par le commerce que par la banque que la Russie a conquis et tenu la Perse pendant les dernières années du dix-neuvième siècle. La « Banque russe des prêts », qui existait à Téhéran depuis de longues années, prit, à l'avènement de Mozaffar-ed-Dine (1854-1907), ...une importance considérable. Avec l'appui de la Banque d'Etat de Saint-Petersbourg, dont elle était une filiale, elle consentit un emprunt de 22 millions de roubles sans garantie spéciale et à la seule condition que tous les autres créanciers de la Perse seraient remboursés ; elle devenait ainsi créancière unique avec tous les avantages de fait, sinon de droit, attachés à cette situation. En 1901 et en 1902, deux autres emprunts furent négociés, gagés cette fois sur les douanes. La Banque des prêts, devenue Banque d'Escompte, multiplia ses succursales et grâce à l'appui politique qu'elle recevait du gouvernement russe, elle put en peu de temps s'assurer, en face de ses concurrents, d'un indiscutable avantage. » ⁷

Nous savons que la Russie est un vaste pays sans port qu'elle puisse utiliser pendant l'hiver. Du côté de la Baltique, les ports sont bloqués par les glaces ainsi que du côté de Vladivostok. Sur la mer Noire, elle dépend des Dardanelles. Donc, elle s'efforçait de trouver dans une mer libre des ports où ses navires puissent naviguer pendant n'importe quelle période de l'année.

A la suite du Congrès de Berlin (1878), elle ne put plus chercher à travers les Balkans cette issue vers la mer libre qu'elle convoitait depuis Pierre-le-Grand. D'ailleurs l'histoire lui avait montré que son extension en Europe était impossible. La poussée suivante s'effectua dans la direction de la Mandchourie.

Profitant des embarras de la Grande-Bretagne dans sa guerre sud-africaine, la Russie perça en Mandchourie et atteignit Port-Arthur (1896-1898). Lorsque la guerre avec le Japon (1904-1905) l'arrêta de

⁷ *Le Temps*, 27 septembre 1907, No 16896, Paris.

ce côté également, les ports du golfe Persique qui ne sont jamais bloqués par la glace attirèrent son attention.

Etant donné sa prédominance et les avantages que lui procurait sa situation géographique, elle désirait non seulement dominer en Perse pour acquérir un débouché maritime dans la mer du sud, but de toute sa politique, mais agrandir en même temps les limites de son marché commercial. La construction du chemin de fer de Bagdad et la présence de l'Angleterre dans le sud de la Perse, ainsi que la prépondérance qu'elle s'y assurait, dérangèrent le plan russe : le résultat de cette expansion aboutissant à lui couper le chemin de la mer. Le gouvernement russe, se rendant compte de cette situation, se préoccupait des moyens susceptibles d'empêcher une mainmise définitive de l'Angleterre sur le sud de la Perse.

Il est évident que la Russie refusa la proposition de la Grande-Bretagne concernant la question du partage de la Perse en zones d'influence d'autant plus que l'état-major russe s'opposait à ce partage et maintenait constamment ses visées sur le golfe Persique et l'Océan indien.

Nous allons voir comment la Russie, depuis qu'il était question de partager la Perse en zones d'influence, repoussait toujours cette proposition. Sir Cecil Spring Rice, premier secrétaire anglais en Perse, écrivait le 23 août 1899 de Téhéran :

« Il est tout à fait vrai que la Russie ne semble pas désirer vouloir prendre une partie de la Perse... Mais si elle veut quelque chose c'est le tout. La Perse est la route par laquelle elle désire atteindre la mer et un côté de la route n'est pas de beaucoup d'utilité sans l'autre. Ici chacun dit : « la Russie désire le tout et non une partie seulement, et vous ne pourrez jamais arriver à un arrangement avec elle pour l'arrêter en quelque lieu que ce soit. »⁸

En octobre 1901, *Birgevoûia Viedomosti* (Gazette de la Bourse) de Saint-Pétersbourg constatait :

« La diplomatie russe... a mis fin un fois pour toutes aux rumeurs au sujet d'une division de la Perse en une sphère d'influence russe au Nord et en une sphère anglaise au Sud. Il ne peut y avoir aucun partage en Perse, laquelle, en même temps que les eaux qui baignent ses côtes, doit rester l'objet de la protection matérielle et morale russe. »⁹

⁸ Sir CECIL SPRING RICE, *op. cit.*, vol. I, p. 257.

⁹ Cf. EDWARD G. BROWNE, *The Persian crisis of December 1911*, Cambridge, 1912, p. 16.

Le memorandum britannique du 31 octobre 1905 concernant la Perse fait apparaître, qu'à cette époque encore, la Russie se refusait toujours au partage en sphères d'influence :

« Le conflit pourrait devenir moins aigu si nous pouvions établir certain arrangement avec elle (la Russie), mais le gouvernement russe s'est toujours opposé, jusqu'à présent, à tout ce qui serait de nature à un partage en zone d'influence ou d'intérêt. » ¹⁰

Reprise des négociations

Mais les Anglais, bien que les hostilités aient éclaté entre la Russie et le Japon, ne se découragèrent pas et continuèrent les négociations.

Alexandre Isvolsky, alors ministre russe à Copenhague, relatait de la sorte à Lamsdorff, son ministre des affaires étrangères, l'audience qu'il avait eue le 14 avril 1904 à Copenhague avec le roi Edouard VII :

« Le roi, qui a reçu ici la nouvelle définitive de la conclusion de l'accord anglo-français, commença par m'exprimer la grande satisfaction qu'il en ressentait et la conviction que cet événement non seulement serait bienfaisant pour l'Angleterre et la France mais pourrait aussi avoir la plus heureuse influence sur la politique générale. Puisqu'en y mettant une bonne volonté « mutuelle », me dit Sa Majesté, on a réussi à régler des litiges qui avaient duré entre l'Angleterre et la France pendant de longues années, cela me donne l'espoir d'arriver par la même méthode à des résultats encore plus importants, c'est-à-dire à une entente analogue avec la Russie, entente qui a toujours été et continue à être l'objet de mes plus sincères désirs... »

Enfin, mon nouvel ambassadeur, Sir Charles Hardinge, aura pour instructions de s'appliquer à établir les relations les plus cordiales avec le gouvernement russe et de rechercher les moyens d'arriver à un accord complet sur les questions qui nous divisent sur les différents points du globe. Je voudrais que le rapprochement qui s'est fait entre l'Angleterre et la France servît de premier pas et, pour ainsi dire, de pont pour aboutir à cette autre entente, certainement plus difficile, mais encore plus nécessaire et désirable... » ¹¹

¹⁰ *British Documents on the Origins of the War*, vol. IV, No 321, p. 368.

¹¹ Cf. SIDNEY LEE, *King Edward VII*, vol. II, London, 1927, p. 284.

Cette conversation explique les efforts du roi Edouard pour résoudre toutes les difficultés qui mettaient en rivalité les deux pays. La lettre privée que l'ambassadeur de France à Londres, Paul Cambon, envoya à Henri Cambon, secrétaire d'ambassade à Tanger, en avril 1904, l'affirme encore :

« A son retour de Copenhague, le roi Edouard a demandé à me voir. Il m'a félicité au sujet des accords et il a touché à la question du rapprochement entre la Russie et l'Angleterre. Je crois qu'il le désire vivement ; il regrette, à n'en pas douter, l'alliance japonaise et par son attitude et son langage il s'en dégage tant qu'il peut. C'est ainsi qu'il accable mon collègue de Russie de prévenances de toutes sortes ; il l'a reçu après moi et lui a tenu le même langage. Cette double audience a beaucoup fait jaser. » ¹²

En Russie, l'opinion publique était contraire à un rapprochement avec l'Angleterre, alliée du Japon, tant que la guerre durerait. Bien que les négociations et les conversations se soient prolongées encore quelque temps, les hostilités russo-japonaises les laissèrent sans conclusion.

L. Fischer écrit :

« Entre la Russie et l'accomplissement de son rêve d'agrandissement, l'Angleterre se dressait comme un mur. Pendant des dizaines d'années, le tsarisme continua à frapper ce mur sans trouver la moindre fissure. On essaya le Proche-Orient, le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient et partout on trouva le mur aussi solide.

Cette circonstance et le fait que la Grande-Bretagne barrait le chemin à la Russie monarchiste de quelque côté qu'elle se tournât amenèrent cette haine sainte de l'Angleterre qui domina la politique russe. » ¹³

Après la guerre d'Extrême-Orient et la défaite des Russes, les négociations reprirent lentement. En Russie, les esprits étaient encore très montés contre l'Angleterre et contre tout arrangement avec elle, d'autant plus qu'elle venait de renouveler son alliance avec le Japon, et que l'opinion russe attribuait aux Anglais la responsabilité de la guerre. Les Japonais, pensait-on, n'auraient jamais osé l'entreprendre s'ils ne s'étaient pas sentis les alliés de la Grande-Bretagne. Landsdowne, qui eut, en octobre 1905, une conversation amicale avec l'ambassadeur russe, écrivait à Hardinge que l'avis de celui-ci était d'attendre et de ne pas se

¹² *Document diplomatique français*, tome V, Paris, 1934, No 73, p. 83.

¹³ LOUIS FISCHER, *The Soviets in world Affairs*, vol. I, New Jersey, 1951, p. 421.

presser pour le moment car le renouvellement de l'alliance anglo-japonaise avait provoqué un choc dans l'opinion publique russe.¹⁴

La France, de son côté, n'avait pas ignoré les relations entre les deux empereurs russe et allemand, relations qui aboutirent finalement au traité de Björköe. Elle se méfiait toujours des conséquences qu'un rapprochement russo-allemand pourrait provoquer et espérait sans cesse un refroidissement entre ces deux pays.

C'est ainsi que Bompard, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, démontrait à Rouvier, ministre des affaires étrangères, dans sa dépêche secrète du 9 août 1905, la nécessité d'une détente anglo-russe :

« Depuis que l'incident marocain a imprimé à « l'entente cordiale » un caractère anti-allemand, le gouvernement russe a soin de se tenir à l'écart, à ce point de vue, les voyages de Tanger et de Björköe ont eu l'effet qu'en attendait l'empereur Guillaume II : la Russie n'entrera pas à l'heure présente dans une combinaison ayant couleur de coalition contre l'Allemagne. Le gouvernement russe est certes disposé à régler, s'il le peut à sa satisfaction, ses différends avec l'Angleterre ; mais s'il faut choisir entre les deux Empires, ce sont les bonnes relations avec son puissant voisin de l'Ouest qu'il préfère : il le tient à la fois pour plus redoutable et pour mieux posé que les Anglais. Ce doit être là pour nous une source de préoccupation : « l'entente cordiale », si elle n'est pas complétée par un accord russo-anglais, est un perpétuel danger pour la solidité de l'alliance franco-russe, danger que je ne cesse pas depuis deux ans de mettre en lumière. »¹⁵

Dans une autre dépêche adressée à Rouvier, le 9 septembre 1905, Bompard revenait sur sa démonstration :

« Nous avons, quant à nous, grand intérêt que l'Angleterre et la Russie se rapprochent, car il serait dangereux pour nous que l'intimité allemande restât ici sans contrepoids. Or, à resserrer celle-ci l'Empereur Guillaume travaille sans relâche depuis plusieurs années et, en ce moment, il se prépare à de nouveaux efforts. Je l'ai dit et écrit maintes fois depuis le 8 avril 1904, mais je ne saurais trop le répéter : que l'Angleterre demeure la rivale et la rivale abhorrée de notre alliée qu'elle est aujourd'hui, l'alliance franco-russe y succombera à la longue ; mais que l'harmonie soit rétablie entre elles, l'Empereur d'Allemagne n'arrivera pas à ses fins. Nous sommes condamnés, par la situation

¹⁴ *British Documents on the Origins of the War*, vol. IV, No 196, p. 208.

¹⁵ *Document diplomatique français*, 2e série, tome VII, Paris, 1937, No 323, pp. 391-392.

paradoxe dans laquelle nous sommes placés entre la Russie et l'Angleterre, à nous faire les courtiers de leur réconciliation. »¹⁶

La France, alliée de la Russie et réconciliée avec l'Angleterre, se trouvait dans une situation fautive tant que subsisterait une rivalité entre ces deux pays.

Delcassé, prédécesseur de Rouvier au Quai d'Orsay, tâcha avec l'appui du roi Edouard VII, d'aplanir les difficultés anglo-russes afin d'arriver à un accord entre ces deux gouvernements :

Sazonoff mentionne ce fait dans ses souvenirs :

« Je tiens à faire remarquer ici que l'idée d'un rapprochement entre la Russie et l'Angleterre fut envisagée pour la première fois en 1904, par le ministre des affaires étrangères de France, M. Delcassé...

Les premières tentatives de Delcassé en vue d'un rapprochement anglo-russe furent accueillies favorablement par le gouvernement anglais et le roi Edouard accorda même son appui personnel aux desseins du ministre français. En Russie, le ministre des affaires étrangères d'alors, le comte Lamsdorff, soutint également ce projet. Mais l'empereur s'en méfiant d'abord, et les sphères réactionnaires que l'attitude de l'Allemagne au Congrès de Berlin n'avait pas guéries de leur engouement germanophile s'y opposant très nettement, cet accord ne put être réalisé aussitôt. »¹⁷

C'était l'Angleterre, surtout, qui désirait un rapprochement avec la Russie. L'opinion publique en Grande-Bretagne craignait que celle-ci, après la défaite de Mandchourie, ne concentrât toute son attention du côté de l'Asie centrale et de la Perse, ce qui ferait renaître la menace pour la sécurité de l'Inde.

Le chargé d'affaires d'Allemagne à Londres, le comte Bernstorff, décrivait comme suit au prince de Bülow, le 25 septembre 1905, l'esprit public anglais :

« L'opinion que la Russie tâchera de regagner ailleurs son prestige perdu en Extrême-Orient est très répandue ici. On s'attend par conséquent à une action russe dans l'Asie antérieure et centrale. Comme le traité anglo-japonais rend impossible une avance contre la frontière des Indes — du moins c'est ce qu'on suppose — la prochaine action de la Russie serait dirigée vers Constantinople et la Perse. »¹⁸

¹⁶ *Ibid*, No 434, pp. 545-546.

¹⁷ S. SAZONOFF. *Les années fatales*, Paris, 1927, p. 25.

¹⁸ *Politique extérieure de l'Allemagne*, tome XXVII, Paris, 1936, p. 203.

Lorsque Alexandre Isvolsky prit la tête du ministère des affaires étrangères de la Russie (1906), un sérieux échange de vues commença entre les deux pays ; un élément nouveau provoquait surtout la nécessité du rapprochement : l'Allemagne, grâce à l'initiative de son chemin de fer de Bagdad, commençait à jouer un rôle important en Perse et à s'imiscer dans les affaires intérieures de ce pays. La question de l'emprunt précipita les choses. En 1906, le gouvernement persan, se trouvant aux abois, sollicita un emprunt par l'entremise du ministre russe à Téhéran, Hartwig. Comme les gouvernements anglais et russe étaient déjà entrés dans une politique de conciliation, ils refusèrent de prêter au gouvernement du chah leur assistance financière. Le gouvernement persan menaça l'Angleterre et la Russie de s'adresser à l'Allemagne au cas où elles refuseraient leur aide. La nouvelle qu'un agent allemand était arrivé pour régler la question de l'emprunt et le bruit qui courait qu'une banque allemande s'établirait à Tébéran provoquèrent de l'inquiétude aussi bien à Londres qu'à Saint-Pétersbourg.

La lettre du comte Benckendorff à Isvolsky, datée de Londres, le 16/29 mai 1906, renforce encore cette conviction :

« Ici la crainte que l'Allemagne ne prenne pied fermement en Perse se maintient. Et je crois en réalité, qu'emprunt ou non, elle y travaille très activement... Comme vous, je crois que l'emprunt à deux ne devrait être qu'un pis-aller à la dernière heure. Mais un emprunt allemand, même masqué sous le nom d'une banque, mettrait, non pas utilement pour nous mais très dangereusement, l'Allemagne et l'Angleterre aux prises de ce côté, en faisant surgir de grosses difficultés. »¹⁹

A la suite d'entrevues et d'échanges de vues qui durèrent pendant un mois, les Anglais acceptèrent de se charger d'une part de l'emprunt et les Russes de l'autre.

C'était leur premier essai en vue de régler leur conflit d'intérêt et d'agir réciproquement pour la question persane.

Les Anglais profitèrent de ces négociations concernant l'emprunt pour renouveler leur proposition. Ils définirent, en septembre 1906, la zone qu'ils désiraient se réserver de Birdjand à Bender Abbas, la porte du golfe Persique. Deux points intéressaient principalement les Anglais en Perse pour la défense de l'Inde : le Séïstan, dont la vaste oasis formait une formidable base d'opération contre l'Inde, et la côte du golfe d'Oman jusqu'à l'entrée du golfe Persique.

¹⁹ ALEXANDRE ISVOLSKY, *Au service de la Russie, Correspondance diplomatique, 1906-1911*, Paris, 1937, pp. 298-299.

La Russie, à cette époque, vaincue en Extrême-Orient, affaiblie par les troubles intérieurs causés par les révolutionnaires socialistes et privée de ressources financières, était devenue plus malléable et, pour gagner du temps, se voyait obligée à consentir à un rapprochement, même momentané avec ses adversaires.

Après le voyage d'Isvolsky à Paris et à Berlin, Flotow, premier secrétaire d'Allemagne à Paris, écrivit en décembre 1906 une lettre strictement confidentielle à Jagow, conseiller référendaire au ministère des affaires étrangères d'Allemagne, lui marquant :

« Un diplomate russe que je connais intimement depuis des années s'est, dans une conversation confidentielle, exprimé ainsi qu'il suit :

» Au fond du cœur, M. Isvolsky n'a aucun désir de rapprochement avec l'Angleterre. Mais il croit que c'est en ce moment une nécessité politique de s'entendre avec ce pays. Ainsi que beaucoup de Russes influents, il craint que le Japon se prépare d'une façon permanente à faire la guerre à la Russie. C'est pourquoi il faut essayer de se préserver en se rapprochant de l'Angleterre, alliée du Japon. » ²⁰

Dans une lettre que Miquel, chargé d'affaires d'Allemagne à Saint-Petersbourg, écrivit le 19 septembre 1906 au prince de Bülow, les raisonnements qu'on tenait en Russie étaient décrits comme suit :

« ...Le raisonnement que l'on fait ici fréquemment : « La Russie, dit-on, a perdu sa flotte et n'a aucune ressource pour en créer une nouvelle. Elle doit donc se lier d'amitié avec une puissance qui dispose d'une grande flotte et ce ne peut être que l'Angleterre. » ²¹

Selon la lettre que Sir C. Spring Rice, ministre britannique à Tébérân, envoya à Sir Edward Grey, on remarque même que malgré que les négociations fussent plus avancées en janvier 1907, les Russes acceptaient à contre-cœur un accord avec les Anglais :

« D'après les conversations que Hartwig a eues avec quelques-uns de mes collègues et un correspondant de journal envoyé ici pour exposer les vues de la Russie sur la question persane, et dont ils m'ont donné un aperçu, il semble que la politique de la légation russe soit tout à fait contraire à un partage de la Perse en zones d'intérêts, ce qui pourrait empêcher la Russie d'obtenir l'accès à un port au bord du golfe ou la construction de chemins de fer ou de moyens de communication qui pourraient servir au mieux ses intérêts commerciaux et politiques. » ²²

²⁰ *Politique extérieure de l'Allemagne*, tome XXX, p. 62.

²¹ *Ibid*, tome XXIX, p. 216.

²² *British Documents on the Origins of the War*, vol. IV, No 381, p. 423.

Mais la lettre datée de Londres, le 14/27 juin 1906, de Benckendorff à Isvolsky, nous montre le vif désir de l'Angleterre d'avoir une entente avec la Russie :

« Maintenant je puis vous dire en conscience, qu'ici on est si désireux de ce rapprochement que même au cas d'une crise aiguë qui peut rendre difficile des manifestations, de même entraver les négociations, on ne profitera pas indûment, on attendra. » ²³

Délimitation des zones

En novembre 1906, un premier projet de traité fut présenté à Isvolsky par Sir Arthur Nicolson, ambassadeur britannique à Saint-Petersbourg.

Le projet primitif était constitué par un préambule et deux articles :

« Les Gouvernements de la Grande-Bretagne et de la Russie s'étant mutuellement engagés à respecter l'intégrité et l'indépendance de la Perse et animés du sincère désir de maintenir l'ordre et le développement pacifique dans toute l'étendue de l'Empire persan, aussi bien que d'établir des avantages égaux pour le commerce et l'industrie de toutes les nations, ont résolu qu'une convention sera conclue entre eux aux termes suivants :

Les Gouvernements de la Grande-Bretagne et de la Russie reconnaissent mutuellement que chacun d'eux a pour des raisons d'ordre géographique et économique un intérêt spécial à maintenir la paix et l'ordre dans certaines provinces de la Perse contiguës ou voisines de la frontière russe, d'une part, et aux frontières de l'Afghanistan et du Béloudjistan, de l'autre; et chacun des deux Gouvernements, constatant l'effet nuisible résultant des cas de friction sur place dans leurs relations avec la Perse et entre eux-mêmes, est désireux d'éviter tout motif d'interposition avec les intérêts spéciaux de chacun d'eux dans les provinces persanes dont il a été fait mention plus haut.

En conséquence, il a été décidé par la présente ce qui suit :

I. La Grande-Bretagne s'engage à ne pas rechercher pour elle-même ou en faveur de sujets britanniques des concessions quelconques de nature politique ou commerciale, au delà d'une ligne partant de... ²⁴

²³ ALEXANDRE ISVOLSKY, *Au service de la Russie, Correspondance diplomatique*, Paris, 1937, p. 312.

²⁴ En blanc dans le texte.

et à ne pas s'opposer, directement ou indirectement, à des demandes de pareilles concessions dans cette région, soutenues par le Gouvernement russe.

II. La Russie, de son côté, s'engage à ne pas rechercher, pour elle-même ou en faveur de sujets russes, des concessions quelconques de nature politique ou commerciale, au delà d'une ligne allant de la frontière afghane par Gazik, Birdjand, Kerman et Bender-Abbas et par les frontières de l'Afghanistan et du Béloudjistan, et à ne pas s'opposer, directement ou indirectement, à des demandes de pareilles concessions dans cette région, soutenues par le Gouvernement britannique. » ²⁵

Le gouvernement russe mit un temps assez long pour répondre. En février 1907, Isvolsky remit à l'ambassadeur britannique à Saint-Pétersbourg le texte du projet russe. Le préambule était identique à celui du projet anglais, à l'exception du mot « interposition » qui avait été remplacé par « collision » dans la dernière phrase ; et les deux articles avaient été modifiés ainsi :

« I. La Grande-Bretagne s'engage à ne pas rechercher pour elle-même et à ne pas appuyer en faveur de sujets britanniques, aussi bien qu'en faveur de puissances tierces, de concessions quelconques de nature politique ou commerciale — telles que les concessions de chemins de fer, de banques, de télégraphes, de routes, de transports, d'assurances, etc. — au delà d'une ligne partant de Kasri-Chirine, traversant Yezd et Kakhk et aboutissant à la frontière afghane près du bourg de Kuhsan, et à ne pas s'opposer, directement ou indirectement, à des demandes de pareilles concessions dans cette région, soutenues par le Gouvernement russe.

II. La Russie, de son côté, s'engage à ne pas rechercher pour elle-même et à ne pas appuyer en faveur de sujets russes, aussi bien qu'en faveur de sujets de puissances tierces, de concessions quelconques de nature politique ou commerciale — telles que les concessions de chemins de fer, de banques, de télégraphes, de routes, de transports, d'assurances, etc. — au delà d'une ligne allant de la frontière afghane par Gazik, Birdjand, Kerman et Bender-Abbas et par les frontières de l'Afghanistan et du Béloudjistan, et à ne pas s'opposer, directement ou indirectement, à des demandes de pareilles concessions dans cette région, soutenues par le Gouvernement britannique.

²⁵ *British Documents on the Origins of the War*, No 371, pp. 415-416.

Il est bien entendu que les revenus de toutes les douanes persanes, à l'exception de celles du Farsistan et du golfe Persique, garantissant l'amortissement et les intérêts des emprunts conclus par le Gouvernement du chah en Russie, seront affectés au même but que par le passé. »²⁶

En réponse au projet de convention russe, la Grande-Bretagne envoya, le 10 mars 1907, un aide-mémoire dans lequel elle acceptait le préambule. Pour le premier article, elle déclara qu'étant responsable des relations extérieures de l'Afghanistan, elle était obligée, non seulement par le traité signé avec l'Emir, mais aussi par l'article VI du traité anglo-persan de 1857, d'entreprendre le règlement des questions frontalières et autres différends s'élevant entre la Perse et l'Afghanistan. Il est clair que l'introduction d'une autre puissance ayant des intérêts spéciaux sur la frontière perso-afghane tendrait à compliquer les choses et à faire échouer le seul objectif de la convention.

La Grande-Bretagne demanda alors que la limite de la zone russe aboutit à Zulfikar, à l'extrémité nord de l'Afghanistan, et non sur un point à la frontière afghane près de Kuhsan et informa Pétersbourg que le gouvernement britannique attachait une importance capitale à cette question.

Le gouvernement britannique, à l'origine, avait eu l'intention de demander que la ville de Téhéran, capitale et siège des légations, formât une enclave neutre dans la zone russe. Il se montra disposé à faire une concession très importante en renonçant à cette demande, mais à condition que la Russie s'engageât à ne pas empêcher, sans arrangement préalable avec l'Angleterre, l'octroi de concessions aux sujets britanniques ou à une tierce puissance dans la zone neutre.

Dans le deuxième article, la Grande-Bretagne demandait d'insérer une clause selon laquelle toute concession existante devrait être maintenue et le contrôle de la ligne télégraphique de Meched à Nasretabad transféré à l'Angleterre ; en revanche, on accordait à la Russie le transfert de la ligne télégraphique Téhéran-Meched.

L'Angleterre demanda encore l'adjonction de la clause suivante dans le dernier paragraphe : « il est également entendu que les revenus des douanes persanes du Farsistan et du golfe Persique, ainsi que les revenus des pêcheries caspiennes et des postes et télégraphes seront affectés, comme par le passé, au service des emprunts conclus par le Gouvernement du chah avec la Banque Impériale de Perse. »

²⁶ *Ibid*, No 389, p. 432.

L'article IV garantissait que les revenus de toutes les douanes persanes seraient affectés à l'amortissement et aux intérêts des emprunts conclus par la Perse auprès de la Russie et de l'Angleterre.

L'article V fixait le mode de perception des sommes dues à l'une des parties contractantes sur les revenus situés dans la sphère de l'autre.

Le memorandum russe n'étant pas prêt, Isvolsky, ministre des affaires étrangères de Russie, remit le 10/23 mai seulement un contre-projet de l'article V à l'ambassadeur britannique :

« En cas d'irrégularité dans l'amortissement ou le paiement des intérêts des emprunts persans conclus jusqu'à la date de la signature du présent arrangement en Russie ou en Angleterre, et si la nécessité se présente pour une des parties contractantes d'instituer un contrôle sur les sources de revenus, garantissant le service régulier des emprunts conclus chez elle par la Perse et situés dans la sphère d'influence de l'autre partie, les Gouvernements russe et anglais s'engagent à entrer préalablement dans un échange d'idées amical en vue de déterminer d'un commun accord les moyens d'effectuer les mesures de contrôle en question. » ²⁹

Le 5 juin 1907, enfin, le gouvernement russe qui faisait parvenir à l'ambassadeur britannique un aide-mémoire, répondant à celui de l'Angleterre, suggérait quelques amendements dont voici le texte :

« Dans son aide-mémoire du 14/27 mai courant, le Gouvernement impérial, tout en constatant l'accord établi entre la Grande-Bretagne et la Russie quant au contenu du préambule et des quatre premiers articles de la convention à conclure sur les affaires de Perse, se proposait de revenir sur quelques détails de l'arrangement qui, à son avis, exigeaient des éclaircissements supplémentaires.

Le Gouvernement impérial a cru donc utile de mettre en regard le texte du préambule et des quatre premiers articles, tel qu'il a été accepté en principe par les deux Gouvernements, et les changements qu'il proposerait, pour sa part, d'y introduire, conformément à la pièce ci-jointe.

Sans s'arrêter sur quelques modifications de rédaction d'importance secondaire, qui y sont désignées en marge, le Ministère impérial croit devoir attirer tout spécialement l'attention de l'Ambassadeur britannique sur les points suivants qui, tout en ne touchant en rien aux bases de l'entente établie, ont tout de même une certaine portée.

²⁹ *Ibid.*, vol IV, No 413, p. 459.

1. Il est à noter tout d'abord que l'expression « animés du sincère désir de maintenir l'ordre et le développement pacifique dans toute l'étendue de l'Empire persan » — implique l'idée d'un engagement direct de garantir le maintien de l'ordre en Perse, ce qui n'entre évidemment pas dans les intentions des parties contractantes. Il serait donc préférable de rédiger ce passage comme suit : « animés du sincère désir de voir l'ordre et le développement pacifiques maintenus dans toute l'étendue de l'Empire persan ».

2. La convention ayant exclusivement trait aux intérêts de la Grande-Bretagne et de la Russie en Perse, il serait peut-être désirable d'omettre le passage relatif « aux avantages égaux pour le commerce et l'industrie de toutes nations », d'autant plus que ce passage n'est pas en tous points conforme avec les dispositions du projet de la convention.

3. De l'avis du Ministère impérial, il semblerait préférable d'atténuer autant que possible toute expression faisant allusion à des cas de mésintelligence entre les deux Puissances, et par conséquent d'omettre les mots « constatant l'effet nuisible résultant des cas de friction sur place dans leurs relations avec la Perse, et entre eux-mêmes ». Le sens général du paragraphe n'en serait pas, semble-t-il, moins clair.

4. Comme la Russie a consenti en principe à faire aboutir la ligne de démarcation de sa sphère d'influence à Zulfikar, il reste à définir d'une manière précise les points principaux que la ligne en question devra traverser à partir de Kahkh ; le Ministère impérial désirerait la voir passer par les localités Khaf et Kiariz et la montagne Kuh-Benitak. Cette direction aurait l'avantage de comprendre dans la sphère d'influence russe le poste sanitaire de Kiariz très important au point de vue de la garantie des possessions russes de l'invasion d'épidémies.

5. Les limites de la zone russe n'étant indiquées dans l'article I que du côté méridional, y aurait-il nécessité de mentionner dans l'article II « les frontières de l'Afghanistan et du Béloudjistan » comme limitant la zone anglaise ?

6. Enfin, le Gouvernement russe proposerait, pour plus de précision, de compléter l'article IV par une indication qu'il ne s'agit des emprunts conclus aussi bien à la Banque Impériale de Perse qu'à la Banque d'Escompte et de Prêts, « jusqu'à la date du présent arrangement ».

*Modifications proposées par le
Gouvernement de Russie.*

voir l'ordre et le développement
pacifique maintenus

à exclure

voir la paix et l'ordre maintenus

*Le texte de Convention, relative
aux affaires de Perse, adopté en
principe par les Gouvernements
de Grande-Bretagne et de Rus-
sie.*

Les Gouvernements de Grande-Bretagne et de Russie, s'étant mutuellement engagés à respecter l'intégrité et l'indépendance de la Perse et animés du sincère désir de maintenir l'ordre et le développement pacifique dans toute l'étendue de l'Empire persan, aussi bien que d'établir des avantages égaux pour le commerce et l'industrie de toutes les nations, ont résolu qu'une convention sera conclue entre eux aux termes suivants :

Les Gouvernements de Grande-Bretagne et de Russie reconnaissant mutuellement que chacun d'eux a pour des raisons d'ordre géographique et économique un intérêt spécial à maintenir la paix et l'ordre dans certaines provinces de la Perse contiguës ou voisines de la frontière russe d'une part, et aux frontières de l'Afghanistan et du Béloudjistan, de l'autre ; et chacun des deux Gou-

à exclure

de l'autre

vernements, constatant l'effet nuisible résultant des cas de friction sur place dans leurs relations avec la Perse et entre eux-mêmes, et désireux d'éviter tout motif de collision avec les intérêts spéciaux de chacun d'eux dans les provinces persanes dont il a été fait mention plus haut. En conséquence, il a été décidé par la présente ce qui suit :

I

Yezd, Kakhk, Khaf, Kiariz et la montagne Kuh-Benitak

La Grande-Bretagne s'engage à ne pas rechercher pour elle-même et à ne pas appuyer, en faveur de sujets britanniques, aussi bien qu'en faveur de sujets de Puissances tierces, de concessions quelconques de nature politique ou commerciale, — telles que les concessions de chemins de fer, de banques, de télégraphes, de routes, de transports, d'assurance, etc. — au delà d'une ligne partant de Kasri-Chirine, traversant Ispahan, Yezd et Kakhk et aboutissant à la frontière afghane près de Zulfikar, et à ne pas s'opposer, directement ou indirectement, à des demandes de pareilles concessions dans cette région, soutenues par le Gouvernement russe.

II

et aboutissant à Bender-Abbas

La Russie, de son côté, s'engage à ne pas rechercher pour elle-même et à ne pas appuyer en faveur de sujets russes, aussi bien qu'en faveur de sujets de Puissances tierces, de concessions quelconques de nature politique ou commerciale, — telles que les concessions de chemins de fer, de banques, de télégraphes, de routes, de transport, d'assurance, etc. — au delà d'une ligne allant de la frontière afghane par Gazik, Birdjand, Kerman et Bender-Abbas et par les frontières de l'Afghanistan et du Béloudjistan, et à ne pas s'opposer, directement ou indirectement à des demandes de pareilles concessions dans cette région, soutenues par le Gouvernement britannique.

III

entre les

identique

La Russie s'engage pour sa part à ne pas s'opposer, sans s'être préalablement entendue avec l'Angleterre, à ce que des concessions quelconques soient données à des sujets britanniques dans les régions de la Perse situées en dehors des lignes mentionnées dans les articles I et II. La Grande-Bretagne prend un engagement analogue en ce qui

concerné des concessions à donner à des sujets russes dans les mêmes régions de la Perse.

Toutes les concessions existant actuellement en deçà des lignes désignées dans les articles I et II sont maintenues.

IV

revenus garantissant

à la Banque d'Escompte et des Prêts de Perse jusqu'à la date de la signature du présent arrangement

sur le littoral persan de la mer Caspienne et ceux

Perse jusqu'à la date de la signature du présent arrangement.

Il est entendu que les revenus de toutes les douanes persanes, à l'exception de celles du Farsistan et du golfe Persique, garantissant l'amortissement et les intérêts des emprunts conclus par le Gouvernement du chah en Russie, seront affectés au même but que par le passé.

Il est également entendu que les revenus de douanes persanes du Farsistan et du golfe Persique, aussi bien que ceux des pêcheries de la mer Caspienne et des Postes et Télégraphes seront affectés comme par le passé au service des emprunts conclus par le Gouvernement du chah à la Banque Impériale de Perse.³⁰

La question du golfe Persique

Alors que la Russie et l'Angleterre allaient se mettre d'accord au sujet de la convention, l'Angleterre voulut faire insérer dans le préambule une phrase reconnaissant qu'elle avait un intérêt spécial au maintien du statu-quo dans le golfe Persique.

³⁰ *British Documents on the Origins of the War*, vol. IV, No 416, p. 461 et ss.

Isvolsky protesta et résista fermement contre cette clause. car la Russie était alors en train de négocier avec l'Allemagne en vue d'un accès en Perse d'un embranchement du chemin de fer de Bagdad. L'aide-mémoire qu'Isvolsky envoya à Nicolson en juin 1907 nous apprend de quelle façon il se préoccupait de ne pas éveiller la susceptibilité des autres puissances, notamment celle de l'Allemagne :

« Le Ministère impérial des Affaires Etrangères, ayant pris connaissance de l'aide-mémoire de l'Ambassadeur britannique du 10/23 juin, sur les affaires de Perse, a l'honneur d'exposer ce qui suit :

Le Ministère impérial est tout prêt à adhérer à la proposition de maintenir dans le préambule de la convention le passage se rapportant au commerce des autres puissances avec la modification projetée.

Quant à la proposition du Cabinet de Londres de mentionner dans le préambule de la convention l'intérêt spécial de l'Angleterre au maintien du statu-quo dans le golfe Persique, cette proposition, produite à un moment où les négociations semblaient aboutir, donne matière à de sérieuses objections. Elle est de nature à changer complètement le caractère et l'étendue de l'accord projeté, lequel, dans sa partie résultative (*sic*), ne touche pas du tout au golfe Persique dont jusqu'ici il n'a jamais été question dans les pourparlers entre la Russie et l'Angleterre. Une clause nouvelle, relative à une question politique dont l'importance ne saurait être méconnue et qui touche à des intérêts si complexes, rouvrirait la discussion et pourrait retarder la signature, non seulement de la convention sur les affaires persanes, mais aussi celle des actes se rapportant à toutes les autres questions négociées. Il ne faut pas perdre de vue qu'en dehors de la Perse il y a la Turquie, à laquelle appartient plus de la moitié du littoral du golfe et qui doit se considérer comme directement intéressée dans la question ; il y a également d'autres puissances qui à coup sûr se croiraient lésées si un accord se faisait à leur insu. Il est très important d'éviter tout ce qui pourrait provoquer contre l'accord entre la Russie et l'Angleterre les objections de tierces puissances. Il est incontestable que, dans sa forme actuelle, cet accord ne touche à aucun intérêt collatéral et ne saurait, dès lors, donner lieu à aucune protestation tant soit peu fondée ; or la clause proposée par le Cabinet de Londres ne manquera pas de susciter des froissements et peut devenir la cause d'un incident dans le genre de celui qui a suivi l'accord anglo-français au sujet du Maroc.

Toutes ces raisons portent le Ministère Impérial des Affaires Etrangères à prier instamment le Cabinet de Londres de vouloir bien

renoncer à sa proposition de mentionner dans le préambule ses intérêts spéciaux dans le golfe Persique. Il est bien entendu, d'ailleurs, qu'en formulant cette prière, le Cabinet impérial n'entend pas du tout nier ces intérêts ni exclure la possibilité d'examiner plus tard et à une autre occasion avec le Cabinet de Londres la question du golfe Persique...»³¹

La Russie se refusait à ce qu'une adjonction concernant le golfe Persique fût portée dans la convention, ceci par égard pour l'Allemagne afin que cette dernière ne pût se plaindre qu'une clause relative aux régions qui l'intéressaient y fût insérée.

Mais Grey n'était pas disposé à céder. Il modifia le texte de la clause et au lieu de maintenir le statu-quo dans le golfe Persique, il mentionna les intérêts spéciaux que l'Angleterre possédait dans ce golfe.

Sir A. Nicolson, dans sa lettre du 17/30 juin 1907 à Isvolsky, présente son raisonnement de la manière suivante :

« Mon Gouvernement propose d'insérer dans le préambule simplement les mots « Grande-Bretagne a des intérêts spéciaux dans le golfe Persique ». Je vous ai annoncé hier que par déférence à vos objections nous renoncions à notre désir d'insérer la phrase concernant le maintien du statu-quo, mais j'espère que les mots que je vous communique par la présente ne soulèveront pas d'objection de votre part. Ils constatent seulement un fait incontestable que personne ne peut nier. Ils ne peuvent exposer notre Convention à aucun des dangers que vous avez indiqués au sujet du maintien du statu-quo et ils n'engagent la Russie à absolument rien. La phrase telle que je la propose laisse notre convention sur un terrain inattaquable et la Puissance la plus susceptible n'y pourrait rien trouver à redire ou qui pourrait la justifier à formuler des plaintes après en avoir pris connaissance. »³²

Pour les mêmes raisons qui l'avaient poussé à rejeter la première version, Isvolsky maintint son opposition, ajoutant :

« Je n'hésite pas à répéter qu'en formulant cette objection, nous n'entendons nullement méconnaître la position acquise par l'Angleterre dans le golfe Persique et que nous ne verrons aucun inconvénient à entrer plus tard, si l'occasion s'en présente, dans un échange de vues à ce sujet avec le cabinet de Londres. Mais sincèrement désireux d'arriver aussi vite que possible à une entente définitive sur les points

³¹ *Ibid.*, vol. IV, pp. 486-487.

³² *British Documents on the Origins of the War*, vol. IV, No 440, p. 490.

qui font l'objet de nos pourparlers actuels, je ne puis que m'adresser encore une fois au Gouvernement britannique avec la prière de bien vouloir renoncer à sa proposition de mentionner dans le préambule de la susdite Convention ses intérêts spéciaux dans le golfe Persique. »³³

L'accord qui semblait tout près d'aboutir risquait d'échouer. Finalement, Grey trouva une autre solution et déclara au gouvernement russe qu'étant donné l'opinion publique dans son pays, il était obligé de faire une déclaration sur la situation dans le golfe Persique et il envoya le projet de cette déclaration à Isvolsky qui répondit de la façon suivante, le 20 août 1907 :

« Ayant pris connaissance du projet de la déclaration que le gouvernement britannique se propose de faire sur la question du golfe Persique, le Ministère impérial des Affaires Etrangères s'empresse de faire savoir à l'Ambassade d'Angleterre qu'il ne voit aucun inconvénient à ce qu'une pareille déclaration soit faite. »³⁴

Après des échanges de vues, des amendements et des modifications peu importantes apportées par les deux parties, l'accord définitif anglo-russe fut signé le 31 août 1907 à Saint-Petersbourg par Alexandre Isvolsky, ministre russe des affaires étrangères, et Sir Arthur Nicolson, ambassadeur britannique à Saint-Petersbourg.³⁵

Quant à la question du golfe Persique, il était spécifié dans la dépêche de Sir Edward Grey à Sir A. Nicolson, annexée à la convention de 1907, que le gouvernement russe avait déclaré explicitement au cours des négociations qui avaient préparé et amené la conclusion de cet arrangement qu'il ne niait pas les intérêts spéciaux de la Grande-Bretagne dans le golfe Persique.

Voici le texte qui a été publié en même temps que la convention :

Foreign Office, 29 août 1907

Monsieur,

J'ai autorisé aujourd'hui, par télégraphe, votre Excellence à signer une convention avec le gouvernement russe contenant des arrangements concernant la Perse, l'Afghanistan et le Thibet.

L'arrangement intéressant la Perse est limité aux régions de ce pays qui touchent les frontières respectives de la Grande-Bretagne et

³³ *Ibid.*, vol IV, No 443, p. 492.

³⁴ *Ibid.*, vol. IV, No 451, p. 498.

³⁵ Voir annexes.

de la Russie en Asie ; le golfe Persique ne fait pas partie de ces régions et n'est que partiellement en territoire persan. Il n'a donc pas semblé qu'il y avait lieu d'introduire dans la convention une déclaration positive concernant les intérêts spéciaux que possède la Grande-Bretagne dans le golfe, intérêts qui sont le résultat de l'action britannique dans ces eaux durant plus de cent ans.

Le gouvernement de Sa Majesté a de bonnes raisons pour croire que cette question ne donnera lieu à aucune difficulté entre les deux gouvernements dans les cas où surgiraient des événements qui rendraient nécessaire une nouvelle discussion au sujet des intérêts britanniques dans le golfe. En effet, le gouvernement russe, au cours des négociations qui ont préparé et amené la conclusion de cet arrangement, a déclaré explicitement qu'il ne niait pas les intérêts spéciaux de la Grande-Bretagne dans le golfe Persique — déclaration dont le gouvernement de Sa Majesté a formellement pris note.

Afin qu'il soit tout à fait clair que le présent arrangement n'est pas conclu avec l'intention de modifier en rien la situation actuelle dans le golfe, et n'implique aucun changement dans la politique de la Grande-Bretagne à cet égard, le gouvernement de Sa Majesté pense qu'il est désirable d'attirer l'attention sur les déclarations antérieures relatives à la politique britannique, de confirmer à nouveau, d'une façon générale, les déclarations antérieures, relatives aux intérêts britanniques dans le golfe Persique et d'affirmer à nouveau l'importance qu'il y a à mentionner les dits intérêts.

Le gouvernement de Sa Majesté continuera à faire tous ses efforts pour assurer le maintien du statu-quo dans le golfe et la conservation du commerce britannique ; ce faisant, il n'a aucun désir d'exclure le commerce légitime d'aucune autre puissance.

Je suis, etc...

E. Grey » ³⁶

Signification du traité anglo-russe

L'accord anglo-russe était formé de trois arrangements relatifs à la Perse, à l'Afghanistan et au Thibet.

Dans l'arrangement concernant le Thibet, la Russie et l'Angleterre s'engageaient à respecter son intégrité territoriale et à s'abstenir

³⁶ *Ibid*, vol. IV, No 455, pp. 501-502.

de toute ingérence dans son administration intérieure. Elles reconnaissaient la suzeraineté de la Chine sur ce pays et promettaient de ne traiter avec les autorités thibétaines que par l'entremise du gouvernement chinois. Ni l'Angleterre ni la Russie n'enverraient de représentant à Lhassa. Le Thibet restait ainsi un pays fermé et aucune de ces deux puissances n'y aurait accès. La Russie ne possédait au Thibet que des intérêts secondaires alors que pour l'Angleterre il représentait une pièce maîtresse de son empire indien. Selon une expression de lord Curzon, le Thibet est « le glacis de la muraille qui protège la forteresse de l'Hindoustan ».

Désormais, le Thibet sera un Etat-tampon destiné à protéger l'Inde principalement contre la Russie, mais qui n'entrera pas dans la sphère d'influence anglaise.

Quant à l'Afghanistan, la Russie reconnaissait le pays comme étant en dehors de sa zone d'influence et prenait l'engagement de n'y envoyer aucun agent ; elle acceptait d'utiliser l'intermédiaire de la Grande-Bretagne pour toutes ses relations diplomatiques avec le gouvernement afghan.

L'Angleterre, de son côté, promettait de ne rien changer à l'état politique de l'Afghanistan, d'exercer son influence dans un sens pacifique et de ne pas encourager l'Emir à prendre des mesures menaçant la Russie.

L'Afghanistan restait donc un Etat indépendant du point de vue de son administration intérieure. Quant à ses relations extérieures, il était soumis au contrôle de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire qu'elle exerçait un quasi-protectorat en Afghanistan.

De cette façon, la Russie abandonna toutes ses prétentions sur ce pays et consentit, par cette convention, à une renonciation absolue et définitive. L'Angleterre obtint donc gain de cause sur ce point.

En ce qui concerne la Perse, ainsi qu'il a été dit plus haut, la Russie semblait favorisée par la zone qui lui avait été réservée si l'on considérait uniquement l'étendue qui était vaste, fertile et qui comprenait les régions les plus riches du pays, ainsi que les grandes villes de Tabriz, Ispahan, Yezd, Meched, Recht et surtout le siège du gouvernement, Tébéran. Mais, d'autre part, elle abdiquait, par le traité de 1907, toute intention de parvenir au golfe Persique, c'est-à-dire qu'elle renonçait à cette politique qui, depuis si longtemps, lui faisait rechercher une voie d'accès à la mer libre.

La zone réservée à l'activité britannique était de faible dimension, en grande partie désertique et sans ville importante, sauf Kerman et Bender-Abbas.

Le progrès des Russes en Asie inquiétait l'Angleterre qui envisageait la possibilité d'une invasion de ses voisins du Nord comme le péril le plus menaçant que l'Inde pût courir. C'est alors que par le moyen de cette convention la Grande-Bretagne réussit à assurer la sécurité de son vaste empire de l'Inde et à en couvrir les approches.

Comme nous le savons, entre les deux zones réservées à l'influence russe et à l'influence anglaise, une troisième zone restait neutre, zone où les deux parties s'engageaient à ne pas s'opposer, sans entente préalable, à ce que des concessions fussent accordées à leurs sujets respectifs. Quoiqu'il en soit, cette zone neutre venait renforcer la zone d'influence anglaise et former une sorte de tampon en avant de la frontière ouest de l'Inde. L'Angleterre exerçait depuis longtemps dans cette zone neutre une action politique et économique très énergique qui eut pour résultat l'importante concession de pétroles de d'Arcy (1901), consentie par le gouvernement persan.³⁷

Du côté du Thibet et de l'Afghanistan, la Grande-Bretagne était rassurée et la route barrée aux Russes. Du côté de la Perse, son influence sur le Seïstan et le Béloudjistan constituait une autre cuirasse protégeant l'Inde. En dominant Bender-Abbas, la porte du golfe Persique sur le détroit d'Ormuz, elle en avait acquis le contrôle pour l'entrée et la sortie au cas où d'autres puissances, comme la Russie et l'Allemagne, auraient atteint le golfe.

« D'autre part, la situation prépondérante de fait, acquise depuis plus de cent ans par l'Angleterre dans le golfe Persique, n'avait jamais été reconnue diplomatiquement par la Russie, qui, en ces derniers temps, avait même essayé de contrecarrer l'influence anglaise en établissant une ligne de paquebots d'Odessa au golfe Persique. Or, aujourd'hui, la Russie renonce à toute action politique à Téhéran. »³⁸

La Grande-Bretagne put ainsi empêcher la Russie, dont l'influence s'accroissait chaque jour, de mettre la main sur toute la Perse en la limitant à une région qu'elle avait déjà sous sa prédominance. Malgré la supériorité indéniable de la zone russe, le gain de l'Angleterre apparaissait comme évident.

³⁷ G. DEMORGNY, *La question persane et la guerre*, Paris, 1916, p. 74.

³⁸ Dr ROUÏR, *La rivalité anglo-russe au XIX^e siècle en Asie*, Paris 1908, pp. 269-270.

Laissons parler maintenant Sir Edward Grey de son œuvre dans ses mémoires :

«... Les négociations furent entamées en 1907 et résultèrent en la « convention signée le 31 août 1907, entre la Grande-Bretagne et la Russie, contenant des arrangements au sujet de la Perse, de l'Afghanistan et du Thibet ». Le but capital de ces négociations était, pour nous, de nous garantir pour toujours, autant qu'un traité pouvait nous en donner la sécurité, contre quelque nouvelle avance de la Russie vers la frontière hindoue. Elle devrait cesser de menacer et de gêner les intérêts britanniques aux Indes, ce qui avait été entre ses mains une arme formidable à laquelle elle devrait dorénavant et une fois pour toutes renoncer. Le gain pour nous était considérable. Nous étions délivrés d'une inquiétude qui avait maintes fois préoccupé les gouvernements britanniques ; les prétextes à friction, les causes possibles de guerre étaient écartés ; la perspective de paix se trouvait raffermie.

Qu'obtenait la Russie en échange ? Sur le papier le marché était égal. Si le côté de la Perse par lequel l'Inde était accessible se trouvait à l'abri de la pénétration russe, celui par lequel la Russie était accessible était également assuré contre la pénétration britannique. Le profit était le même sur le papier. Dans la pratique, nous n'abandonnions rien. Nous n'avions aucun désir de poursuivre en Perse une politique agressive, d'ailleurs une avance britannique ne constituait pas une menace pour la Russie égale à celle que pouvait signifier pour l'Inde une incursion russe. Rien d'étonnant que le Ministère russe des Affaires Etrangères ait éprouvé quelque difficulté à obtenir l'abandon, par les autorités russes, de ce qui représentait pour eux un appoint de réelle valeur, tandis que nous n'abandonnions que ce qui pour nous n'en avait que peu, ou point.

Nous n'essayâmes pas d'inclure dans la sphère d'influence britannique la totalité du golfe Persique : la Russie venait de se trouver exclue des eaux tempérées en Extrême-Orient par le fait de l'Alliance anglo-japonaise, et il m'eût paru déraisonnable de prétendre faire de l'accord anglo-russe un instrument l'évinçant formellement d'une mer chaude dans le Moyen-Orient. Le golfe Persique resta donc hors de sa sphère, mais demeura zone neutre. La Russie ne gagnait donc rien par l'accord quant au golfe, mais sa position n'était pas empirée. Malgré

céla, cet accord me semblait bien unilatéral. Le bénéfice que nous y trouvions était réel — celui de la Russie n'était qu'apparent. » ³⁹

La Russie, ne pouvant tenir tête à l'Angleterre en raison de son affaiblissement dû à la guerre d'Extrême-Orient et aux troubles intérieurs la menaçant d'une révolution, recherchait l'amitié et l'appui britannique. Cette tentative de rapprochement était dictée par la crainte de nouvelles complications en Extrême-Orient pour lesquelles elle n'aurait pas été à la hauteur des circonstances, de même que pour la question balkanique. De plus, les points de friction avec la Grande-Bretagne seraient supprimés, ce qui lui permettrait de se réorganiser à loisir sans être gênée par aucune puissance européenne.

Après la conclusion de la convention anglo-russe, Miquel, chargé d'affaires d'Allemagne à Saint-Pétersbourg, écrivait, le 27 septembre 1907, au prince de Bülow :

« La Russie s'y est prêtée pour bénéficier du calme nécessaire à l'exécution de ses réformes intérieures et à l'amélioration des finances. Les diplomates russes, notamment, entre autres Isvolsky, et les sphères libérales de Saint-Pétersbourg trouvèrent finalement l'idée de l'amitié anglaise si pratique qu'ils travaillèrent à cette œuvre de tout leur zèle. » ⁴⁰

Sazonoff écrivait :

« Le gouvernement russe et une grande partie de notre pays comprenaient la nécessité de conserver toute sa force à la Triple-Entente qui était le seul contrepoids à l'alliance austro-allemande. » ⁴¹

On pouvait également lire à ce sujet dans le journal russe la *Rietch* :

« La convention garantit la situation de la Russie en Asie centrale et lui permet de consacrer plus d'attention à sa situation en Europe. » ⁴²

À vrai dire, la convention du 30 août 1907 touchant la Perse ne satisfait personne : ni les Russes qui supportaient difficilement de voir leur politique d'extension limitée et le rêve de Pierre-le-Grand d'atteindre la mer libre à travers la Perse devenir irréalisable, ni les Anglais qui se croyaient lésés dans leurs droits et leurs intérêts en laissant aux Russes une sphère d'influence beaucoup plus étendue et beaucoup plus importante que la leur.

³⁹ EDWARD GREY, *op. cit.*, pp. 154-155.

⁴⁰ *La Politique extérieure de l'Allemagne*, tome XXXII, 1939, p. 45.

⁴¹ S. SAZONOFF, *op. cit.*, p. 65.

⁴² Cf. *Le Temps*, 28 septembre 1907, No 16897.

Le memorandum qui a été présenté en février 1914 par Dournovo, ministre russe de l'intérieur, à Nicolas II, nous montre le mécontentement de la Russie au sujet de l'accord anglo-russe :

« En Perse, aussi, notre position ne s'est pas améliorée depuis la signature de cet accord. Chacun peut se rappeler notre influence prédominante dans ce pays sous le cbah Nasser-ed-Dine, c'est-à-dire exactement au moment où nos relations avec l'Angleterre étaient les plus tendues. Dès le moment de notre accord avec cette dernière, nous nous sommes trouvés entraînés dans un grand nombre d'étranges tentatives pour imposer au peuple persan une constitution entièrement inutile avec le résultat que nous-mêmes nous contribuions à la chute, pour le bénéfice de notre ennemie invétérée, d'un monarque qui était dévoué à la Russie. Cela étant, nous n'avons non seulement rien gagné, mais nous avons subi une perte sur toute la ligne, ruinant notre prestige, gaspillant plusieurs millions de roubles, ainsi que le précieux sang des soldats russes qui furent traîtreusement frappés et, pour plaire à l'Angleterre, même pas vengés. » ⁴³

Le traité de 1907 fut l'objet de critiques dans les deux pays. D'ailleurs, il ne put ni aplanir les questions litigieuses, ni assurer le règlement à l'amiable des malentendus relatifs à la Perse. Demorgny dépeint nettement la situation après la signature de la convention :

« Depuis, la lutte d'influence entre la Russie et l'Angleterre s'est poursuivie souvent avec âpreté et les points de conflits se sont multipliés entre les deux gouvernements, avec les causes de tension, de difficultés et de dépenses, et avec les antagonismes nés aussi de la politique indigène ou provoqués par les menées allemandes. » ⁴⁴

⁴³ FRANK ALFRED GOLDER, *Document of Russian History 1914-1917*, New York, p. 7.

⁴⁴ G. DEMORGNY, *Larousse mensuel*, tome III (1914-1916), p. 656.

CHAPITRE III

LES PUISSANCES DANS LES AFFAIRES INTÉRIEURES DE LA PERSE

Le mouvement constitutionnel

Les rois Kadjars¹, Nasser-ed-Dine chah (1831-1896) et Mozaffar-ed-Dine chah (1854-1907) spécialement, conduisirent la Perse à la banqueroute par leurs emprunts destinés à des voyages en Europe et à être dépensés avec leurs favoris.

Le chah, souverain absolu, exerçait un pouvoir arbitraire : « Il disposait à son gré du produit des impôts et en consacrait une large partie aux dépenses de la cour ; il pouvait prononcer à sa guise des peines de déportation et confisquer les biens de ceux qu'il frappait. Mais il n'avait pas tenté d'organiser l'administration, ni l'armée. Les gouverneurs de province achetaient leur charge et essayaient d'en tirer le meilleur parti possible ; la vénalité des offices trouvait son complément dans la vénalité des fonctionnaires. »²

La situation financière persane était franchement désastreuse. L'impôt, fixé par le gouvernement de Téhéran pour chaque province et perçu par les gouverneurs, était épuisé sur place ; le peu qui rentrait irrégulièrement dans le trésor royal était destiné aux dépenses du chah, les Kadjars étant très dépensiers. Ils commencèrent à sentir des besoins d'argent quand ils se mirent à fréquenter l'Europe. Voici ce qu'en disait V. Bérard :

« Le voyage fameux de Nasser-ed-Dine chah à l'Exposition de Vienne en 1873 fut le début d'une « vie inimitable » que chacun des voyages suivants allait aggraver et dans laquelle la folie de dépenses,

¹ Les Kadjars, de tribu turcomane établie dans les régions de Mazanderan et de Gorgan. Dynastie issue de cette tribu qui occupa le trône de Perse de 1779 à 1925, et dont le premier représentant fut Agha Mohammed Kadjar.

² PIERRE RENOUVIN, *La crise européenne et la première guerre mondiale*, Paris, 1948, p. 52.

de luxe baroque, d'achats inutiles et d'emprunts à la petite semaine, mangea d'avance les revenus de plusieurs années et peu à peu ruina le crédit du roi. Vingt-cinq années durant (1873-1898), le chah allait se débattre dans les embarras financiers, chercher à Londres et à Paris un prêteur complaisant dont les services devenaient plus indispensables à chaque nouveau voyage aux Expositions de Paris 1878, 1889, 1900. »³

Pour s'installer à l'européenne à Téhéran, Nasser-ed-Dine et Mozaffar-ed-Dine chah eurent besoin d'un complément de revenus. Ils s'adressèrent aux Anglais et aux Russes, accordant à leurs prêteurs des concessions en compensation de leurs emprunts ; c'est ainsi qu'ils purent se procurer des ressources financières, d'autant plus que l'octroi de concessions dépendait de la seule volonté du souverain. Profitant de la faiblesse de la Perse, les convoitises étrangères eurent beau jeu. Alan W. Ford écrivait :

« La concurrence pour les concessions en Perse était intense et vers la fin du 19^e siècle le nombre des concessions augmenta tellement que pratiquement toutes les ressources du pays et les projets techniques étaient sous le contrôle d'intérêts étrangers, ceux de l'Angleterre et de la Russie spécialement. »⁴

Et Maurice Baumont, lui aussi, démontre clairement la situation : « Inerte et docile, la Perse est plongée dans l'anarchie féodale. Objet de convoitise pour la Russie et l'Angleterre, elle est ballottée entre les deux empires qu'elle sépare, obligée de compenser par une concession à l'un toute faveur que lui arrache l'autre. »⁵

Le chah Nasser-ed-Dine fut assassiné en 1896 et son fils Mozaffar-ed-Dine lui succéda. Le nouveau souverain était un homme faible, inactif et dépourvu de toute initiative. Comme son père, il sollicita un emprunt de la Grande-Bretagne tout d'abord, et comme celle-ci le lui refusait, il se tourna alors du côté de la Russie qui s'empressa de le lui octroyer. De cette façon, les Russes prirent la place des Anglais et entrèrent en scène.

Le nouveau chah entreprit plusieurs voyages en Europe et de longues visites à Saint-Pétersbourg, puis il fut reçu par le tsar lui-même. L'influence russe devint prépondérante.

³ VICTOR BERARD, *Révolution de la Perse*, Paris, 1910, pp. 342-343.

⁴ ALAN W. FORD, *The Anglo-Iranian Oil dispute of 1951-1952*, Berkeley and Los Angeles, 1954, p. 5.

⁵ MAURICE BAUMONT, *L'essor industriel et l'impérialisme colonial (1878-1904)*, Paris, 1949, p. 115.

Pendant son règne, l'insécurité se répandit dans tout le pays ; les tribus pillaient les caravanes, le gouvernement était corrompu, le Grand Vizir Eyn-ed-Dauleh se conduisait en despote et en tyran. Quant au trésor, il s'épuisait peu à peu et les impôts rentraient de façon très irrégulière. Le seul revenu fixe, qui était constitué par les douanes, n'était du reste pas très élevé et consacré presque entièrement au service de l'emprunt russe et au paiement des fonctionnaires étrangers ; en effet, le gouvernement persan employait des étrangers dans les diverses branches de son administration (gendarmeries, finances, douanes, etc.). La misère régnait dans le pays ; sur les routes traînaient des milliers de vagabonds, de mendiants et de malheureux, et les désordres se multipliaient dans les villes de province.

Les voyages du chah entraînèrent vers l'Europe des étudiants et des notables du pays de plus en plus nombreux, si bien qu'ils purent entrer en contact avec une société moderne et avec l'esprit d'indépendance et de liberté. Ces idées nouvelles provoquèrent l'apparition de journaux qui critiquèrent l'état de chose établi et préconisèrent les avantages du libéralisme.

La publication des journaux étant interdite en Perse, les réformistes en fondèrent hors du pays, aux Indes, en Egypte, en Turquie, par exemple, et les faisaient entrer secrètement. Nous citons quelques-uns de ces journaux : *Akhtar* (étoile) de Stamboul, *Habl-ol-Matine* (la corde puissante) de Calcutta, *Ghanoun* (loi) de Londres et *Hekmat* (sagesse) d'Egypte.⁶

P. Renouvin écrivait :

« Les étudiants iraniens qui viennent en Europe ou qui fréquentent les établissements scolaires des Missions ont pris contact avec les idées françaises et anglaises, Voltaire, Montesquieu, Rousseau sont traduits en persan, et l'ancien ministre du chah à Londres, Mirza Malkam, rédige un journal — *La Loi* — qui commence à répandre les doctrines politiques de la Grande-Bretagne. »⁷

D'autre part, au commencement de la guerre russo-japonaise, le peuple persan fut surpris de la faiblesse russe d'autant plus qu'il s'agissait d'un pays asiatique qui arrachait la victoire à un adversaire tel que la Russie. La dépêche de DeFrance, ministre français à Téhéran, envoyée

⁶ Voir EDWARD G. BROWNE, *The Persian Press and Persian Journalism*. (The Persia Society), London, 1913.

⁷ PIERRE RENOUVIN, *La crise européenne et la première guerre mondiale*, op. cit., p. 17.

le 14 juin 1904 à Delcassé, son ministre des affaires étrangères, nous démontre ce dont il a été témoin :

« Les nouvelles de la guerre russo-japonaise qui parviennent à Téhéran causent ici une impression considérable ; dès le début des hostilités, les Persans s'attendaient à apprendre la victoire des Russes et l'écrasement du Japon. Le résultat des premières rencontres navales les a étonnés ; en apprenant successivement la marche en avant des armées japonaises, l'envahissement de la Maudchourie, la retraite des Russes, l'issue des batailles livrées sur le Yalou et à Kintchéou, ils ont été stupéfaits. La Russie jouissait ici d'une telle réputation de force et de puissance qu'on n'arrive pas à comprendre comment elle peut être tenue en échec par un adversaire autre qu'une grande nation européenne...

Quoi qu'il en soit, je dois constater et rendre compte à Votre Excellence du coup très sensible porté au prestige de la Russie en Perse par les nouvelles de la guerre. »⁸

Voici ce que disait le 10 janvier 1907 le journal parisien *Le Temps* :

« Les mollahs surtout, c'est-à-dire les prêtres avaient médité les victoires du Japon pour conclure à la nécessité d'un profond changement de système : « Nous serions, s'écriait l'un d'eux, aveugles de méconnaître que c'est grâce à la science européenne que le Japon a vaincu la Russie. C'est grâce à cette science aussi — et seulement grâce à elle — que nous pourrons un jour défendre notre nationalité et notre indépendance. Mettons-nous donc au travail ! »⁹

A la même époque, la première révolution russe, celle de 1905, franchissait la frontière persane. Les agitations sud-caucasiennes eurent des répercussions à Tabriz puis à Recht et à Téhéran.

René Grousset explique ces faits dans ces termes :

« D'autres jeunes Persans, que les relations de voisinage appelaient à séjourner dans l'empire des tsars, particulièrement en Transcaucasie, y étaient bientôt gagnés par le mouvement révolutionnaire qui, dès cette époque, comportait toute l'intelligentsia russe. Aussi la première révolution russe, celle de 1905, eut-elle en Perse un rapide contre-coup. A Tabriz, à Recht, l'agitation devint endémique. »¹⁰

⁸ *Documents diplomatiques français*, 2e série (1901-1911), tome V, Paris, 1934, p. 262.

⁹ *Le Temps*, 10 janvier 1907, No 18090.

¹⁰ RENÉ GROUSSET, *La face de l'Asie*, Paris, 1955, p. 124.

La révolution

La faiblesse du chah encouragea les réformistes et en décembre 1905 éclata la première démonstration révolutionnaire.

Le peuple protestait contre le despotisme du Grand Vizir Eyn-ed-Dauleh, voulait sa destitution et réclamait la fondation d'une « maison de justice » (Edalat-Khané), une sorte de ministère de la justice. On imputait au Grand Vizir la responsabilité des voyages coûteux du chah, de la corruption du gouvernement et du désordre qui régnait dans le pays.

Le mouvement était conduit par Djamal-ed-Dine dont l'influence s'étendait non seulement en Perse mais en Turquie. « Il était né près de Hamadan en 1839, et avait voyagé dans l'Inde, en Egypte et en Turquie. Expulsé en 1890 en raison de ses idées, il fut appelé à Constantinople par le sultan qui refusa son extradition quand on le crut compromis dans l'assassinat de Nasser-ed-Dine. » ¹¹

En guise de protestation, les réformistes et un certain nombre de commerçants et de mollabs prirent « bast » ¹² dans les mosquées, comme c'en était l'habitude. Sur l'ordre du Grand Vizir, ils en furent chassés et allèrent à Chah Abdul-Azim, lieu saint aux environs de Tébérân. Leur nombre augmenta rapidement. Le chah intervint pour les disperser mais n'y parvint pas. Finalement, Mozaffar-ed-Dine dut promettre de constituer une maison de justice.

Il faut remarquer qu'à ce moment la question de la constitution n'entraînait pas encore en ligne de compte.

Ayant ainsi obtenu la promesse royale, les « bastis » rentrèrent chez eux.

En 1906, le chah étant très malade, sa promesse de fonder une maison de justice demeura lettre morte, tandis que son Grand Vizir décidait de prendre d'importantes mesures contre les réformistes, à la suite de quoi, en juillet 1906, un premier mouvement révolutionnaire se créa. Les « Moujtahids » (docteur en droit coranique), en guise de protestation, partirent pour Koum, ville sainte au sud de Téhéran. Eyn-ed-Dauleh violant les lieux saints et faisant ouvrir le feu sur les « bastis »,

¹¹ MAXIME PETIT, *Histoire générale des peuples*, tome troisième, Paris, 1926, p. 314.

¹² Une ancienne coutume persane permettant à un suspect de chercher un refuge dans un lieu saint (mosquée) ou inviolable (légation étrangère), etc., c'est-à-dire où il jouissait du droit d'asile.

les réformistes se réfugièrent dans les légations étrangères, surtout dans celle de Grande-Bretagne. S'y trouvant à l'abri de toute attaque du gouvernement, ils déclarèrent qu'ils ne les quitteraient pas avant que le chah, cette fois-ci, ne convoque une assemblée nationale.

E. Aubin décrit ainsi cette révolution :

« La finesse nationale comprend merveilleusement la nécessité du temps et la limite des possibilités. Depuis l'ouverture de la période révolutionnaire, les agitations politiques de l'Iran se sont poursuivies au milieu d'un calme remarquable, sans que les Européens, isolés dans le pays, aient jamais pu concevoir la moindre crainte pour leur sécurité. »¹³

Mozaffar-ed-Dine chah, gravement malade et même presque moribond, céda sous la pression populaire. Il destitua d'abord le Grand Vizir Eyn-ed-Dauleh et ensuite publia un rescrit ordonnant la convocation d'une assemblée nationale, appelée Majlis ; il en inaugura personnellement la première session en octobre 1906 et décéda quelque temps après, le 9 janvier 1907.

Pendant son règne et sous le régime de l'absolutisme, Mozaffar-ed-Dine chah détint tous les pouvoirs entre ses mains et subit l'influence des Russes qui lui prêtaient généreusement de l'argent. Ch. Sykes avait raison de dire à ce sujet : « Le chah ainsi endetté, rien ne s'opposait plus de la part des Russes à la satisfaction de leurs ambitions en Perse. La Perse c'était le chah, et le chah était leur débiteur. »¹⁴

Les Anglais, voyant d'un mauvais œil l'influence accrue de la Russie à la cour, guettaient le moment favorable pour intervenir ; la révolution persane leur fournit une bonne occasion, car l'établissement d'un parlement pouvait créer un pouvoir capable de tenir tête à l'absolutisme royal. Ils sympathisèrent avec les révolutionnaires et leurs aspirations. Comme les réformistes cherchaient un refuge pour échapper aux soldats, la légation d'Angleterre leur donna asile.

« Le vaste jardin de la légation d'Angleterre, ombragé de grandes plantes, était livré au peuple ; les tentes s'y succédaient, largement ouvertes ; les tapis recouvraient le sol ; le riz bouillait en d'immenses marmites sur des troncs d'arbres embrasés ; le soir s'allumaient lampes et bougies. Il y avait un bassin pour les ablutions, une tente pour les assemblées ; plusieurs milliers d'individus y avaient élu domicile ; la ville entière y passait ses journées. »¹⁵

¹³ EUGÈNE AUBIN, *La Perse d'aujourd'hui*, Paris, 1908, p. 197.

¹⁴ CHRISTOPHER SYKES, *Wassmuss (Le Lawrence allemand)*, Paris, 1936, p. 13.

¹⁵ EUGÈNE AUBIN, *op. cit.*, p. 201.

Les Anglais devinrent très populaires et gagnèrent la confiance du peuple. C'est ainsi que, pendant les bastis, lorsque le gouvernement accordait des réformes, le peuple en demandait la confirmation et la garantie par la Grande-Bretagne. Le Dr Afschar écrivait : « Le représentant diplomatique de l'Angleterre était l'homme le plus populaire à Téhéran. Il servait d'intermédiaire entre le chah et le public réfugié dans la légation. »¹⁶

Pourtant l'Angleterre ne voulait pas montrer qu'elle soutenait ce mouvement, d'autant plus qu'à ce moment elle était en pourparlers avec la Russie, en vue d'un accord sur la Perse. Sir Edward Grey, en août 1906, envoya le télégramme suivant à Grant Duff, chargé d'affaires de Grande-Bretagne à Téhéran :

« Nous désirons éviter que les récents événements donnent l'impression que nous les avons encouragés pour créer une occasion de nous ingérer dans les affaires de la Perse ou d'exploiter la situation au détriment de la Russie. »¹⁷

Mais les Russes étaient au contraire opposés à l'établissement d'un parlement en Perse, car le chah cesserait d'être un instrument docile entre leurs mains et ils ne pourraient plus dominer le pays comme ils l'avaient fait jusque là. Ils considéraient que cette nouvelle situation porterait atteinte à leurs intérêts, étant donné que sous ce régime l'influence de leurs adversaires augmenterait. En effet, la création du Majlis fut un échec pour la Russie et un succès pour l'Angleterre.

Le journal russe *Birgévoûia Uiedomosti* (Gazette de la Bourse) de Saint-Petersbourg écrivait le 13 septembre 1906 :

« Il devient évident que la Perse réussirait à obtenir des réformes et même une constitution grâce à la coopération bénévole de l'Angleterre, et que cela serait un autre formidable coup porté au prestige de la Russie en Asie. »¹⁸

Après la mort de Mozaffar-ed-Dine chah (9 janvier 1907), son fils aîné, Mohammed-Ali-Mirza, lui succéda. Il était de tempérament despotique, conservateur et soumis à l'influence russe. Il prêta serment à la constitution et se donna les apparences d'un monarque libéral ; mais dans son for intérieur, il était hostile au régime de liberté et au principe d'un gouvernement parlementaire. Pour commencer, il refusa

¹⁶ Dr MAHMOUD AFSCHAR, *La politique européenne en Perse*, Berlin, 1921, p. 220.

¹⁷ *British Documents on the Origins of the War (1898-1914)*, vol. IV, p. 385.

¹⁸ Cf. Dr MAHMOUD AFSCHAR, *op. cit.*, pp. 220-221.

d'inviter les députés aux cérémonies de son couronnement, puis il excita en sous-main la maison royale et le clergé contre toutes les réformes, complota enfin avec les grandes tribus nomades contre les constitutionnalistes.

Les Russes de leur côté l'encourageaient ; le sultan Abd-ul-Hamid, qui régnait encore en monarque absolu en Turquie, semblait aussi aider le chah en faisant pénétrer des troupes dans le territoire de l'Azerbaïdjan, car l'exemple de la Perse pouvait précipiter le mouvement Jenne Turc et imposer une constitution à la Porte. V. Bérard écrit à ce sujet :

« ... Quelle partie liée l'unissait (Mohammed-Ali chah) à Abd-ul-Hamid ? Il est difficile de le dire, mais chaque victoire des constitutionnels à Téhéran était marquée par un nouvel empiètement des troupes turques dans l'Azerbaïdjan. » ¹⁹

L'assassinat du président du Conseil, Atabak Amin-es-Soltan, partisan de la Russie, le 31 août 1907, jour même de la signature de la convention anglo-russe, eut des conséquences heureuses : le complément des lois constitutionnelles fut ratifié et le chah, pour la première fois, rendit une visite officielle au parlement et prêta à nouveau serment.

Les réformistes avaient espéré que pour le moins les Anglais les soutiendraient contre les empiètements de la Russie et les intrigues du chah. Mais au début du mois de septembre 1907, la conclusion de l'accord anglo-russe leur démontra que la Grande-Bretagne n'opposerait aucun obstacle aux projets de la Russie. Pendant les négociations et après la conclusion de l'accord anglo-russe, l'opinion publique persane protesta violemment contre ce dernier et surtout au parlement.

« Lorsque, le 6 octobre, l'accord anglo-russe fut lu au parlement persan, il fut assez mal accueilli car il fut considéré par beaucoup de députés comme une atteinte à l'indépendance de la Perse. La presse l'envisagea généralement de même et certains journaux allèrent jusqu'à voir dans cet acte la préparation à une intervention étrangère. » ²⁰

Le correspondant particulier du journal *Le Temps*, à Téhéran, écrivait à ce sujet sous le titre de *Le parlement persan et l'entente anglo-russe* : ²¹

¹⁹ VICTOR BÉRARD, *Révolution de la Perse*, p. 361.

²⁰ GUSTAVE REGELSPERGER, *Larousse mensuel illustré* (1911-1913), tome II, juin 1911, Paris, p. 140.

²¹ *Le Temps*, 19 octobre 1907, No 16918.

« Lorsqu'il y a quelques semaines on apprit à Téhéran que les Russes et les Anglais négociaient une entente, il y eut de violentes protestations au Babaristan.²²

De quel droit peut-on prendre de tels arrangements sans nous consulter ? Quelle sera la valeur de cette convention au point de vue du droit international ?

Au milieu de ce concert de patriotiques protestations une seule voix s'éleva ironique :

Depuis quand demande-t-on au poulet à quelle sauce il préfère être accommodé ?

L'interrupteur fut conspué en règle et l'accord se conclut à Pétersbourg. Le texte vient d'en être communiqué officiellement au parlement. La question mise à l'ordre du jour sera discutée sous peu.

Voici ce qui se disait aujourd'hui à ce sujet dans les couloirs du Baharistan :

Que des puissances européennes s'entendent pour ne plus se quereller à notre sujet et à nos dépends, nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre ; qu'elles se mettent d'accord pour reconnaître notre indépendance et l'intégrité du territoire persan, c'est parfait, bien qu'au fond c'est à notre sens un point hors de discussion. Mais qu'après avoir solennellement reconnu l'indépendance de notre sol ces mêmes puissances s'entendent dans le même document pour le partager à leur profit en zones dites d'influence, c'est là une de ces mystifications diplomatiques que nous devons relever.

Comment ! nous sommes indépendants, mais dans telle zone de notre territoire les Russes seuls auront le droit de faire des routes, des chemins de fer, de créer des banques, etc., et dans telle autre zone tout devra être exclusivement anglais !

Et si cela ne nous était pas agréable d'octroyer de tels avantages à nos puissants voisins, si nous avions par hasard l'intention de nous les réserver, ou de les accorder à des Français, des Allemands, des Belges, est-ce qu'on nous ferait observer que nous dépassons les limites de notre indépendance ? Ainsi donc, sans nous laisser abuser par la langue fleurie des diplomates, nous ne sommes plus maîtres chez nous et on met à la porte poliment tout ce qui n'est pas Russe ou Anglais. Si les autres puissances intéressées trouvent la chose à leur convenance, nous, nous la trouvons mauvaise, fort mauvaise.

²² Parlement.

Aucune protestation sérieuse, dites-vous, ne s'est élevée en Europe. Cela prouve qu'on y juge mal la question persane. Et puis nous sommes à une époque où on ne croit plus guère à la justice, au bon droit des nations. Tout cela c'est vieux jeu. Il n'y a qu'une chose qui compte : la force, la force hideuse et brutale. C'est là ce qu'on appelle le progrès et la civilisation ! — Voyez-vous, monsieur le journaliste, je ne suis qu'un simple député au plus jeune des parlements, mes mandataires sont de petits boutiquiers de Tébérân, je n'ai qu'une instruction très sommaire, mais ces injustices me répugnent. »

Les journaux persans critiquèrent également l'accord anglo-russe. L'un d'eux écrivait :

« Il vaut mieux que nous mourions baignés dans notre sang que de vivre à l'aise sous la protection russe ou anglaise. » ²³

Tandis que l'Europe se félicitait de la convention de 1907 et disait que « l'Angleterre et la Russie auront rendu un grand service au monde, non seulement en servant la cause de la paix, mais encore en aidant aux transactions internationales » ²⁴, le chargé d'affaires persan disait à Miquel, chargé d'affaires d'Allemagne à Saint-Petersbourg :

« D'autres Etats peuvent juger pratique et utile la nouvelle politique anglo-russe, mais la Perse n'a qu'à y perdre ; c'est elle qui en paiera les frais. » ²⁵

L'Angleterre en se rapprochant de la Russie perdit le prestige et la sympathie dont elle jouissait jusqu'alors en Perse à la suite de l'aide qu'elle avait apportée au mouvement constitutionnel. « Cela fut considéré aussi par beaucoup comme une défaite diplomatique de l'Angleterre. » ²⁶

Coup d'Etat du 23 juin 1908

Mohammed-Ali chah, encouragé et soutenu par les Russes, luttait constamment contre les réformistes et le Majlis. Les Anglais, de leur côté, semaient en sous-main des obstacles devant les Russes.

²³ Cf. *Le Temps*, 17 décembre 1907, No 16977.

²⁴ Dr ROUÏR, *La rivalité anglo-russe au XIXe siècle en Asie*, Paris, 1908, p. 282.

²⁵ *La politique extérieure de l'Allemagne*, tome XXXII, p. 11.

²⁶ *The Middle East, A political and economic survey*, Royal institute of International Affairs, London, 1954, p. 380.

Sir Cecil Spring Rice, ministre britannique auprès du chah, écrivait le 23 avril 1907 de Téhéran :

« Les Russes sont occupés à spolier leur propre Douma chez eux et à apprendre au chah comment gâter son Majlis ici. »²⁷

De cette façon, les désaccords ainsi qu'un état de tension latent subsistèrent entre le souverain et le Majlis. Le 23 février 1908, le chah s'étant rendu aux environs de Téhéran, deux bombes furent lancées sans succès sur sa voiture. Furieux, il commença dès lors à lutter ouvertement contre l'assemblée. Le 4 juin, délaissant Téhéran pour sa résidence d'été, il s'installa en dehors de la capitale et donna l'ordre de couper les lignes télégraphiques afin que les communications entre la capitale et les provinces fussent interrompues.

Tous les efforts des partis et du peuple tendant à obtenir une réconciliation entre le chah et le Majlis demeurèrent vains.

Mohammed-Ali chah n'attendait qu'une occasion pour abattre l'autorité du parlement. Le 23 juin, sur le refus du Majlis de livrer certaines personnes qu'il voulait arrêter, il fit « cerner l'assemblée nationale et la mosquée par quelques milliers de cosaques et soldats, la rue fut aussi remplie de troupes et le passage interdit. »²⁸ Les cosaques, commandés par le colonel russe Liakhoff, bombardèrent le Majlis qui fut détruit. Les députés se dispersèrent ; les uns se réfugièrent dans les légations étrangères, d'autres furent tués. L'ancien système absolutiste fut ainsi rétabli.

La Russie, qui voulait tôt ou tard se débarrasser du Majlis, profita, après l'attentat contre le chah, de l'irritation de celui-ci contre les constitutionnalistes pour mettre à exécution ses projets. En nous fondant sur quatre pièces que E. Browne a publiées dans son livre *The Persian Revolution of 1905-1909*, nous constatons que le Majlis a été bombardé à l'instigation de la Russie. Nous nous bornerons à ne citer qu'un seul de ces documents : le rapport du colonel Liakhoff à l'état-major général du district militaire du Caucase.

Rapport No 60

Secret

A l'état-major général du district militaire du Caucase
Au général quartier-maître

²⁷ SIR CECIL SPRING RICE, *The letters and friendships of Sir Cecil Spring Rice*, vol. II, London, 1929, p. 98.

²⁸ EDWARD G. BROWNE, *A brief narrative of recent Events in Persia*, London, 1909, p. 46.

Excellence,

« Le plan élaboré par moi-même et le premier drogman de la légation a été approuvé par le ministre, après communication télégraphique préliminaire avec Saint-Petersbourg, presque sans objections et modifications importantes. Mais le chah, en tant que Persan, craignant le sang qui doit être nécessairement versé, a hésité et a commencé à proposer une sorte de demi-mesure et de compromis, etc. De cette façon, nous avons été obligés d'apporter dans le jeu final les moyens décisifs. Nous avons annoncé que le plan était approuvé par le gouvernement de la Russie comme étant l'action la plus adéquate dans les circonstances actuelles et que si le chah n'était pas disposé à l'accepter, la Russie lui refuserait tout appui et déclinerait toute responsabilité pour tout ce qui pourrait se produire.

Ces moyens ont été très efficaces et, bien entendu, il accepta sans retard et accorda une complète liberté d'action pour sa mise à exécution.

Les points fondamentaux du plan sont les suivants :

1. Donner, avec l'argent de la légation et du chah, des pots-de-vin aux membres importants du Majlis et aux ministres afin que dans les dernières séances ils puissent adopter la politique qui leur a été inspirée.
2. Maintenir avec le Majlis, jusqu'au moment où tous les préparatifs seront terminés, une amitié apparente en feignant de vouloir être en bons termes avec lui sur la base de concessions mutuelles et dans le but d'entrer en négociations.
3. Essayer, par la corruption ou par d'autres moyens, d'attirer les gens armés en dehors du Majlis, des mosquées et des bâtiments des Andjoumans²⁹ voisins.
4. Chercher à acheter la plupart des leaders des Andjoumans de la ville de sorte qu'au jour indiqué ils ne laissent pas sortir leurs membres mais qu'ils les retiennent.
5. Envoyer au Majlis et dans la mosquée Sépahsalar³⁰, la veille et au moment propice, des cosaques déguisés, ceux-ci, pour donner un prétexte au bombardement du Majlis, tireront en l'air et ensuite massacreront tous les défenseurs qui se trouvent là.

²⁹ Clubs révolutionnaires.

³⁰ La mosquée voisine du parlement.

6. Prendre les mesures les plus énergiques afin qu'aucun mécontent ne réussisse à trouver asile dans une légation européenne, spécialement dans celle de l'Angleterre.
7. Faire cerner par la brigade des cosaques et l'artillerie, lorsque tous les préparatifs auront été complétés, le Majlis et les bâtiments voisins ; bombarder et tuer tout ce qui résiste.
8. Permettre que les maisons des constitutionnalistes les plus éminents et des députés soient pillées après le bombardement par les soldats et la populace.
9. Arrêter sans retard les leaders constitutionnalistes les plus éminents, les députés et les partisans, et les pendre ou les exiler selon leur importance et leur position sociale.
10. Publier, pour tranquilliser les gens et les puissances, un manifeste disant que le Majlis serait convoqué une deuxième fois.

Le chah accorda son consentement et exprima le désir que la force persane prît également part au bombardement... mais j'ai résisté catégoriquement et obstinément étant donné que c'est justement le moment le plus opportun pour la brigade de rendre de réels services et d'occuper la place qui lui revient dans la vie de l'Etat persan, et ainsi de rendre plus faciles les visées ultérieures.

Quant à ma participation directe et active le jour du bombardement, le ministre y était opposé, craignant l'objection des puissances. Mais personnellement, vu les ordres de Votre Excellence, j'ai insisté à prendre le commandement car les officiers persans, si dévoués soient-ils envers la Russie, restent encore persans et dans les moments décisifs pourraient, par sentimentalité ou autre, compromettre toute l'affaire.

Je puis assurer avec confiance à Votre Excellence qu'une discipline parfaite et un dévouement absolu à la cause règnent parmi les officiers et les soldats de la brigade qui m'est confiée et que si aucun obstacle n'intervient de l'extérieur, je puis répondre de ma réussite.

31 mai (13 juin) 1908

Téhéran

Dans l'attente de vos ordres, etc.

Colonel V. Liakhoff ³¹

Mais cet état de chose ne dura pas longtemps : la révolution des Jeunes Turcs encouragea les libéraux persans. « En même temps des bandes de révolutionnaires russes, arméniens et géorgiens, chassés de

³¹ EDWARD G. BROWNE, *The Persian Revolution of 1905-1909*, Cambridge, 1910, pp. 222-223.

Russie par la réaction tsariste, venaient chercher fortune en Azerbaïdjan. Sous cette double influence, le peuple de Tabriz s'insurgea ; dirigé par deux leaders radicaux, Satar-Khan et Bagber-Khan, qui s'intitulaient chefs du « parti social-démocrate persan », il résista pendant un an à toutes les attaques des troupes royalistes. »³²

Le chah envoya des troupes et cerna la ville de Tabriz qui, sous prétexte de protéger leurs ressortissants, fut occupée par les Russes.

Isvolsky, ministre des affaires étrangères de Russie, qui voyageait à ce moment en Europe occidentale, se rendit compte que l'aide apportée par les Russes pour fermer le Majlis et restaurer l'ancien régime dictatorial, pourrait accroître la défiance de l'Angleterre, et lorsque la nouvelle de l'occupation de Tabriz lui fut connue, il alla même jusqu'à donner sa démission. Il télégraphia aussitôt à Pétersbourg (5/18 octobre 1908) ce qui suit :

« Dans les circonstances actuelles, cette mesure, coïncidant avec le départ de Téhéran à Tabriz des cosaques persans, ne sera évidemment pas interprétée, tant en Perse qu'en Angleterre, comme une précaution pour défendre nos nationaux, mais comme une intervention armée au profit du gouvernement du chah. Il est pour moi complètement clair que tel est le but de Hartwig³³ ; on ne voit pas cependant dans ses télégrammes que la vie et les biens des sujets russes à Tabriz aient éprouvé jusqu'à présent un préjudice sérieux. Je suis convaincu... que le premier pas est fait pour une intervention plus étendue. C'est complètement contraire à mes assurances à Londres et au programme indiqué par moi, et ce sera une raison suffisante pour demander mon remplacement. »³⁴

Isvolsky avait raison de se préoccuper de cette affaire, car la dépêche du 13/26 novembre 1908 de Zinoviev, ambassadeur de Russie à Constantinople, nous prouve que les Anglais se méfiant des Russes demandaient aux Turcs de fortifier le Bosphore :

« Par ma dépêche No 240 du 1/14 de ce mois, Votre Excellence a pu voir qu'y étant poussé par les conseils de l'ambassadeur d'Angleterre, le Grand Vizir insista plus d'une fois auprès du Sultan pour qu'il

³² RENÉ GROUSSET, *Le Réveil de l'Asie*, Paris, 1924, p. 90.

³³ Ministre russe à Téhéran.

³⁴ EMILE LALOY, *Les documents secrets des archives du ministère des affaires étrangères de Russie, publiés par les Bolchéviks*, Paris, 1919, No 32, p. 29.

approuve le projet de renforcement des fortifications du Bosphore élaboré par une commission spéciale... »³⁵

L'insurrection gagna toutes les parties de la Perse, le Khorassan, le Kurdistan et Recht dont la population était dirigée par Sepahdar-Azam. L'arrivée de bandes de la tribu montagnarde des Bakhtyaris³⁶, commandées par Samsam-es-Saltaneh et son frère Ali-Gholi Khan (Sardar Assad), vint renforcer les rangs des insurgés qui, en juillet 1909, convergèrent du Nord et du Sud sur Téhéran.

Mohammed-Ali chah effrayé promit la restauration du régime constitutionnel et la réouverture du Majlis. Il avait à tant de reprises manqué à ses serments que personne ne pouvait plus compter sur sa fidélité à la parole donnée ; d'autre part, il n'était plus possible d'arrêter le mouvement révolutionnaire ; aussi, la marche sur la capitale se poursuivit-elle malgré les avertissements anglo-russes. Le tsar envoya de nouveau des troupes qui avancèrent jusqu'à Kazvine et menaça les insurgés d'une intervention au cas où ils continueraient leur avance sur Téhéran. Ces menaces restèrent sans effet et les nationalistes du Nord s'approchèrent de la capitale.

Partout les forces royales, c'est-à-dire les cosaques persans, furent totalement mises en déroute ; après quelques jours de combat, Téhéran tomba et les Bakhtyaris pénétrèrent dans la capitale (13 juillet 1909).

Le chah s'enfuit et se réfugia à la légation de Russie « télégraphiant au tsar que lui et sa famille se mettaient sous la protection de la Russie. »³⁷. Le même jour, les vainqueurs déposèrent Mohammed-Ali chah et proclamèrent roi son fils Ahmed-Mirza, âgé de 13 ans, qui fut couronné le 21 juillet 1914 à Téhéran. La régence fut confiée à Azed-ul-Molk, le chef de la tribu Kadjar.

Le gouvernement persan signa un protocole avec la Russie et la Grande-Bretagne et s'engagea à accorder à Mohammed-Ali Mirza et à sa famille une pension annuelle de 100 000 tomans (près de 25 000 livres sterling d'alors), payable chaque trimestre d'avance par l'entremise de la Banque d'Escompte de Perse.

³⁵ *Ibid.*, p. 30.

³⁶ La tribu Bakhtyari groupe 335.000 membres qui mènent, en été, leurs troupeaux sur les plateaux situés entre Bouroudjird et Ispahan et, en hiver, descendent dans les vallées du Khouzistan. Une partie de leurs terres est occupée depuis 1909 par des installations pétrolières. — Voir la documentation française, Novembre 1955, No 2095, p. 26. Voir également Sir A. TALBOT WILSON, *The Bakhtiari*, 1926.

³⁷ DAVID FRASER, *Persia and Turkey in Revolt*, Edimburg and London, 1910, p. 128.

L'ex-chah devait quitter Téhéran pour l'étranger quarante-huit heures après la signature du protocole et rendre tous les bijoux. Dans l'article XI, les représentants de l'Angleterre et de la Russie s'engageaient à donner à Mohammed-Ali Mirza des injonctions sérieuses pour qu'il s'abstînt à l'avenir de toute agitation politique en Perse, et le gouvernement de Russie promettait, de son côté, de prendre toutes les mesures efficaces afin d'interdire de semblables procédés d'agitation de sa part. Si Mohammed-Ali Mirza quittait la Russie et s'il s'avérait à la satisfaction des deux légations que d'un pays autre que la Russie il aurait provoqué des agitations politiques en Perse, le gouvernement persan aurait le droit de cesser de payer sa pension.³⁸

Tentative de l'ex-chah de reprendre son trône

Le nouveau gouvernement, dirigé par Sardar Assad et Sepabdar, procéda aux élections et la chambre se réunit. A ce moment, le désordre régnait dans le pays et la situation financière était désastreuse.

En vue de réorganiser les administrations, le gouvernement, d'accord avec le Majlis, engagea des conseillers étrangers qui furent choisis spécialement dans les pays n'ayant pas d'intérêts, particulièrement politiques, en Perse. Pour l'administration financière, le choix du gouvernement se porta sur l'Américain Morgan Shuster qui se fit accompagner de quelques fonctionnaires.

Pendant ce temps-là, l'ex-chah voyageait en Europe et, avec la complicité de la Russie, se préparait à remonter sur le trône.

Finalement, le 18 juillet 1911, Mohammed-Ali Mirza débarqua sur la côte de la mer Caspienne après avoir traversé, à l'aide d'un faux passeport et d'un déguisement, la mer Noire, la Transcaucasie, et enfin la mer Caspienne sur un cotre qui l'attendait à Bakou.

En même temps, la tribu de Chah-Sevans (les fidèles du chah) reprit ses agitations et ses pillages dans la région de Tabriz. Le frère de l'ex-chah, Salar-ed-Dauleh, recrutait des Kurdes à la tête desquels il s'efforçait de soulever tout le Kurdistan.

Le retour de l'ancien chah fut encouragé par le gouvernement russe qui lui fournit des munitions et son voyage s'effectua sur un bateau russe. Morgan Shuster écrivait à ce propos :

³⁸ G. FR. DE MARTENS, *Nouveau recueil général de traités*, troisième série, tome IV. Leipzig, 1911, p. 676 et ss.

« En effet, il (l'ex-chah) passe à travers la Russie avec une suite, une fausse barbe, et une consignation de fusils et de canons marqués « eau minérale » si nous pouvons croire la déposition *ante mortem* de son ancien lieutenant Archad-od-Dauleh. Il embarqua d'un port russe sur le bateau russe *Chritoforos* avec sa compagnie et débarqua, environ le 18 juillet, à Gumech-Teppeh sur le territoire persan. » ³⁹

Le correspondant du journal *The Times* de Londres à Téhéran envoya la nouvelle suivante, le 18 juillet 1911 :

« L'ex-chah a maintenant débarqué en Perse sur bateau russe, et il est largement affirmé que ses mouvements à travers la Russie doivent être connus des autorités.

Satisfaction est ouvertement exprimée ici dans les cercles russes à la pensée du retour de l'ex-chah. » ⁴⁰

Le gouvernement persan adressa aux légations russe et anglaise une note rappelant le protocole du 25 août 1909 destiné à protéger la Perse des intrigues de Mohammed-Ali Mirza. Une note officielle anglaise déclara à ce propos que les mouvements de celui-ci n'avaient rien à voir avec l'accord anglo-russe, que ni la Grande-Bretagne ni la Russie ne voyaient favorablement sa tentative d'intervention dans les affaires intérieures persanes, et que le gouvernement persan avait la liberté la plus absolue pour faire face à la situation résultant du débarquement de l'ancien chah.

Une note russe fit savoir aussi que l'ex-chah séjournait le plus souvent à l'étranger où le gouvernement russe n'avait pas la possibilité de le surveiller et qu'il avait traversé la Russie par surprise et inconnu.

L'état de siège fut décrété à Téhéran et la tête de Mohammed-Ali mise à prix. De plus, les autorités religieuses de Nedjef ⁴¹ dénoncèrent l'ancien chah comme infidèle, invitant le peuple à s'unir pour la défense du pays.

Les troupes constitutionnelles parvinrent à mettre fin à l'agitation politique menée par Salar-ed-Dauleh en Kurdistan.

Après quelques jours de combat, Mohammed-Ali Mirza fut également battu par la force gouvernementale et nationale. Se trouvant

³⁹ W. MORGAN SHUSTER, *The strangling of Persia*, London, 1912, p. 314.

⁴⁰ *The Times*, 19 juillet 1911, London.

⁴¹ Ville sainte des musulmans chiites (tombeau d'Ali) située en Irak.

sous la double menace de mise à prix de sa tête et de l'excommunication, il quitta la Perse sur un bateau russe qui l'attendait et qui le ramena en Russie.

L'affaire Shuster

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, le gouvernement persan engagea un certain nombre d'Américains qui arrivèrent en mai 1911 en Perse avec Morgan Shuster en qualité de trésorier-général. Selon Gilbert Murray : « Shuster ne connaissait rien de la Perse, mais il avait acquis une très grande expérience des affaires douanières à Cuba et aux Philippines après la guerre hispano-américaine. »⁴²

Il commença par réorganiser les finances, et le parlement lui accorda pleins pouvoirs en matière fiscale. Shuster se mit au travail avec une telle ardeur qu'il fit naître dès le début un optimisme de bon augure et gagna très vite la sympathie du peuple persan.

Mais aussitôt, il se heurta à l'opposition des Russes qui trouvaient que son contrôle mettait en danger les intérêts financiers européens. Mornard, administrateur belge des douanes persanes, dévoué aux Russes, persistait à ne pas se conformer à la loi que Shuster avait fait voter le 13 juin 1911 par le parlement en vue de centraliser la rentrée de tous les revenus du pays. La légation russe le soutenait ; elle menaçait d'occuper les postes du Nord et d'introduire des fonctionnaires russes dans l'administration des douanes persanes. De son côté, la légation belge menaçait aussi de retirer le concours de ses fonctionnaires. Les autres puissances, comme l'Allemagne, l'Italie et la France, à leur tour, élevèrent des protestations contre les pouvoirs spéciaux attribués par le Majlis à Morgan Shuster.

A peine cette difficulté fut-elle aplanie qu'un autre incident surgit : le trésorier-général nomma un sujet britannique, le major Stockes, attaché militaire à la légation de l'Angleterre, qui démissionna de l'armée des Indes, pour prendre la tête de la gendarmerie chargée de recueillir l'impôt dans le Nord ; il envoya encore à Tabriz, dans la zone russe, un autre fonctionnaire des finances de nationalité anglaise, Lecoffre, en qualité de commissaire financier.

⁴² GILBERT MURRAY, *The foreign policy of Sir Edward Grey 1906-1915*, Oxford, 1915, p. 93.

La Russie protesta violemment contre ces nominations qui mettaient en cause la convention de 1907. L'Angleterre soutint la Russie et présenta le 8 août 1911 une note au cabinet du chah : —

« Nous avertissons le gouvernement persan qu'il ne faut pas insister sur la nomination du major Stokes qui ne doit pas être employé dans le nord de la Perse. Si le gouvernement persan insiste, le gouvernement de Sa Majesté reconnaîtra le droit de la Russie d'entreprendre les démarches qu'elle jugera nécessaires pour la sauvegarde de ses intérêts dans le nord de la Perse. » ⁴³

La légation russe adressa le 19 août 1911 un memorandum au ministère des affaires étrangères de la Perse déclarant que :

« Le gouvernement impérial de Russie, pour les raisons expliquées en son temps au gouvernement persan, considère l'engagement par ce dernier du major Stokes comme chef des forces armées — dites gendarmerie — pour recueillir des impôts comme incompatible avec ses intérêts, et je suis chargé de protester contre cette nomination. Faute de satisfaction, le gouvernement impérial se réserve le droit de prendre les mesures qu'il juge nécessaires pour sauvegarder ses intérêts dans le nord de la Perse. » ⁴⁴

Le gouvernement du chah, ne reconnaissant ni la convention de 1907 ni les zones d'influence, rejeta cette proposition. Finalement, il fut obligé de céder et de renoncer aux services du major Stokes.

Ce conflit à peine réglé, voici qu'intervint un autre incident : les frères de l'ex-chah s'étant révoltés contre le gouvernement au moment où Mohammed-Ali débarquait en Perse, le trésorier-général ordonna la confiscation de leurs biens.

La saisie de la maison de l'un de ceux-ci, nommé Choaos-Saltaneh, et de ses propriétés affermées paraît-il à des sujets russes provoqua un conflit avec le consul général de Russie. Celui-ci ayant appris l'occupation de la maison et de la propriété par les gendarmes envoya des fonctionnaires consulaires pour obtenir leur éloignement. Un combat s'engagea entre les fonctionnaires consulaires et les gendarmes.

Le ministre russe adressa une note comminatoire au gouvernement persan ; elle réclamait l'évacuation de la maison par les gendarmes et exigeait du ministère des affaires étrangères des excuses à la légation de Russie. Elle était accompagnée d'une note verbale disant que si

⁴³ Cf. W. MORGAN SHUSTER, *op. cit.*, p. 321.

⁴⁴ *Ibid.*

satisfaction immédiate n'était pas accordée les relations diplomatiques seraient rompues entre la Russie et la Perse (11 novembre 1911). Le mot *immédiate* impliquait un délai de quarante-huit heures.

Dans toute cette affaire, la Grande-Bretagne donna son appui à la Russie et en même temps envoya plusieurs régiments de l'Inde dans le sud de la Perse afin de renforcer les consulats de Bouchir et de Chiraz, mesure prise soi-disant en raison de l'insécurité croissante des routes de la Perse méridionale. En réalité, ce n'était qu'en prévision des événements que l'on pressentait.

Le cabinet persan répondit en demandant une enquête et garda le silence sur le sujet des excuses que lui réclamait l'ultimatum russe. C'est pourquoi, le gouvernement de Pétersbourg rompit les relations diplomatiques et ordonna à ses troupes de pénétrer en territoire persan. Sir Edward Grey donna l'assurance au cabinet persan, par l'entremise de la légation britannique à Téhéran, que si ces excuses étaient présentées à la Russie les troupes russes se retireraient.

Le gouvernement de Téhéran démissionna sur ces entrefaits et le nouveau cabinet accepta l'ultimatum ; le ministre des affaires étrangères (Vossough-ed-Dauleh) présenta officiellement les excuses que la Russie avait exigées et ordre fut donné par Sbuster à ses gendarmes d'évacuer les propriétés du frère de l'ancien chah.

Entre-temps, le journal *The Times* de Londres avait attaqué Shuster dans son édition du 19 octobre 1911 ; celui-ci pour se défendre lui envoya le 21 octobre 1911 une longue lettre incriminant la politique russe et anglaise en Perse. Elle parut dans les numéros des 10 et 11 novembre 1911 du quotidien britannique et l'on trouvera ci-dessous le résumé que *Le Temps* publia à Paris :

« S'il lui (Shuster) a été impossible de travailler d'accord avec les légations de Russie et d'Angleterre, c'est, d'après lui, que ces deux puissances méconnaissent le principe essentiel de l'accord 1907 : l'intégrité et l'indépendance de la Perse. Il en donne de nombreux exemples : de la part de la Russie, c'est, dit-il, la complicité dans la tentative faite par l'ex-chah de renverser le gouvernement actuel ; c'est l'extraordinaire attitude des consuls de Russie au moment de la saisie des biens du frère de l'ex-chah par la gendarmerie persane ; c'est d'une façon générale le sans-gêne avec lequel sont traitées les autorités persanes. De la part de l'Angleterre, c'est le refus de permettre à un ancien officier anglais, le major Stockes, de prendre le commandement d'une gendarmerie spéciale, chargée de lever les impôts, sous prétexte que ses

fonctions s'étendant à la zone d'influence russe, la Russie pourrait voir d'un mauvais œil cette nomination ; plus récemment, c'est l'envoi en Perse méridionale de deux régiments de l'Inde, mesure qui risque d'amener par contre-partie, sans le moindre prétexte, l'occupation des provinces du nord par la Russie.

M. Shuster termine en déclarant que « tant que la Russie et l'Angleterre persisteront dans leur attitude, il est impossible de régénérer la Perse. » ⁴⁵

Cette lettre fut traduite en persan sous forme de pamphlet et mise en circulation dans tout le pays.

Deuxième ultimatum

Cette polémique fit rebondir l'affaire et donna prétexte à la Russie pour présenter un second ultimatum au cabinet persan, en date du 29 novembre 1911. Elle exigeait :

1. Que Morgan Shuster et Lecoffre soient immédiatement congédiés.
2. Que désormais le gouvernement persan s'engage à ne plus prendre de conseillers étrangers à son service sans consulter au préalable les deux légations russe et anglaise.
3. Que le gouvernement persan paie une indemnité pour défrayer les dépenses de la présente expédition des troupes en Perse. Le montant, le mode de paiement et la compensation seraient fixés après la réception de la réponse du gouvernement persan. ⁴⁶

Le cabinet de Téhéran devait se soumettre dans les quarante-huit heures. Il présenta les demandes du nouvel ultimatum au Majlis qui les rejetta à l'unanimité. Entre-temps, la surexcitation populaire grandissait : une partie de la population de Tabriz et de Recht se souleva contre les troupes russes. A Téhéran, les bazars fermèrent leurs portes et des manifestations se produisirent dans les rues. Les marchandises russes et anglaises furent boycottées. Les attentats se multiplièrent. Des personnalités politiques persanes, suspectes de favoriser l'action russe, furent assassinées.

Shuster écrivait à ce sujet :

⁴⁵ Cf. *Le Temps*, 13 novembre 1911, No 18396.

⁴⁶ W. MORGAN SHUSTER, *op. cit.*, pp. 164-165.

« Un boycottage fut proclamé par les prêtres de l'islam contre les marchandises russes et anglaises. En un jour, le vieux tramway de la ville fut déserté parce que soupçonné d'appartenir aux Russes... Une foule de jeunes gens, d'étudiants et de femmes remplirent les rues, faisant sortir de force les passagers occasionnels des tramways, brisant les vitrines des magasins qui étalaient des marchandises russes ; personne ne buvait du thé parce qu'il venait de Russie, alors même que produit aux Indes. Le boycottage des marchandises anglaises dans le Sud devint tellement sérieux qu'à Chiraz il était excessivement difficile pour les troupes anglo-indiennes d'obtenir des vivres. » ⁴⁷

Les quarante-huit heures expirèrent sans que le cabinet persan se soumit ; les troupes russes débarquées après le premier ultimatum continuèrent leur marche jusqu'à Kazvine, arrivées à cette ville, elles se concentrèrent pour marcher sur Téhéran.

M. Shuster envoya encore une lettre au *New York Herald* et se justifia des accusations portées contre lui ; il disait entre autre :

« La Russie a exigé mon renvoi parce que j'ai refusé de reconnaître officiellement sa soi-disante sphère d'influence dans le nord de la Perse. Le faire eût été trahir le peuple auquel j'ai prêté mes services. La bureaucratie russe a été rendue furieuse par l'échec de l'ancien chah, par l'énergie du gouvernement constitutionnel et par mon refus de me soumettre aux procédés d'intimidation de ses fonctionnaires. Sachant bien qu'elle ne pourra décider les Américains ou à être ses agents ou à la laisser faire, la Russie profite des complications de la situation européenne, de la timidité de Sir Edward Grey devant l'Allemagne, de la guerre italo-turque, pour violer ouvertement l'accord anglo-russe. » ⁴⁸

Dans l'opinion publique anglaise prévalait l'idée que les incidents de Perse pouvaient entraîner un partage de ce pays, dans lequel les intérêts anglais auraient plus à perdre qu'à gagner, car la conséquence de ce partage serait la disparition de cet Etat-tampon que la diplomatie britannique avait espéré pouvoir maintenir entre la frontière russe et la frontière indo-anglaise. Les journaux anglais partageaient cet avis et le *Daily News* déclarait :

« Le partage de la Perse, car ce n'est pas autre chose qu'il faut attendre, est un désastre pour l'Angleterre. Depuis bien des générations, la politique anglaise a tenu à créer au delà de l'Himalaya, considéré

⁴⁷ *Ibid.*, pp. 177-178.

⁴⁸ Cf. *Le Temps*, 3 décembre 1911, No 18416.

comme la seule frontière possible de l'Inde, toute une série d'Etats-tampons. Sir Edward Grey a fait bon marché de cette politique. Nos possessions de l'Inde vont se trouver en contact avec les possessions russes par une interminable et mauvaise frontière le long de laquelle nous serons obligés d'entretenir une armée beaucoup plus considérable que celle qui suffit aujourd'hui à assurer pleinement la sécurité de l'Inde. »⁴⁹

Ce sentiment n'était pas celui du gouvernement britannique qui s'était associé aux griefs russes et qui, préalablement consulté sur les ultimatums signifiés à la Perse par le gouvernement de Pétersbourg, non seulement ne s'y était pas opposé, mais encore lui avait donné son accord. Nous remarquons d'après la déclaration de Sir Edward Grey, interrogé aux Communes en décembre 1911 sur les affaires de Perse, que la Grande-Bretagne était décidée à tenir ses engagements envers la Russie :

« Je suis certain que M. Shuster, en entreprenant sa tâche, était plein de bonnes intentions et n'avait aucune idée de se mêler aux intrigues politiques, mais il n'a pas voulu tenir compte de la situation politique particulière dans laquelle la Perse se trouve par suite de l'arrangement anglo-russe. La nomination de Stockes, qui donna lieu aux incidents que l'on sait, fut, dit-on, suivie de la nomination de trois autres fonctionnaires de nationalité anglaise dont l'un fut envoyé à Tabriz. Shuster a prétendu que c'étaient les seuls qu'il eût sous la main. Mais ce système pourrait conduire à confier à des Anglais toute l'administration des finances, même dans le nord de la Perse et serait manifestement une violation de l'accord conclu avec la Russie. La conduite de M. Shuster au moment de l'ultimatum envoyé par la Russie a été encore plus intolérable. Etait-il réellement possible que le gouvernement persan et le gouvernement russe restassent en bons termes alors qu'un fonctionnaire du gouvernement persan, fonctionnaire en activité de service, publiait des notes injurieuses contre le gouvernement russe ?

En ce qui concerne l'indépendance de la Perse, il est essentiel que cette indépendance tienne compte des intérêts respectifs de la Russie et de l'Angleterre dans les régions qui sont voisines de la frontière. L'indépendance d'un pays comme la Perse doit tenir compte des intérêts de ses voisins.

⁴⁹ Cf. *Le Temps*, 2 décembre 1911, No 18415.

Le gouvernement de Téhéran doit comprendre qu'il ne peut être employé de fonctionnaires ouvertement hostiles à la Russie et aussi que le régime constitutionnel actuel ne doit pas chercher à écarter les intérêts russes et à favoriser un impossible retour en arrière en ce qui concerne la position de la Russie, au moins dans la Perse du nord. »⁵⁰

Bien qu'il soutint la Russie, le gouvernement britannique craignait l'avance russe et surtout l'occupation de Téhéran, d'autant plus que le bruit courait que la Russie avait l'intention de restaurer l'ancien chah. C'est ce qu'on peut constater d'après la dépêche secrète que l'ambassadeur de France à Londres, Paul Cambon, envoya à son ministre des affaires étrangères, de Selves, et dans laquelle il relate la conversation qu'il eut avec Sir Edward Grey, le 2 décembre 1911, à Londres :

« ... Il (E. Grey) ne m'a pas dissimulé la gravité de la situation. ... Mais l'ultimatum russe avec un délai de quarante-huit heures était de trop, il nous désarme à Téhéran et, si les Russes avancent, l'effet sera tel sur l'opinion anglaise que je crains de voir se rompre l'entente avec la Russie. »⁵¹

Sir Edward Grey reconnaît lui-même dans ses mémoires l'importance et la complication du conflit russo-persan :

« La Perse mit, plus que tout autre sujet, ma patience à l'épreuve. J'allais jusqu'à déclarer un jour à Benckendorff⁵² que si la Russie rendait les choses trop difficiles, la politique d'entente amicale avec elle deviendrait impossible ; dans ce cas, je donnerais ma démission, car personnellement je ne pouvais en suivre aucune autre et laisserais à d'autres le soin d'accepter une ligne différente. »⁵³

L'appui accordé par l'Angleterre à la Russie d'une façon inattendue pour celle-ci et l'accord de Potsdam⁵⁴ qui lui donnait l'assurance que l'Allemagne reconnaîtrait les intérêts particuliers qu'elle possédait en Perse, rendirent la Russie audacieuse et exigeante dans l'affaire persane.

Mais les protestations de la Grande-Bretagne l'arrêtèrent, car les dirigeants russes, de leur côté, craignaient que l'occupation de Téhéran ne provoquât la rupture de l'entente anglo-russe. Le tsar avait besoin

⁵⁰ Cf. *Le Temps*, 1er décembre 1911, No 18414.

⁵¹ *Documents diplomatiques français*, 3e série (1911-1914), tome I, 1929, No 272, p. 250.

⁵² Ambassadeur de la Russie à Londres.

⁵³ EDWARD GREY, *op cit.*, p. 164.

⁵⁴ Voir page 103.

de l'alliance de la Grande-Bretagne et de la France pour ses intérêts politiques et pour maintenir la paix et l'équilibre européens à plus forte raison que la seconde crise marocaine de juillet 1911 (incident d'Agadir) avait démontré la valeur de la Triple-Entente pour tenir tête à la Triple-Alliance.

Sazonoff, ministre des affaires étrangères de Russie, se trouvant alors à Paris, convoqua Benckendorff, son ambassadeur à Londres, et avec d'autres personnalités politiques, chercha à trouver une solution à la crise qui sévissait en Perse.

Selon la lettre qu'Alexandre Isvolsky, ambassadeur de Russie à Paris, écrivit le 7 décembre 1911 à A. Nératoff, adjoint du ministre des affaires étrangères de Russie et remplaçant de Sazonoff pendant son absence, nous remarquons l'inquiétude des Russes au sujet de la question persane :

« Sazonoff est arrivé hier... Il a fait venir ici le comte Benckendorff, et tous les trois nous lisons et discutons vos télégrammes concernant la Perse. Je ne vous cacherai pas que cette affaire me donne des appréhensions sérieuses pour l'avenir de notre accord avec l'Angleterre, et que cela m'afflige et m'inquiète beaucoup...

Je comprends toute la difficulté que présente la conciliation de notre manière d'agir en Perse en ce moment avec le désir de l'Angleterre. Je vous supplie pourtant de ne pas perdre de vue les suites incalculables qu'aurait notre rupture avec l'Angleterre au sujet des affaires de Perse. Je pense que l'Angleterre sera très coulante, mais il est dangereux de trop tendre la corde. Si nous entrons à Téhéran, cela sera le moment critique ; sera-t-il possible en ce cas de maintenir l'accord entre nos exigences et nos actions et celles de l'Angleterre ? Votre dépêche d'hier n'est pas tout à fait claire sous ce rapport ; je dirai même qu'elle contient quelques contradictions car vous dites, au commencement, que nous ne ferons aucune réclamation de caractère politique sans nous être entendus avec l'Angleterre, et vous prévoyez à la fin, dans le cas où nos troupes entreraient à Téhéran, la dissolution du Majlis, la nomination d'un nouveau gouvernement, etc. Des mesures semblables, prises de notre seule initiative, mettraient évidemment fin à l'entente anglo-russe ce qui, je le répète encore une fois de plus, aurait des suites incalculables dans la politique de toute l'Europe. » ⁵⁵

⁵⁵ *Un livre noir. Diplomatie d'avant-guerre*, d'après les documents des archives russes. Novembre 1910 - juillet 1914. Paris, 1922, tome premier, pp. 170-171.

Finalement, la Russie et l'Angleterre s'entendirent sur la question persane. Les points essentiels de cet accord figurent dans le discours que Sir Edward Grey prononça le 15 décembre 1911 aux Communes, au cours des débats relatifs aux affaires de Perse et que nous citerons d'après *Le Temps* :

« Il (Grey) a tenu d'abord à remettre les choses au point et a rappelé que le but de l'accord anglo-russe n'a jamais été, comme on semblait le croire dans certains milieux, un accord destiné à rendre à la Perse son indépendance politique absolue et à expulser la Russie des provinces septentrionales.

An moment où l'accord fut signé, l'influence de la Russie sur ces provinces était déjà fermement établie et il n'a jamais été question de lui enlever cette situation privilégiée. Non seulement cette influence était bien assise mais elle s'étendait rapidement. L'indépendance de la Perse était en outre une chose précaire et si l'accord anglo-russe n'avait pas été signé, il y a longtemps qu'elle aurait cessé d'exister.

Passant aux difficultés en cours, Sir Edward Grey définit d'une façon aussi nette que possible la politique du gouvernement.

1. Il a été entendu avec le gouvernement russe que le nouveau gouvernement persan devra reconnaître les intérêts spéciaux de la Russie et de l'Angleterre et se conformer à l'esprit et à la lettre de l'accord anglo-persan.
2. Le gouvernement anglais ne pourra en aucun cas admettre le retour au pouvoir de l'ancien chah. Le gouvernement russe, de son côté, a donné l'assurance qu'il ne reconnaîtrait jamais l'ancien chah sans le consentement du gouvernement anglais.
3. Le gouvernement anglais convient que le départ de Shuster est désirable et qu'il est essentiel qu'il soit remplacé par un financier étranger dont la nomination sera approuvée par la Russie et par l'Angleterre.
4. Lorsque le gouvernement persan aura fait droit aux réclamations du gouvernement russe, les gouvernements russe et anglais favoriseront l'émission d'un emprunt qui permettra au gouvernement persan de rétablir l'ordre.
5. L'indemnité réclamée par la Russie devant être gênante pour le gouvernement persan, le gouvernement anglais a fait à ce sujet d'amicales observations à la Russie.

6. Il est entendu que les mesures actuelles prises par le gouvernement russe sont d'un caractère purement provisoire et que les troupes évacueront le territoire persan dès que l'ordre sera rétabli. » ⁵⁶

Le gouvernement persan dut s'incliner devant le désir russe et accepta, pour finir, l'ultimatum, après la dissolution du Majlis qui refusait son acceptation, le boycottage des marchandises anglo-russes, la proclamation de l'état de siège, l'avance de troupes russes vers la capitale et enfin la déportation et l'emprisonnement de nombreux patriotes et députés.

Morgan Shuster quitta Téhéran le 11 janvier 1912 et le Belge Mornard, partisan de la Russie, le remplaça provisoirement.

Le départ de Shuster provoqua une vive émotion au sein du peuple et parmi les patriotes persans. Les réformes de l'administration des finances entreprises par lui furent interrompues et désorganisées et, comme le remarque E. Browne en 1918, le désordre et la misère régnerent en Perse après le départ de Shuster :

« ... Par des mesures violentes, l'effusion de sang et la terreur, qui ne peuvent pas être facilement oubliées, l'autocratie russe chassa M. Shuster, détruisit son œuvre la plus prometteuse et les espérances des Persans, amena le chaos et la misère qui régnerent en Perse depuis lors. » ⁵⁷

Le résultat de ce départ fut que la Perse ne put plus engager de conseillers étrangers sans le consentement de la Russie et de la Grande-Bretagne et dut conformer dorénavant sa politique aux principes de la convention anglo-russe de 1907.

Depuis lors, les Russes restèrent au nord de la Perse. En Azerbaïdjan, ils massacrèrent l'opposition, pendirent le chef ecclésiastique, un vieillard respecté dans tout le pays, et commirent toutes sortes de cruautés et d'atrocités, cousant la bouche, arrachant les yeux et coupant la langue aux orateurs constitutionnalistes.

Laissons parler Morgan Shuster :

« Nous pouvons dire avec certitude que les horreurs de Tabriz ne seront jamais pleinement connues. Les Russes ont fait attention à cela. Fusillades incessantes, pendaisons, tortures, hommes que l'on

⁵⁶ *Le Temps*, 16 décembre 1911, No 18420.

⁵⁷ EDWARD G. BROWNE, *The Persian constitutional Movement*, London, 1918, p. 18.

faisait sauter au canon, et l'horrible boucherie des femmes et des enfants dans la rue de leurs villes — et d'autres choses pires encore — sont inscrites dans les annales des officiers et troupes d'une nation dont le chef institue des tribunaux pour la paix et pose comme l'ami de l'humanité. » ⁵⁸

Edward Browne dans son livre « Règne de la terreur à Tabriz » décrit aussi les cruautés des Russes : —

« Dans le faubourg de Hukmabad, habité principalement par des paysans, les Russes tuèrent 75 personnes, puis suspendirent leurs corps à des gibets... »

Et plus loin :

« Il (un protégé russe) coupa la tête de Na'ib Youssef de Hukmabad, et ensuite partagea son corps en deux parties comme celui d'un mouton, et les suspendit de chaque côté du bazar... » ⁵⁹

A Meched, ils bombardèrent le sanctuaire de l'Iman Réza qui est l'un des sanctuaires d'Asie les plus visités par les musulmans ; de nombreux habitants et pèlerins furent tués.

Les Russes implantèrent donc fortement leur influence dans les provinces persanes mitoyennes de leur frontière et tirèrent bon parti de la convention de 1907.

Les Anglais n'en firent pas autant et si l'Angleterre avait comparé sa situation politique en Perse en 1912 à celle qu'elle tenait avant 1907, elle aurait constaté une diminution de prestige et d'influence et que la rancune faisait place à la sympathie d'antan, rancune dont sa politique était en partie responsable.

Une fois établis dans le Nord, les Russes désirèrent élargir leur zone en Perse et proposèrent même aux Anglais de diviser la zone neutre qui séparait les sphères d'influence anglo-russes, ce que l'Angleterre refusa. Ces faits se trouvent corroborés dans les mémoires de l'ambassadeur britannique à Pétrograd, Sir George Buchanan :

« Elle (Russie) pensait aussi que le temps était venu pour ce qui deviendrait en fait le partage virtuel de la zone neutre et suggérait que la clause y relative soit modifiée par un échange de notes secrètes. » ⁶⁰

Laissons conclure V. Sheean :

⁵⁸ W. MORGAN SHUSTER, *op cit.*, pp. 202-203.

⁵⁹ EDWARD G. BROWNE, *The Reign of Terror at Tabriz*, London, 1912, p. 7.

⁶⁰ SIR GEORGE BUCHANAN, *My Mission to Russia and other Diplomatic Memories*, London, 1923, vol. I, p. 114.

« L'humiliation de 1911 ne fut que la première d'une série. La convention anglo-russe obtint un tel succès au point de vue des Russes et des Anglais que l'indépendance de la Perse devint plus que jamais illusoire. » ⁶¹

⁶¹ VINCENT SHEEAN, *The new Persia* New York, 1927, p. 17.

CHAPITRE IV

LA PÉNÉTRATION ALLEMANDE EN PERSE

Bismarck, après avoir assuré la prépondérance de l'Allemagne en Europe, ne s'intéressa que tardivement à une expansion coloniale ; il disait que l'Allemagne était « saturée » (rassasiée de territoires) et que « toute la question d'Orient ne valait pas les os d'un grenadier poméranien ».

Après la chute de Bismarck, Guillaume II accentua l'expansion territoriale, car les intérêts du peuple allemand allaient croissant, d'où la nécessité de réserver à l'industrie nationale une place de plus en plus grande sur le marché mondial. Seignobos dit textuellement :

« La politique suivie par Bismarck ne paraissait plus s'accorder avec les conditions de la vie matérielle de l'Allemagne. La population, à peine supérieure à celle de la France en 1871, sur un territoire à peu près égal, s'était vite accrue par une très forte natalité parvenue au maximum (36 pour 1000) vers 1880 ; elle atteignait 49 millions et demi en 1890 et 52 en 1895. L'abondance de la main-d'œuvre et le progrès de l'instruction technique activaient la grande industrie, surtout métallurgique, chimique, textile, et accroissait la production, le commerce extérieur et la richesse. L'opinion publique allemande, prenant conscience de ces transformations, avait l'impression que le territoire de l'empire répondait de moins en moins à sa population, à son activité économique et à sa richesse ; loin d'être « saturée », l'Allemagne avait besoin d'expansion au dehors. Les entreprises coloniales de l'Angleterre et de la France excitaient un sentiment de rivalité inquiète : puisqu'on se partageait le monde, l'Allemagne devait en réclamer sa part. » ¹

¹ CH. SEIGNOBOS, *Histoire de la France contemporaine*, tome VIII, l'évolution de la III^e République (1875-1914), p. 304, Paris, 1921.

Dès 1890, l'Allemagne s'engagea dans la politique coloniale ; mais elle y vint trop tard lorsque, hors d'Europe, la plupart des territoires vacants avaient déjà été occupés par de grandes puissances. Comme l'influence économique pouvait mener aisément à l'influence politique, elle porta tout son effort à obtenir une zone d'influence économique où se développaient les concessions de voies ferrées et les prospections minières.

Une des formules, entre les différentes formes d'expansion que l'Allemagne avait choisies, « la formule *Drang nach Osten* (poussée vers l'Est) prolongeait l'expansion de la force allemande vers l'Orient, de façon à mettre sous la direction de l'Allemagne la péninsule des Balkans et l'empire ottoman ; elle aboutissait au projet d'ouvrir une voie au commerce allemand par l'Asie Mineure et Bagdad jusqu'au golfe Persique. »²

C'est dans ces conditions que l'Allemagne s'intéressa à la Perse et, en 1896, une maison de commerce allemande, la maison *Wonckhaus*, s'établit à Lingueh, sur le golfe Persique, pour le commerce de la nacre. Une année plus tard, un vice-consulat allemand s'ouvrit à Bouchir.

Après le voyage que Guillaume II fit en 1898 dans l'Empire ottoman, l'Allemagne prit intérêt à l'Orient ; ainsi qu'on l'a vu, la *Deutsche Bank* obtint en 1903 la concession pour la construction du fameux chemin de fer de Bagdad. Cette voie ferrée devait devenir l'élément le plus important de l'influence germanique en Mésopotamie et dans le golfe Persique. Son développement attira des commerçants allemands sur le bord du golfe Persique, dans le territoire persan.

Depuis 1900, l'Allemagne cherchait à trouver une ville qui conviendrait au terminus de son chemin de fer ; une mission, envoyée sur place, rapporta à son retour que Koweït pourrait très bien jouer ce rôle. Tout son effort consista dès lors à persuader le chef de Koweït, le cheik Mubarak, des avantages que comporterait l'aboutissement du chemin de fer sur son territoire. Mais la Grande-Bretagne parvint à conclure un traité secret avec le cheik, aux termes duquel ce dernier promettait de ne laisser pénétrer aucune puissance étrangère dans son territoire sans le consentement de l'Angleterre.

En 1904, la compagnie *Wonckhaus* créa des succursales à Bender-Abbas, Bouchir, Bahrein, Bassorah, Bagdad et dans d'autres villes.

² *Ibid.*

Elle essaya de monopoliser la pêche des perles dans le golfe Persique et d'obtenir plusieurs concessions du gouvernement persan.

D'autres compagnies allemandes, comme la *Persische Teppich-gesellschaft A. G.* de Berlin, au capital de dix millions de marks et qui s'occupait de la production et de la vente des tapis, s'intéressèrent également à la Perse.

L'Allemagne, en outre, profita de l'entente anglo-russe (1907) et des sentiments de méfiance et de haine que ressentait le peuple persan à l'égard de ces deux puissances, pour prendre figure d'amie désintéressée et pour s'infiltrer tout doucement sur la scène de la politique persane.

La Perse, jusqu'à la signature de la convention de 1907, tirait toujours avantage de la rivalité anglo-russe pour sauvegarder son indépendance ; c'est ce que constatait Sir Edward Grey :

« Le gouvernement persan, conscient de sa propre faiblesse, jugeait que son meilleur espoir consistait à jouer autant que possible un gouvernement contre l'autre, comme aussi à entretenir un équilibre de mauvais rapport entre la Grande-Bretagne et la Russie. »³

Mais dès l'ouverture des négociations entre l'Angleterre et la Russie le gouvernement de Téhéran put constater que les deux puissances se soutenaient déjà et agissaient en commun accord dans les questions le concernant. La Perse ne pouvant donc plus tirer profit de leur rivalité, pour sauvegarder son indépendance, se tourna vers une grande puissance européenne, l'Allemagne, susceptible de leur tenir tête. Le gouvernement persan, afin d'obtenir l'appui de l'Allemagne, commença à favoriser par tous les moyens la pénétration germanique. Une lettre que M. Stemrich, ministre d'Allemagne à Téhéran, adressa le 6 décembre 1906 au prince de Bülow, chancelier allemand, et concernant la conversation qu'il avait eue avec des personnalités politiques persanes, nous le fait constater :

« Le ministre de la Cour m'a récemment fait savoir, au nom du souverain, que Sa Majesté le chah de Perse ferait son possible, dès qu'il serait rétabli, pour entrer en rapport avec vous et, à cet effet, il ferait tout pour nous favoriser au point de vue économique. Le Grand Vizir a, ces jours derniers, dans une conversation, beaucoup regretté qu'il n'y eût pas à Téhéran d'attaché commercial allemand. Lorsque je lui eus répondu que l'incertitude qui régnait ici en matière juri-

³ EDWARD GREY, *op. cit.*, p. 150.

dique rendait douteux le succès de toute entreprise, il m'a dit : « je ferai tout mon possible pour favoriser tous les Allemands qui viendraient s'établir ici et pour les aider à obtenir justice ». Le président du parlement, enfin, a dit au baron de Richtbofen⁴ qu'il souhaitait qu'un Allemand prit la direction de la Banque de Perse qu'on a l'intention de fonder. Il espérait que cette maison de banque nationale marcherait de concert avec la banque allemande qu'il souhaitait voir se créer bientôt.

Ces propos tenus dans des camps différents montrent à l'Allemagne que des dispositions favorables règnent en ce moment. Elles reposent sur la peur de l'Angleterre et de la Russie et sur la conviction que l'Allemagne souhaite sincèrement maintenir la souveraineté de la Perse. »⁵

Après de longues négociations, une banque allemande, la *Deutsche Orient Bank*, obtint du gouvernement persan une concession l'autorisant à ouvrir une succursale en Perse. Mais devant l'opposition de l'Angleterre et de la Russie, ce projet dut être abandonné.

Dans un autre cas encore, la Perse s'efforça d'attirer l'Allemagne dans sa vie politique. Un long litige relatif au tracé de la frontière subsistait depuis près d'un siècle entre la Turquie et la Perse, à l'ouest du lac d'Ourmich ; une commission anglo-russe fut chargée de régler leur différend par voie d'arbitrage. L'accord s'avérant impossible, le gouvernement persan demanda l'intervention de l'Allemagne. Le télégramme du 24 août 1906 du chargé d'affaires allemand à Téhéran, à Tchirschky, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de l'Allemagne, nous décrit clairement la situation :

« Sa Majesté le chah m'a fait part des soucis particuliers que lui cause la situation créée par le départ du membre turc de la commission chargée de délimiter la frontière. Bien que, dit-il, il ne compte plus sur la solution du conflit par le moyen de cette commission, il veut attendre encore pourtant quinze jours ; mais alors il sera obligé, dans l'intérêt du maintien de l'ordre dans ces régions, de faire au Sultan d'autres propositions qui ne peuvent consister que dans un apaisement du conflit par l'intermédiaire d'une ou plusieurs puissances étrangères. Il pense que le Sultan est aussi peu disposé que lui à accepter une commission exclusivement anglo-russe. Dans ce cas l'Allemagne seule, ou d'autres puis-

⁴ Chargé d'affaires d'Allemagne à Téhéran.

⁵ *La politique extérieure de l'Allemagne (1870-1914)*, (documents officiels), tome XXX, pp. 57-58, 1938.

sances encore, devraient, selon lui, être représentées dans la commission. Mais il exprima l'espoir de se trouver d'accord avec le Sultan pour ne faire participer, comme jusqu'à présent, que l'empire allemand seul à cette affaire. Dans ce cas se poserait la question de l'acceptation par Sa Majesté l'Empereur du rôle d'arbitre entre Sa Majesté le chah de Perse et Sa Majesté le Sultan. Sa Majesté m'a prié de demander des instructions à mon gouvernement sur cette question, mais a ajouté qu'il préférerait que la Porte ne fût informée de sa manière de voir que dans un délai de quinze jours. »⁶

En 1907, la compagnie de navigation *Hambourg-Amerika* inaugura un service entre les ports allemands et le golfe Persique. Son commerce fut d'abord modeste, mais s'accrut rapidement dans une large proportion. Ce trafic constituait un élément dangereux pour la navigation britannique qui, jusqu'alors, avait régné sans rivale sur ces eaux.

Les tentatives de l'Allemagne pour pénétrer en Perse et les encouragements qu'elle recevait de la part du gouvernement du chah causèrent une profonde inquiétude en Grande-Bretagne. Les journaux anglais, eux aussi, réagirent; le *Standard* du 3 avril 1907 exposait de la sorte les projets et buts de l'Allemagne en Perse :

« La tendance de la politique économique de l'Allemagne était de soumettre la Perse à son influence comme elle avait réussi à y soumettre la Turquie. A cela devait servir la fondation de la Banque d'Orient ainsi que la nomination au poste de ministre à Téhéran de l'ancien consul général à Constantinople, très au courant de la situation en Orient. Si la banque allemande d'Orient s'alliait à la banque nationale persane, cela équivalait à une politique anti-anglaise avouée. La politique navale allemande dans le golfe Persique tendait également à donner à l'Allemagne une situation prépondérante, de même que le projet de construire des chemins de fer de Téhéran à la frontière turco-persane et au golfe Persique. Enfin, le chemin de fer de Bagdad devrait favoriser ces buts de la politique allemande, comme, de façon générale, les aspirations commerciales du monde bancaire allemand en Asie Mineure trouveraient un fort appui à la Wilhelmstrasse. C'est dans cet esprit qu'on s'efforçait de convaincre la Russie que l'Allemagne avait l'intention de la soutenir contre l'Angleterre, de même qu'en son temps on avait voulu faire accroire à l'Angleterre qu'on l'ai-

⁶ *Ibid.*, tome XXIX, p. 196, 1937.

derait contre la France au Maroc. L'Allemagne essayait du reste, pour arriver à ses fins, de se poser vis-à-vis des Persans en protectrice. »⁷

L'influence germanique qui pénétrait lentement en Perse fit oublier aux Anglais et aux Russes la rivalité qui les opposait depuis si longtemps et, comme on l'a remarqué, ils s'empressèrent de se rapprocher. Pendant les négociations anglo-russes, le bruit courut que l'Allemagne allait manœuvrer contre la convention ; la Russie demanda alors au gouvernement allemand de lui préciser ses desseins à ce sujet et le prince de Bülow, pour tranquilliser les deux puissances, envoya le 19 mai 1906 un télégramme sur la politique allemande à son ambassadeur à Saint-Petersbourg, et le chargea d'en parler avec Isvolsky :

« ... Notre position en présence des négociations anglo-russes relatives à une entente dans les questions asiatiques est en un mot la suivante :

Nous nous féliciterons de tout arrangement entre les deux puissances aussi longtemps qu'il aura exclusivement pour objet les intérêts anglo-russes et qu'il servira la cause de la paix générale en supprimant les surfaces de friction anglo-russes. Mais nous attendons du gouvernement russe que dans les questions qui touchent aux intérêts allemands, il ne décide rien sans que nous y ayons part et qu'il ne nous place pas devant un fait accompli. »⁸

L'accord anglo-russe fut signé en 1907. Il eut pour résultat de rendre plus difficile la pénétration de l'Allemagne en Perse. L'Allemagne accueillit la nouvelle de l'accord avec une indifférence apparente et lorsque Miquel, chargé d'affaires allemand à Saint-Petersbourg, télégraphia le 31 août 1907 au ministère des affaires étrangères pour annoncer la signature de l'arrangement anglo-russe, le chancelier de Bülow nota ce qui suit en marge de sa dépêche :

« Il importe que l'arrangement soit discuté par notre presse avec calme et d'une façon objective si, comme je le suppose, il répond à ce qui nous a été annoncé du côté russe et du côté anglais, et qu'on n'aille pas le grossir jusqu'à en faire une alliance anglo-russe, ni le donner sans nécessité comme une violation des intérêts allemands. »⁹

Dans le discours qu'il prononça également le 29 mars 1908 au Reichstag, le prince de Bülow reprenait ce point de vue :

⁷ Cf. *La politique extérieure de l'Allemagne*, tome XXXI, p. 1. 1939.

⁸ *Ibid.*, tome XXIX, p. 61.

⁹ *Ibid.*, tome XXXI, p. 359.

« L'accord anglo-russe s'engage à respecter l'intégrité et l'indépendance de la Perse, ainsi que le principe de la porte ouverte. En outre, nous avons reçu, ces derniers temps encore, de Londres et de Saint-Petersbourg, des confirmations spontanées. Nous n'avons donc pas de raison de nous opposer à cet accord et il est conforme à notre politique générale à l'égard de la Perse de ne pas nous y mêler de questions intérieures. Si la Russie et l'Angleterre interviennent dans ces questions, nous reconnaissons que ces deux puissances ont, pour des raisons territoriales, un intérêt particulier au maintien de l'ordre et de la tranquillité en Perse. Nous n'avons donc aucun motif de nous départir de la réserve que nous avons observée jusqu'à présent. »¹⁰

L'Allemagne voulait donc démontrer que la convention ne touchait pas à ses intérêts. Dans l'arrangement visant la Perse, en particulier, on ne trouvait aucune clause concernant le golfe Persique qui pût mettre obstacle à l'entreprise du chemin de fer de Bagdad, surtout que depuis octobre 1906 des négociations s'étaient engagées entre Berlin et Saint-Petersbourg pour donner à l'Allemagne un accès en Perse par le moyen d'un embranchement de son chemin de fer de Bagdad. L'entrevue de Potsdam (décembre 1910) en est le résultat. La lettre secrète du 26 février 1907 que Tchirschky, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de l'Allemagne, envoya de Berlin au baron de Marschall, son ambassadeur à Constantinople, nous éclaire sur la situation :

« Votre Excellence sait qu'en octobre dernier M. Isvolsky a eu, ici, un échange de vues concernant la position prise par la Russie à l'égard de l'entreprise du chemin de fer de Bagdad et des désirs de la Russie relatifs au nord de la Perse. M. Isvolsky a, en même temps, fait espérer qu'il traiterait ultérieurement ces questions par écrit. Il est revenu sur cette affaire, d'après le rapport de l'ambassadeur de l'empire à Saint-Petersbourg, du 20 courant, dont vous trouverez la copie jointe ici en annexe. »¹¹

Le désintéressement de l'Allemagne donna satisfaction à l'Angleterre et à la Russie, mais il n'était qu'apparent car l'Allemagne poursuivait économiquement et politiquement sa pénétration en Perse.

De son côté, la Grande-Bretagne était consciente que l'Allemagne ne céderait pas si facilement, particulièrement sur la question du

¹⁰ Cf. M. NAKHAI, *L'Evolution politique de l'Iran*, Bruxelles, 1938, p. 52.

¹¹ *La politique extérieure de l'Allemagne*, tome XXX, 3e série, 1938, p. 202.

golfe Persique. Le général George Mac Munn l'affirme dans son ouvrage :

« ... Il était vain d'espérer que l'Allemagne négligerait les théâtres persan et afghan. Depuis longtemps, elle visait à étendre son influence jusqu'au golfe Persique ; le chemin de fer de Bagdad et toutes les intrigues, contre-intrigues et manœuvres financières qui marquaient cette entreprise, c'est déjà de l'histoire ancienne... Nous considérons en effet le golfe comme une chose réservée pour nous-mêmes, pour la Perse et pour les chefs de la côte d'Arabie. Mais sur le moindre caillou, sur le moindre paquet de boue, on était sûr de trouver un consul allemand. » ¹²

Les Anglais, qui avaient maintenu une réputation de libérateurs opposés à toute convoitise territoriale, soutenant le régime constitutionnel et la cause de la liberté, perdirent cette situation avantageuse en signant la convention de 1907. La diplomatie germanique exploita l'irritation du peuple persan contre la Russie et l'Angleterre. Elle s'intéressa à la politique intérieure du pays et surtout au Parti Démocrate Persan dont les membres s'accrurent rapidement et obtinrent plusieurs sièges au parlement.

L'influence allemande gagna ainsi non seulement un nombre important de membres du Majlis, mais également certains ministres.

L'Allemagne ouvrit encore à Téhéran un collège qui ne recrutait que des élèves de huit à douze ans et qui fonctionnait avec plein succès. Elle fonda aussi un hôpital dans la capitale, au sujet duquel G. Demorgny, professeur à l'Ecole des sciences politiques à Téhéran, écrivait :

« Cet hôpital, bien construit et administré, est très fréquenté et jouit d'une grande popularité. Il est très soutenu par le gouvernement persan ; de son côté, le gouvernement allemand lui donne tout l'appui matériel et toute l'assistance morale nécessaires. » ¹³

Entrevue de Potsdam

Nous avons dit précédemment qu'un des objectifs qui encourageait la politique allemande à la construction du chemin de fer de Bagdad consistait à faire pénétrer son influence en Asie.

¹² Général GEORGE MAC MUNN, *Tempête sur l'Inde*, Paris, 1936, pp. 127-128.

¹³ GUSTAVE DEMORGNY, *La question persane et la guerre*, Paris, 1916, p. 237.

Depuis que l'Allemagne s'intéressait au Moyen-Orient, son action commença à s'infiltrer en Perse par l'organisation de missions économiques et en se mêlant chaque jour un peu plus aux affaires de ce pays. Déjà au moment des négociations de l'accord anglo-russe de 1907, Berlin, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Saint-Petersbourg, alors le baron de Schöen, engagea des conversations avec Isvolsky, ministre des affaires étrangères, sur la question d'un embranchement du chemin de fer de Bagdad qui conduirait en Perse.

La preuve nous en est apportée par la lettre secrète que de Schöen fit parvenir le 20 février 1907 au prince de Bülow :

« Lors des pourparlers qui ont eu lieu, à Berlin, en octobre dernier, avec M. Isvolsky, nous nous étions déclarés prêts à conclure un accord d'après lequel nous laisserions la Russie libre de construire, dans le nord de la Perse, des lignes de chemins de fer, des routes, de poser des lignes télégraphiques, tandis que la Russie s'engageait à ne nous faire aucune difficulté au sujet du chemin de fer de Bagdad et de ses embranchements. Il avait été, de plus, convenu que Isvolsky proposerait une rédaction écrite de l'accord.

Aujourd'hui le ministre m'a remis cette proposition en priant de vouloir bien la considérer comme strictement confidentielle. Il a ajouté que ses multiples et urgentes occupations ne lui avaient pas permis de rédiger plus tôt le projet, c'est ainsi qu'il a expressément qualifié la note. » ¹⁴

Et de même la lettre secrète du 22 février 1908 de Sir Edward Grey adressée à son ambassadeur à Saint-Petersbourg, Sir A. Nicolson :

« Sir Charles Hardinge ¹⁵ a été informé samedi par le conseiller de l'ambassade russe que von Schöen avait continuellement fait pression sur Isvolsky pour faire un arrangement sur la question du chemin de fer de Bagdad, et de consentir à la construction d'un embranchement en Perse via Khanékine. » ¹⁶

C'est la raison pour laquelle Isvolsky avait tenu que l'accord de 1907 ne portât pas sur des régions où l'Allemagne pût se plaindre qu'on touchât ses intérêts. C'est ainsi notamment que par égard pour

¹⁴ *La politique extérieure de l'Allemagne*, tome XXX, troisième série, 1938, pp. 192-193.

¹⁵ Sous-secrétaire assistant aux affaires étrangères britanniques.

¹⁶ *British Documents on the Origins of the War (1898-1914)*, vol. VI, p. 358

l'Allemagne, la question du golfe Persique avait été laissée de côté. Néanmoins, l'ambassadeur d'Allemagne exprima le désir d'un échange de vues russo-allemand sur la question persane et Isvolsky se déclara prêt, en principe, à y procéder.

La Russie, constatant que le chemin de fer de Bagdad serait construit sans son consentement, fut contrainte de renoncer à sa politique d'opposition au projet allemand et d'entrer en pourparlers avec l'Allemagne pour la défense de ses intérêts en Perse. Cet échange de vues se poursuivit de 1907 à 1910 par notes et contre-notes et fut quelquefois ralenti par des crises, mais jamais interrompu.

Enfin l'entrevue eut lieu à Potsdam, le 4 novembre 1910, entre Guillaume II, accompagné du chancelier Bethmann Hollweg et du ministre des affaires étrangères Kiderlen-Wächter, et Nicolas II, accompagné de Sazonoff, gérant du ministère des affaires étrangères, et d'Isvolsky.

L'Allemagne chercha à détacher la Russie de la Triple Entente en brisant ainsi la chaîne de la politique d'encerclement et à trouver des moyens d'accès en Perse.

La Russie, de son côté, était toujours alarmée et redoutait constamment que les embranchements du chemin de fer de Bagdad amèneraient des lignes stratégiques conduisant à sa frontière transcaucasienne ou à la limite de sa zone d'influence en Perse. C'est pour cette raison qu'au cours de l'entrevue de Potsdam, Sazonoff aborda ainsi cette question, comme il ressort de son rapport du 4 novembre 1910 au tsar :

« ... Mais j'ajoutai qu'au cas où nous construirions le réseau de chemin de fer du nord de la Perse, nous serions prêts à aller au devant des désirs allemands de faire la jonction avec le futur chemin de fer de Bagdad, à l'endroit désigné par l'Allemagne, notamment à Khanékine, en nous engageant à n'imposer sur la ligne Khanékine-Téhéran aucune condition défavorable au commerce allemand, comme tarifs différentiels, difficultés douanières, etc. Mais nous voudrions en revanche que l'Allemagne prît l'engagement formel de ne construire aucune voie ferrée partant de celle de Bagdad dans la direction de la frontière russo-persane au nord de Khanékine et de ne prêter de secours à personne pour des entreprises semblables, vu le tort que les voies ferrées pourraient nous causer non seulement sous le rapport économique, mais aussi au point de vue stratégique. Sur ce point, les diri-

geants de la politique allemande ont exprimé leur parfait consentement. »¹⁷

Un autre sujet discuté à Potsdam fut la question de la propagande panislamique venant de Constantinople, propagande dont la Russie s'inquiétait fort et au sujet de laquelle les dirigeants de la politique allemande la rassurèrent. Sazonoff, le 4 novembre 1910, rapportait au tsar sa conversation avec l'empereur Guillaume II, à Potsdam :

« Je considère de mon devoir de dire franchement à Sa Majesté que son rôle de protecteur des Musulmans ne peut être interprété par ces derniers autrement que comme un encouragement de cette propagande et nous inspirer par cela même des inquiétudes sérieuses. La création d'un nouveau califat, « celui de Berlin », ai-je remarqué, ne peut pas ne pas inquiéter la Russie qui compte plus de 20 millions de sujets musulmans. Cette remarque a fait rire l'Empereur, qui me répondit que le « califat de Berlin » n'existait pas et ne présentait, par conséquent, de danger pour personne. »¹⁸

A vrai dire, seuls des échanges de vues et une entente de principe eurent lieu à Potsdam, mais aucun accord ne fut conclu, aucune note échangée, et les conversations durent se poursuivre à Pétersbourg.

Lors de la publication du texte initial de l'accord, en janvier 1911, on relevait dans le paragraphe III :

« Le gouvernement allemand s'engage à ne pas construire de ligne de chemin de fer dans la zone située entre la ligne de Bagdad et les frontières russes et persanes au nord de Kbanéline et à ne pas prêter son appui matériel ou diplomatique à des entreprises semblables dans cette région. »¹⁹

Le texte définitif de l'accord de Potsdam fut signé à Saint-Pétersbourg le 19 août 1911 par Neratoff, suppléant du ministère des affaires étrangères de Russie, et le comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne.

Ainsi qu'on s'en rend compte, la conclusion en a été longtemps retardée. La cause de ce retard était due aux modifications que demandait l'Allemagne et que la Russie lui accorda pour la plupart. Il convient de remarquer que le paragraphe III précité, d'ailleurs le seul avantage qu'obtenait la Russie, ne figurait pas dans le texte du 19 août.

¹⁷ *Un livre noir, op. cit.*, tome II, p. 334.

¹⁸ *Ibid.*, tome II, p. 332.

¹⁹ *Le Temps*, 8 janvier 1911.

Les protestations véhémentes de la presse turque et l'entente turco-allemande firent certainement que la Russie dut l'accepter.

L'accord définitif comprend cinq articles.²⁰ La Russie obtint la reconnaissance par l'Allemagne de ses intérêts spéciaux en Perse septentrionale, déjà reconnus par l'Angleterre en 1907. Ils étaient d'ordre politique, stratégique et économique, tandis que l'Allemagne se réservait dans cette région des avantages commerciaux et non politiques.

Dans l'article premier, l'Allemagne déclarait qu'elle n'avait pas l'intention de solliciter pour elle-même dans cette région, ni de soutenir pour qui que ce soit, des concessions de voies ferrées, de navigation ou de télégraphe au nord d'une ligne allant de Kasri-Chirine, Ispahan, Yezd, Kakhk et Gazik (frontière afghane). On remarque que la ligne précitée est presque la même que celle qui figurait dans l'accord du 31 août 1907.

Dans l'article II, la Russie, en contre-partie, s'engageait à relier au chemin de fer de Bagdad le réseau du chemin de fer persan pour lequel elle avait l'intention de demander une concession au gouvernement de Téhéran. Elle devrait construire une ligne de Téhéran à Khanékine où la jonction avec le chemin de fer de Bagdad se ferait par l'embranchement de Sadidjeh (près de Bagdad). Les travaux de construction de la ligne de raccordement russe Téhéran-Khanékine devraient commencer au plus tard après l'achèvement du tronçon Sadidjeh-Khanékine et être terminés en quatre ans. Si au bout d'un délai de deux ans la construction de la ligne Téhéran-Khanékine n'était pas commencée, le gouvernement russe informerait le gouvernement allemand qu'il renonçait à la concession pour cette voie ferrée et le gouvernement allemand pourrait la solliciter. Les deux gouvernements favoriseraient le trafic international sur la ligne de Téhéran à Bagdad et s'abstiendraient de toute mesure de nature à le gêner.

Enfin, par l'article III, l'Allemagne obtenait de la Russie l'engagement qu'elle ne s'opposerait pas à la construction du chemin de fer de Bagdad et qu'elle ne mettrait aucun obstacle à la participation de capitaux étrangers à cette entreprise. C'est-à-dire que la Russie se désistait de l'opposition qui, depuis si longtemps, empêchait la conclusion d'un accord international sur la question du chemin de fer allemand.

²⁰ Voir annexes.

Effet de l'accord

L'accord de Potsdam ne fut pas accueilli sans quelque surprise en Russie : il provoqua une très vive inquiétude, en particulier dans le monde industriel, commercial et politique.

« On craignait que le nouveau chemin de fer conduisant en Perse ne servit à introduire un flot de marchandises allemandes qui supplanteraient les produits russes sur le marché persan, fort avantageux. »²¹

L'ambassadeur de Russie à Londres, le comte Benckendorff, dans un entretien qu'il eut avec Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, montre ainsi son mécontentement au sujet de l'accord de Potsdam en disant le 7 février 1911 :

« ... J'ai même terminé une de mes lettres à Sazonoff en le prévenant que le résultat de sa politique serait de substituer à l'Angleterre, avec laquelle nous sommes d'accord en Perse, l'Allemagne avec laquelle nous ne nous accorderons jamais, parce qu'une fois installée là, elle prendra tout et nous expulsera. En outre, les Anglais, voyant qu'il n'y a rien à faire avec nous, se tourneront du côté de l'Allemagne et tout craquera. »²²

L'opinion publique russe cherchait les avantages que la Russie pouvait s'assurer en échange de ceux qu'elle abandonnait à l'Allemagne ; elle se demandait même s'il n'existait pas quelques articles secrets qui pussent modifier les clauses patentes.

La presse russe, elle aussi, l'accueillit mal et trouva que l'accès qu'il donnait à l'Allemagne en Perse ouvrait aux entreprises allemandes de belles perspectives économiques, tandis que les intérêts stratégiques russes sur les frontières turco-persanes se trouvaient menacés. Telle était la crainte qu'exprimait le journal *Novoïe Uremia* (Nouveau Temps) :

« L'accord devenu possible sur la question de Perse est le seul résultat réel qui subsiste des négociations de Potsdam dont on a fait tant de bruit. Cet arrangement de chemin de fer relie dorénavant le nord de la Perse avec le monde industriel allemand, ce qui est pour le monopole commercial de la Russie, notamment de Moscou, un arrêt de mort. Maintenant grâce au principe de la « porte ouverte », les négoc-

²¹ VLADIMIR POTIEMKINE, *op. cit.*, tome II, p. 216.

²² Document diplomatique français, deuxième série, tome XIII, p. 263.

cients allemands pourront être maîtres à Téhéran ; il faut, en conséquence, penser sérieusement à défendre l'existence du commerce russe en Perse. » ²³

L'accord de Potsdam fut non seulement critiqué en Russie, mais causa aussi de l'inquiétude en France et en Angleterre. Ces pays commencèrent à douter de la Russie et la soupçonnèrent même de trahison. A Vienne, on s'attendit également à un relâchement des relations entre l'Autriche et l'Allemagne. E. Bourgeois décrit bien l'état d'esprit :

« A Pétrograd, on accusa Sazonoff d'avoir péché par imprudence et inexpérience ; à Vienne, on lui reprocha sa crédulité ; au parlement français, son infidélité. » ²⁴

A Paris, le ministre des affaires étrangères, Pichon, montre son inquiétude dans la lettre particulière du 25 janvier 1911 qu'il adressa à son ambassadeur à Londres, Paul Cambon :

« Sazonoff paraît manquer de prudence et se laisser trop facilement entraîner à des conversations qui s'inspirent de sentiments perfides et pourraient le conduire loin de nous. Régler l'affaire de Bagdad avec les Allemands sans avoir averti ni la France ni l'Angleterre, et après avoir empêché la France de s'entendre avec l'Allemagne, était déjà plus que discutable, mais admettre l'hypothèse d'une intervention des Allemands en Perse après nous avoir demandé de nous en retirer le plus possible, et après avoir conclu avec Londres un accord destiné à faire le contraire, deviendrait un comble pour nous comme pour les Anglais. » ²⁵

A Londres, de même, lors de l'entrevue de Potsdam, l'accord provoqua un tel bruit que Sir Edward Grey, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, voulut, paraît-il, se démettre de sa charge, comme Kinderlen-Wächter, ministre des affaires étrangères de l'empire allemand, l'écrivait le 4 novembre 1910, dans son journal intime :

« Notre explication à Potsdam et notre accord avec les Russes ont produit à Londres une impression si forte que Grey veut donner sa démission, tant est grande sa déception devant le nouveau rapprochement entre les Russes et nous ! » ²⁶

Lors d'une conversation qu'il eut le 17 janvier 1911 avec le comte Benckendorff, Sir Edward Grey constata que l'échange de vues

²³ Cf. *Le Temps*, 23 août 1911, No 18314.

²⁴ E. BOURGEOIS, *Manuel historique de politique étrangère*, tome IV, pp. 561-562.

²⁵ *Document diplomatique français*, deuxième série, tome XIII, 1955, p. 280.

²⁶ KINDERLEN-WÄCHTER, *Kinderlen-Wächter intime*, Paris, 1926, p. 312.

de Potsdam et les engagements pris par Sazonoff avaient singulièrement affaibli la situation de l'Angleterre dans l'affaire de Bagdad :

« Vous connaissez nos visées, a-t-il dit, vous savez que nous désirons obtenir le contrôle de la ligne Bagdad-golfe Persique. Appuyés sur la France et la Russie, nous étions dans la meilleure position pour obliger les Allemands à capituler, car leur ligne n'avait de débouché que sur le golfe Persique. Liés les uns aux autres, nous avions des moyens de résistance qui échappent, maintenant que vous avez ouvert à la ligne de Bagdad un débouché sur la Perse. Cependant, nous avons toujours réservé vos intérêts dans cette affaire...

Eufin, si vous construisez des voies ferrées dans votre zone, il y a lieu de veiller que les Allemands ne s'y introduisent pas, soit comme bailleurs de fonds, soit comme ingénieurs, constructeurs ou administrateurs, car, dans ce cas, il y aurait un véritable péril pour l'influence russo-anglaise. On verrait les Allemands, et probablement les Turcs, poussés par l'Allemagne, s'infiltrer en Perse et nous rendre à tous la tâche difficile. » ²⁷

Voyons maintenant comment Sazonoff se justifia dans ses mémoires de la conclusion de l'accord de Potsdam :

« Le gouvernement russe se trouvait dans la nécessité de rendre l'Allemagne inoffensive pour longtemps au prix de certaines concessions faites au détriment même de ses propres intérêts. Comme je l'ai déjà fait remarquer, la position avantageuse qu'elle occupait en Asie Mineure rendait difficile le maintien de notre monopole économique dans le nord de la Perse. Nous devions avant tout garantir notre situation politique à Téhéran et obtenir de l'Allemagne qu'elle la reconnût officiellement. Or, cela n'était possible que si nous lui accordions des concessions correspondantes. Ces négociations étaient délicates car, vu l'insistance allemande sur la question de la jonction au futur réseau des chemins de fer persans de la ligne Bagdad, nous étions forcés de faire nous-mêmes cette jonction afin que les Allemands ne la réalisassent pour leur propre compte. En d'autres termes, nous étions obligés, choisissant entre deux maux le moindre, de construire nous-mêmes une ligne de chemin de fer qui était non seulement inutile, mais qui même était nuisible à nos intérêts. Je me rendais parfaitement compte qu'un pareil arrangement serait très mal accueilli par l'opinion publique russe, et susciterait, dans les sphères industrielles, de grandes inquiétudes. Néanmoins, je

²⁷ *Document diplomatique français*, deuxième série, tome XIII, p. 220 et ss.

me décidai à accorder cette concession fondamentale à l'Allemagne, mais en faisant dépendre notre consentement d'un certain nombre de conditions qui en reporteraient la réalisation à une dizaine d'années. J'étais convaincu que pendant ce laps de temps nous réussirions à attirer vers nos constructions ferroviaires des capitaux étrangers et à paralyser ainsi le danger de l'empire germanique sur tout le mouvement commercial du nord-ouest de la Perse.

En prenant en main les pourparlers avec le gouvernement allemand, ma première intention avait été d'essayer de trouver un *modus vivendi* susceptible de servir de point de départ à de futures et plus solides relations de bon voisinage. C'était indispensable, non seulement pour notre propre sécurité, mais aussi pour le maintien de la paix européenne. Pour atteindre ce but, pouvais-je m'arrêter devant des sacrifices, même assez pénibles.

Plus tard, quand notre accord avec l'Allemagne eut été établi dans sa forme définitive, il fut, comme on pouvait le prévoir, très mal accueilli par la presse et surtout par nos milieux commerciaux et industriels. C'était inévitable. Les intérêts immédiats masquent ordinairement au regard de l'opinion publique des objectifs plus lointains mais seulement plus importants. Il fallait prendre mon parti de l'opposition que je rencontrerais.

Des nouvelles de l'étranger m'informèrent aussi que nos conversations de Potsdam avaient causé une certaine inquiétude chez nos amis et alliés. Nos représentants à Londres et à Paris me firent savoir que les gouvernements anglais et français étaient préoccupés des répercussions défavorables que nos accords avec l'Allemagne pourraient avoir sur leurs propres intérêts. Ces inquiétudes se rapportaient principalement à la question du chemin de fer de Bagdad. Ils croyaient y voir une nouvelle orientation de la politique russe. Les Anglais se montraient également préoccupés des dangers stratégiques qui pourraient résulter d'une pénétration allemande en Perse. En réalité, le seul changement apporté au point de vue du gouvernement russe, concernant le chemin de fer de Bagdad, était l'engagement pris envers l'Allemagne de ne pas s'opposer, autant que cela dépendait de lui, à l'achèvement de cette ligne. La dénomination de « chemin de fer de Bagdad » ne se rapportait ici qu'à la ligne déjà en construction devant relier Koniah à Bagdad, mais qui était encore loin d'aboutir à cette dernière ville. La Russie n'encourageait donc pas à la construction de nouvelles lignes au sud de Bagdad vers le golfe Persique. Dans cette région où la Grande-Bretagne

considérerait ses intérêts comme prépondérants et qu'elle protégeait jalousement contre toute pénétration étrangère, cette dernière aurait en effet porté préjudice aux intérêts politiques et commerciaux de cette nation. Nous avons simplement promis de ne pas entraver la réalisation d'une entreprise que ni nos amis d'Occident ni nous-mêmes n'étions en état d'empêcher. » ²⁸

A vrai dire, Sazonoff pour mettre fin aux tiraillements existant entre son pays et l'Allemagne et pour se tranquilliser du côté de l'Europe orientale et de la Perse, se trouvait dans la nécessité d'établir de bonnes relations avec le gouvernement germanique, d'autant plus que la Russie avait une longue frontière avec l'Allemagne.

C'est pourquoi Sazonoff alla même jusqu'à sacrifier certains intérêts russes. Le document diplomatique français qui nous rapporte la conversation du 7 décembre 1910 de George Louis, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, avec Sazonoff, nous révèle comment un mois après l'entrevue de Potsdam l'attitude de l'Allemagne envers la Russie se modifia. Sazonoff répondit à George Louis :

« ... qu'il y avait détente du côté allemand, que l'on n'attaquait plus la Russie dans les journaux de Constantinople qui relèvent de l'ambassade d'Allemagne et qu'à Berlin les rapports s'étaient améliorés... » ²⁹

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, l'influence de l'Allemagne avait déjà pénétré en Perse et la Russie, consciente de cette situation, savait fort bien qu'en refusant cette concession aux Allemands, elle aurait des difficultés avec eux dans sa sphère d'influence. La Russie était satisfaite que l'Allemagne n'ait réclamé aucune concession politique en Perse. Nous l'apprenons de la bouche même de Sazonoff :

« ... Ce que nous demandons est si important pour nous que nous ferions bien de nous en contenter. Il faut avant tout obtenir que l'Allemagne s'interdise de demander en Perse des concessions qui paralyseraient notre action, même si elle ne pouvait les utiliser elle-même. » ³⁰

De plus, la Russie n'était pas à même de construire le chemin de fer Khanékine-Téhéran, construction pour laquelle les dirigeants russes se désintéressaient tout à fait. Le télégramme très confidentiel, du 31 janvier 1911, que George Louis envoya à Pichon, ministre des affaires étrangères de France, et dans lequel il relève les propos tenus

²⁸ S. SAZONOFF, *op. cit.*, p. 35 et ss.

²⁹ *Document diplomatique français*, deuxième série (1901-1911), tome XIII, 1955, p. 126.

³⁰ *Ibid.*, p. 964.

par Sazonoff lors de la conversation échangée entre eux, nous dévoile ces faits :

« Quant à la question du chemin de fer à construire entre Khanékine et Téhéran, c'est surtout au point de vue politique que je m'en préoccupe. Le marché persan n'a pas pour nous la valeur qu'on lui attribue. En tout cas, ni la Douma, ni le gouvernement ne consentiraient à imposer des sacrifices au Trésor pour faire des chemins de fer en Perse. L'expérience de Mandchourie nous suffit : nous ne recommencerons pas les folies de l'Est-chinois. La situation est donc celle-ci : il est hors de question que nous fassions nous-mêmes le chemin de fer Khanékine-Téhéran, et, si nous nous refusons à le laisser faire, il sera impossible pour nous d'arriver avec l'Allemagne à l'entente qui est nécessaire pour l'empêcher de nous créer des difficultés de toutes sortes dans notre zone. Mieux vaut donc nous montrer conciliants sur ce point. Mais je me rends compte parfaitement de l'importance politique de la concession que je ferais au gouvernement allemand en lui abandonnant ce chemin de fer. » ³¹

Pourtant après la conclusion de l'accord de Potsdam, l'Allemagne redoubla d'efforts pour faire valoir sa prédominance et son ingérence politique dans les affaires intérieures de la Perse. G. Demorgny, ancien jurisconsulte du gouvernement persan et professeur à l'école des sciences politique à Téhéran, décrit nettement la situation :

« C'est à ce moment, aussi, que les Germains ont utilisé à outrance tous les prétextes pour s'immiscer dans les affaires persanes. Ils ont épuisé vraiment toutes les voies de pénétration : querelles antiques qu'on ranime, divisions politiques qu'on exacerbe, hôpitaux qu'on fonde, écoles qu'on ouvre, concessions louches qu'on se procure, consulats qu'on crée, camelote qu'on répand. » ³²

Cette situation dura jusqu'à la guerre de 1914 et nous aurons l'occasion d'en reparler dans le chapitre suivant.

³¹ *Ibid.*, p. 234.

³² G. DEMORGNY, *Larousse mensuel* (1914-1916), tome III, p. 657.

CHAPITRE V

VIOLATION DE LA NEUTRALITÉ PERSANE LORS DE LA GUERRE DE 1914

Lorsque la guerre éclata et que la Turquie se trouva immiscée dans le conflit (29 octobre 1914), la Perse proclama officiellement, le 1er novembre 1914, sa stricte neutralité et pendant toute cette période dut lutter d'une part contre l'Allemagne et la Turquie, et d'autre part contre la Russie et l'Angleterre pour pouvoir maintenir l'ordre dans le pays.

Deux tendances s'affrontaient au sein de l'opinion publique persane : l'une tenait pour les alliés et l'autre, par suite de l'empiètement anglo-russe, sympathisait avec les puissances centrales dont la Turquie, leur frère musulman : « Laissez les Chrétiens s'entre-dévorer. » ¹

A cette époque, la force militaire de la Perse était constituée par la brigade des cosaques, composée de huit mille hommes et commandée par des officiers russes dont le quartier-général était à Téhéran et qui avait des détachements à Tabriz, Kazvine, Hamadan et ailleurs ; par la gendarmerie suédoise ² formée de sept mille hommes et dont les détachements stationnaient dans différentes parties de la Perse, principalement à Fars pour surveiller les routes ; par les troupes du gouvernement persan commandées uniquement par les officiers persans, troupes sans aucune valeur militaire. Il n'existait pas de marine. ³

Durant toute la guerre, la Perse fut envahie et ravagée et sa neutralité violée par les puissances adverses. Étant faible et ne possédant pas de force militaire suffisante, son territoire devint un champ de bataille

¹ *The Encyclopaedia Britannica*, 14e édition, vol. XXVII, p. 598.

² Le gouvernement persan avait engagé, en 1911, une vingtaine d'officiers suédois pour l'organisation de sa gendarmerie et de sa police.

³ SIR PERCY SYKES, *A History of Persia*, vol. II, p. 436.

pour les belligérants, spécialement dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest qui souffrirent énormément des épreuves infligées par la Turquie et la Russie.

Dès le début des hostilités, la Turquie protesta contre la présence des Russes qui, depuis quelques années, stationnaient en Azerbaïdjan persan. Le gouvernement du chah, prévoyant un conflit russo-turc, fit tout pour amener la Russie à en retirer ses troupes ; mais, le gouvernement russe ayant refusé, dans les premiers jours de novembre 1914, un détachement de soldats turcs viola la neutralité persane et avança jusqu'aux environs du lac Ourmieh.

Les Russes occupèrent encore quelques villes de la province d'Azerbaïdjan et y établirent une base d'opération destinée à barrer la route à l'avance turque. Les Anglais occupèrent l'île de Bahrein située dans le golfe Persique et débarquèrent aussi des troupes dans le Sud.

Alaos-Saltaneh, ministre des affaires étrangères de Perse, envoya le 5 novembre 1914 une lettre de protestation au ministre de Grande-Bretagne :

« ... En portant ce qui précède à la connaissance de Votre Excellence, j'ai le ferme espoir que le gouvernement de Sa Majesté Britannique, donnant suite aux traditions de bonne intelligence et d'amitié existant entre les deux pays, voudra bien respecter en cette occasion la neutralité persane et donner les ordres nécessaires pour faire sortir du Karoun le vaisseau de guerre dont la présence dans le fleuve pourrait amener les Turcs à prendre des mesures militaires sur le territoire et les eaux persanes. » ⁴

Non seulement cette protestation, mais toutes les autres adressées aux puissances adverses restèrent vaines. Les Anglais qui, de leur côté, avaient arrêté leur plan d'attaque avant même la déclaration de guerre à la Turquie, poursuivirent le débarquement de leurs troupes. Sir Charles V. F. Townshend (général de division) écrit dans son livre *Ma campagne de Mésopotamie* :

« Au début d'octobre 1914, la 16^e brigade de l'infanterie de la VI^e division (ou division Poona) avait quitté secrètement Bombay sous le commandement du général de brigade Delamain. Elle devait effectuer une démonstration au fond du golfe Persique, occuper l'île Abandan pour y protéger les raffineries de pétrole et, si possible, s'emparer du

⁴ Ministère des affaires étrangères, Empire de Perse, *Neutralité persane*, Paris, 1919, p. 37.

port de Bassorah. Le 5 novembre, nous déclarions la guerre à la Turquie et le reste de la division de Poona, commandé par le général Sir Arthur Barrett, s'embarquait à Bombay pour rejoindre la 16^e brigade qui occupait l'île Bahrein, célèbre pour ses pêcheries de perles. »⁵

Cette division anglo-indienne attaqua les Turcs et occupa Bassorah le 23 novembre 1914. Malgré les contre-attaques turques, les Anglais réussirent à les chasser du territoire persan, dans cette région.

Entre-temps, dès le début de l'année 1915, des négociations secrètes furent engagées entre la Russie, la Grande-Bretagne et la France au sujet des Détroits et de la Perse.

La Russie réussit à faire admettre sa « revendication historique » pour la possession complète de Constantinople et des Détroits. En échange, la Grande-Bretagne absorbait la zone neutre, établie en Perse par la convention de 1907. « La France recevait l'Alsace-Lorraine et tout le bassin houiller de la Sarre. La frontière allemande passait sur le Rhin. Les territoires de la rive gauche du Rhin étaient séparés de l'Allemagne et devenaient des Etats neutres autonomes. La France occupait militairement ces territoires jusqu'à ce que l'Allemagne eût pleinement satisfait à toutes les conditions et garanties qui seraient incluses dans le traité de Paix. »⁶

Ces puissances désiraient encore, dès la disparition des Turcs de Constantinople, créer un empire musulman indépendant et que les Lieux Saints fussent le centre politique de l'islamisme.

Nous citons deux de ces documents secrets qui furent publiés en 1917, après la révolution russe, par les bolchevistes. Voici le télégramme confidentiel de Sazonoff, ministre des affaires étrangères de Russie, à Isvolsky, son ambassadeur à Paris, concernant l'assentiment de la France à ces arrangements :

No 1926

5/18 mars 1915

Le 23 février, l'ambassadeur de France, au nom de son gouvernement, m'a annoncé que la France était disposée à adopter l'attitude la plus favorable en ce qui concerne la réalisation de nos désirs relatifs à Constantinople et aux Détroits, désirs que je vous avais définis

⁵ Sir CHARLES V. F. TOWNSHEND, *Ma campagne de Mésopotamie (1915-1916)*, Paris, p. 9, s. d.

⁶ VLADIMIR POTIEMKINE, *op. cit.*, tome III, pp. 22-23.

dans mon télégramme No 937 et à propos desquels je vous avais chargé d'exprimer ma gratitude à Delcassé.⁷

Précédemment déjà, dans ses conversations avec vous, Delcassé vous avait plus d'une fois donné l'assurance que nous pouvions compter sur la sympathie de la France ; il avait simplement suggéré qu'il jugeait nécessaire d'élucider la question de l'attitude de l'Angleterre dont il redoutait certaines objections, avant de pouvoir lui-même donner des assurances plus formelles dans le sens déjà indiqué. Or, à présent, le gouvernement anglais nous a donné par écrit son complet assentiment à l'annexion par la Russie de Constantinople et des Détroits dans les limites fixées par nous ; il a simplement réclamé des garanties pour ses intérêts économiques et demandé, de notre part, une attitude bienveillante, analogue à la sienne, à l'égard des aspirations politiques de l'Angleterre dans d'autres régions.

En ce qui me concerne personnellement, j'ai en Delcassé une confiance trop entière pour ne pas considérer comme tout à fait suffisantes les assurances que j'ai reçues de lui ; mais le gouvernement impérial souhaiterait que le consentement de la France à la complète satisfaction de nos désirs lui fût exprimé d'une façon plus formelle et sous une forme semblable à celle du gouvernement britannique. »⁸

Sazonoff

Deuxième document :

« S. D. Sazonoff, ministre des affaires étrangères, au comte A. C. Benckendorff, ambassadeur de Russie à Londres.

Télégramme No 1265

7/20 mars 1915

Référence : Memorandum du 12 mars de l'Ambassade de Grande-Bretagne ici : Veuillez exprimer à Grey la profonde reconnaissance du gouvernement impérial pour le consentement absolu et définitif de la Grande-Bretagne à la résolution conforme aux désirs de la Russie de la question des Détroits et de Constantinople. Le gouvernement impérial estime à leur prix les sentiments du gouvernement de la Grande-Bretagne, et est certain que la reconnaissance sincère des intérêts mutuels assurera à jamais entre la Russie et la Grande-Bretagne une solide amitié. Ayant déjà donné sa promesse quant aux conditions du commerce dans les

⁷ Ministre des affaires étrangères de France.

⁸ *Un livre noir*, *op. cit.*, tome III, p. 123.

Détroits et à Constantinople, le gouvernement impérial ne voit pas d'obstacle à réitérer son consentement à l'établissement :

1. De la liberté des transits via Constantinople des marchandises n'allant pas en Russie, et ne sortant pas de Russie, ainsi que :
2. La liberté de passage à travers les Détroits des navires de commerce.

Pour faciliter l'entreprise des alliés dans les Dardanelles, le gouvernement impérial est prêt à aider à attirer dans cette entreprise, à des conditions raisonnables, les puissances dont la participation paraît utile à la Grande-Bretagne et à la France.

Le gouvernement impérial partage absolument l'avis du gouvernement de la Grande-Bretagne que les Lieux Saints doivent toujours appartenir à l'empire indépendant musulman. Il serait à souhaiter qu'on décide dès à présent si l'on veut laisser ces régions sous l'empire de la Turquie, en conservant au sultan le titre de calife, ou bien si l'on est disposé à créer de nouveaux Etats indépendants, car ce n'est que conformément à l'une et à l'autre solution que le gouvernement impérial pourra formuler ses désirs. Le gouvernement impérial trouve de son côté qu'il serait fort à souhaiter que le califat soit séparé de la Turquie. La liberté de pèlerinage doit être absolument assurée, cela va de soi.

Le gouvernement impérial réitère son consentement à l'inclusion dans la sphère d'influence anglaise de la zone neutre de la Perse. Il trouve néanmoins qu'il serait juste d'obtenir que les villes d'Ispahan et d'Yezd, avec leurs environs qui ne font qu'un avec ces villes, soient attribuées à la Russie, en raison des intérêts russes là-bas.

A présent, la zone neutre vient en pointe entre les frontières russe et anglaise et arrive jusqu'à la frontière russe près de Zulfikar. Donc, une partie de cette pointe doit être annexée à la sphère d'influence russe.

La question de construction de chemins de fer dans la zone neutre est d'un intérêt essentiel pour le gouvernement impérial et exige une délibération amicale.

Le gouvernement impérial compte que dorénavant on reconnaîtra sa liberté complète d'action dans la sphère d'influence qui lui sera attribuée, en particulier que le droit lui sera réservé de développer de préférence dans cette sphère ses entreprises financières et économiques. »⁹

⁹ *Documents diplomatiques secrets russes 1914-1917*. D'après les archives du ministère des affaires étrangères à Petrograd, Paris, 1928, pp. 292-293.

En exécution, le 1er août 1916, une note conjointe de la Russie et de la Grande-Bretagne invita le gouvernement persan à remettre le contrôle de ses finances à ces deux puissances et à autoriser la création de deux forces militaires distinctes : l'une, dans le Nord, sous le commandement russe, et l'autre, dans le Sud, sous le commandement anglais.

Cet accord fut dénoncé par le gouvernement soviétique en 1917.

A la suite de la déclaration de guerre, l'Allemagne porta tout son effort, avec succès d'ailleurs, à entraîner l'empire ottoman à ses côtés. Si elle était arrivée à faire de même avec la Perse, son triomphe au point de vue stratégique aurait été complet, et c'est pour cette raison que, dès le début des hostilités, elle fit tout son possible pour amener la Perse aux côtés des puissances centrales et pour embarrasser la Russie et l'Angleterre en créant des troubles et des désordres en Perse, en Afghanistan et à la frontière indienne.

« L'objectif des Allemands était d'exploiter la haine de la Perse envers la Russie et l'Angleterre et d'entretenir ainsi dans le pays un état d'agitation qui, dans l'hypothèse la plus favorable, contraindrait l'Angleterre à entreprendre une expédition séparée sur ce théâtre de la guerre, et en tout cas à y détacher d'importants éléments. »¹⁰

Le plan de l'Allemagne consistait surtout à soulever tout le peuple musulman afin qu'il déclarât la guerre sainte aux alliés, et elle persistait à convaincre les Persans que l'Allemagne était la seule amie des musulmans. Le bruit courait même que Guillaume II, empereur de l'Allemagne, s'était converti à la religion musulmane. Sir Percy Sykes écrit à ce sujet :

« Les Allemands faisaient une propagande qui était visiblement de l'anticristianisme et faisaient appel au fanatisme de l'Islam. Leurs agents proclamaient la conversion de la nation allemande et de leur monarque aux enseignements de Mahomet et se référaient à Sa Majesté comme « Hadji »¹¹ Wilhelm ». ¹²

La propagande germanique remporta un tel succès que les élections de l'année 1915 amenèrent une forte majorité germanophile au Majlis où le parti démocrate particulièrement était prêt à collaborer avec les puissances centrales. L'influence de l'Allemagne pénétrait efficacement dans le pays de sorte que le premier ministre persan, Mustaufi-ul-Mamalek, signa un traité secret avec l'Allemagne, lui promettant tout appui

¹⁰ CHRISTOPHER SYKES, *Wassmuss*, Paris, 1936, p. 21.

¹¹ Après le pèlerinage de la Mécque, on devient Hadji.

¹² Sir PERCY SYKES, *op. cit.*, vol. II, p. 443.

de la part du gouvernement persan¹³. D'autre part, le bruit s'était répandu que la Perse avait signé un traité d'alliance avec la Turquie et l'on parlait même d'un coup d'État.

Le premier novembre 1915, « sur l'ordre de son gouvernement, le ministre de Russie à Téhéran a fait connaître au gouvernement du chah que si les rumeurs sur la conclusion d'un accord spécial entre la Perse d'un côté et l'Allemagne et la Turquie de l'autre recevaient confirmation, la convention anglo-russe de 1907, basée sur le principe de la conservation de l'intégrité et de l'indépendance de la Perse, cesserait instantanément d'être en vigueur.

Le ministre a fait savoir, en outre, que cette déclaration s'adressait non seulement au cabinet actuel mais à tout gouvernement persan qui s'aviserait de lier le sort du pays avec celui des ennemis de la Russie. »¹⁴

Ces rumeurs et l'influence allemande croissante en Perse effrayèrent la Russie et la Grande-Bretagne qui intervinrent. Les troupes russes ayant occupé quelques provinces du nord avancèrent sur la capitale ; le gouvernement anglais, de son côté, envoya des troupes pour occuper Bouchir et d'autres points stratégiques. En même temps, les ministres russe et anglais demandèrent de nouveau au gouvernement persan de prendre des mesures énergiques contre l'activité germano-turque et la Russie envoya même le 16 novembre 1915 au gouvernement persan une note qui précisait ses intentions :

« En réalité, le cabinet persan n'a aucune autre réponse à nous donner que des actes. Nous avons demandé aux dirigeants de mettre un terme à l'anarchie qui règne dans l'Iran du fait des menées turco-allemandes qui ne sont pas sans menacer nos intérêts.

Nous avons expressément ajouté que si le gouvernement persan n'était pas en état de le faire, nous nous en chargerions nous-mêmes sans qu'il fût dans nos intentions, bien entendu, de porter atteinte à la souveraineté du chah. Nous attendrons donc que le gouvernement persan prenne les décisions qu'il doit prendre sans tarder. S'il fait montre de bonne volonté et parvient à rétablir l'ordre dans le pays, nous sommes tout prêts à causer avec lui de la façon la plus bienveillante. Dans le cas contraire, nous prendrons, et sans faiblesse, toutes les mesures que nous dictent nos intérêts et le prestige de la Russie et de l'Angleterre. »¹⁵

¹³ HAROLD NICOLSON, *Curzon*, London, 1934, p. 130.

¹⁴ *The Times*, 4 novembre 1915, No 41003.

¹⁵ Cf. G. DEMORGNY, *op. cit.*, p. 299.

Comme la Perse désirait un règlement à l'amiable des relations russo-persanes, le gouvernement du chah affirma son amitié pour les deux puissances voisines et promit de remédier à la situation.

Cependant, le gouvernement persan n'entrava pas l'activité allemande, ne désarma pas les partisans de l'Allemagne et n'interdit pas non plus aux mollahs de prêcher contre les Russes et les Anglais.

Les troupes russes continuaient d'avancer en direction de la capitale et la situation devint menaçante lorsqu'elles atteignirent Karidj à quarante kilomètres environ de Téhéran. Le 10 décembre 1915, à la Chambre des Lords, le marquis de Crewe déclara :

« Si les troupes russes ont approché de Téhéran et l'ont menacé, ça a été pour aider le gouvernement persan qui voit que la présence des troupes russes et anglaises en Perse et le concours financier russo-britannique lui sont plus utiles que l'appui de l'Allemagne et de la Turquie. » ¹⁶

C'est alors que les légations austro-hongroise et allemande quittèrent la capitale pour s'installer à Koum. De nombreux Allemands et Persans germanophiles, ayant à leur tête Soleiman-Mirza et certains membres du cabinet, les accompagnèrent.

Le jeune chah se préparait aussi à partir et on faisait circuler le bruit qu'il allait rejoindre à Chah-Abdul-Azim les ministres des puissances centrales qui l'attendaient. En novembre 1915, le chah envoya une dépêche à l'empereur de Russie et au roi d'Angleterre déclarant que :

« Les territoires persans n'ont cessé d'être de plus en plus occupés par les troupes russes, et les efforts de mon gouvernement pour maintenir la neutralité ont été paralysés par des mesures peu conformes aux relations amicales de nos deux pays...

Les troupes russes continuent à avancer sur ma capitale. Or, la présence de ces troupes rendant mon gouvernement et la conservation de la neutralité impossible, je quitte Téhéran... en invitant tous les ministres accrédités auprès de mon gouvernement à m'accompagner. » ¹⁷

Mais le souverain, devant la menace de voir prendre fin la neutralité de la Perse et sur l'assurance que donnaient les Russes de ne pas occuper Téhéran, renonça à partir.

Les Russes, commandés par le général Baratoff, sans entrer à Téhéran et après avoir occupé Koum et Hamadan, s'emparèrent le 7 mai 1916

¹⁶ Cf. *Larousse mensuel illustré (1914-1916)*, tome III, p. 659.

¹⁷ *L'Europe Nouvelle*, 23 août 1919, Paris, p. 1598.

de Kasri-Chirine où les Turcs entretenaient une forte armée. Une autre colonne chassa d'Ispahan les Bakhtyaris, hostiles aux alliés.

D'autre part, les Anglais avaient comme objectif l'occupation de Bagdad ; les troupes expéditionnaires du général Townshend prirent le 28 septembre 1915 Kout-el-Amara. Mais leur avance fut arrêtée par l'armée turque commandée par von der Goltz.

Le plan de l'Angleterre et de la Russie consistait alors à faire débloquer les troupes expéditionnaires par le corps russe de Perse et l'armée anglaise de Bassorah, et à leur faire établir la liaison entre l'armée britannique de Mésopotamie et l'armée russe de Perse.

Mais les Turcs envoyèrent des troupes, renforcèrent la frontière turco-persane et le 6 juin, après avoir battu les troupes russes du général Baratoff, reprirent Kasri-Chirine. Ils continuèrent leur marche et occupèrent Kerind et Kermanschah. Ils avaient la vision d'une grande Turquie et désiraient une union de tous les musulmans de race turque. W. Churchill écrivait à ce propos :

« Leur plan qui, en 1913, semblait purement chimérique, consistait à régénérer la Turquie en prenant pour base un élément purement turc, le paysan d'Anatolie, et à tendre, en poussant vers l'Est, à réunir à cette Turquie purement turque, les musulmans du Caucase, la province persane de l'Azerbaïdjan, et, au delà de la Caspienne, les Turcs de l'ancien Turkestan, la partie primitive de la race. » ¹⁸

Ce mouvement panturc était encouragé et exploité par les Allemands. Voici ce que dit A. Poidebard :

« L'instrument d'attaque devient le mouvement pantouranien, choisi lui-même comme moteur du mouvement panislamique. L'Allemagne va s'en servir comme d'un bélier puissant qu'elle poussera, par le Caucase, contre la citadelle anglaise des Indes. » ¹⁹

Le 10 juillet 1916, les Turcs prirent Hamadan et refoulèrent les Russes jusqu'à Kazvine, à quelques jours de marche de Téhéran. Les représentants de l'Angleterre et de la Russie commencèrent à s'inquiéter et la légation de Grande-Bretagne se prépara même à quitter Téhéran, envoyant les femmes à Enzeli (aujourd'hui Pahlavi). Les Turcs maintinrent leurs positions jusqu'en mars 1917.

Au Sud, les Anglais décidèrent d'organiser une force armée de troupes persanes, sur modèle des cosaques russes, pour remplacer la

¹⁸ WINSTON CHURCHILL, *La crise mondiale*, tome IV, p. 352.

¹⁹ A. POIDEBARD, *Au carrefour des routes de Perse*, Paris, 1923, p. 218.

gendarmerie suédoise. Cette force appelée « les Carabiniers du sud de la Perse » (*South Rifles Persia*), fut confiée à Sir Percy Molesworth Sykes qui occupa de 1894 à 1913 le poste de consul anglais en Perse orientale : à Kerman, Seïstan et Meched. En janvier 1916, lorsqu'il fut appelé d'urgence pour être nommé inspecteur général des Carabiniers du sud de la Perse, il était alors consul général en Turkestan chinois.

Il atteignit Bender-Abbas en mars 1916. Dès son arrivée, il commença à recruter des hommes ce qui, d'ailleurs, n'allait pas sans difficultés à cause de l'influence prépondérante de l'Allemagne. Sir Percy Sykes le reconnaît lui-même :

« Les recrutements commencèrent sans tarder. Cinquante-trois hommes étaient enrôlés dans les vingt-quatre heures après notre arrivée. Et le lendemain toutes les recrues voulurent retourner leur avance de solde parce qu'elles ne désiraient pas combattre les Allemands. » ²⁰

Dans le Sud, d'autre part, la situation n'était pas favorable : à Lingueh, les hommes de la tribu Tanguistani, à l'instigation des agents allemands, tuèrent dans une attaque trois agents anglais ; deux personnes de leur escorte trouvèrent la mort, quelques-unes furent blessées et les autres s'enfuirent. Dans le même temps, encore deux officiers britanniques furent assassinés à Mekran.

Sir Percy Sykes arriva pourtant à organiser une force armée assez importante recrutée dans le pays et, lorsqu'il reçut du renfort, commença sa conquête. Le 17 mai 1916, il marcha sur Kerman et lors de l'occupation de cette ville, les Allemands et leurs partisans s'enfuirent, tandis que la banque et le télégraphe rouvrirent leurs portes ; le calme régna. Il partit ensuite pour Yezd qu'il atteignit le 14 août.

On sait qu'à ce moment, les Russes occupaient Ispahan et que les Turcs avançaient toujours à l'intérieur et étaient parvenus à quelques milles de cette ville. Les Russes ne possédaient pas une forte armée à Ispahan et la ville était menacée en même temps par les Bakhtyaris et les Allemands. Le commandant russe d'Ispahan, par l'intermédiaire du consul-général anglais, télégraphia à Sykes qui était à Yezd de rallier les troupes russes le plus tôt possible.

Sykes marcha immédiatement sur Ispahan, voulant atteindre cette ville avant que les Turcs pussent l'occuper et massacrer les Arméniens et

²⁰ Sir PERCY SYKES, *op. cit.*, vol. II, p. 453.

les Européens. Il y entra le 11 septembre et y resta jusqu'à ce que les Russes reçurent du renfort et que le danger fût écarté. La colonne partit alors pour Chiraz et l'atteignit le 11 novembre 1916.

Activité de Wassmuss et de la bande germanique

Comme on vient de le voir, lorsque les Russes marchèrent sur Téhéran, les représentants des puissances centrales quittèrent la capitale. A Koum, sous la protection du ministre allemand, le prince de Reuss, ses partisans formèrent un « comité de défense de l'Islam » qui devait réunir les patriotes et les dévots pour lutter contre les infidèles russes et anglais. Il engagea également à son service la gendarmerie gouvernementale, instruite par des officiers suédois et qui ne touchait pas sa solde et avait abandonné le chah. Quelque temps après, le prince de Reuss, suivi de ses alliés persans, quitta Koum et installa son quartier-général à Kermanschah.

La diplomatie allemande ne se bornait pas aux seules activités de son ministre et de ses agents, mais elle agissait aussi militairement. Lorsque le ministre allemand retourna à Téhéran, de nombreux officiers l'accompagnaient.

Le journal *The Times* de Londres du 15 novembre 1915 annonçait :

« Lorsqu'il y a quelque temps le ministre allemand est retourné à Téhéran, via Bagdad, il rencontra et fut accompagné par une force des tribus considérable et bien armée qui s'était exercée durant tout l'été. » ²¹

Le comte Kanitz, attaché militaire près la légation allemande de Téhéran, forma une petite armée en rassemblant les prisonniers allemands et autrichiens qui s'étaient évadés de Russie et réfugiés en Perse et leur distribua des armes. Les combattants persans les rejoignirent. De cette façon, Téhéran devint un foyer anti-allié, ce qui souleva les protestations des Anglais et des Russes auprès du gouvernement persan.

Des missions spéciales furent envoyées par le gouvernement allemand ; elles étaient destinées à opérer des sabotages dans tout le pays, dans le but d'inquiéter les Russes du côté du Caucase et les Anglais dans les régions du Tigre, du golfe Persique et de la frontière indienne. La plus importante de celles-ci fut dirigée par Wassmuss, surnommé le Lawrence allemand.

²¹ *The Times*, 15 novembre 1915, No 41012.

Quelques années avant la guerre, en 1909, Wassmuss fut nommé agent consulaire de l'Allemagne pour le golfe Persique, à Bouchir. Il resta à ce poste jusqu'en 1910, le quitta et retourna en Perse en 1913.

Revenu à Bouchir, Wassmuss entreprit l'étude approfondie des Persans et des tribus du Sud. Il prit contact avec eux, spécialement avec la tribu Tanguistani. A force de propagande, de présents et de contacts avec le peuple, il réussit à s'en faire aimer et à créer de nombreux germanophiles. Ch. Sykes, qui effectua un voyage en Perse, écrit ce qui suit sur la popularité de Wassmuss et dont il a été témoin.

« J'étais en 1931 à l'époque du dernier séjour de Wassmuss à Téhéran... Son nom ne me disait rien et je n'avais pas la moindre idée de ce qu'il était. Ce n'est que plus tard, dans le Sud, qu'entendant constamment revenir le nom de « Wassmuss » dans les commérages des maisons de tbé, je pensai à me renseigner sur lui. » ²²

Et plus loin :

« Mais contrairement aux Anglais qui n'avaient de rapport qu'avec les cheikhs et encore gardaient leurs distances, Wassmuss se mêlait au peuple et s'en faisait aimer. Aujourd'hui encore, il arrivera à un muletier, à un forceur de puits, au plus humble fellah, de s'arrêter en entendant son nom et de dire : « oh, je l'ai bien connu, il était mon ami. » ²³

Encore plus loin, lors de son voyage au Sud, il écrit :

« Je demandai à un grand gaillard à noble stature si je pouvais loger dans sa maison. Il leva sur moi des yeux étonnés par mon costume et ma mise « Frankisch » ²⁴ et me dit pour toute réponse « Na » !²⁵ J'eus alors l'idée d'ajouter : « Vous n'avez pas connu Wassmuss ? » Aussitôt, il changea de ton. « Vous étiez donc de ses amis ? » Et comme je répondais oui, en un moment toute la populace était autour de moi, me demandant si c'était vrai qu'il était mort, ou ce qu'il était devenu. Cette référence suffit à faire de moi un honorable étranger qui avait tous les droits à leurs yeux et ils me dirent tous à la fois : « Il faut que vous descendiez à la grande maison. » ²⁶

Quand la guerre éclata, Wassmuss fut rappelé et quitta la Perse pour prendre du service en Allemagne.

²² CHRISTOPHER SYKES, *op. cit.*, p. 7.

²³ *Ibid.*, p. 47.

²⁴ Européen.

²⁵ Non.

²⁶ *Ibid.*, pp. 245-246.

Comme on vient de le dire, l'Allemagne désirait dresser les pays islamiques contre les alliés en lançant une proclamation de Jihad ou guerre sainte. Wassmuss et d'autres agents comme Niedermayer, Zugmayer, Griensinger, Voight, etc., furent chargés de cette mission destinée à soulever les pays arabes, la Turquie, la Perse, l'Afghanistan et l'Inde contre les infidèles.

Georges Ducroq écrivait de la mission allemande :

« En 1915, une expédition de 200 propagandistes, munis de bagages considérables, d'un matériel scientifique, d'appareils de T. S. F., d'armes, de munitions et de caisses d'argent, quittait Constantinople, se dirigeant vers Alep, Bagdad, la Perse et l'Afghanistan. »²⁷

L'Allemagne visait à contraindre la Grande-Bretagne à retirer son armée du théâtre d'opération d'Europe pour secourir l'empire de l'Inde, et empêcher que l'armée hindoue pût être envoyée en Europe.

Wassmuss partit alors de Berlin pour Constantinople et, après un séjour dans cette ville, la quitta pour aller à Alep. Après que Niedermayer l'eût rejoint, ils repartirent ensemble avec leur grande troupe et arrivèrent à Bagdad. Ils se séparèrent ensuite en formant plusieurs détachements isolés.

Wassmuss partit avec ses deux compagnons, le docteur Lenders et Bornsdorf. Après avoir traversé le désert, ils atteignirent, au début de 1915, la frontière persane, pénétrèrent en Perse par les cols désolés du Louristan méridional, restèrent quelques jours à Dizfoul et prirent contact avec la tribu des Bakhatyaris. Cette tribu, durant de longues années, avait été l'amie des Anglais qui lui versaient une importante subvention pour la surveillance du grand pipe-line traversant son territoire.

Après le départ de Wassmuss et de ses compagnons, les Anglais sentirent que la sympathie qui leur était témoignée s'était refroidie à la suite des dégâts causés au pipe-line. Elwell-Sutton relate à ce propos :

« En février de cette année (1915), la tribu Bakhatyari, assistée par des agents allemands et turcs, coupa le pipe-line du champ de pétrole à la nouvelle raffinerie d'Abadan. Il en résulta une perte de 144 000 tonnes de pétrole, conséquence de l'interruption de la production pendant cinq mois. »²⁸

²⁷ GEORGES DUCROQ, *Les vestiges de l'influence allemande en Perse*, Revue du monde musulman, décembre 1922, p. 174.

²⁸ L. P. ELWELL-SUTTON, *Persian Oil, A study in Power Politics*, London, 1955, p. 26.

Alors Wassmuss quitta Dizfoul ; les Anglais furent alertés et un détachement de leurs troupes se mit à sa recherche. Malgré toute sa prudence, il fut fait prisonnier deux fois, réussit pourtant à s'échapper mais perdit ses compagnons dont un parvint à s'enfuir et l'autre fut arrêté par les Anglais. Ainsi Wassmuss demeura seul.

Le cabinet de Téhéran, ayant appris par la légation allemande l'action des Anglais à l'égard de Wassmuss, envoya par l'entremise de son ministre des affaires étrangères, Moaven-od-Dauleh, une note de protestation, le 11 mars 1915, à la légation britannique :

« Je suis informé que le capitaine Noël, vice-consul anglais à Bouchir, s'est rendu à Bender-Rig à l'effet de procéder à l'arrestation de M. Wassmuss et de ses compagnons, un sujet allemand et un sujet persan nommé Mahmoud Khan. M. Wassmuss a pu seul s'enfuir vers Borazdjan la nuit du 6 mars, mais ses compagnons et ses effets ont été capturés et conduits sur un bateau anglais, sauf Mahmoud Khan qui est resté à Bender-Rig.

Je suis obligé de protester contre de pareils procédés qui sont en violation évidente de la neutralité persane et qui finissent par vouer à l'insuccès certain toutes les démarches du gouvernement persan en vue d'apaiser le mécontentement général des tribus, causé par les violences des agents anglais au Sud.

J'attends de Votre Excellence les démarches urgentes pour la libération des compagnons et des effets de Wassmuss. » ²⁹

En mars 1915, Wassmuss se rendit à Chiraz. Le gouverneur de la province de Fars était à cette époque Mukhberos-Saltaneh ³⁰ qui avait fait ses études à Berlin et était un ardent germanophile. Wassmuss visita la caserne de la gendarmerie persane, organisée par des officiers suédois. Cette force, la seule à peu près régulière qui était au service du gouvernement, avait subi l'influence de l'Allemagne et, dans sa majorité, était pro-germanique. Elle reçut Wassmuss avec enthousiasme et se mit à son service. Grâce à la gendarmerie, Wassmuss entra en relation avec les chefs des tribus les plus importantes, comme la tribu de Ghachghaï, avec le khan Solat-ud-Dauleh ³¹, et la tribu de Khamseh, avec le khan Ghavam-ol-Molk ³², et réussit à les impressionner ainsi

²⁹ Ministère des affaires étrangères, Empire de Perse, *Neutralité Persane*, Document diplomatique, Paris, 1919, pp. 145-146.

³⁰ Porte-parole du Royaume.

³¹ Force de l'Etat.

³² Pilier du Royaume.

qu'il le souhaitait. Ces tribus³³ tout entières sont placées sous l'autorité du chef héréditaire ; elle sont armées et animées d'un esprit guerrier. Les Ghachghaïs sont d'origine turque et au nombre de 350 000 membres et constituent une des plus importantes et turbulentes tribus de la Perse. En hiver, ils vont avec leurs troupeaux au sud de Chiraz, sur les pentes méridionales des montagnes qui bordent le golfe Persique et, en été, ils s'installent sur les plateaux herbeux situés entre Chahréza, Abad et Ispahan. La tribu Khamseh est d'origine arabe et occupe l'est et le sud-est de la province du Fars.

De son côté, l'expédition allemande s'étendait en Perse en formant des détachements séparés : Voigt et Paschens avaient pénétré dans le pays en Azerbaïdjan persan par la frontière turque et rejoignirent plus tard Niedermayer. Griensinger se trouvait aux environs de Sultanabad. Zugmayer partit pour Kerman où il accomplit sa mission avec succès en faisant assassiner les Anglais et leurs partisans et régner la terreur dans la partie sud-est de la Perse.

Un des meilleurs agents germaniques, un commerçant nommé Pugin, qu'on disait être un aventurier chilien au service de l'Allemagne, se fixa à Ispahan. Il portait le costume persan, recruta de nombreux partisans et, comme à Chiraz, la gendarmerie commandée par les officiers suédois se mit au service de la cause germanique. Pugin sema la terreur dans la ville, le vice-consul de Russie fut assassiné, le consul général anglais attaqué et blessé et son ordonnance tuée. Ispahan devint tellement dangereuse que les Européens la quittèrent pour s'installer à Ahwaz.

Quant à la mission de Niedermayer, elle consistait à se rendre en Afghanistan. Après avoir rencontré Wassmuss le 13 décembre 1914 à Alep et s'être séparés à Bagdad, il traversa la Perse avec sa petite troupe pour atteindre sa destination. La nouvelle de leur avance se répandit très vite et un détachement anglais se mit à leur poursuite afin de les arrêter avant qu'ils ne franchissent la frontière afghane.

Finalement, en août 1915, après une série d'aventures, ils passèrent la frontière et atteignirent Herat. Le gouverneur de cette ville les accueillit fort bien. Il en fit ses hôtes et son hospitalité fut cordiale. La mission, qui était composée d'une quarantaine d'hommes, partit quelque temps après en direction de la capitale, Kaboul, où elle fut également reçue avec courtoisie.

³³ Voir la documentation française. *Aperçu sur le problème du nomadisme au Moyen-Orient*. novembre 1955, No 2095, Paris, pp. 27-28.

L'Emir d'Afghanistan était alors Habiboullah qui, disait-on, nourrissait des sentiments anglophiles. Lors de plusieurs entretiens qu'il eut avec les Allemands, il leur fit comprendre qu'il lui était impossible de rompre avec le gouvernement de l'Inde tant qu'une forte armée turque n'aurait pas atteint la capitale afghane ; l'Emir leur accorda pourtant toute la liberté qu'ils pouvaient désirer.

Niedermayer dressa un plan de départ pour les Allemands qui l'accompagnaient : Paschen devait traverser la Perse pour retourner à Bagdad, Heutig et Röhr devaient se rendre en Chine, Voigt devait partir pour Kerman et Wagner en direction du Sud-Ouest et attendre les instructions de Niedermayer. Ils quittèrent Kaboul le 21 mai 1916 et tous étaient accompagnés de petites troupes.

Niedermayer traversa le territoire afghan et arriva seul à la frontière russo-persane. Il parvint jusqu'à Meched sous un déguisement, souffrant et mourant de faim. Il repartit par la route du sud de la mer Caspienne et atteignit Téhéran. Lorsque les Anglais connurent sa présence dans la capitale, Niedermayer était déjà en route pour rejoindre le quartier général turc qui stationnait encore à Hamadan. Au moment de la retraite des Turcs, il se rendit à Kermanschah et c'est là qu'il fut rappelé en Allemagne par son empereur.

Quant à son compagnon Paschen, après avoir passé la frontière, il fut fait prisonnier en juillet 1916, dans la province de Khorassan. Heutig et Röhr restèrent quelque temps en Afghanistan, traversèrent le Pamir et vers la fin de la guerre atteignirent Changhaï. Voigt, en se dirigeant vers Kerman, fut fait prisonnier au début du mois de juillet 1916. Wagner, traversant la frontière, fut cerné dans la province de Khorassan, mais il parvint à s'enfuir. En passant par Téhéran et le Kurdistan, il atteignit la Turquie.

Le reste de la mission, Pugin, Zugmayer, Griesinger, Seiler, etc., ou fut faite prisonnière ou s'enfuit. Après la défaite des Turcs, le seul agent allemand influent qui resta en Perse fut Wassmuss et c'est de cette façon que prit pratiquement fin l'activité allemande sur le territoire persan.

Un autre agent allemand actif fut Schunemann. Il habitait déjà avant la guerre à Tabriz, exerçant le métier de charpentier, et s'était familiarisé avec la langue persane. Lorsque la guerre éclata, il fut appelé à Berlin et envoyé à Constantinople puis à Alep, où il rendit visite à Wassmuss, et rentra en Perse un peu avant lui.

Schunemann partit en direction de Kermanschah et visita les tribus frontalières, en particulier les Sinjabis qui avaient souffert récemment des empiètements de la Russie. Il réussit tellement bien à gagner la confiance de la population que, lors de l'arrivée du prince de Reuss à Kermanschah, « les consuls anglais et russe avaient dû mettre leur demeure en état de défense, et quand arriva la nouvelle que l'ambassadeur allemand n'était plus qu'à une demi-journée de marche de Kermanschah, la joie publique ne connut plus de bornes, une longue caravane se porta à sa rencontre. »³⁴

D'autre part, en 1915, de nombreux Allemands et Autrichiens, évadés de Russie, traversèrent la Perse. En les rejoignant, des éléments persans, hindous, turcs, et des gendarmes formèrent un important rassemblement. Ils pillèrent les succursales de la Banque Impériale de Perse dans les villes de Kerman, Chiraz, Ispahan, Yezd, Kermanschah, Sultanabad et Hamadan et démolirent leurs bâtiments. Ils occupèrent aussi les bureaux télégraphiques, coupèrent les lignes et détruisirent les appareils.

À Chiraz, le consul allemand qui avait organisé un « Comité pour la sauvegarde de la Perse », avec l'aide d'officiers suédois et persans, après avoir coupé les fils du téléphone et du télégraphe, fit prisonnier, en octobre 1915, le consul anglais d'alors, le lieutenant-colonel W. F. O'Connor, et quelques Anglais, deux employés de la Banque Impériale de Perse, deux télégraphistes, un négociant et quelques femmes. Les femmes furent envoyées à Bouchir et les hommes à Abram, la forteresse de Zair Khidar³⁵, le principal chef du Tanguistan.

Dans le Sud, Wassmuss, de son côté, avait réussi, nous l'avons vu, à occuper les Anglais et à porter une grave atteinte au prestige de la Grande-Bretagne. On peut dire qu'à la fin de l'année 1915, l'Allemagne avait gagné l'appui de la majorité du peuple persan et que l'opinion publique inclinait pour sa victoire ; le gouvernement persan ne prenait nullement garde aux infractions des Allemands à sa neutralité.

Pour rétablir l'ordre et mettre fin à leurs manigances, les Anglais décidèrent d'intervenir. Ils débarquèrent des troupes dans les ports du sud de la Perse, à Lingueh, Bender-Abbas, Djask et Bouchir.

Wassmuss profita de ce débarquement pour réveiller le patriotisme des tribus. Il partit, alors, à Tanguistan et rendit visite à Zair Khidar,

³⁴ CHRISTOFER SYKES, *op. cit.*, p. 86.

³⁵ Coq du Tanguistan.

un de ses partisans. Il le persuada de réunir tous les cheikhs des tribus du Tanguistan afin d'organiser une attaque contre les Anglais. Lorsque toute la préparation fut terminée, vers le commencement du mois de juillet 1915, il se porta à l'assaut de Bouchir qui se termina par la retraite des tribus.

Wassmuss, en dépit de cette défaite, ne se livra pas au désespoir et alla d'une tribu à l'autre afin de négocier avec les chefs nomades pour les encourager à de nouveaux combats.

Durant les années 1916, 1917 et 1918, il parvint à organiser de nouvelles attaques qui se terminèrent quelquefois par le triomphe des tribus et d'autres fois par leur défaite. Lorsque Wassmuss constata que les tribus n'étaient plus capables de résister aux Anglais en raison des épidémies et de la famine qui les affaiblissaient, il prit la route de Téhéran avec un autre Allemand nommé Spiller, évadé du Turkestan, et qui depuis 1917 était avec Wassmuss. En arrivant à Koum, ils furent fait prisonniers et transférés à Tébéran et ensuite à Kazvine. C'est dans cette ville qu'ils réussirent à s'échapper et à se réfugier à la légation d'Allemagne à Téhéran. Après une longue correspondance échangée entre les légations allemande et anglaise, Wassmuss accepta de quitter la Perse et d'être reconduit sous escorte anglaise à la frontière allemande. Wassmuss et Spiller furent rapatriés par Bakou, Batoum et Marseille sur un navire de guerre anglais et, en été 1919, gagnèrent Cologne par chemin de fer.

L'écroulement de la Russie et l'occupation britannique

La position des Turcs en Perse devint de plus en plus difficile. L'éloignement de leurs bases et l'élargissement de leur ligne les rendit faibles. De plus, ils étaient handicapés par les épidémies et les rigueurs du climat.

Le 2 mars 1917, les troupes russes du général Baratoff les attaquèrent et reprirent Hamadan. Les Turcs se retirèrent et tout le long de leur chemin furent barcelés par les tribus. Le 31 mars, ils furent refoulés jusqu'à la frontière. Un événement qui leur fut plus funeste encore, fut l'occupation de Bagdad par les troupes britanniques du général Maude, le 11 mars 1917, alors qu'ils évacuaient Kermanschah.

Quelque temps après la victoire des Russes sur les Turcs, la révolution éclata à Saint-Pétersbourg. L'armée russe se maintint avec peine

sur ses positions et chaque jour des soldats abandonnaient la partie pour rentrer dans leur pays.

Les paysans, qui formaient la troupe, avaient le désir de retourner chez eux avant le partage des terres afin de s'assurer leur part. Les membres de la légation russe à Téhéran, devant l'imminence du péril bolchevique, abandonnaient successivement leurs fonctions et gagnaient l'étranger.

L'anarchie régnait dans tout le nord de la Perse qui était parcourue par des bandes de déserteurs russes. Percy Sykes, lui-même témoin de ces faits, écrivait à ce sujet :

« Les troupes qui avaient combattu si obstinément pendant plus de deux ans se démoralisaient et perdaient tout sens de l'honneur et de la discipline militaire. En juin 1917, j'étais le spectateur malheureux de ce nouvel ordre de choses. Les cosaques d'Ispahan qui avaient été un excellent corps de troupe, les années précédentes, avaient cessé de monter la garde ou de saluer leurs officiers qu'ils avaient même chassés de leurs quartiers. Quelques-uns faisaient du brigandage et d'autres frappaient de tous côtés, ivres aussi longtemps que le vin ou les spiritueux étaient à leur portée. Les patrouilles cessèrent et la région autour d'Ispahan était envahie par des hordes de brigands. » ³⁶

Et plus loin :

« Un ami à Tabriz écrivait : « des soldats russes parcouraient la ville par milliers, vendaient leurs fusils, leurs munitions, leurs chevaux, et, en somme, tout ce qui pouvait rapporter de l'argent. Des chevaux se vendaient pour quelques shillings, mais le fourrage était d'un prix si élevé que ces animaux étaient aussi coûteux que des cadeaux. » ³⁷

Après la révolution russe, la situation de l'Angleterre devint sérieuse ; lorsque la guerre éclata, la Russie combattait les Allemands, les Autrichiens et les Turcs, et les empêchait ainsi de s'approcher de l'Inde. Mais après l'effondrement de la Russie, non seulement l'obstacle qu'elle était pour ces puissances disparut, mais encore le régime bolchevique devint un grand danger pour l'Inde.

La Grande-Bretagne décida alors d'organiser des missions destinées à empêcher la pénétration des Bolcheviks et des puissances centrales. Comme les armées turque et allemande avançaient en Transcaucasie, le quartier général anglais de Bagdad organisa une expédition en jan-

³⁶ Sir PERCY SYKES, *op. cit.*, p. 486.

³⁷ *Ibid.*, pp. 486-487.

vier 1918 et la plaça sous les ordres du major-général L. C. Dunsterville. Il avait mission de se rendre à Tiflis à travers la Perse, en passant par Kermanschah, Hamadan, Kazvine et la province de Guilan, et de battre les troupes germano-turques.

La situation politique en Transcaucasie était compliquée : après la révolution russe, la Transcaucasie se sépara de la Russie et forma une fédération composée de la Géorgie, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. En mars 1918, une fois le traité de Brest-Litovsk conclu, entre les Soviets et les empires centraux, ces pays se séparèrent et proclamèrent chacun leur indépendance en mai 1918.

Selon le traité de Brest-Litovsk, la Turquie fut autorisée à occuper les trois villes de la république géorgienne : Kars, Ardahan et Batoum. Les Turcs s'emparèrent des villes de Kars et d'Ardahan, mais avant qu'ils n'arrivassent à Batoum, une division allemande, en guise de coopération militaire, avait débarqué dans ce port et occupé Tiflis, capitale de la Géorgie.

Les pays membres de la fédération transcaucasienne, avant de proclamer leur propre indépendance, demandèrent l'aide de l'Angleterre pour les défendre contre les Turcs et les Soviets. Comme les Bolcheviks étaient occupés par leurs affaires intérieures, les Turcs représentaient le danger le plus pressant.

Dunsterville eut toutes sortes de difficultés à surmonter pour atteindre son but. Lorsqu'il arriva à Hamadan, la situation politique en Transcaucasie avait changé. Le peuple de la république de Géorgie avait reçu les Allemands avec enthousiasme et accepté leur protection. Ils préféraient l'assistance allemande à celle des Anglais, l'Allemagne étant l'alliée des Turcs et ayant de l'influence sur eux pour les empêcher d'avancer.

La bande de Mirza Koutchik Khan qui barrait la route de la mer Caspienne lui créait une autre difficulté. Koutchik Khan, au début de l'année 1918, organisa sa troupe de *Jangalis*⁹⁸ dans les forêts du Guilan sur les rives de la mer Caspienne, avec l'aide d'officiers allemands et autrichiens. Le passage des Russes découragés et démoralisés facilita sa tâche car il put prendre leurs fusils, leurs munitions et leurs équipements, en échange des vivres qu'il leur fournissait.

Les *Jangalis* avaient fait serment de ne laisser rester aucun agresseur étranger sur le sol persan, de laisser pousser leurs cheveux et leur

⁹⁸ Les habitants de la jungle.

barbe et de ne pas les raser jusqu'à l'accomplissement de ce devoir. Pendant près de six mois, Mirza Koutchik Khan lutta contre les armées russe et anglaise pour l'indépendance de son pays. Lors de l'attaque de Recht, il s'empara de la banque anglaise et fit prisonniers son directeur et le consul anglais.

Sa popularité et son influence furent extraordinaires et il devint le héros de la Perse. Il avait l'appui de ses compatriotes, des Allemands et des Turcs.

Dunsterville avait comme premier objectif Enzeli, port persan sur la mer Caspienne, et espérait atteindre Bakou et Tiflis par ce port. Mais Enzeli était sous le contrôle des communistes et Bakou fut occupé par les Bolcheviks, le 22 mars 1918.

Toutes ces difficultés et surtout la faiblesse de son armée l'obligèrent à rester à Hamadan jusqu'en août 1918 dans l'attente du moment favorable.

Le 26 juillet 1918, le parti socialiste, ennemi des communistes, parvint, par un coup d'Etat, à prendre Bakou. Comme les Turcs préparaient une attaque contre cette ville, le nouveau gouvernement demanda l'aide de Dunsterville qui, ayant reçu du renfort en été, marcha sur Bakou.

Koutchik Khan avait l'intention d'avancer sur Téhéran qui tomberait facilement. Mais Dunsterville arriva à persuader le commandant russe Bicherakov de garder ses troupes, stationnant à Kazvine, et de ne pas les évacuer jusqu'à son arrivée. Alors que les *Jangalis* se préparaient à attaquer Kazvine, Bicherakov les devança et le combat se termina par leur retraite et ils subirent de grosses pertes. Dunsterville, sans l'aide de Bicherakov, n'eût vraisemblablement pas réussi à les vaincre. Lorsque les troupes du commandant russe quittèrent Kazvine pour s'embarquer à Enzeli, en direction de la Russie, Dunsterville prit leur place.

Mirza Koutchik Khan attaqua les Anglais à Recht, le 20 juillet 1918; il fut repoussé et demanda alors la paix.

Dunsterville arriva à Bakou en août 1918 et organisa la défense de la ville contre les Turcs. Mais le gouvernement de Bakou ne voulant pas coopérer avec lui, il dut évacuer la ville avant sa prise par les Turcs et regagna Enzeli. Il resta au nord de la Perse jusqu'en 1921 en y faisant régner l'ordre et assurant la sécurité des voies de communication.

A part la mission de Dunsterville, une autre mission fut envoyée par le gouvernement de l'Inde sous le commandement du major-général

Sir Wilfrid Malleson pour empêcher les Bolcheviks de contrôler le nord-est de la Perse. En été 1918, elle occupa Meched et les régions évacuées par les Russes. Ayant été appelé par des Mencheviks³⁹ du Turkestan, Malleson passa la frontière persane pour les secourir. Après plusieurs batailles contre les Bolcheviks, il retourna au printemps 1919 à Meched et, en automne 1920, sa mission quitta la Perse pour rentrer aux Indes.

Au nord de la Perse, dans la mer Caspienne, une mission anglaise avait été placée sous les ordres du commodore D. T. Norris ; elle atteignit Enzeli en été 1918 avec quelques officiers et marins. Par Bakou, elle gagna Krasnovodsk, ville occupée par des Mencheviks qui l'accueillirent avec enthousiasme. Norris établit sa base d'opération dans ce port et, avec l'aide et les renforts qu'il reçut, forma une assez forte marine et commença à contrôler la mer Caspienne. Le 21 mai 1919, une bataille se déroula entre Norris et les Soviets, à Alexandrovsk, et ce furent les Anglais qui remportèrent la victoire.

La situation du Sud

Après la chute du cabinet de Vossough-ed-Dauleh, en juin 1917, le gouvernement qui le remplaça fut moins favorable aux Anglais. Ayant pris un certain nombre de mesures anti-britanniques, il s'attira une note du cabinet de Londres. La réponse qu'il y donna au printemps 1918 présentait les Carabiniers du sud de la Perse, qui avaient été reconnus officiellement le 21 mars 1917 par Vossough-ed-Dauleh, comme une force étrangère dangereuse pour l'indépendance de la Perse. D'autre part, il considérait le stationnement des troupes anglaises sur territoire persan comme une atteinte à la neutralité de son pays. Il informait le cabinet de Londres qu'il comptait sur un prompt départ de ces troupes de sorte qu'il pût commencer la réforme.

Cette réponse fut rendue publique par le gouvernement persan dans tout le pays. Son effet fut sérieux, surtout au Sud, à Chiraz. Les habitants étaient excités contre les Anglais ; les mollabs prêchaient la guerre sainte, les assassinats se multipliaient. La désertion se répandit dans les rangs des Carabiniers du sud de la Perse et l'on compta jusqu'à des Anglais parmi les déserteurs. Le brigandage reprit et les tribus rouvrirent les hostilités.

³⁹ Menchevik ou Minimaliste, nom donné au début de la révolution russe aux socialistes modérés.

Solat-ud-Dauleh réunit les tribus des Kazerounis, Dachtis, Dachtistanis, pour attaquer les Anglais.

L'ordre et la sécurité que Sir Percy Sykes était parvenu à rétablir n'existaient plus. On prétendait que cette excitation du peuple contre les Anglais était due à l'instigation du gouvernement persan. D'ailleurs, la proclamation du 22 mai 1918 de Solat-ud-Dauleh, chef des Ghachghaïs, montre qu'il croyait obéir au gouvernement central en attaquant les Anglais :

« Je fais remarquer à tous que la force des Carabiniers du sud de la Perse, qui n'est pas reconnue par le gouvernement persan, a provoqué tous les Ghachghaïs, les habitants de Kazeroune, les Dachtis, les Dachtistans, et les autres, à entrer en action pour la défense de l'Islam, conformément aux ordres du gouvernement persan. »⁴⁰

Sir Percy Sykes considère aussi que le soulèvement des Ghachghaïs était ordonné par le cabinet de Téhéran :

« ... En tout cas, il n'y a aucun doute que Solat a été soutenu par quelques membres du cabinet, sinon par le gouvernement persan entier. »⁴¹

Le 24 mai 1918, les Anglais, dans une bataille contre les tribus, parvinrent à les battre. Sir Percy Sykes ayant appris de nouveau que les Ghachghaïs et leurs alliés allaient attaquer la ville de Chiraz, les devança, le 16 juin, et leur infligea de lourdes pertes. Les chefs de quelques tribus, dont le frère de Solat-ud-Dauleh, demandèrent la paix. Solat s'enfuit et les Anglais devinrent ainsi les maîtres du sud de la Perse.

⁴⁰ Cf. SIR PERCY SYKES, *op. cit.*, p. 502.

⁴¹ *Ibid.*

CHAPITRE VI

LA PERSE APRÈS LA GUERRE DE 1914

Après la dislocation de l'empire russe, la défaite de la Turquie (30 octobre 1918), ainsi que de l'Autriche-Hongrie (3 novembre 1918), et la signature de l'armistice avec l'Allemagne (11 novembre 1918), la Grande-Bretagne, vers la fin de l'année 1918, se trouva, après la disparition de ses rivales, la seule maîtresse des pays du Moyen-Orient.

Depuis la révolution russe, l'Angleterre avait besoin de recourir à des moyens politiques pour arrêter la poussée bolcheviste ; sa politique consistait à créer, entre la Russie soviétique et les contrées, ou les mers, dans lesquelles la Grande-Bretagne avait des intérêts vitaux, une chaîne d'Etats nominale ment indépendants qui seraient placés en fait sous sa protection. La formation d'Etats indépendants et le mouvement contre-révolutionnaire en Transcaucasie et Transcaspienne qui créa momentanément une ceinture de protection entre la Russie et la Perse correspondait bien à sa politique.

L'accord anglo-persan du 9 août

Nous savons que la Russie, provisoirement annihilée par la révolution de 1917, s'était retirée de la scène politique persane et que ses troupes, stationnant au nord de la Perse, avaient été évacuées pendant l'année 1918. L'Angleterre avait fait occuper le pays par ses troupes, le télégraphe était en sa possession et elle contrôlait les correspondances postales ; la Banque Impériale avait le monopole des émissions et avec la disparition des commerçants russes, la Grande-Bretagne jouissait d'un véritable privilège commercial, d'autant plus qu'elle fermait les routes du Sud aux marchands étrangers.

Curzon, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de l'Angleterre, estima qu'il était grand temps de mener une politique définitive et ferme

en Perse. Pour remplacer Sir Charles Marling, il nomma Sir Percy Cox comme ambassadeur à Téhéran. Ce dernier avait fait toute sa carrière aux Indes, avait été consul à Bouchir et Mascate et on le surnommait « vice-roi du golfe Persique ».

Dans l'intervalle, la Perse envoya Mochaver-ol-Mamalek à la tête d'une délégation à la Conférence de la Paix à Paris. Elle demanda à exposer ses revendications, revendications financières pour réparer les dévastations qu'elle avait subies, revendications territoriales pour qu'on lui rende les régions que les Russes et les Turcs lui avaient prises, revendications politiques et économiques pour que son indépendance et son développement fussent assurés.

Les revendications les plus saillantes furent l'abrogation de la convention anglo-russe de 1907, l'abolition des capitulations, l'annulation de toutes les concessions étrangères, la réparation de tous les dommages causés pendant la guerre sur son territoire, et l'extension de ses frontières à l'est de la mer Caspienne avec les villes de Merv et Khiva, jusqu'à la rivière Oxus (Amou Daria) ; au Nord-Ouest, elle demandait plusieurs districts du Caucase y compris Erivan, Nakhichevan et Bakou ; à l'Ouest, elle voulait accéder à l'Euphrate, ce qui lui aurait donné tout le Kurdistan, Diarbékir et Mossoul.¹

La Grande-Bretagne refusa tout et, même, l'admission de la Perse à la Conférence, en prétendant qu'elle n'avait pas figuré au nombre des alliés dans la guerre européenne et que par conséquent elle n'avait pas le droit de se faire représenter à la négociation de la paix.

La délégation persane qui séjournait à Paris depuis janvier 1919 frappa plusieurs fois à la porte de la Conférence et lui adressa des requêtes ou des mémoires, mais jamais elle ne fut ni entendue ni consultée par le Conseil suprême ni par aucune commission interalliée.

Entre-temps, au bout de neuf mois de négociations, un nouvel accord anglo-persan fut signé le 9 août 1919, par Sir Percy Cox et Vossough-ed-Dauleh, premier ministre du chah.

La signature du traité constituait pour la diplomatie anglaise un succès brillant et lord Curzon, le considérant comme un chef-d'œuvre diplomatique, écrivit notamment : « un grand triomphe et je l'ai fait tout seul. »²

¹ Sir ARNOLD T. WILSON, *Persia*, London, 1932, P. 138.

² Cf. HAROLD NICOLSON, CURZON : *The last phase*, London 1934, p. 138.

Le traité³ débutait par un préambule rappelant les liens étroits d'amitié qui existaient entre les deux gouvernements et la nécessité de cimenter ces liens pour le bien de la Perse. La Grande-Bretagne s'engageait une fois de plus à respecter absolument l'indépendance et l'intégrité de la Perse. Les différents départements de l'administration persane seraient pourvus de conseillers experts fournis par l'Angleterre et rétribués aux frais de la Perse. La Grande-Bretagne aiderait également à réorganiser l'armée persane en lui fournissant des officiers, des munitions et en lui livrant des équipements nécessaires et des armes modernes afin de constituer une force uniforme, destinée à maintenir l'ordre. Un emprunt serait consenti à la Perse et couvert par des prélèvements sur les revenus des douanes. La Grande-Bretagne coopérerait aussi avec la Perse en vue d'améliorer les voies de communications. Le tarif douanier persan serait révisé.

Un second accord de caractère financier définissait les conditions de l'emprunt ; prévu au montant de deux millions de livres sterling, il produirait un intérêt annuel de sept pour cent, serait garanti par les revenus et recettes des douanes et remboursé en vingt ans.

Annexé à cet accord, figurait l'article 5 du contrat du 8 mai 1911 entre le gouvernement persan et la Banque Impériale de Perse et relatif à l'emprunt du gouvernement persan de 1 250 000 livres à 5%, mentionné à l'article 3 du contrat financier, ainsi que deux lettres adressées par Sir Percy Cox à Vossough-ed-Dauleh, le 9 août 1919, et dont voici le texte :

Légation britannique, Téhéran,
9 août, 1919

Votre Altesse,⁴

J'espère fermement que Votre Altesse a pu, pendant la période où vous avez avec tant de succès dirigé les affaires de l'Etat persan, se convaincre que le gouvernement de Sa Majesté britannique a toujours essayé d'appuyer de tout son pouvoir les efforts du cabinet de Votre Altesse, d'une part pour rétablir l'ordre et la sécurité dans l'intérieur du pays, et d'autre part pour maintenir une politique d'étroite coopération entre les gouvernements persan et britannique.

³ Voir annexes.

⁴ G. FR. DE MARTENS, *op. cit.*, tome X, troisième série, pp. 113-114, texte anglais traduit par *Le Temps*.

Comme nouvelle preuve de bonne volonté dont est inspiré le cabinet de Londres, je suis maintenant autorisé à informer Votre Altesse que dans le cas où les accords relatifs au projet de réforme que votre gouvernement a l'intention d'introduire en Perse seraient conclus, le gouvernement de Sa Majesté britannique sera prêt en temps utile à coopérer avec le gouvernement persan pour la réalisation des *desiderata* suivants :

1. Revision des traités actuellement en vigueur entre les deux puissances ;
2. Demande de compensation de la Perse pour dommages subis du fait d'autres belligérants ;
3. Rectification de la frontière de Perse aux points où les deux parties jugeront que cette rectification est justifiée.

La façon précise, la date et les moyens choisis pour l'aboutissement de ces buts seront discutés à la première occasion par les deux gouvernements.

Signé : P. Z. Cox

Deuxième lettre :

Légation britannique, Téhéran,
9 août, 1919

Votre Altesse,

En ce qui concerne le deuxième *desideratum* indiqué dans ma lettre précédente en date d'aujourd'hui, il est entendu et convenu entre les deux gouvernements réciproquement que, d'une part, le gouvernement de Sa Majesté britannique ne réclamera pas au gouvernement de Sa Majesté le chah les dépenses d'entretien des troupes britanniques que le gouvernement de Sa Majesté a été obligé d'envoyer en Perse par suite de l'impossibilité où était la Perse de défendre sa neutralité, et que, d'autre part, le gouvernement persan ne réclamera pas au gouvernement britannique une indemnité pour les dégâts qui auraient pu être causés par les dites troupes pendant leur présence en territoire persan.

Il doit être bien entendu cependant que cet accord entre les deux parties n'affecte en aucune façon les demandes d'individus et d'institutions privées qui seront étudiées indépendamment.

Une note de Votre Altesse m'informant que vous acceptez cette situation au nom du gouvernement persan suffira à établir l'accord des deux gouvernements à ce sujet.

Signé : P. Z. Cox

Les répercussions de l'accord

La mise en vigueur de l'accord eut lieu dès le lendemain même de sa signature : une mission militaire sous le commandement du général Dickson et des commissions financière et commerciale présidées par Armitage Smith arrivèrent en Perse ; un « Syndicat du chemin de fer persan » fut constitué pour étudier le tracé de futures lignes ; un premier versement de l'emprunt fut fait au gouvernement persan.

« En même temps, le gouvernement persan fut informé, en réponse à ses demandes à la Conférence de la Paix, que la Grande-Bretagne consentait à coopérer à la revision des traités, était d'accord pour la rectification de la frontière sur certains points, ainsi qu'à supporter la réclamation de la Perse en vue d'obtenir des compensations aux dommages causés par les autres belligérants. »⁵

L'accord anglo-persan de 1919 « impliquerait une tutelle entière de la Perse et la perte de son indépendance et de sa souveraineté »⁶, et l'influence britannique serait désormais seule à s'exercer sur ce pays. Seuls des sujets anglais pourront être engagés à titre de fonctionnaires étrangers par le gouvernement persan. V. Sheean donne à ce traité l'interprétation suivante :

« Certainement, il (traité) préparait une base légale à l'absorption définitive de la Perse beaucoup mieux que ce qui n'avait jamais été trouvé pour l'Inde et l'Egypte ; c'était un document beaucoup plus efficace et d'une portée beaucoup plus grande que tout ce que la France n'avait jamais détenu au Maroc jusqu'à la proclamation du protectorat. »⁷

On a remarqué que selon les diverses clauses du traité, la gestion de l'administration persane, tant au point de vue militaire qu'économique, serait assurée par la Grande-Bretagne et que la reconnaissance de son indépendance n'aurait le sens que d'une simple précaution oratoire.

La publication de l'accord fit du bruit non seulement en Perse, mais aussi à l'étranger. On lui opposait le fait qu'avant son entrée en vigueur il n'avait pas été ratifié par le parlement ainsi que la loi constitutionnelle persane le prévoyait. Le chah, étant en voyage en Europe, ne l'avait pas signé non plus. D'autre part, on reprochait au gou-

⁵ Sir ARNOLD T. WILSON, *Persia*, London, 1932, pp. 140-141.

⁶ WILLIAM S. HAAS, *Iran*, New York, 1946, p. 139.

⁷ VINCENT SHEEAN, *op. cit.*, p. 23.

vernement anglais de n'avoir pas soumis le texte de l'accord à l'examen de la Conférence de la Paix et à celui de la Société des Nations.

L'opposition, qui comprenait presque tout le peuple persan, accusait le cabinet d'avoir vendu le pays aux Anglais et considérait cet accord comme une tentative d'incorporer la Perse dans l'empire britannique. On accusait les négociateurs persans du traité de 1919, Vossough-ed-Dauleh, Firouz Mirza Nosrat-ed-Dauleh, ministre des affaires étrangères, et Akbar Mirza Sarem-ed-Dauleh, ministre des finances, d'avoir accepté un pot-de-vin de l'Angleterre pour sa signature.

Après la conclusion de l'accord, J. M. Balfour, qui fit partie de la mission financière d'Armitage Smith, écrivit à ce sujet dans son livre *Les récents événements en Perse* :

« Au dernier moment, le trio (les ministres précités) stipulait comme première condition de la signature de l'accord qu'une somme équivalant à la valeur d'échange de 131 000 livres sterling leur soit transférée. Ce fut accepté et le paiement fut fait tout de suite après la signature de l'accord. » ⁸

V. Sheean est du même avis :

« En outre, les négociateurs anglais (Sir Percy Cox et lord Curzon probablement) commirent une grave erreur de tactique : ils payèrent 750 000 tomans aux trois hommes d'Etat persans qui signèrent le traité au nom de leur pays. Ultérieurement, il a été déclaré à Londres que cette somme était une avance sur l'emprunt prévu dans le traité ; mais puisque cet emprunt ne pouvait, par les termes du traité, être payé avant sa ratification, et puisque l'argent n'a jamais atteint la trésorerie persane, et puisque — et surtout — le gouvernement britannique n'a jamais considéré la somme en question comme étant une dette de la Perse envers la trésorerie britannique, il est très difficile de concevoir comment on peut qualifier ce versement d'un autre nom que de pot-de-vin. » ⁹

Le journal semi-officiel de Londres, *The Times*, écrivait à son tour, le 16 août 1919 :

« L'accord a l'appui complet du gouvernement persan et sans l'aide amicale des ministres les plus importants de Téhéran il n'aurait jamais pu être conclu. » ¹⁰

⁸ J. M. BALFOUR, *Recent Hapenings in Persia*, London, 1922, p. 128.

⁹ VINCENT SHEEAN, *op. cit.*, pp. 23-24.

¹⁰ *The Times*, 16 août 1919, No 42180, London.

La signature du traité provoqua des troubles dans tout le pays. Les tribus du Sud se révoltèrent contre les agissements des Anglais ; dans le Nord, les *Jangalis* se réunirent pour ouvrir les hostilités contre le gouvernement de Téhéran ; enfin, en Azerbaïdjan persan, un mouvement séparatiste, qui avait été organisé par le cheikh Mobammed Khiabani, se déclara contre le gouvernement central. Khiabani trouva très vite des partisans et même la gendarmerie persane se rangea à ses côtés. Il entendait lutter contre l'influence anglaise et contre Vossough, le principal signataire du traité. Il combattit la force gouvernementale, rompit les relations avec le gouvernement de Téhéran et proclama l'indépendance de l'Azerbaïdjan. Il changea aussitôt le nom de l'Azerbaïdjan en *Azadiéstan* (le pays de liberté).

Le cabinet de Téhéran prit de sérieuses mesures. La situation est bien décrite par E. Lesueur qui se trouvait alors à Téhéran comme professeur à la faculté de droit :

« Le gouvernement de Vossough-ed-Dauleh avait déjà décrété l'état de siège : il le renforça ; une censure rigoureuse avait été établie par les Anglais ; elle ne respecta même plus la correspondance des Européens ; les points stratégiques de l'Empire furent occupés par des troupes britanniques qui créèrent une base importante à Kazvine ; les membres de l'opposition furent exilés dans la région de Kachan, réputée pour son insalubrité ; ils étaient gardés à vue dans une petite maison infestée de serpents ; d'autres furent envoyés en « pèlerinage » en Mésopotamie et l'on sait ce que cela veut dire ; on opéra des rafles parmi les étudiants qui répandaient des pamphlets contre l'Angleterre ; un « comité de fer » s'organisa et s'opposa, par la force, aux entreprises des adversaires du gouvernement ; tous les journaux hostiles au cabinet furent supprimés ; ceux qui continuèrent à paraître dans la capitale durent se contenter des renseignements fournis par l'agence Reuter. » ¹¹

Le journal *Le Temps* publia cette nouvelle sous le titre de « La répression à Téhéran » :

« On mande de Téhéran :

L'opposition contre le cabinet, due à l'accord récemment conclu par le gouvernement persan avec l'Angleterre, s'est développée au point de faire craindre des troubles. Une vingtaine d'arrestations ont été opérées parmi les personnages politiques les plus considérables, notamment d'anciens ministres, que l'on accuse de fomenter l'agitation. Ils ont été

¹¹ EMILE LESUEUR, *Les Anglais en Perse*, pp. 39-40.

déportés à Kachan. Le président du conseil a annoncé d'autres mesures de rigueur contre l'opposition. » ¹²

La signature de l'accord anglo-persan de 1919 provoqua également une forte émotion à l'étranger, surtout en France et en Amérique, et il eut un écho presque immédiat dans la presse européenne qui donna des commentaires passionnés en protestant contre l'action de l'Angleterre. Le journal semi-officiel de Paris, *Le Temps*, fit de même dans son bulletin du jour, sous le titre « Le cas de la Perse » :

« ... D'ailleurs, si imparfaitement que l'on connaisse en Europe le contenu du nouvel accord, on constate aisément qu'il porte atteinte à l'indépendance de la Perse. Puisque le gouvernement persan promet de confier son armée à des officiers britanniques et ses finances à des spécialistes britanniques, il n'a plus ni force indépendante, ni ressources indépendantes pour exercer sa souveraineté, pour pratiquer la politique qui lui convient. Sans même aller plus loin, sans parler d'emprunt gagé sur les douanes, ou de concessions économiques, ou d'une collaboration diplomatique entre la Grande-Bretagne et le gouvernement persan, il est évident que l'indépendance politique de la Perse n'est plus, après l'accord, ce qu'elle était auparavant.

Or, on dit dans le pacte de la Société des Nations, à l'article 10 : « les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. » Un peu plus loin, dans l'annexe, on constate que la Perse figure parmi les Etats « invités à accéder au pacte ». En vertu du traité de Versailles, qui contient le pacte de la Société des Nations et qui, après avoir été signé le 28 juin, a été ratifié par le parlement britannique, « l'indépendance politique présente » de la Perse devrait donc être respectée. Elle ne l'est point.

Dira-t-on que le traité n'est pas encore mis en vigueur ? Dira-t-on que la Perse n'est pas encore admise dans la Société des Nations, car c'est seulement à partir de la mise en vigueur que court le délai de deux mois dans lequel les Etats invités peuvent demander leur admission ? Ce serait un raisonnement bien pharisaïque, et nos alliés britanniques tiennent trop à leur réputation de droiture pour invoquer de pareils arguments. Au surplus, si on leur conseillait de raisonner ainsi, on ne ferait que les conduire dans une impasse. Voici pourquoi.

¹² *Le Temps*, 15 septembre 1919, No 21252.

La Perse est régie par une Constitution du 30 décembre 1906, complétée le 7 octobre 1907. L'article 24 de cette Constitution de 1906 est ainsi conçu :

« La conclusion de traités et de conventions, l'octroi de concessions commerciales, industrielles, agricoles et autres, sans distinction entre celles qui s'appliquent à ses sujets ou à des sujets étrangers, seront subordonnés à l'approbation de l'Assemblée nationale consultative, à l'exception des traités qui, pour des raisons d'Etat et pour l'avantage public, doivent être gardés secrets. »

L'accord anglo-persan n'entre naturellement pas dans la catégorie des traités secrets, puisque l'Angleterre a répudié la diplomatie secrète. Du reste, les Persans l'ont publié à Téhéran. Il doit donc être soumis à l'Assemblée persane. Tant que cette Assemblée ne l'a pas voté, il est inexistant.

Mais l'Assemblée en question n'est pas reconstituée encore. Des élections régulières n'ont eu lieu que dans une partie des circonscriptions. On ne peut plus achever le scrutin ni faire délibérer l'Assemblée tant que l'état des choses actuel subsistera en Perse. Ni la nation, ni le gouvernement ne sont libres. Ils sont sous le régime d'une occupation militaire britannique, avec toutes les interventions qu'un tel régime permet dans la vie politique et économique du pays. Nous ne citons pas de faits pour ne pas passionner le débat. Mais, si l'on a des doutes, l'on n'a qu'à envoyer sur place une commission internationale d'enquête.

« Supposons que les troupes et les cadres britanniques quittent la Perse d'ici à quelques mois. On pourra alors terminer les élections et ouvrir l'Assemblée. Ratifiera-t-elle l'accord qui vient d'être conclu ? Ce n'est guère vraisemblable, mais supposons qu'elle le ratifie. Qu'arrivera-t-il ? D'ici là, le traité de Versailles sera en vigueur et la Perse siégera dans la Société des Nations. L'article 10 du pacte jouera. Le démembrement de l'indépendance persane sera illicite. »

Et à la fin il ajoute :

« Le gouvernement britannique n'a-t-il pas vu qu'il y avait un contraste, une opposition insoutenable, entre la politique qu'il pratiquait en Perse et les engagements qu'il prenait ici ? C'est sur un engagement de la Grande-Bretagne, engagement rattaché au Pacte de la Ligue des Nations, que repose en partie la sécurité de la France dans l'Empire de demain. Nous ne pouvons pas supporter la pensée que les promesses

ritanniques sont sujettes à discussion, fût-ce quand elles s'appliquent l'Asie. » ¹³

La *Revue Hebdomadaire* sous le titre « La Perse et l'accord anglo-ersan » protesta également :

« ... Que la publication de cet extraordinaire contrat ait causé en rance, et un peu partout, du reste, à travers le monde, un certain sentiment de stupeur, on peut vraiment se l'expliquer sans peine. Etait-ce là une annexion, un protectorat ? En fait, la clause relative à « l'indépendance et à l'intégrité » de la nation persane ne pouvait tromper personne et ne constituait qu'une formule de politesse pour ménager les susceptibilités nationales ou internationales, susceptibles de s'émouvoir. Ou les mots n'ont pas de sens, ou bien la situation réelle d'un Etat, qui a abandonné aux mains d'un autre Etat la disposition de ses finances, de ses douanes, de son administration civile, de son organisation militaire et de ses moyens de transport, est purement et simplement celle d'une province vis-à-vis de sa métropole. A vrai dire, non pas même pour une somme de cinquante millions de francs, mais pour un prêt de cette somme au taux de sept pour cent avec les plus sûres garanties, l'Angleterre venait d'acheter la Perse, à savoir : un territoire de 1 645 000 kilomètres carrés, plus grand que celui de la France ou du Royaume-Uni, insuffisamment mis en valeur jusqu'ici, mais infiniment riche, c'était une bonne affaire. » ¹⁴

Quelques jours après la signature du traité, les Etats-Unis publièrent une déclaration à Téhéran et exprimèrent leur surprise.

« Suivant le correspondant de la *Chicago Tribune* à Washington, la conclusion de l'accord entre la Grande-Bretagne et la Perse a donné lieu à un vif échange de notes entre les gouvernements anglais et américain.

La correspondance débute par une dépêche de lord Curzon, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, protestant contre la publication d'une déclaration relative au traité anglo-persan par la légation américaine à Téhéran. Lord Curzon estime que la déclaration en question constitue un acte contraire aux usages diplomatiques, inamical et même hostile.

Cependant, le département d'Etat américain refusa de désavouer la déclaration et la réitéra même. » ¹⁵

¹³ *Le Temps*, 17 août 1919, No 21223.

¹⁴ *La Revue Hebdomadaire*, tome V, mai 1920, Paris, p. 540 et ss.

¹⁵ Cf. *Le Temps*, 19 décembre 1919, No 21327.

Tchitchérine, commissaire du peuple aux affaires étrangères dans le gouvernement russe des Soviets, s'éleva également contre cette convention en envoyant le 30 août 1919 cet appel au peuple persan :

« ... Au printemps 1918, des troupes anglaises occupèrent graduellement le territoire entier de la Perse. Les Anglais promirent qu'aussitôt que les Turcs seraient chassés, ils évacueraient le territoire de la Perse et rembourseraient les Persans pour toutes les saisies et réquisitions faites par les soldats anglais... Mais au lieu de cela, ils firent du peuple persan leur esclave...

Au même moment, le puissant capital anglais, allié avec les Américains et les Français, écrasa son rival mondial, l'impérialisme bandit allemand, et célèbre maintenant sa victoire. Utilisant ce moment favorable, le capital anglais décida de saisir la Perse entière, une fois pour toutes. La Perse fut effacée de la liste des pays indépendants, le peuple persan fut exclu du rang des peuples libres. Ses despotes et oppresseurs indigènes reçurent de l'argent de l'Angleterre en récompense de leurs services et devinrent finalement ses serviteurs ; ils sucent encore le sang du peuple persan et continuent à l'opprimer, mais ils ne sont eux-mêmes que des agents et des serviteurs du plus puissant bandit du monde, le capital anglais qui extorquera jusqu'à la dernière goutte les infortunés travailleurs persans.

Au moment où le bandit anglais triomphant essaye d'imposer l'esclavage total au peuple persan, le gouvernement de la République des travailleurs et paysans soviétiques déclare solennellement qu'il ne reconnaît pas le traité anglo-persan qui est la cause de cet asservissement. Les masses travailleuses de la Russie considèrent les masses travailleuses de la Perse comme leurs frères et amis et comme leurs futurs camarades dans la lutte révolutionnaire pour l'émancipation complète du travail. Le gouvernement soviétique des travailleurs et paysans de la Russie, dont il exprime la volonté, considère l'infâme traité anglo-persan, par lequel vos dirigeants se sont vendus et vous ont vendus aux bandits anglais, comme un chiffon de papier et ne le reconnaîtra jamais comme ayant une force légale... » ¹⁶

La Grande-Bretagne fut attaquée de tous les côtés ; on l'accusait d'avoir forcé la Perse à accepter cet accord en ayant l'intention de la « coloniser », en voulant faire d'elle « une nouvelle Egypte ». Les jour-

¹⁶ JANE DEGRAS, *Soviet Documents on Foreign Policy, 1917-1924*, Vol. 1, London, 1951, pp. 162-163.

naux officieux anglais, devant l'émotion causée par la convention du 9 août et les attaques des journaux, répondirent en prétendant qu'il n'avait jamais été question de porter atteinte à l'indépendance persane. L'agence Reuter publia l'information suivante au sujet de cet accord :

« Au moment où les opérations sur le front occidental approchaient du succès final, le chah confia les fonctions de premier ministre à Vosough-ed-Dauleh qui, ainsi que deux autres ministres, étaient favorables aux intérêts britanniques. Presque en même temps, la Grande-Bretagne envoyait comme ministre à Téhéran Sir Percy Cox.

On désirait conclure avec la Perse quelque arrangement qui permît de sauvegarder les intérêts britanniques contre le retour des difficultés rencontrées au cours de la guerre et de donner à la Perse l'appui qui lui est nécessaire pour maintenir sa situation parmi les nations indépendantes du monde.

Le gouvernement persan se rendait compte que la Grande-Bretagne était la seule grande puissance voisine qui s'intéressât à son sort et qui fût en mesure de lui prêter assistance et disposée à le faire d'un point de vue désintéressé. La Perse alors décida de son plein gré de demander l'aide de la Grande-Bretagne dans le but de rétablir la situation dans son pays.

Des deux côtés, on avait le désir de conclure un accord en vertu duquel la Grande-Bretagne pût fournir à la Perse l'appui que celle-ci demandait.

La Grande-Bretagne aidera la Perse à obtenir satisfaction pour plusieurs de ses revendications laissées en suspens.

Cet accord ne signifie nullement que la Grande-Bretagne va exercer sur la Perse une sorte de protectorat, car la Grande-Bretagne s'engage formellement, par le premier article, à respecter absolument l'indépendance et l'intégrité de la Perse.

L'accord met un terme aux intrigues et aux jalousies des différentes puissances qui semaient la désorganisation dans le pays.

Le chah est en route pour l'Angleterre ; on peut considérer ce fait comme une preuve de ses bonnes dispositions. » ¹⁷

Répondant aux Communes à une question concernant l'accord anglo-persan, Harmsworth, sous-secrétaire d'Etat parlementaire pour les affaires étrangères de la Grande-Bretagne, déclara :

¹⁷ *Le Temps*, 17 août 1919, No 21223.

« La politique du gouvernement de Sa Majesté est d'assister la Perse à se restaurer elle-même sur des bases saines. Il n'y a pas la moindre raison de croire que le gouvernement anglais aurait proposé ou que le gouvernement persan aurait accepté un arrangement quelconque ressemblant à un protectorat. L'attitude du cabinet persan en négociant cet accord et la prochaine visite du chah de Perse dans notre pays constituent une réponse suffisante à de pareilles insinuations.

Le gouvernement persan s'est adressé à l'Angleterre comme à son voisin le plus puissant et le plus bienveillant et l'Angleterre aurait donné un démenti à sa politique traditionnelle de chaude sympathie envers le peuple et le gouvernement persans, si elle avait refusé de répondre à cet appel. » ¹⁸

Précisément, le chah, accompagné de son ministre des affaires étrangères, Nosrat-ed-Dauleh, arriva le 31 octobre 1919 à Londres. Lors d'un banquet offert en son honneur par lord Curzon, le 2 novembre, le chah donna sa chaleureuse approbation au traité, répondant ainsi à lord Curzon :

« Je vous remercie des paroles aimables que vous venez de prononcer. Je suis très heureux de pouvoir, ce soir, vous assurer personnellement de ma sincère bonne volonté à votre égard et de ma grande admiration pour vos talents qui sont universellement reconnus. Je le fais avec d'autant plus de plaisir que je vois en vous un ami sincère de mon pays que vous avez parcouru et où vous avez pu rencontrer et apprécier mon peuple d'une façon plus intime. Je suis heureux de pouvoir saisir cette occasion pour vous dire combien je suis enchanté de la conclusion de l'accord récemment intervenu entre la Perse et la Grande-Bretagne, accord conclu dans le but de renforcer, à l'avenir, les relations traditionnelles existant depuis si longtemps entre nos deux pays. Je lève mon verre et bois à votre santé aussi bien qu'à celle de lady Curzon. » ¹⁹

¹⁸ *The Times*, 19 août 1919, No 42182, London.

¹⁹ *The Times*, 3 novembre 1919, No 42247, London.

CHAPITRE VII

LES SOVIETS ET LA PERSE

L'effet méthodique du bolchevisme en Orient consistait en une propagande, plus forte que les armes, prêchant la lutte contre « l'Occident pourri » et se présentant comme le libérateur des peuples. Maurice Baumont écrit à juste titre :

« De l'Afrique à l'Asie, le communisme prend pour thème la libération de l'esclavage colonialiste, et pour « venir à bout de l'Occident par l'Orient », il se jette corps et âme dans une croisade qui se propose d'émanciper de la domination occidentale les natifs, « les races de couleur jaune, noire et brune. » ¹

Le premier pas du gouvernement soviétique à l'égard de la Perse fut d'adopter une attitude amicale. Le 14 janvier 1918, Trotzky, commissaire du peuple pour les affaires étrangères des Soviets, informa Téhéran qu'il répudiait tous les privilèges tsaristes qui attentaient à la souveraineté de la Perse et lui promettait son assistance pour chasser les troupes anglaises et turques du territoire persan. Il renonçait au traité anglo-russe de 1907. Les relations futures entre la Russie et la Perse devaient être basées, disait la note, « sur la liberté des rapports et le respect mutuel entre les nations. » ²

Dans la convention d'armistice de Brest-Litovsk du 15 décembre 1917, les Soviets avaient promis d'évacuer les troupes que le gouvernement tsariste avaient fait stationner pendant la guerre en Perse. Voici le passage y relatif de ce document, le paragraphe X :

¹ MAURICE BAUMONT, *La faillite de la paix (1918-1939)*, Paris, 1951, pp. 215-216.

² ALFRED L. P. DENNIS, *The Foreign policies of Soviet Russia*, New York, 1924, pp. 237-238.

« Sur la base du principe de la liberté, indépendance et inviolabilité territoriale de l'Etat neutre de Perse, les hauts commandements turcs et russes sont prêts à retirer leurs troupes de la Perse. Ils entreront immédiatement en communication avec le gouvernement persan afin de régler les détails de l'évacuation et autres mesures nécessaires pour la garantie du susdit principe. »³

Dans le traité final de Brest-Litovsk du 3 mars 1918, cette promesse avait été ainsi confirmée dans l'article VII :

« Etant donné le fait que la Perse et l'Afghanistan sont des Etats libres et indépendants, les parties contractantes s'obligent à respecter l'indépendance politique et économique ainsi que l'intégrité territoriale de ces Etats. »⁴

Trotsky, après avoir reçu une note du chargé d'affaires persan à Petrograd, concernant l'évacuation de la Perse d'après le traité de Brest-Litovsk, donna le 4 janvier 1918 les indications suivantes en suggérant qu'il était nécessaire :

1. d'élaborer un plan général pour le retrait de Perse des troupes russes dans le temps le plus court possible et de proposer à la Turquie, à la fois par l'intermédiaire du gouvernement persan et directement par la délégation turque à Brest-Litovsk, de coordonner son plan pour l'évacuation des troupes turques selon le plan russe ;
2. de commencer immédiatement le retrait des détachements dont la présence en Perse ne sert pas à un but militaire et qui ont été employés à occuper le territoire persan ;
3. de rappeler de Perse la mission militaire russe fonctionnant en qualité d'instructeurs de la brigade des cosaques ;
4. de désigner immédiatement aux autorités russes en Perse des commissaires dans le but d'expliquer aux différents détachements en Perse la situation politique générale en Russie et l'intention de notre nouvelle politique étrangère, laquelle est basée sur le respect des droits de tous les peuples sans égard à leur force ou à leur faiblesse. Ces commissaires doivent prendre des mesures pour protéger la population persane de tout affront ou violence de la part des éléments les moins conscients de l'armée ;

³ Cf. GEORGE LENCZOWSKI, *Russia and the West in Iran, 1918-1948*. New York, 1949, p. 49.

⁴ G. F. MARTENS, *op. cit.*, tome X, 3e série, p. 776.

5. d'entreprendre d'assurer l'approvisionnement de l'armée russe pendant qu'elle reste en Perse en imposant un fardeau aussi léger que possible aux classes pauvres de la population persane...

La plus grande rapidité est nécessaire dans cette affaire en vue d'effacer le plus tôt possible les effets des actes de violence perpétrés par le tsarisme et le gouvernement russe bourgeois contre le peuple persan. »⁵

Le 26 juin 1919, les Soviets envoyèrent de nouveau une note au gouvernement du chah ; concrètement Moscou annonçait que :

- a. Les dettes persanes à la Russie tsariste étaient annulées ;
- b. Les interventions russes dans les revenus persans en matière de douanes et de postes étaient désormais achevées ;
- c. Toutes les concessions publiques et privées en Perse étaient abandonnées ;
- d. La banque russe en Perse, avec son inventaire, ses succursales, etc., devenaient la propriété du peuple persan ;
- e. Toutes les routes, stations électriques, lignes de chemins de fer, tous les équipements des ports établis et possédés par les Russes étaient remis à la nation persane ;
- f. Les capitulations cessaient d'être en vigueur.⁶

Durant l'année 1919, les troupes britanniques, et non l'armée russe, stationnèrent en Perse. En 1920, cependant, les troupes soviétiques firent leur apparition sur le territoire persan.

En outre, on sait que les pays transcauciens proclamèrent leur indépendance et que les troupes anglaises se trouvaient sur leur territoire ainsi qu'en Transcaspienne. En 1920 et 1921, l'armée soviétique mit fin à l'indépendance des pays transcauciens et les troupes que l'Angleterre avait mises à la disposition du général Denikine battirent en retraite. Les bolchevistes s'installèrent à l'est de la mer Caspienne, à la frontière persane. Ils envoyèrent, soit par ce chemin, soit à travers les pays de Caucasic, de nombreux agents pour prêcher en Perse un soulèvement général des musulmans contre les Européens ; ils prirent également contact avec Mirza Koutchik Khan et à la fin de l'année 1919,

⁵ JANE DEGRAS, *op. cit.*, vol. I, pp. 28-29.

⁶ Cf. LOUIS FISCHER, *The Soviets in world Affairs*, New York, 1951, tome I, p. 289.

lors de la retraite des troupes anglaises de Caucasic, celui-ci réunit ses troupes dispersées et reprit les hostilités.

L'armée rouge, après l'occupation de Bakou, attaqua, sous le commandement de Raskolnikov, les Anglais dans le port d'Enzeli. Les troupes britanniques qui s'y trouvaient, sous le commandement du général Champain, reculèrent sur l'ordre de leur gouvernement, sans engager les hostilités, et l'armée rouge débarqua à Enzeli et occupa promptement Recht, au printemps 1920.

Les nationalistes persans regardèrent d'un œil favorable l'invasion des Soviets en Perse ; le traité anglo-persan fournissait aux bolchevistes un excellent sujet d'agitation et ils purent fulminer contre le protectorat britannique et se présenter en libérateurs de la Perse. Le journal *Le Temps* écrivait dans son bulletin du jour, sous le titre « Kief et Enzeli » :

« Pourquoi les patriotes persans, habitués à redouter la Russie, saluent-ils comme une sorte de délivrance le débarquement des bolchevistes russes à Enzeli ? Parce que... les patriotes persans accusent l'Angleterre d'avoir établi son protectorat... à Téhéran ; parce qu'ils voient dans la Russie l'adversaire naturel de cette domination anglaise, et parce que, si réfractaires qu'ils soient eux-mêmes au bolchevisme, ils songent, en regardant les bolchevistes russes : « les ennemis de nos ennemis sont nos amis. » ⁷

Le même journal, sous le titre de « l'Angleterre et la guerre d'Orient », écrivait encore le 25 juin 1920 :

« Ainsi l'influence russe poursuit ses progrès en Orient. Elle ne se présente pas comme une force de domination, à la manière de l'ancienne Russie, mais comme une force d'émancipation. Elle ne répand pas le communisme, qui serait odieux aux dirigeants du mouvement musulman et qui révolutionnerait les masses, mais elle prêche la résistance à l'invasion étrangère et la révolte contre toute autorité européenne, ce qui plaît aux petits comme aux grands. La propagande de Lénine s'avance vers les Détroits et vers le golfe Persique bien plus sûrement que ne l'ont jamais fait les armées du tsar, car Lénine utilise le sentiment musulman tandis que les tsars le heurtaient de front. » ⁸

Et le journal persan *Rahnama* (le guide) montrait ainsi son ravissement :

⁷ *Le Temps*, 1er juin 1920, No 21490.

⁸ *Le Temps*, 25 juin 1920, No 21514.

« Au milieu des ténèbres qui entourent notre horizon politique, une lueur aveuglante a soudain jailli du Nord, de la Russie Soviétique. Cette lueur nous a donné la possibilité de mieux examiner les circonstances et de nous choisir un but ferme et plus assuré. »⁹

Le gouvernement de Téhéran protesta toutefois à Moscou et auprès de la Société des Nations contre la violation de son territoire, mais sans résultat.

Tchitchérine, commissaire du peuple aux affaires étrangères, déclara que la politique de la Russie soviétique avait toujours consisté à faire évacuer entièrement la Perse et à renoncer à tous ses intérêts et à son influence dans ce pays ; il affirma qu'il ne s'agissait nullement d'une entreprise contre l'indépendance de la Perse, mais qu'il fallait protéger la navigation russe dans la mer Caspienne. Le gouvernement des Soviets s'engageait à quitter Enzeli le jour où l'indépendance de la Perse serait garantie et que ce pays ne serait plus sous l'influence étrangère ; tant que les troupes britanniques ne seraient pas retirées du territoire persan, l'armée soviétique y resterait.

A Recht, Koutchik Khan proclama la République Soviétique de Guilan¹⁰ et expédia aussitôt des télégrammes pour faire connaître aux puissances la formation de cette république et l'abolition de la monarchie ; il expédia aussi un télégramme à Lénine dans lequel il déclarait :

« Au camarade Lénine, R. S. F. S. R.

Nous vous félicitons ainsi que tous vos camarades de votre brillant succès remporté contre les ennemis du socialisme. Nous, les révolutionnaires persans, il y a longtemps que nous nourrissons cet espoir : combattre le mauvais et haïssable oppresseur anglais et persan. Maintenant que le long espoir et l'heureux acte de formation de la République Soviétique Socialiste Persane se sont accomplis, nous proclamons celle-ci devant le monde entier. Nous considérons comme de notre devoir d'attirer votre attention sur le fait qu'il y a nombre de criminels en territoire persan, à savoir les oppresseurs persans, les commerçants anglais et les diplomates soutenus par les troupes britanniques. Aussi longtemps que ces ennemis seront en Perse, ils constitueront un obstacle à l'introduction de notre juste système dans tout le pays. Au nom de l'humanité et de l'égalité de toutes les nations, la République Soviétique Socia-

⁹ Cf. V. POTIEMKINE, *op. cit.*, tome III, p. 121.

¹⁰ Voir pour plus de détails Nasrollah Saifpour Fatemi, *Diplomatic History of Persia 1917-1923*, New York, 1952, p. 217 et ss.

liste Persane vous demande, de même qu'à tous les socialistes appartenant à la Troisième Internationale, aide pour nous libérer ainsi que toutes les nations faibles et opprimées par le joug des oppresseurs persans et anglais. En tenant compte de l'établissement de l'union fraternelle et l'unanimité complète entre nous, nous espérons de la libre nation russe l'assistance qui pourrait se révéler indispensable pour la stabilisation de la République Soviétique Socialiste Persane. Attendu que toutes les nations libérées du joug du capitalisme doivent être unies dans une union fraternelle, nous vous sollicitons d'inclure dans cette union les cœurs de la nation persane libérée d'un joug de plusieurs siècles pour que notre sainte révolution soit accomplie jusqu'à la fin.

Nous avons une foi ferme que le monde entier sera gouverné par le système idéal de la Troisième Internationale.

Le représentant de la République Soviétique Socialiste Persane, proclamé dans la ville de Recht : Mirza Koutchik. » ¹¹

A vrai dire, Koutchik Khan n'était pas réellement communiste et G. Ducroq nous le montre également :

« Vozniesenski, chef de la section orientale au commissariat des affaires étrangères, avoue que le gouvernement de Koutchik Khan n'est nullement communiste, qu'il est uniquement composé d'éléments de petits bourgeois et de nationalistes, et que son programme n'est qu'anti-britannique. » ¹²

Cet état de chose dura environ une année et demie, du début de l'année 1920 jusqu'à septembre 1921. Le gouvernement persan protesta à plusieurs reprises contre l'occupation des Soviets. Pour finir, le 8 septembre 1921, en exécution du traité soviéto-persan de 1921 que nous analyserons tout à l'heure, les troupes soviétiques évacuèrent le nord de la Perse et, en octobre 1921, l'armée persane mit fin à la rébellion de Koutchik Khan qui lui-même fut capturé et exécuté. Sa tête fut envoyée à Téhéran.

Coup d'Etat de 1921

Le cabinet de Vossough-ed-Dauleh ne parvint pas à faire accepter le traité anglo-persan par l'opinion publique. Il fut réduit à empêcher certains patriotes influents de rentrer en Perse, et à en maintenir

¹¹ Cf. GEORGE LENCZOWSKI, *op. cit.*, p. 57.

¹² GEORGES DUCROQ, *La politique du gouvernement des Soviets en Perse*, Revue du monde musulman, décembre 1922, Paris, p. 88.

d'autres dans la ville de Kachan où ils étaient internés. Il nourrissait néanmoins la certitude qu'il obtiendrait le plus efficace appui de la Grande-Bretagne. Mais le gouvernement britannique ne parut pas très disposé à l'aider et pour changer la face de sa politique en Perse, il rappela son ministre à Téhéran, Sir Percy Cox, qui reçut un poste en Mésopotamie, et le remplaça par Herman Norman.

Lorsqu'en juin 1920 Ahmed chah rentra d'Europe, des manifestations anti-britanniques se déroulèrent dans la capitale. Le chah, sous la pression de l'opinion publique, renvoya le cabinet de Vossough-ed-Dauleh et, le 27 juin, appela au pouvoir Mochir-ed-Dauleh de tendance nationaliste.

Vossough-ed-Dauleh prit le chemin de l'exil et partit pour la Suisse.

Le nouveau cabinet persan, en accord avec le nouveau ministre britannique à Téhéran, suspendit l'accord anglo-persan jusqu'à ce qu'il ait reçu la sanction du Majlis, dissout depuis 1915.

Mochir-ed-Dauleh, pour purger le nord du pays de l'armée rouge, mit sur pied une petite armée, composée des cosaques et de la gendarmerie gouvernementale, à la tête de laquelle il plaça le colonel Starosselsky, ancien officier tsariste au service de la Perse.

Ce dernier repoussa les Russes et le 27 août 1920, malgré la retraite sans combat des Anglais qui tenaient une bonne position dans ces régions, réussit à s'emparer de la ville de Recht. Pour ses victoires, Starosselsky obtint non seulement la reconnaissance populaire mais aussi les faveurs du chah.

En octobre 1920, une nouvelle attaque de l'armée rouge dans la région de Recht força l'armée persane à se replier en abandonnant cette ville. Les Anglais profitèrent de cette débâcle pour exiger du gouvernement de Téhéran la dissolution de la brigade des cosaques, seule force organisée du pays, la démission de Starosselsky et son départ de la Perse.

Sur quoi le cabinet de Mochir-ed-Dauleh se retira (26 octobre 1920). « Lui parti, les Anglais remplacèrent Starosselsky à la tête des cosaques persans par un homme à eux, le Sardar Homayoun, simple agent du général Dickson. »¹³

Le chah confia la mission de reconstituer le cabinet à Sepahdar Azam qui créa un ministère démocrate-libéral. Devant l'émotion de

¹³ RENÉ GROUSSET, *Le Réveil de l'Asie*, p. 101.

l'opinion publique, le nouveau président du Conseil déclara surseoir à la mise en vigueur de l'accord anglo-persan. En présence de cette attitude négative, l'Angleterre, à la fin de l'année 1920, modifia son attitude et annonça au gouvernement du chah qu'elle retirait ses troupes du pays.

Le bruit s'était répandu que la Grande-Bretagne voulait faire « un chantage au bolchevisme » et livrer le pays aux communistes afin d'obtenir la signature du traité.

Mais en réalité, durant le premier semestre de l'année 1920, le parlement anglais se montrait de plus en plus hostile au maintien d'importants effectifs dans le Moyen-Orient et lord Curzon, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, exposait le 25 juin 1920, à la Chambre des lords, les raisons qui le poussaient à maintenir des troupes en Perse :

« Les troupes qui se trouvent dans le nord-ouest de la Perse sont là, en ce moment, parce que leur départ ouvrirait simplement la porte à l'invasion : d'un côté à l'invasion turque et de l'autre à l'invasion bolcheviste. Il en résulterait, suivant toutes probabilités, que le gouvernement persan serait renversé. En un clin d'œil, toute la politique que nous avons édifiée pendant ces dernières années, en accord avec la Perse, serait détruite. » ¹⁴

L'opposition du parlement et l'affaiblissement de sa situation empêchaient les Anglais d'avoir toute la Perse sous leur contrôle.

Dans ces circonstances, ils projetèrent de partager la Perse en deux parties. Ils prévoyaient que les bolchevistes étant déjà dans le nord du pays profiteraient de la retraite anglaise, pour occuper tout le Nord et un Etat soviétique serait créé dans cette partie, ce qui permettrait à l'Angleterre d'établir aussi une Fédération de la Perse du Sud. Au début de 1921, le cabinet de Londres envoya même un agent en Perse, le capitaine Noël, pour étudier cette question. Celui-ci écrivit le 6 juillet 1921 à Sir Percy Cox, ancien ministre anglais à Téhéran et alors haut-commissaire d'Irak, lui découvrant la nature de la politique de Downing Street :

« Cher Sir Percy, dit sa lettre, je fus envoyé en Perse par le F. O. (ministère des affaires étrangères. L. F.) en janvier quand il semblait que la retraite de nos troupes serait suivie d'une incursion armée des Bolcheviks et de l'établissement d'un Soviet qui nous donnerait la liberté d'agir dans le Sud. La prévision ne s'est pas justifiée. Au lieu d'avancer,

¹⁴ *The Times*, 26 juin 1920, No 42447.

les Bolcheviks ont reculé. Ils pensent qu'il serait prématuré de vouloir profiter de la situation. Leur politique est de maintenir l'unité de la Perse et de nous empêcher à tout prix d'organiser une Fédération du Sud... »¹⁵

Lénine et le commissariat des affaires étrangères étaient opposés au partage de la Perse. Lorsque Sir Percy Lorraine, ministre britannique à Téhéran, suggéra à T. Rothstein, représentant du gouvernement soviétique auprès du chah, de partager la Perse entre les deux puissances, Rothstein refusa. C'est pourquoi les Soviets ne portèrent aucune aide à Koutchik Khan, dirigeant du mouvement de Guilan, dans ses tentatives de s'emparer de Téhéran.

La politique de la Russie consistait donc à maintenir l'indépendance absolue de la Perse, même si pour cela elle devait se sacrifier momentanément et retirer ses troupes de la partie nord. Rothstein écrivait un jour :

« Vous pouvez demeurer certains que toute tentative de notre part... pour déclencher une révolution dans une partie de la Perse la jetterait immédiatement dans les bras des Anglais qu'on accueillerait comme les sauveurs de la patrie. »¹⁶

Tchitchérine, au début de mars 1925, fit la déclaration suivante :

« Nos relations amicales avec la Perse sont plus fortes que jamais. Le gouvernement soviétique essaye actuellement d'aider la Perse à se rendre indépendante et à développer ses forces productives nationales, alors que le gouvernement du tsar essayait d'empêcher le développement de ces forces. La continuation des relations amicales avec l'Union Soviétique est nécessaire à la Perse étant donné que pendant ses luttes pour les réformes et le rétablissement de son indépendance complète au point de vue politique et économique, elle peut se sentir sûre par derrière. »¹⁷

La Grande-Bretagne ne pouvant s'entendre avec la Russie et imposer l'accord de 1919 à la Perse, modifia sa façon d'agir. Afin d'empêcher la Russie de progresser en Perse, Curzon, comme il le disait dans son discours en 1911, trouvait que le principal était d'établir un cabinet persan qui fût puissant :

« L'intérêt majeur de la Grande-Bretagne est qu'il y ait un gouvernement fort en Perse. Il en est de même si l'on regarde cette question

¹⁵ LOUIS FISCHER, *op. cit.*, vol. I, p. 429.

¹⁶ *Ibid.*, p. 430.

¹⁷ Cf. A. C. MILLSPAUGH, *The American task in Persia*, New York 1925, p. 123.

uniquement d'une façon personnelle. Pour la sauvegarde de notre commerce, pour la protection de nos sujets, pour la paix de nos frontières, il est essentiel qu'il y ait un gouvernement puissant à la tête de ce pays. » ¹⁸

Le correspondant du *The Times* à Téhéran proposait, de son côté, une solution :

« La situation est extrêmement sombre mais pas sans espoir. Je crois que si un cabinet puissamment représentatif convoquait immédiatement le Majlis et adoptait définitivement l'idée que les intérêts britanniques et persans sont identiques, ceci avant le retrait des troupes anglaises à la frontière, il serait possible de sauver la situation : autrement l'accord anglo-persan est mort. » ¹⁹

Précisément, l'Angleterre projeta un coup d'Etat. Pour éloigner de Téhéran les fonctionnaires et les représentants étrangers et faciliter ainsi ce coup d'Etat, elle fit courir le bruit, en janvier 1921, que les bolchevistes avaient concentré une forte armée à Bakou en vue d'envahir la Perse au printemps. La légation britannique, elle, donnait l'ordre d'évacuation immédiate des femmes et des enfants anglais résidant en Perse ; elle engageait également les légations étrangères à évacuer Téhéran, mettant même à leur disposition des moyens de transport jusqu'à Bagdad. Le ministre britannique insistait aussi que le chah se retirât avec sa cour à Chiraz.

Dans la nuit du 20 au 21 février 1921, deux mille cinq cent à trois mille cosaques persans, sous le commandement du colonel Réza Khan ²⁰, dont « l'habileté militaire et sa compréhension rapide étaient le sujet de commentaires de nombreux officiers britanniques » ²¹, pénétrèrent dans Téhéran sans rencontrer de résistance. Ils venaient de Kazvine où stationnaient encore des troupes anglaises commandées par le général Ironside.

Le correspondant du *The Times* de Londres écrivit alors de Téhéran :

¹⁸ CURZON OF KEDLESTON, *Persian Autonomy* (The Persia Society). London, 1911, p. 9.

¹⁹ *The Times*, 13 janvier 1921, No 42617.

²⁰ Chah de Perse. Né à Savad-Kouh (province de Mazanderan) en 1878. Fils du major Abbas Ali Khan, il entra à 22 ans dans le service de la brigade des cosaques, fut nommé en 1921 maréchal en chef de l'armée et ministre de la guerre. Président du Conseil en 1923. Après la déchéance de Ahmed chah, de la dynastie des Kadjars, il fut élu roi héréditaire par l'assemblée nationale (1925) et couronné le 25 avril 1926. Il abdiqua en 1941 en faveur de son fils et mourut à Johannesburg en 1944.

²¹ L. P. ELWEL-SUTTON, *Modern Iran*, London, 1941, p. 70.

« Lorsqu'il fut connu que la force armée était en marche sur Téhéran, Moïn-ol-Molk représentant le chah, Adib-es-Saltaneh agissant au nom de Sepahdar, se portèrent avec le conseiller et l'attaché militaire de la légation britannique à la rencontre des cosaques à Mehrabad, leur dernier camp avant Téhéran. Après quelques pourparlers, Réza Khan annonça sa décision de prendre la capitale par la force et d'y établir un gouvernement militaire puissant, capable de protéger Téhéran après le retrait des troupes anglaises. Il se déclara anti-bolcheviste et pro-britannique et ne reconnaissant aucune autre autorité que celle du chah. » ²²

Les cosaques s'emparèrent des administrations publiques. Le cabinet de Sepahdar Azam fut dépossédé du pouvoir et remplacé par Seyyed Zia-ed-Dine Tabatabaï.

Le coup d'Etat, favorisé par les autorités anglaises de Kazvine, avait été fomenté dans cette ville, principale base des troupes britanniques dans le Nord. Le journal *Le Temps* nous montre que le coup d'Etat ne pouvait être que l'œuvre du gouvernement de Londres ; il écrit le 23 février 1921, sous le titre de « Un coup de main à Tébéran » :

« La première explication qui se présente à l'esprit est que le coup de main a été exécuté par des nationalistes pour délivrer Téhéran de la domination britannique. On se rappelle, en effet, que la légation britannique à Téhéran exigea la réorganisation des cosaques persans au temps du cabinet Mochir-ed-Dauleh, ce qui amena la démission de ce ministère. Le cabinet de Sepahdar s'était efforcé de donner satisfaction aux Anglais, et les cosaques ont peut-être voulu se venger. Mais, jusqu'à plus ample informé, il y a des arguments contre cette explication. Depuis quelque temps, le cabinet Sepahdar accentuait sa politique dans le sens national. Il était soutenu par l'opinion publique, à tel point que des manifestations populaires obligèrent récemment le chah à rappeler au pouvoir Sepahdar qu'il avait congédié.

Par son frère, Sardar Mohi, qui est membre du « Soviet » nationaliste de Recht, le président du Conseil aurait des attaches avec les nationalistes du nord de la Perse. Il venait de prendre pour ministre des affaires étrangères l'un des hommes que les Anglais avaient fait déporter à Kachan en 1919, et il avait fait démentir la nouvelle d'après laquelle il se serait occupé de négocier l'engagement d'instructeurs anglais.

²² *The Times*, 25 février 1921, No 42654.

D'autre part, les cosaques révoltés arrivaient de Kazvine, ville où il doit se trouver encore un détachement britannique... »²³

Le nouveau président du Conseil était un publiciste dévoué à la cause anglaise, éditeur du journal *Raad* (tonnerre) à Téhéran, et « fréquemment en contact avec la légation d'Angleterre. »²⁴

Lesueur, qui se trouvait en 1921 à Téhéran et fut témoin de ce coup d'État, écrit :

« Le dictateur (Zia-ed-Dine) continue à prendre son mot d'ordre à la légation d'Angleterre ; il ne s'en cache point ; chaque jour, son automobile, encadrée de cavaliers, pénètre dans le parc aux platanes séculaires où, il y a quinze ans, les nationalistes, aujourd'hui traqués, venaient chercher refuge contre l'autocratie et préparaient l'assaut définitif qui devait libérer leur patrie. »²⁵

Seyyed Zia-ed-Dine fit incarcérer plus de deux cent personnes influentes, entre autres divers personnages politiques connus qui avaient combattu le traité anglo-persan ; l'état de siège fut proclamé ; la publication des journaux fut suspendue. Le 26 février 1921, il fit paraître une proclamation au peuple persan dans laquelle il annonça la signature du traité sovieto-persan²⁶ et répudia officiellement le traité anglo-persan de 1919 quoique par ses actes on put se rendre compte que ce traité n'était pas encore complètement renié.

Les Anglais sentant que l'accord de 1919 ne serait pas approuvé par le peuple persan le firent rejeter pour permettre à la politique anglaise en Perse de repartir sur une nouvelle base. Le correspondant du *The Times* à Téhéran nous en apporte la preuve :

« La proclamation de Seyyed Zia-ed-Dine, le nouveau premier ministre, a fait une bonne impression ici sur tous les Européens, particulièrement sur les Anglais qui ont été convaincus pendant longtemps que l'accord anglo-persan ne pourrait jamais être accepté par aucun cabinet persan ou par le Majlis, et qu'il s'agissait en fait plutôt d'un empêchement aux bonnes relations entre les deux pays. »²⁷

La dictature de Zia-ed-Dine, qui dura trois mois, ne put survivre à l'évacuation de la Perse par les Anglais ; et, à la suite du méconten-

²³ *Le Temps*, 23 février 1921, No 21754.

²⁴ GEORGE LENCZOWSKI, *op. cit.*, p. 70.

²⁵ EMILE LESUEUR, *op. cit.*, p. 161.

²⁶ Voir p. 165.

²⁷ *The Times*, 3 mars 1921, No 42659, London.

tement de l'opinion publique et de son impopularité, Réza Khan, le bras du coup d'Etat, fut le premier en particulier à se révolter contre lui.

Seyyed Zia-ed-Dine fut obligé de démissionner le 24 mai 1921 et dut quitter Téhéran le lendemain matin, escorté par les cosaques du gouvernement persan jusqu'à la frontière, d'où il se réfugia à Bagdad.

Traité soviéto-persan de 1921

La politique islamique de la Grande-Bretagne pendant la guerre 1914-1918, le partage des pays musulmans entre elle et ses alliés d'après les traités secrets publiés par les Soviets, l'occupation de la Perse, Transcaspienne et Transcaucasienne et l'aide morale donnée aux Grecs contre la Turquie, créèrent l'hostilité de ces pays contre l'Angleterre, c'est pourquoi, selon H. A. Freund :

« Dans la première décade de leur existence, les Soviets regardèrent le monde islamique, spécialement leurs immédiats voisins l'Afghanistan, la Perse et la Turquie, comme l'un des trois points où il serait possible de briser l'union diplomatique « de la phalange capitaliste » (les deux autres points étant l'Allemagne et la Chine) » ²⁸

L'influence exercée par la Grande-Bretagne dans ces pays, contigus à la Russie, poussa les Soviets à la combattre car elle était préjudiciable à leurs intérêts et faisait des Etats voisins de la Russie des instruments destinés à lutter contre eux.

Le traité anglo-persan de 1919 entraîna un rapprochement entre la Perse et la Russie. Sous le ministère de Sepahdar Azam les négociations furent engagées entre Téhéran et Moscou. Le 25 octobre 1920, le gouvernement persan envoya comme ministre à Moscou Mochaver-ol-Mamalek, ancien délégué à la Conférence de la Paix et ancien ambassadeur de Perse à Constantinople.

Le projet de convention russe fut accepté par les Persans, excepté la clause concernant la reconnaissance des principes soviétiques et la liberté de propagande socialiste en Perse. Les Russes agréèrent cette modification.

Le 26 février 1921, sous le ministère de Seyyed Zia-ed-Dine, le traité d'amitié ²⁹ soviéto-persan fut signé à Moscou par Mochaver-ol-

²⁸ H. A. FREUND, *Russia from A to Z*, London, 1945, p. 3.

²⁹ Voir annexes.

Mamalek, Tchitchérine, commissaire du peuple aux affaires étrangères de l'Union des Républiques soviétiques et Léon Karakhan, commissaire-adjoint du peuple aux affaires étrangères de la Russie soviétique. Le traité comprenait vingt-six articles suivis de deux lettres datées du 12 décembre 1921. Le gouvernement soviétique renonçait officiellement à tous les traités et conventions signés avec le gouvernement persan par le gouvernement tsariste et considérait comme nul l'ensemble des traités conclus au détriment de la Perse par l'ancien gouvernement de la Russie avec une tierce puissance. Il en fut de même pour l'accord anglo-russe de 1907 qui partagea la Perse en deux zones d'influence ; « il renonça aux îles Achouradeh et autres situées sur le littoral d'As-trabad et restitua à la Perse le village de Firouzeh, ainsi que les terrains avoisinants cédés à la Russie en vertu de la convention du 28 mai 1893 ». Les deux parties s'abstiendraient d'intervenir dans les affaires de l'une et de l'autre et s'engageaient à ne pas permettre sur leurs territoires respectifs la formation ou la présence d'organisations ou de groupements ayant des buts hostiles à l'égard de la Russie ou de la Perse.

L'article 6 du traité prévoyait : « Dans le cas où une tierce puissance tenterait de poursuivre une politique d'usurpation par une intervention armée en Perse, ou voudrait se servir du territoire persan comme base d'opération contre la Russie, et dans le cas où un étranger menacerait les frontières de la Russie fédérative ou celles de ses alliés, menace que le Gouvernement persan ne pourrait conjurer après une première sommation de la Russie, celle-ci aurait le droit de faire avancer ses troupes dans l'intérieur du pays en vue d'opérations militaires nécessitées pour sa défense. Toutefois, la Russie s'engage à retirer ses troupes du territoire persan aussitôt que le péril serait conjuré. »³⁰

L'Union soviétique offrait encore au gouvernement persan la radiation de toutes les dettes de la Perse, la renonciation à toutes les concessions relatives aux routes, aux chemins de fer, etc., ainsi que l'abolition des banques russes en territoire persan. La Perse obtenait de nouveau le droit d'avoir des bateaux sur la mer Caspienne, ce qui lui avait été interdit par le traité de Turkomantchaï (1828). Les capitulations étaient annulées.

Avant la ratification du traité, le Majlis voulut des explications concernant l'interprétation de l'article 6 précité. Il les demanda, par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères, Mochar-os-Saltaneh,

³⁰ G. FR. MARTENS, *op. cit.*, troisième série, tome XIII, p. 175.

à Rothstein, représentant diplomatique de la Russie soviétique à Téhéran, qui répondit le 12 décembre 1921 en ces termes :

« Monsieur le Ministre,

En réponse à la lettre de Votre Excellence en date du 20 Ghausse, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les articles 5 et 6 visent seulement les cas où il aurait été fait des préparatifs pour entreprendre une lutte armée et efficace contre la Russie ou les Républiques soviétiques, ses alliés, de la part des partisans du régime renversé ou de ceux qui les soutiennent parmi les Puissances étrangères, lesquelles sont à même d'aider les ennemis des Républiques des ouvriers et des paysans et de s'emparer aussi d'une partie du territoire persan par force ou par des moyens astucieux constituant par là des bases d'opération pour les attaques qu'elles méditeraient directement ou par l'entremise des forces contre-révolutionnaires contre la Russie ou les Républiques soviétiques, ses alliés. Ainsi les articles précités ne visent aucunement les luttes verbales ou par écrit menées contre le régime soviétique par les différents groupes paysans ou même par les émigrés russes en Perse, quels qu'ils soient, et cela dans la mesure où les menées sont tolérées habituellement entre puissances voisines animées des sentiments amicaux réciproques... » ³¹

Les milieux persans se réjouirent de l'accord signé à Moscou par lequel la Russie soviétique abandonnait l'ancienne politique tsariste à l'égard de la Perse. Le journal *l'Iran* considérait cette action diplomatique comme « la préface d'une politique lumineuse pour la Perse qui mettra ses dirigeants actuels au rang des grands hommes de l'histoire. » ³²

Théodor A. Rothstein, qui pendant les négociations sovieto-persanes avait été choisi comme représentant du gouvernement soviétique avec pleins pouvoirs, se rendit en avril 1921 à Tébérân. Le journal *The Times* écrivait de lui :

« T. Rothstein passa de nombreuses années en Angleterre comme réfugié politique, puis comme journaliste ici ; il publia un livre attaquant notre politique en Egypte et fut employé par le ministère de la guerre britannique pendant la guerre. Puis il devient la main droite du premier envoyé bolcheviste dans notre pays, Litvinoff. Il a ainsi des qualifications exceptionnelles pour la tâche qui lui est assignée : détruire notre influence en Perse. » ³³

³¹ *Ibid.*, p. 180.

³² Cf. E. LESUEUR, *op. cit.*, p. 141.

³³ *The Times*, 27 juillet 1921, No 42783.

Le peuple persan lui fit bon accueil et le gouvernement de Moscou put encore une fois exploiter la haine des Persans envers l'Angleterre qui soutenait le gouvernement Seyyed Zia-éd-Dine.

Dès son arrivée, Rothstein commença à faire de la propagande bolcheviste soit en distribuant des films soviétiques, soit en rouvrant l'école russe où l'enseignement était donné par des professeurs communistes, et enfin en favorisant l'apparition de journaux communistes comme *Vatan* (patrie), *Ettehad* (unité), *Haghighat* (vérité), *Toufan* (tempête) et *Eghdam* (la marche en avant)³⁴ qui critiquaient l'aristocratie et le capitalisme et attaquaient la Grande-Bretagne ; ces faits provoquèrent les protestations de la légation britannique à Téhéran et du gouvernement de Londres contre l'activité des agents soviétiques en Perse. Cet état de choses dura jusqu'au règne de Réza chah Pahlavi.

Accord commercial anglo-russe de 1921

Ce qui, à juste titre, intéressait la politique britannique depuis des années, c'étaient l'état et l'avenir des pays situés sur la route de l'Inde. La propagande communiste, qui s'exerçait en Perse et dans les régions avoisinantes ainsi que dans les possessions asiatiques de la Couronne britannique où elle exploitait les nationalismes locaux, inquiétait fort l'Angleterre.

L'influence soviétique en Afghanistan et les négociations engagées entre ces deux pays en vue d'un traité d'amitié, l'occupation du nord de la Perse et la sympathie des nationalistes persans pour la Russie soviétique, poussèrent la Grande-Bretagne à conclure un accord avec Moscou, visant à enrayer la propagande et tous les actes d'hostilités de part et d'autre en Asie.

Les négociations et l'échange de vues entre la Russie et l'Angleterre débutèrent dès les premiers mois de l'été 1920 et durèrent plus de huit mois. Le préambule de l'arrangement, qui seul a de l'importance pour nous, en retarda longtemps la conclusion et provoqua des divergences entre les deux gouvernements.

Le gouvernement britannique, en effet, proposait le texte suivant : « ... le gouvernement des Soviets s'abstiendra de toute assistance diplomatique, militaire ou de propagande aux peuples d'Asie quels qu'ils

³⁴ Voir *Revue du Monde Musulman*, décembre 1922, p. 127, et ss.

soient, ainsi que de tout acte inamical envers l'Empire britannique, en particulier dans le Caucase, l'Asie Mineure, la Perse, l'Afghanistan et l'Inde. »

Le gouvernement soviétique précisait de son côté de la sorte ses revendications : « ... le gouvernement du Royaume-Uni s'abstiendra d'encourager et de soutenir d'une façon quelconque les actes hostiles contre la Russie soviétique de la part du Japon, de l'Allemagne, de la Pologne, de la Roumanie, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie, de la Grèce, de la Yougoslavie et n'interviendra pas dans les relations de la Russie soviétique avec d'autres pays. Les parties contractantes s'engagent à respecter l'indépendance et l'intégrité de la Perse et de l'Afghanistan et des territoires turcs. » ³⁵

Au cours des négociations, la Russie et l'Angleterre polémiqueaient et s'accusaient mutuellement d'avoir pris des mesures contre les intérêts de l'autre partie, spécialement en Asie ; mais, malgré le ton parfois tranchant dont usaient les deux interlocuteurs, les négociations continuèrent leur cours. Dans l'interview que le correspondant du *Daily Herald* eut le 14 février 1921 avec Tchitchérine à Moscou, celui-ci déclara :

« Les hommes d'Etat anglais nous accusent à tort de favoriser la politique anti-britannique en Orient ; c'est le contraire qui est la vérité. Nous avons par exemple, par notre influence, empêché une révolution communiste en Perse. Jusqu'à présent, nous avons été sur la défensive, tandis que l'Angleterre a toujours pris l'offensive, ainsi que le prouvent ses tentatives en Afghanistan et en Asie centrale de soulever contre nous les peuplades mahométanes...

Nous ne pouvons pourtant pas abandonner à leur sort les peuples d'Orient, sans quoi, tôt ou tard, ils se retourneraient contre nous, et c'est pour cette raison que nous demandons que le préambule de l'accord commercial contienne une clause garantissant l'indépendance de ces peuples. » ³⁶

Après des notes et des contre-notes, et après avoir décidé de ne pas énumérer les pays visés et de se contenter d'une promesse générale (sauf pour l'Inde et l'Afghanistan), les deux gouvernements finirent par aboutir à la conclusion d'un accord commercial qui fut signé à Londres le 16 mars 1921, d'une part par Sir Robert Horne, président du Board of

³⁵ *Le Temps*, 8 février 1921, No 21739.

³⁶ *Le Temps*, 15 février 1921, No 21746.

Trade, d'autre part par L. Krassine, au nom du gouvernement des Soviets.

Le préambule relatif à l'engagement réciproque des deux parties de ne se livrer à aucune propagande contre l'autre fut ainsi conçu :

« Les deux parties contractantes s'abstiendront de toute action ou entreprise hostile l'une contre l'autre, ainsi que de toute propagande officielle directe ou indirecte contre les institutions de l'Empire britannique ou de la République des Soviets russes. Respectivement, le gouvernement soviétique russe plus particulièrement s'abstiendra de toute tentative, sous quelque forme qu'elle soit, militaire, diplomatique ou de propagande, pour encourager l'un quelconque des peuples d'Asie à combattre les intérêts de l'Angleterre ou de l'Empire britannique, en particulier dans les Indes et dans l'Etat indépendant d'Afghanistan. Le gouvernement britannique, de son côté, prend vis-à-vis du gouvernement soviétique russe un engagement similaire en ce qui concerne les pays qui faisaient jadis partie de l'ancien empire russe et qui sont devenus indépendants. » ³⁷

Dans le fond, on pouvait se demander s'il n'était pas de nouveau question de partager les pays en zones d'influence.

Bien que l'accord fut intitulé « arrangement commercial », il constituait avant tout un pacte politique. Paul Milioukov, ancien ministre des affaires étrangères de Russie, écrit :

« ... Du coup il devient clair que sous le couvert de négociations *commerciales*, les deux côtés entendaient mener des négociations *politiques*. » ³⁸

Moscou, en concluant cette convention avec Londres, désirait améliorer sa situation économique qui empirait de plus en plus. D'autre part, le gouvernement de Moscou, avec ses troubles intérieurs et la famine qui sévissait dans le pays, avait grand besoin de se procurer des vivres à l'étranger. Mais établir des relations commerciales avec les autres pays n'était pas si facile, étant donné que la paralysie des transports, l'insolvabilité et le manque d'objets d'échange à offrir empêchaient la Russie soviétique de s'approvisionner au dehors ; à vrai dire, elle n'avait plus rien à vendre et ne pouvait rien acheter. On peut deviner avec quel triomphe cet arrangement commercial conclu avec une grande puissance telle que la Grande-Bretagne fut accueilli par le gouvernement des

³⁷ G. FR. DE MARTENS, *op. cit.*, troisième série, tome XVIII, 1928, p. 684.

³⁸ PAUL MILIOUKOV, *La politique des Soviets*, Paris, 1934, pp. 76-77.

Soviets. De plus, il faut constater que la signature de cet accord était en même temps une reconnaissance officielle du régime communiste et du gouvernement de Lénine comme gouvernement de fait de la Russie.

« Le traité de commerce anglais, écrivait Krassine, donna le signal à beaucoup d'Etats européens, et vers la fin de 1921, la Russie soviétique avait négocié des accords et des traités avec la Suède, l'Angleterre, l'Allemagne, la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Pologne, la Norvège, la Tchécoslovaquie, l'Autriche et l'Italie. Des représentations commerciales à Constantinople, Angora (Ankara), Téhéran et en Chine ouvraient la voie à des relations commerciales avec l'Orient. » ³⁹

L'Angleterre, de son côté, voulait endiguer la pression russe en Orient ; d'ailleurs, c'était là le principal objectif qu'elle poursuivait.

Le gouvernement britannique connaissait fort bien la situation dans laquelle se trouvait la Russie. Dans son discours du 22 décembre 1920, Sir Robert Horne, le signataire de l'accord, déclarait franchement : « Le fait réel, c'est que la Russie n'a pas de marchandises dont elle puisse faire commerce. » ⁴⁰

Le Temps écrivait à ce propos, le 9 janvier 1921, sous le titre de *L'Angleterre et la Russie soviétique* :

« Si le traité Krassine est finalement signé, on ne verra donc pas arriver en Angleterre le flot de céréales et de matières premières que les bolchevistes ont si souvent annoncé. L'industrie britannique, en revanche, trouvera-t-elle en Russie les débouchés dont elle aurait besoin pour remédier à sa crise de chômage ? On en doute aussi : vendre à un client qui n'a rien pour payer, ce n'est pas une opération très fructueuse. Si l'Angleterre veut escompter des avantages prochains, ce n'est donc pas sur le terrain commercial, mais plutôt sur le terrain politique. Au cas où les bolchevistes laisseraient vraiment les mains libres aux Anglais, dans toute la Perse, dans toute l'Asie Mineure, dans tout le Caucase, de Batoum à Bakou, lord Curzon aurait obtenu un résultat remarquable, et l'accord anglo-russe de 1921 serait singulièrement plus profitable pour l'Angleterre que celui de 1907 — sans parler de 1915-1916. Mais les bolchevistes respecteront-ils la zone britannique qu'on leur demande de reconnaître ? » ⁴¹

³⁹ Cf. LOUIS FISCHER, *op. cit.*, tome I, p. 295.

⁴⁰ *Le Temps*, 9 janvier 1921, No 21709.

⁴¹ *Ibid.*

Cet arrangement n'empêcha nullement les intrigues soviétiques de se poursuivre contre l'Angleterre, en Perse comme on vient de le voir, aux Indes et en Afghanistan, et la propagande révolutionnaire continua plus activement que jamais. Les Russes soutinrent directement des mouvements insurrectionnels contre la puissance anglaise en Orient. Lord Curzon dut rappeler aux Soviets par des notes réitérées l'observation de l'engagement qu'ils avaient pris.

Enfin, par une note datée du 26 mai 1927, Sir Austen Chamberlain, ministre des affaires étrangères britanniques, fit savoir au gouvernement soviétique que le gouvernement anglais ne se considérait plus comme lié par l'accord.

Le paragraphe 4 de cette note avait la teneur suivante :

« Il y a, comme je vous ai prévenu dans ma note du 23 février dernier, des limites à la patience du gouvernement de Sa Majesté et de l'opinion publique d'ici et ces limites ont maintenant été atteintes. En regard des faits cités plus haut, le gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne, se référant au paragraphe 3, article XIII, de l'arrangement commercial du 16 mars 1921, doit maintenant se considérer comme libéré des obligations de cet accord. » ⁴²

⁴² *The Times*, 28 mai 1927, No 44593.

Conclusion

Dans notre étude, nous avons remarqué de quelle façon les grandes puissances, chacune dans son propre intérêt, cherchèrent à s'immiscer dans les affaires internes de la Perse et, si elles en avaient eu la possibilité, à mettre fin à son indépendance.

La politique allemande tendait à gagner à la fois sur le plan politique et sur le plan économique. En même temps, et afin de détourner l'attention de l'Angleterre de la scène politique européenne, elle tendait également à user de la Perse en vue d'inquiéter les Anglais du côté des Indes, en excitant des troubles dans le pays ou en tâchant de pousser la Russie à avancer en Perse.

L'intérêt majeur de la Russie était d'occuper cette dernière pour obtenir un accès au golfe Persique, ce que la Grande-Bretagne ne pouvait tolérer, puisqu'elle désirait, tout en lui maintenant son indépendance, faire de ce pays un Etat-tampon, destiné à la protection de l'Inde. En effet, l'Angleterre redoutait d'avoir une frontière et un contact direct entre ses possessions de l'Inde et la Russie.

A cette époque, la Perse se trouvait dans une situation précaire : elle ne possédait ni armée puissante, ni forces de l'ordre suffisantes, ni finances saines, ni chemin de fer ou bonnes routes. « Mais quelle était la cause de ces insuffisances ? » écrivait *Le Temps*. « Ce n'était ni le défaut d'intelligence, ni le manque de patriotisme. Quiconque a vécu en Perse avant la guerre (1914) sait qu'il était plus intéressant et plus réconfortant de causer avec des Persans qu'avec des représentants de l'autorité russe, par exemple. Ne craignons donc pas de dénoncer la véritable cause du mal. La politique russe, aggravée encore par la rivalité de ses divers agents, consistait à maintenir la Perse dans un état d'impuissance et d'anarchie, afin de préparer l'établissement d'un protectorat russe dans le nord du pays. »¹

Les chahs, de leur côté, tant que dura le régime de l'absolutisme, par leurs emprunts et les concessions qu'ils accordèrent en échange, ai-

¹ *Le Temps*, 18 février 1919, No 21045.

dèrent à cet affaiblissement et facilitèrent l'introduction et l'immixtion des puissances étrangères dans les affaires du pays.

L'indépendance persane fut alors en péril et devint encore plus illusoire lorsque les grandes puissances s'allièrent et se mirent d'accord sur le sort de la Perse. Un auteur américain n'a-t-il pas écrit : « Le gouvernement du chah voyait que la Perse était placée entre deux meules et que, peu à peu, on la broyait à mort. »

Mais cette indépendance qu'on pouvait croire perdue fut sauvée par la rivalité qui existait et subsistait malgré tout entre elles, rivalité encore aggravée par leurs représentants diplomatiques, ligüés les uns contre les autres et qui ne suivaient pas toujours les ordres reçus de leurs gouvernements respectifs.

Bien que la corruption existât dans chaque partie de l'organisme de l'Etat, les puissances étrangères ne purent pas profiter de cette carence pour prendre le pays dans leurs griffes. La Perse était, comme le déclara à Moscou, Rothstein, ambassadeur soviétique à Téhéran, à V. Sheean, « fondamentalement saine ». Et il expliqua en ces termes la conclusion à laquelle il était arrivé :

« Ils (les Persans) recevront de l'argent de chacun, des Anglais aujourd'hui, des Russes demain, ou des Français ou des Allemands ou de n'importe qui d'autre. Mais ils ne feront jamais rien pour cet argent. Vous pouvez acheter leur pays six fois, mais vous ne l'aurez jamais. De ce fait, comme je l'ai dit, la Perse ne sera jamais soumise, elle est fondamentalement saine. » ²

² VINCENT SHEEAN, *op. cit.*, pp. 27-28.

ANNEXES

Traité de Björkøe

« Leurs Majestés de toutes les Russies et d'Allemagne, afin d'assurer le maintien de la paix en Europe, ont arrêté les articles suivants d'un traité d'alliance défensive :

Article premier

En cas où l'un des deux empires serait attaqué par une puissance européenne, son allié l'aidera en Europe de toutes ses forces de terre et de mer.

Article II

Les hautes parties contractantes s'engagent à ne conclure de paix séparée avec aucun adversaire commun.

Article III

Le présent traité entrera en vigueur aussitôt que la paix entre la Russie et le Japon sera conclue, et restera valide tant qu'il ne sera pas dénoncé une année à l'avance.

Article IV

L'empereur de toutes les Russies, après l'entrée en vigueur de ce traité, fera les démarches nécessaires pour initier la France à cet accord et l'engager à s'y associer comme alliée.

Wilhelm I. R.
von Tschirschky und
Bögendorf

Nicolas
A. Birilef ¹

¹ *Dictionnaire diplomatique*, Paris, 1923, tome premier, p. 332.

Convention de 1907

Sa Majesté le Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Empereur des Indes, et Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, animés du sincère désir de régler d'un consentement mutuel différentes questions touchant aux intérêts de Leurs Etats sur le continent Asiatique, ont résolu de conclure des accords destinés à prévenir toute cause de malentendu entre la Grande-Bretagne et la Russie par rapport aux dites questions et ont nommé à cet effet pour Leurs Plénipotentiaires respectifs — savoir :

Sa Majesté le Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Empereur des Indes :

le Très Honorable Sir Arthur Nicolson, son Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire près de sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies.

Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies :

le Maître de Sa Cour Alexandre Isvolsky, Ministre des Affaires Etrangères,

lesquels, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus de ce qui suit :

Arrangement concernant la Perse

Les Gouvernements de la Grande-Bretagne et de Russie, s'étant mutuellement engagés à respecter l'intégrité et l'indépendance de la Perse et désirent sincèrement la préservation de l'ordre dans toute l'étendue de ce pays et son développement pacifique, aussi bien que l'établissement permanent d'avantages égaux pour le commerce et l'industrie de toutes les autres nations ;

considérant que chacun d'eux a, pour des raisons d'ordre géographique et économique, un intérêt spécial au maintien de la paix et de

l'ordre dans certaines provinces de la Perse contiguës ou voisines à la frontière Russe, d'une part, et aux frontières de l'Afghanistan et du Béloudjistan, de l'autre ; et étant désireux d'éviter tout motif de conflit entre leurs intérêts respectifs dans les provinces persanes dont il a été fait mention plus haut ;

se sont mis d'accord sur les termes suivants :

I

La Grande-Bretagne s'engage à ne pas rechercher pour elle-même et à ne pas appuyer en faveur de sujets britanniques, aussi bien qu'en faveur de sujets de Puissances tierces, de concessions quelconques de nature politique ou commerciale — telles que les concessions de chemins de fer, de banques, de télégraphes, de routes, de transport, d'assurance, etc. — au delà d'une ligne allant de Kasri-Chirine par Ispahan, Yezd, Kakhk, et aboutissant à un point sur la frontière persane à l'intersection des frontières russe et afghane, et à ne pas s'opposer, directement ou indirectement, à des demandes de pareilles concessions dans cette région soutenues par le Gouvernement Russe. Il est bien entendu que les localités mentionnées ci-dessus entrent dans la région où la Grande-Bretagne s'engage à ne pas rechercher les susdites concessions.

II

La Russie de son côté s'engage à ne pas rechercher pour elle-même et à ne pas appuyer en faveur de sujets russes, aussi bien qu'en faveur de sujets de Puissances tierces, de concessions quelconques de nature politique ou commerciale, telles que les concessions de chemins de fer, de banques, de télégraphes, de routes, de transport, d'assurance, etc. — au delà d'une ligne allant de la frontière afghane par Gazik, Birdjand, Kerman et aboutissant à Bender Abhas, et à ne pas s'opposer, directement ou indirectement, à des demandes de pareilles concessions dans cette région soutenues par le Gouvernement Britannique. Il est bien entendu que les localités mentionnées ci-dessus entrent dans la région où la Russie s'engage à ne pas rechercher les susdites concessions.

III

La Russie s'engage pour sa part à ne pas s'opposer, sans s'être préalablement entendue avec l'Angleterre, à ce que des concessions quelconques soient données à des sujets britanniques dans les régions de la Perse situées entre les lignes mentionnées dans les articles I et II.

La Grande-Bretagne prend un engagement identique en ce qui concerne des concessions à donner à des sujets russes dans les mêmes régions de la Perse.

Toutes les concessions existantes actuellement dans les régions désignées dans les articles I et II sont maintenues.

IV

Il est entendu que les revenus de toutes les douanes persanes, à l'exception de celles du Farsistan et du golfe Persique, revenus garantissant l'amortissement et les intérêts des emprunts conclus par le Gouvernement du Chah à la Banque d'Escompte et de Prêts de Perse jusqu'à la date de signature du présent arrangement, seront affectés au même but que par le passé.

Il est également entendu que les revenus des douanes persanes du Farsistan et du golfe Persique, aussi bien que ceux des pêcheries sur le littoral persan de la mer Caspienne et ceux des Postes et Télégraphes seront affectés comme par le passé au service des emprunts conclus par le Gouvernement du Chah à la Banque Impériale de la Perse jusqu'à la date de la signature du présent arrangement.

V

En cas d'irrégularités dans l'amortissement ou le paiement des % des emprunts persans conclus à la Banque d'Escompte et de Prêts de Perse et à la Banque Impériale de la Perse jusqu'à la date de la signature du présent arrangement, et si la nécessité se présente pour la Russie d'instituer un contrôle sur des sources de revenus garantissant le service régulier des emprunts conclus à la première des dites Banques et situées dans la région mentionnée dans l'article II du présent arrangement, ou

pour la Grande-Bretagne d'instituer un contrôle sur les sources de revenus garantissant le service régulier des emprunts conclus à la seconde des dites Banques et situées dans la région mentionnée dans l'article I du présent arrangement, les Gouvernements Anglais et Russe s'engagent à entrer préalablement dans un échange d'idées amical en vue de déterminer d'un commun accord les mesures de contrôle en question et d'éviter toute ingérence qui ne serait pas conforme aux principes servant de base au présent arrangement.

(Convention concernant l'Afghanistan et le Thibet.)

La présente Convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées à Saint-Petersbourg aussitôt que faire se pourra.

En foi de quoi les Plénipotentiaires respectifs ont signé la présente Convention et y ont apposé leurs cachets.

Fait à Saint-Petersbourg, en double expédition, le 18/31 août 1907.

A. Nicolson
(L. S.)

Isvolsky ¹
(L. S.)

¹ G. FR. DE MARTENS, *Nouveau Recueil général de traités*, troisième série, tome I, Leipzig, 1909, p. 8 et ss.

L'accord de Potsdam

Les Gouvernements Allemand et Russe, partant du principe de l'égalité de traitement pour le commerce de toutes les nations en Perse ; considérant, d'une part, que la Russie possède dans ce pays des intérêts spéciaux et que, d'autre part, l'Allemagne n'y poursuit que des buts commerciaux ;

se sont mis d'accord sur les points suivants :

Article premier

Le Gouvernement Impérial d'Allemagne déclare qu'il n'a pas l'intention de rechercher pour lui-même ou d'appuyer en faveur de ressortissants allemands ou de sujets étrangers — au nord d'une ligne partant de Kasri-Chirine, passant par Ispahan, Yezd et Kakk et aboutissant à la frontière afghane à la latitude de Gazik — de concession de chemin de fer, de routes, de navigation et de télégraphe.

Article II

De son côté, le Gouvernement Russe, ayant en vue d'obtenir du Gouvernement Persan une concession pour la création d'un réseau de voies ferrées dans le nord de la Perse, s'engage à demander, entre autre, une concession pour la construction d'une voie qui doit partir de Téhéran et aboutir à Khanékine pour raccorder sur la frontière turco-persane ledit réseau à la ligne Sadidjeh-Khanékine, dès que cet embranchement du chemin de fer Koniab-Bagdad aura été achevé. Une fois cette concession obtenue, les travaux de construction de ladite ligne devant être commencés dans deux ans au plus tard après l'achèvement de l'embranchement Sadidjeh-Khanékine et terminés dans le courant de quatre années. Le Gouvernement Russe se réserve de fixer en son temps le tracé définitif de la ligne en question, tout en tenant compte des *desiderata* du Gouvernement Allemand à ce sujet. Les deux Gouvernements facili-

teront le trafic international sur la ligne Khanékine-Téhéran ainsi que sur celle de Khanékine à Bagdad en évitant toutes mesures qui pourraient l'entraver, telle que l'établissement de droits de transit ou l'application d'un traitement différentiel. Si au bout de deux années à partir du moment où l'embranchement Sadidjeh-Khanékine du chemin de fer Koniah-Bagdad aura été achevé, il n'est pas procédé à la construction de la ligne Khanékine-Téhéran, le Gouvernement Russe avisera le Gouvernement Allemand qu'il renonce à la concession se rapportant à cette dernière ligne. Le Gouvernement Allemand sera libre dans ce cas de rechercher de son côté cette concession.

Article III

Reconnaissant l'importance générale qu'avait pour le commerce international la réalisation du chemin de fer de Bagdad, le Gouvernement Russe s'engage à ne pas prendre des mesures visant à entraver la construction ou à empêcher la participation de capitaux étrangers à cette entreprise, à condition, bien entendu, que cela n'entraîne pour la Russie aucun sacrifice de nature pécuniaire ou économique.

Article IV

Le Gouvernement Russe se réserve le droit de confier l'exécution du projet de la ligne de chemin de fer reliant son réseau en Perse à la ligne Sadidjeh-Khanékine à un groupe financier étranger à son choix au lieu de la faire construire lui-même.

Article V

Indépendamment de la manière dont la construction de la ligne en question sera effectuée, le Gouvernement Russe se réserve le droit à toute participation aux travaux qu'il pourrait désirer ainsi que celui d'entrer en possession dudit chemin de fer au prix des frais réels encourus par le constructeur. Les hautes parties contractantes s'engagent en outre à se faire participer mutuellement à tous les privilèges de tarif ou d'autres que l'une d'elles pourrait obtenir à l'égard de cette ligne.

Dans tous les cas, les autres stipulations du présent arrangement resteront en vigueur. »¹

¹ G. FR. DE MARTENS, *op. cit.*, troisième série, tome V, p. 673 et ss.

L'Accord anglo-persan de 1919

Texte de l'accord politique

Préambule. — En vertu des liens étroits d'amitié qui ont existé entre les gouvernements dans le passé et dans la conviction qu'il est indispensable pour les intérêts mutuels des deux gouvernements dans l'avenir que ces liens soient renforcés et qu'une impulsion énergique soit donnée au développement de la prospérité de la Perse, il est, par les présentes, convenu ce qui suit entre le gouvernement persan d'une part et le ministre de S. M. Britannique, agissant au nom de son gouvernement, d'autre part :

1. Le gouvernement britannique réitère, de la façon la plus catégorique, les engagements qu'il a donnés à plusieurs reprises dans le passé, de respecter absolument l'indépendance et l'intégrité de la Perse.
2. Le gouvernement britannique fournira, aux frais du gouvernement persan, les services des Conseillers experts qui, après entente entre les deux gouvernements, pourront être jugés nécessaires aux différents départements de l'administration persane.
Ces Conseillers sont engagés par contrat et munis de pouvoirs adéquats, dont la nature fera l'objet d'un accord entre le gouvernement persan et les Conseillers.
3. Le gouvernement britannique fournira, aux frais du gouvernement persan, les officiers, les munitions et les équipements de type moderne qui pourront être jugés nécessaires par une commission mixte d'experts militaires anglais et persans, laquelle se réunira immédiatement dans le but d'évaluer les besoins de la Perse en vue de la constitution d'une force uniforme que le gouvernement persan se propose de créer pour l'établissement et le maintien de l'ordre dans le pays et sur ses frontières.
4. Dans le but de trouver les fonds nécessaires aux réformes indiquées aux clauses 2 et 3 de cet accord, le gouvernement britan-

nique offre de consentir au gouvernement persan ou de lui ménager un emprunt substantiel pour la garantie duquel les réserves seront recherchées par les deux gouvernements dans les revenus des douanes ou autres sources de revenus à la disposition du gouvernement persan. En attendant la fin des négociations relatives à cet emprunt, le gouvernement britannique fournira des avances sur cet emprunt dans la limite qui sera jugée nécessaire pour commencer les dites réformes.

5. Le gouvernement britannique, reconnaissant pleinement la nécessité urgente d'améliorer les communications en Perse, en vue à la fois de l'extension du commerce et de la lutte contre la famine, est disposé à coopérer avec le gouvernement persan pour encourager les entreprises anglo-persanes qui travailleraient dans ce but au moyen de construction de voies ferrées et autres moyens de transports. Il est bien entendu que les décisions qui seraient prises à cet effet ne le seraient qu'après un examen des problèmes soulevés par les experts et après accord entre les deux gouvernements sur les différents projets qui pourraient paraître le plus nécessaire, le plus pratique et le plus avantageux.
6. Les deux gouvernements se mettent d'accord sur la nomination immédiate d'une Commission mixte d'experts chargés de l'examen et de la révision des tarifs de douane en vigueur en vue de leur réorganisation sur une base les mettant en harmonie avec les intérêts légitimes du pays et destinés à assurer sa prospérité.

Signé à Téhéran, le 9 août 1919.

Texte de l'accord financier

Préambule. — Contrat entre le gouvernement britannique et le gouvernement persan au sujet d'un accord conclu ce jour entre les dits gouvernements. Il est convenu ce qui suit :

Article premier

Le gouvernement britannique consent au gouvernement persan un emprunt de 2 millions de livres sterling, qui sera versé au gouvernement persan sous forme d'acomptes et à des dates indiquées par le gouver-

nement persan d'après le conseiller financier britannique, qui aura pris ses fonctions à Téhéran, comme il est prévu dans l'accord ci-dessus indiqué.

Article II

Le gouvernement persan s'engage à payer un intérêt mensuel au taux de 7% par an, sur toutes les sommes avancées conformément à l'article premier jusqu'au 20 mars 1921 et, après cette date, à payer mensuellement les sommes nécessaires à la liquidation du principal et des intérêts y afférent au taux de 7% par an, en vingt années.

Article III

Tous les revenus et recettes des douanes affectés en vertu du contrat du 8 mai 1911 au remboursement de l'emprunt de 1 250 000 livres sterling sont affectés au remboursement du présent emprunt, avec continuité de toutes les conditions stipulées dans ledit contrat et avec priorité sur toutes les dettes autres que l'emprunt de 1911 et les avances consenties ultérieurement par le gouvernement britannique. En cas d'insuffisance des recettes indiquées ci-dessus, le gouvernement persan s'engage à parfaire les sommes nécessaires au moyen d'autres ressources, et dans ce but, le gouvernement persan affecte par les présents au service du présent emprunt et des autres avances ci-dessus mentionnées avec priorité et avec continuité des conditions stipulées le contrat ci-dessus indiqué, les recettes des douanes de toutes régions, dans la mesure où les recettes sont ou seront à sa disposition.

Article IV

Le gouvernement persan aura le droit de rembourser le présent emprunt à n'importe quelle date, au moyen des sommes provenant de tout emprunt britannique qu'il pourra contracter.¹

Signé à Téhéran, le 9 août 1919.

¹ G. FR. DE MARTENS, *op. cit.*, tome X, troisième série, p. 110 et ss.

Traité d'amitié entre la Perse et la République Socialiste Fédérative des Soviets de Russie

signé à Moscou, le 26 février 1921

Le Gouvernement Persan d'une part et la République S. F. S. de Russie d'autre part, désireux de voir s'établir des relations d'amitié et de fraternité entre les deux nations, ont décidé d'entrer en pourparlers dans ce but et en conséquence ont désigné les plénipotentiaires suivants :

Pour la Perse,

Ali Gholi Khan Mochaver-ol-Mainalek,

et pour la Russie,

O. V. Tchitchérine et L. M. Karakhan,

lesquels après vérification de leurs pouvoirs respectifs ont approuvé les articles suivants :

Article premier

Pour confirmer ses déclarations concernant la politique russe à l'égard de la nation persane, lesquelles ont fait l'objet des correspondances du 14 janvier 1918 et du 26 juin 1919, la République S. F. S. de Russie affirme formellement encore une fois qu'elle renonce définitivement à la politique tyrannique poursuivie par les Gouvernements colonisateurs de Russie, renversés par la volonté des ouvriers et des paysans de ce pays.

Partant de ce principe et désireuse de voir le peuple persan heureux et indépendant et pour lui permettre de disposer librement de son patrimoine, la République de Russie déclare nul et non avenü l'ensemble des traités et conventions qui opprimaient les droits du peuple persan.

Article 2

La République S. F. S. de Russie exprime sa réprobation pour la politique des Gouvernements de la Russie tsariste qui, sous prétexte d'assurer l'indépendance des peuples asiatiques, concluaient sans l'assentiment de ceux-ci avec les Puissances européennes des traités qui n'avaient pour but que d'asservir ces peuples.

Cette politique scélérate qui portait atteinte à l'indépendance des pays d'Asie, faisant des nations vivantes de l'Est la proie de la cupidité et de la tyrannie des pillards européens, est abandonnée sans condition par la Russie Fédérale.

C'est pourquoi, conformément aux principes adoptés dans les articles 1 et 4 de ce Traité, la Russie Fédérale déclare son refus de participer à tous agissements qui pourraient détruire ou affaiblir la souveraineté de la Perse. Elle considère comme nul et non avenu l'ensemble des traités et conventions conclus par l'ancien Gouvernement de Russie avec une tierce puissance au sujet de la Perse ou à son détriment.

Article 3

Les deux Puissances contractantes sont d'accord pour accepter et respecter les frontières russo-persanes telles qu'elles ont été tracées par la Commission frontière en 1881.

En même temps, vu la répugnance qu'éprouve le Gouvernement Fédératif de Russie à jouir du fruit de la politique usurpatrice du Gouvernement tsariste, il renonce aux Iles Achouradeh et autres situées sur le littoral d'Astrahad et restitue à la Perse le village de Firouzeh, ainsi que les terrains avoisinants cédés à la Russie en vertu de la Convention du 28 mai 1893.

Le Gouvernement persan, de son côté, consent à son tour à ce que les Sarakhs Russes ou « Vieux Sarakhs » et les terrains aboutissant à la rivière Sarakhs restent acquis à la Russie.

Les deux Hautes-Parties contractantes utiliseront avec des droits égaux la rivière Atrak ainsi que les autres rivières et eaux frontières. Pour la solution définitive de la question des eaux ainsi que de tous les litiges de frontières et de territoires, une commission composée de représentants russes et persans sera nommée ad hoc.

Article 4

Tenant compte du fait que chaque nation a le droit de décider librement de ses destinées politiques, chacune des deux Parties contractantes exprime formellement le désir de s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures de l'autre.

Article 5

Les deux Hautes-Parties contractantes s'engagent :

1. A s'opposer à la formation et au séjour sur leurs territoires respectifs des organisations et des groupements sous n'importe quelle appellation d'individus ayant pour dessein d'entreprendre des actes hostiles contre la Perse ou la Russie ou contre les alliés de la Russie.

De même elles s'opposeront à la formation de troupes et d'armées sur leurs territoires respectifs dans le but précité.

2. A ne pas permettre à une tierce puissance ou à une organisation de n'importe quelle appellation hostile à l'autre Partie contractante d'importer ou de faire passer en transit des objets pouvant servir contre l'autre.
3. A s'opposer par tous les moyens en leur pouvoir au séjour sur leurs territoires de leurs alliés d'armées ou des forces d'une tierce Puissance dans le cas où ce séjour serait considéré comme une menace pour les frontières, les intérêts ou la sécurité de l'autre Partie contractante.

Article 6

Dans le cas où une tierce puissance tenterait de poursuivre une politique d'usurpation par une intervention armée en Perse ou voudrait se servir du territoire persan comme base d'opération contre la Russie et dans le cas où un étranger menacerait les frontières de la Russie fédérative ou celles de ses alliés, menace que le Gouvernement persan ne pourrait conjurer après une première sommation de la Russie, celle-ci aurait le droit de faire avancer ses troupes dans l'intérieur du pays en

vue d'opérations militaires nécessitées pour sa défense. Toutefois, la Russie s'engage à retirer ses troupes du territoire persan aussitôt que le péril serait conjuré.

Article 7

Les considérations de l'art. 6 étant également valables en ce qui concerne la sécurité de la mer Caspienne, les deux Hautes-Parties contractantes sont tombées d'accord sur le fait que la Russie Fédérative aura le droit de demander au Gouvernement persan le renvoi des sujets étrangers qui profiteraient de leur engagement dans la marine persane pour faire des démarches hostiles envers la Russie.

Article 8

La Russie Fédérative déclare renoncer définitivement à la politique économique poursuivie en Orient par le Gouvernement tsariste, consistant à prêter de l'argent au Gouvernement persan, non pas en vue du développement économique du pays, mais plutôt dans un but d'asservissement politique.

Partant de ce point de vue, la Russie Fédérative renonce à ses droits concernant les emprunts consentis à la Perse par les Gouvernements tsaristes. Elle considère ses créances comme nulles et non remboursables. De même la Russie renonce à ses droits sur les ressources de la Perse servant de gage aux emprunts dont il s'agit.

Article 9

Vu sa déclaration d'avoir répudié la politique coloniale et capitaliste, laquelle a causé tant de malheurs et d'effusion de sang, la Russie Fédérative renonce à poursuivre les entreprises économiques des Gouvernements tsaristes, entreprises dont le but était d'asservir économiquement la Perse.

En considération de ce qui précède, la Russie Fédérative cède en toute propriété au Gouvernement persan tous les fonds et biens, tant meubles qu'immeubles, que la Banque d'Escompte russe possède sur le territoire persan et lui transfère également tout son avoir actif et passif. Toutefois le Gouvernement persan consent à ce que dans les villes où il a été décidé que la République S. de Russie pourrait créer des consu-

lats et où il existerait des bâtiments appartenant à la Banque d'Es-compte un de ses immeubles, au choix du Gouvernement de Russie, soit mis gratuitement à la disposition du Consulat russe.

Article 10

Le Gouvernement Fédératif de Russie, abandonnant la politique coloniale consistant en la construction de routes et de lignes télégraphiques plutôt pour assurer une influence militaire dans les autres pays que pour développer leurs civilisations, et désireux de mettre les moyens de communications indispensables à l'indépendance et au développement de toute nation à la disposition du peuple persan et en même temps pour le dédommager dans la mesure du possible des pertes subies par lui par suite du séjour sur son territoire des armées tsaristes, cède gratuitement au Gouvernement persan les installations russes ci-dessous mentionnées :

- a) La route chaussée Enzeli-Tébérân, Kazvine-Hamadan, ainsi que tous les terrains et installations dépendant des dites routes.
- b) La ligne ferrée Djoulfa-Tabriz-Sofian-Ourmich avec toutes ses installations, son matériel roulant et ses accessoires.
- c) Les débarcadères et les magasins de marchandises, bateaux à vapeur, canaux et tous les moyens de transport du Lac d'Ourmich.
- d) Toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques créées en Perse par les Gouvernements tsaristes, de même que toutes les installations mobilières, immobilières et leurs dépendances.
- e) Le port d'Enzeli et les magasins de marchandises, ainsi que l'installation électrique et les autres bâtiments.

Article 11

Attendu que le Traité de Turkomantchaï conclu le 10 février 1828 (vieux style) entre la Perse et la Russie, qui interdit à la Perse, en vertu de son article 8, d'avoir des bateaux dans les eaux de la mer Caspienne, se trouve abrogé en conformité des principes énoncés dans l'article 1 du présent Traité, les deux Hautes-Parties contractantes jouiront du droit égal de libre navigation sur la dite mer sous leurs propres couleurs, à partir de la date de la signature du présent Traité.

Article 12

Le Gouvernement Fédéral de la Russie ayant renoncé officiellement aux intérêts économiques obtenus par la prépondérance militaire, déclare en outre, qu'indépendamment des concessions faisant l'objet des articles 9 et 10, les autres concessions obtenues par force par les Gouvernements tsaristes et ses sujets seront également considérées comme nulles et non avenues.

Partant de ce point de vue, le Gouvernement Fédératif de Russie rétrocède à partir de la signature du présent Traité au Gouvernement persan, représentant la nation persane, toutes les dites concessions, que l'exploitation en a été commencée ou non, de même que tous les terrains pris en vertu des dites concessions.

De tous les terrains ou propriétés sis en Perse et appartenant à l'ex-Gouvernement tsaristes, seuls les locaux de la Légation de Russie à Téhéran et à Zarguendeh, avec toutes les dépendances mobilières et immobilières, ainsi que les locaux, meubles et immeubles des consulats et vice-consulats, resteront acquis à la Russie. Toutefois, celle-ci renonce au droit d'administrer le village de Zarguendeh que s'était arrogé l'ex-Gouvernement du tsar.

Article 13

De son côté le Gouvernement persan promet de ne pas céder à une tierce puissance ou à ses sujets les concessions et biens restitués à la Perse en vertu du présent Traité, de conserver ces droits à la nation persane.

Article 14

Le Gouvernement persan reconnaissant l'importance du service des pêcheries de la Caspienne pour l'alimentation de la Russie promet de conclure avec le Service de l'Alimentation de la R. S. F. S. de Russie, aussitôt après l'expiration du délai légal de ses engagements actuels, un contrat au sujet de la pêche des poissons, portant des clauses appropriées. En outre, le Gouvernement persan promet d'étudier, d'accord avec le Gouvernement de R. S. F. S. de Russie, le moyen de faire parvenir dès maintenant le produit de la pêche au Service de l'Alimentation de la Russie Fédérative en attendant la conclusion du contrat précité.

Article 15

Conformément au principe de la liberté de conscience proclamé par la Russie Fédérative et désireux de mettre fin dans les pays islamiques aux propagandes religieuses ayant pour véritable but d'influencer politiquement la masse et par suite de servir la rapacité du Gouvernement tsariste, le Gouvernement de la Russie Fédérative déclare la suppression des congrégations religieuses instituées en Perse par les anciens Gouvernements tsaristes. La Russie Fédérative veillera à ce qu'à l'avenir de pareilles missions ne soient pas envoyées en Perse.

La Russie Fédérative cède sans condition à la nation représentée par le Gouvernement persan les terrains, biens et bâtiments, sis à Ourmieh et appartenant à la Mission orthodoxe de même que les autres établissements similaires. Le Gouvernement persan utilisera ces biens à la construction d'écoles et autres établissements destinés à l'instruction publique.

Article 16

En vertu de la communication de la Russie Fédérative en date du 25 juin 1919 relative à l'annulation des juridictions consulaires, il est décidé que les sujets russes en Perse, de même que les sujets persans en Russie, seront traités, à partir de la date de la présente, sur le même pied que les habitants de la ville où ils résident ; ils seront régis par les lois du pays de résidence et soumettront leurs griefs aux tribunaux locaux.

Article 17

Les sujets persans en Russie et les sujets russes en Perse sont exempts du service militaire et de tout impôt ou taxes militaires.

Article 18

Les sujets persans en Russie et les sujets russes en Perse jouiront, en ce qui concerne leur voyage dans l'intérieur du pays, des droits accordés aux nations les plus favorisées autres que les pays alliés.

Article 19

Dans un court laps de temps après la signature du présent Traité les deux Hautes-Parties contractantes procéderont à la reprise des relations commerciales. Les moyens à adopter pour l'organisation du service des importations et des exportations des marchandises de même que le paiement des prix et la taxe douanière à percevoir par le Gouvernement persan sur les marchandises de provenance russe seront fixés en vertu d'une convention commerciale par une commission ad hoc formée des représentants des deux Hautes-Parties contractantes.

Article 20

Les deux Hautes-Parties contractantes s'accordent réciproquement le droit de transit pour le transport des marchandises traversant la Perse ou la Russie et destinées à un troisième pays.

Les taxes exigées en l'occurrence ne seront pas plus élevées que celles perçues sur les marchandises des nations les plus favorisées autres que les pays alliés de la R. S. F. S. de Russie.

Article 21

Les deux Hautes-Parties contractantes procéderont à l'ouverture des relations télégraphiques et postales entre la Russie et la Perse dans le plus court délai possible après la signature du présent Traité.

Les conditions de ces relations seront arrêtées dans une convention postale et télégraphique.

Article 22

En vue de consolider les bonnes relations des deux puissances voisines et de faciliter la manifestation de bonnes intentions qui existent entre les deux pays, aussitôt après la signature du présent Traité, chacune des Hautes-Parties contractantes sera représentée dans la capitale de l'autre par un représentant plénipotentiaire qui jouira des droits

d'exterritorialité et autres privilèges acquis aux Représentants diplomatiques en vertu des lois et usages internationaux, ainsi que des règles et coutumes des deux pays.

Article 23

Les deux Hautes-Parties contractantes, afin de développer leurs relations réciproques, auront des consulats dans les lieux à désigner de commun accord.

Les droits et attributions des Consuls seront fixés par un arrangement spécial qui sera conclu sans retard après la signature du présent Traité, et conformément aux prescriptions en vigueur dans les deux pays en ce qui concerne les institutions consulaires.

Article 24

Ce Traité doit être ratifié dans un délai de trois mois. L'échange des ratifications aura lieu à Téhéran aussitôt que possible.

Article 25

Le présent Traité est rédigé en russe et en persan. Les deux textes seront considérés comme originaux et feront également foi.

Article 26

Le présent Traité aura force d'exécution après sa signature.

En foi de quoi les soussignés ont signé le présent Traité et y ont apposé leurs sceaux.

Fait à Moscou, le 26 février 1921.

(Signé) : G. Tchitchérine
L. Karakhan
Mochaver-ol-Mamalek

Annexe I

Téhéran, le 12 décembre 1921

Monsieur le Représentant diplomatique,

Attendu que le Gouvernement persan et le Majlis ont constaté que les articles 5 et 6 du Traité conclu entre nos deux pays ont été rédigés en des termes vagues et que, d'une part le Majlis voudrait que la rétrocession au Gouvernement persan des concessions russes soit faite sans réserve ni condition, et que d'autre part l'art. 20 soit libellé de telle façon que le transit pour l'importation et l'exportation soit pleinement acquis au Gouvernement persan, questions sur lesquelles des pourparlers ont été engagés avec vous et que vous avez donné des explications sur les articles 5 et 6 et des promesses concernant les articles 13 et 20, comme quoi en cas où le Traité serait voté par le Majlis, vous prêteriez tout votre concours pour que les deux articles en question soient révisés dans le sens désiré par le Majlis et le Gouvernement persan ; considérant que le Gouvernement persan et le Majlis sont vivement désireux que les relations amicales entre nos deux gouvernements soient rétablies et que le Traité, basé sur les meilleurs sentiments, soit conclu le plus tôt possible, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien donner par écrit les explications concernant l'interprétation des articles 5 et 6 et de réitérer les promesses d'appui que vous avez déjà faites pour la révision des articles 13 et 20, afin que le Gouvernement persan soit à même de faire voter ledit Traité par le Majlis.

En même temps, je vous prie de vouloir bien faire le nécessaire pour réparer l'erreur qui a été commise dans l'article 3 où le mot « commission » a été écrit à la place de « traité », car en l'an 1881 il a seulement été conclu un Traité de délimitation de frontières et c'est ce Traité qui est visé dans l'article 3 précité.

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant diplomatique, l'assurance de ma très haute considération.

(Signé) : Mochar-os-Saltaneh

Annexe II

Téhéran, le 12 décembre 1921

Monsieur le Ministre,

En réponse à la lettre de Votre Excellence en date du 20 Ghausse, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les articles 5 et 6 visent seulement les cas où il aurait été fait des préparatifs pour entreprendre une lutte armée et efficace contre la Russie ou les Républiques soviétiques, ses alliés, de la part des partisans du régime renversé ou de ceux qui les soutiennent parmi les Puissances étrangères, lesquelles sont à même d'aider les ennemis des Républiques des ouvriers et des paysans et de s'emparer aussi d'une partie du territoire persan par force ou par des moyens astucieux constituant par là des bases d'opérations pour les attaques qu'elles méditeraient directement, ou par l'entremise des forces contre-révolutionnaires contre la Russie ou les Républiques soviétiques, ses alliés. Ainsi les articles précités ne visent aucunement les luttes verbales ou par écrit menées contre le régime soviétique par les différents groupes persans ou même par les émigrés russes en Perse, quels qu'ils soient, et cela dans la mesure où les menées sont tolérées habituellement entre puissances voisines animées des sentiments amicaux réciproques.

En ce qui concerne les articles 13 et 20 et la petite erreur que vous avez relevée dans l'article 3 référant à la Convention de 1881, je suis en mesure de vous déclarer catégoriquement, comme je l'ai toujours fait, que mon gouvernement, animé des meilleurs sentiments envers la nation persane, n'a jamais voulu mettre une restriction aux moyens du progrès et de la prospérité de la Perse. Moi-même, partageant entièrement ces sentiments, je serais disposé, en cas où les relations amicales seraient conservées entre les deux pays, à favoriser les négociations concernant la révision totale ou partielle des dits articles dans le sens désiré par le Gouvernement persan en conformité des intérêts de la Russie.

Par ce qui précède, je m'attends à ce que votre Gouvernement et le Majlis ratifient le Traité en question dans le plus bref délai possible, ainsi que vous me l'avez promis dans votre lettre.

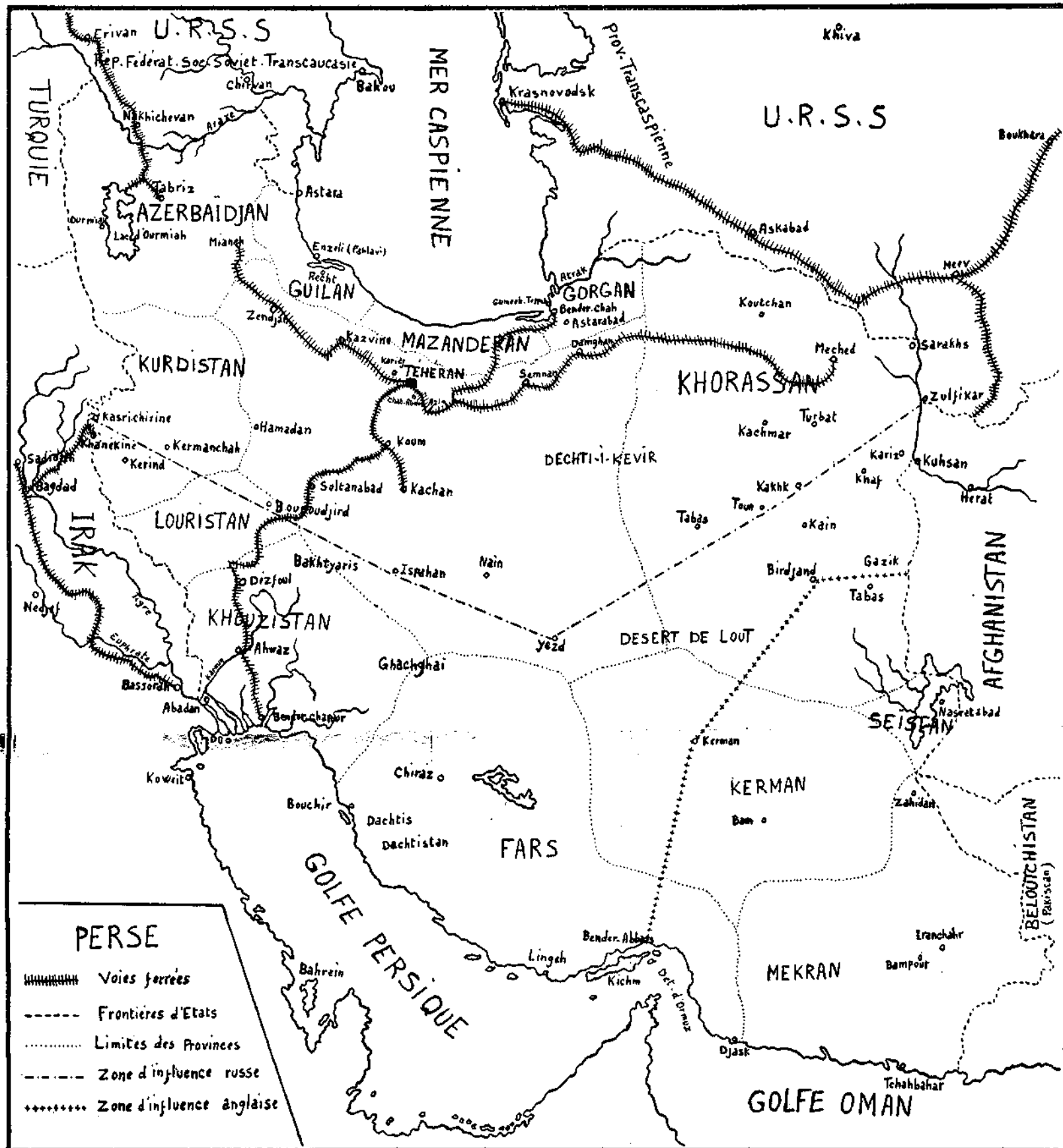
Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération. ¹

(Signé) :

Rothstein

Représentant Diplomatique de la
République Socialiste Fédérative des Soviets
de Russie

¹ G. FR. DE MARTENS, *op. cit.*, troisième série, tome XIII, p. 173 et ss.



BIBLIOGRAPHIE

Travaux, mémoires, témoignages

- | | |
|---------------------------|--|
| AFSCHAR, MAHMOUD. | <i>La politique européenne en Perse.</i> Irsanschähr, Berlin, 1921. |
| AUBIN, EUGÈNE. | <i>La Perse d'aujourd'hui.</i> Colin, Paris, 1908. |
| BAHAR, M. T. | <i>Brève histoire des partis politiques.</i> Téhéran, 1942-1943 (en persan). |
| BALFOUR, JAMES MONCREIFF. | <i>Recent happening in Persia.</i> Blackwood, London, 1922. |
| BAUMONT, MAURICE. | <i>L'essor industriel et l'impérialisme colonial (1878-1904).</i> Presses universitaires de France (collection peuples et civilisations). 2e édition, Paris, 1949. |
| — — | <i>La faillite de la paix (1918-1939).</i> Presses universitaires de France (collection peuples et civilisations), 3e édition, Paris, 1951. |
| BERARD, VICTOR. | <i>La révolte de l'Asie.</i> Colin, Paris, 1904. |
| — — | <i>Révolution de la Perse.</i> Colin, Paris, 1910. |
| BOMPARD, MAURICE. | <i>Mon ambassade en Russie (1903-1908).</i> Plon, Paris, 1937. |
| BOURGEOIS, EMILE. | <i>Manuel historique de la politique étrangère.</i> E. Belin, Paris, 1932, 4 vol. |
| BROWNE, EDWARD G. | <i>A brief narrative of the recent Events in Persia.</i> Luzac and Co, London, 1909. |
| — — | <i>The Persian Revolution of 1905-1909.</i> University press, Cambridge, 1910. |
| — — | <i>The Persian Crisis of December 1911.</i> University press, Cambridge, 1912. |
| — — | <i>The Reign of terror at Tabriz, England's responsibility.</i> Luzac and Co, London, 1912. |
| — — | <i>The Persian Constitutional Movement.</i> London, 1918. |
| — — | <i>The Persian Press and Persian Journalism.</i> (The Persia Society), John Hogg, London, 1913. |
| BUCHANAN, Sir GEORGE. | <i>My Mission to Russia and other Diplomatic Memories.</i> Cassel and Co Ltd., London, 1923. 2 vol. |
| BÜLOW, Prinz B. von. | <i>Denkwürdigkeiten.</i> Berlin, 1930. |
| Trad. fr : | <i>Mémoires du chancelier prince de Bülow 1897-1909.</i> Plon, Paris, 1930, 4 vol. |

- CHERADAME, A. *La question d'Orient : la Macédoine, le chemin de fer de Bagdad.* Plon, Paris, 1903.
- CURZON, GEORGE N. *Persia and the Persian Question.* Longmans, Green and Co., London, 1892, 2 vol.
- — *Persian Autonomy.* (The Persia Society), John Hogg, London, 1911.
- DEMORGNY, GUSTAVE. *La question persane et la guerre.* Recueil Sirey, Paris, 1916.
- DENNIS, ALFRED L. P. *The foreign policies of Soviet Russia.* E. P. Dutton and Co., New York, 1924.
- DUCROQ, GEORGES. *La politique du gouvernement des Soviets en Perse.* Revue du monde musulman, Décembre 1922, Paris.
- EARLE, EDWARD MEAD. *Turkey, The Great Powers, and The Bagdad Railway.* Macmillan and Co., Ltd., London, 1923.
- EHTECHAM, H. *La situation économique et historique de la Perse contemporaine depuis 1900 à nos jours.* Montpellier, 1930.
- ELWELL-SUTTON L. P. *Modern Iran.* G. Routledge and Sons, Ltd. London, 1941.
- — *Persian Oil, A study in Power Politics.* Lawrence and Wishart Ltd., London, 1955.
- ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA, 14e édition, vol. XXVII. London, 1929.
- FEUVRIER, DOCTEUR. *Trois ans à la cour de Perse.* Imprimerie nationale, Paris, 1906.
- FISCHER, LOUIS. *The Soviets in world Affairs.* University press, New Jersey, 2e édition, 1951, 2 vol.
- FORD, ALAN W. *The Anglo-Iranian dispute of 1951-1952.* University of California press, Berkley and Los Angeles, 1954.
- FRANGULIS, A. F. *Dictionnaire diplomatique.* Académie diplomatique internationale, Paris, 1933.
- FRASER, DAVID. *Persia and Turkey in Revolt.* W. Blackwood and Sons, London, 1910.
- FREUND, H. A. *Russia from A to Z.* Angus and Robertson Ltd., London, 1945.
- FRYE, RICHARD N. *Iran.* George Allan and Unwin Ltd., London, 1954.
- FURON, RAYMOND. *L'Iran, Perse et Afghanistan.* Payot, Paris, 1951.
- GOWEN, HERBERT H. *Histoire de l'Asie.* Payot, Paris, 1929.
- GREY, SIR EDWARD. *Twenty five years 1892-1916.* Hodder a. Stoughton, London, 1925.
- Trad. sc : *Mémoires.* Payot, Paris, 1927.
- GROSCLOSE, ELGIN EARL. *Introduction to Iran.* Oxford university press. New York, 1947.
- GROUSSET, RENÉ. *Le réveil de l'Asie, l'impérialisme britannique et la révolte des peuples.* Plon, Paris, 1924.
- — *La face de l'Asie.* Payot, Paris, 1955.
- GUILLAUME II et BÜLOW, *Correspondance secrète de Bülow et de Guillaume II.* Grasset, 6e édition, Paris, 1931.
- HAAS, WILLIAM, S. *Iran.* Columbia university press. New York 1946.
- HAUSER, HENRI. *Les méthodes allemandes d'expansion économique.* Colin, Paris, 1918.

- HOSKINS, HALFORD L. *The Middle East, problem Area in world politics.* Macmillan Company, New York, 1954.
- ISVOLSKY, ALEXANDRE. *Au service de la Russie, Correspondance diplomatique 1906-1911.* Les éditions internationales, Paris, 1937.
- — — *Mémoires 1906-1910.* Payot, Paris, 1923.
- JASTROW, MORRIS. *The war and the Bagdad Railway.* J. B. Lippincott and Company, London, 1918.
- KASRAVI, A. *L'histoire constitutionnelle de l'Iran.* Téhéran, 1940-1943 (en persan), 4 vol.
- KHORAT, PIERRE. *Chemin de fer de Bagdad.* Larousse mensuel illustré, avril 1911, Paris.
- KIDERLEN-WÄCHTER, ALFR. VON *Kinderlen-Wächter intime.* Payot, Paris, 1926.
- LEE, SIR SIDNEY. *King Edward VII.* Macmillan Co., London, 1925, 2 vol.
- LENCZOWSKI, GEORGE. *Russia and the West in Iran 1918-1948. A study in Big Power Rivalry.* Cornell university press, New York, 1949.
- LESUEUR, EMILE. *Les Anglais en Perse.* La Renaissance du Livre, Paris, 1922.
- LLOYD GEORGE, DAVID. *Mémoires de guerre.* Fayard, Paris, 1934.
- LYNCH, H. F. B. *The importance of Persia.* (The Persia Society), John Hogg, London, 1912.
- MAKKI, H. *Vingt ans de l'histoire de l'Iran.* Téhéran, 1944-1946 (en persan), 3 vol.
- MALEK-ZADEH, M. *L'histoire de la révolution constitutionnelle de l'Iran.* Téhéran, 1949-1950 (en persan), 5 vol.
- MARTCHENKO, M. *Un voyage en Perse pendant la révolution russe.* Les agissements allemands. Berger-Levrault, Paris, 1920.
- MIDDLE EAST. *A political and economic survey.* Royal institute of international Affairs, London, 1954.
- MILIOUKOV, PAUL. *La politique extérieure des Soviets.* Marcel Giard, Paris, 1934.
- MILES, Colonel S. B. *The countries and tribes of the Persian Gulf.* Harrison and Sons, London, 1919, 2 vol.
- MILLSAUGH, ARTHUR C. *The american task in Persia.* The Century Company, New York, 1925.
- — — *American in Persia.* The Brookings Institution, Washington, 1946.
- MIRZA, YOEUL B. *Iran and the Iranians.* Williams and Wilkins Co., Baltimore, 1913.
- MODIR-HALLADJ. *L'histoire du mouvement iranien.* Téhéran, 1933 (en persan).
- MUNN, Général GEORGE MAC *Tempête sur l'Inde.* Payot, Paris, 1936.
- MURATET, A. *Le chemin de fer de Bagdad.* Aurillac, 1914.
- MURRAY, GILBERT. *The foreign policy of Sir Edward Grey 1906-1915.* The Clarendon press, Oxford, 1915.
- NAKHAÏ, M. *L'évolution politique de l'Iran.* J. Felix, Bruxelles, 1938.
- NICOLSON, HAROLD. *Curzon: The last phase 1919-1925. A study in post-war diplomacy.* Constable and Co., London, 1934.

- PALEOLOGUE, MAURICE. *Un grand tournant de la politique mondiale 1904-1906*. Plon, Paris, 1934.
- PERNOT, MAURICE. *L'inquiétude de l'Orient*. En Asie musulmane. Hachette, Paris, 1927.
- PETIT, MAXIME. *Histoire générale des peuples*. Larousse, Paris, 1926, 3 vol.
- POIDEBARD, A. *Au carrefour des routes de Perse*. Grès et Cie, Paris, 1923.
- POTIEMKINE, VLADIMIR. *Histoire de la diplomatie*. Médicis, Paris, 1946, 3 vol.
- RAGEY. *La question du chemin de fer de Bagdad*. Paris, 1936.
- REGELSPERGER, GUSTAVE. *Perse*. Larousse mensuel illustré, 1911-1913, Paris.
- REINACH, J. P. *Le traité de Björkøe (1905)*. Felix Alcan, Paris 1935.
- RENOUVIN, P. et PRECLIN, E. *L'époque contemporaine, la paix armée et la grande guerre, 1871-1919*. Presses universitaires de France, Paris, 1947.
- RENOUVIN, PIERRE. *La crise européenne et la première guerre mondiale*, Presses universitaires de France (collection peuples et civilisations), Paris, 1948.
- ROSS, SIR EDWARD DENISON. *The Persians*. Oxford university press, New York, 1931.
- ROUIR, Docteur. *La rivalité anglo-russe au XIXe siècle en Asie*. A. Collin, Paris, 1908.
- SAIFPOUR-FATEMI, NASROLLAH. *Diplomatic History of Persia 1917-1923*. Russel F. Moor Compagny, New York, 1952.
- SAZONOFF, SERGE DIMITRIEVITCH. *Les années fatales. Souvenirs...* 1910-1916, Payot, Paris, 1927.
- SEIGNOBOS, Ch. *Histoire de la France contemporaine. L'évolution de la 3e République 1875-1914*. Hachette, Paris, 1921.
- SEEHAN, VINCENT. *The New Persia*. The Century Company, London, 1927.
- SHUSTER, MORGAN. *The strangling of Persia*. T. Fisher Unwin, London, 1912.
- SIASSI, ALI AKBAR. *La Perse au contact de l'Occident*. Leroux, Paris, 1931.
- SOTOUDEH, HASSAN. *L'évolution économique de l'Iran et ses problèmes*. Presses Modernes, Paris, 1936.
- SPRING RICE, SIR CECIL. *The Letters and Friendships of Sir Cecil Spring Rice*. Stephen Gwynn, London, 1929, 2 vol.
- SYKES, CHRISTOPHER. *Wassmuss. Le Lawrence allemand*. Payot, Paris, 1936.
- SYKES, SIR PERCY. *A history of Persia*. Macmillan and Co. Ltd., London, 1921, 2 vol.
- TERENZIO, PIO-CARLO. *La rivalité anglo-russe en Perse et en Afghanistan jusqu'à l'accord de 1907*. A. Rousseau, Paris, 1947.
- THOMAS, LEWIS V. *The United States and Turkey and Iran*. Harvard university press, Cambridge, 1951.
- TOWNSHEND, SIR CHARLES V. F. *Ma campagne de Mésopotamie 1915-1916*, Nouvelle revue critique, Paris, S. d.
- WHIGHAM, HENRY J. *The Persian Problem*. Isbister and Company Ltd., London, 1903.

- WILSON, SIR ARNOLD TALBOT. *The Persian Gulf*. University press, Oxford, 1928.
 — — — *Persia*. Ernest Benn Limited, London, 1932.
 — — — *The Bakhtiari*. (Central Asian Society's Journal),
 England, 1926.
 WOODWARD, ERNEST L. *Great Britain and the German Navy*. Clarendon
 press, Oxford, 1935.

Recueil des documents

- British Documents on the Origins of the War 1898-1914. Gooch G. P. and Temperly,
 London, 1925 et ss., 14 vol.
 DEGRAS, JANE. *Soviet Documents on foreign Policy 1917-1924*. Oxford University
 press, London, 1951, 3 vol.
 Die grosse Politik der europäischen Kabinette 1871-1914, Berlin, 1922-1926, 52 vol.
 Trad. fr : *La politique extérieure de l'Allemagne 1871-1914*. A. Costes, Paris,
 1928 et ss.
 Document diplomatique français. 2e série 1901-1911 et 3e série 1911-1914. Imprimerie
 Nationale, Paris, 1929 et ss.
 Document diplomatique. Ministère des affaires étrangères. Empire de Perse. *Neutra-
 lité persane*. G. Cadet, Paris, 1919.
 Documents diplomatiques secrets russes 1914-1917. D'après les archives du ministre
 des affaires étrangères à Petrograd, Payot, Paris, 1928.
 GOLDBER, FRANK ALFRED. *Documents of Russian History 1914-1917*. The Century
 Company, New York, 1927.
 LALOY, EMILE. *Documents secrets des archives du ministère des affaires étrangères de
 Russie*, publié par les Bolcheviks, Bossard, Paris, 1919.
 MARTENS, G. FR. DE — *Nouveau recueil général de traités*. T. Weicher, Leipzig,
 1909 et ss.
 Ministère de la guerre de France. *Notice sur le chemin de fer de Bagdad*, Paris, 1916.
 Un livre noir. Diplomatie d'avant-guerre, d'après les documents des archives russes
 1910-1917. Librairie du travail, Paris, 1922-1927.

Périodiques

- Asie française*. Paris, année 1906 et ss.
Documentation française. Paris, novembre 1955.
Europe Nouvelle. Paris, 1919-1920.
Larousse mensuel illustré. Larousse, Paris, 1911-1916.
Monde slave. Presses universitaires de France, Paris, 1927.
National Review. London, 1901.
Revue des sciences politiques. Paris, années 1907 et ss.
Revue du monde musulman. E. Leroux, Paris, 1906-1922.
Revue hebdomadaire. Paris, 1920.
Temps. Paris, années 1907 et ss.
The Times. London, années 1910 et ss.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	11
Introduction	13
CHAPITRE PREMIER : <i>Origines du rapprochement anglo-russe</i>	19
Le chemin de fer de Bagdad	19
Le traité de Björköe	25
La rivalité navale anglo-allemande	29
CHAPITRE II : <i>Les négociations anglo-russes</i>	33
Solution du problème	33
Reprise des négociations	41
Délimitation des zones	47
La question du golfe Persique	57
Signification du traité anglo-russe	61
CHAPITRE III : <i>Les puissances dans les affaires intérieures de la Perse</i>	67
Le mouvement constitutionnel	67
La révolution	71
Coup d'Etat du 23 juin 1908	76
Tentative de l'ex-chah de reprendre son trône	82
L'affaire Shuster	84
Deuxième ultimatum	87
CHAPITRE IV : <i>La pénétration allemande en Perse</i>	96
Entrevue de Potsdam	103
Effet de l'accord	108
CHAPITRE V : <i>Violation de la neutralité persane lors de la guerre de 1914</i>	115
Activité de Wassmuss et de la bande germanique	125
L'écroulement de la Russie et l'occupation britannique	132
La situation du Sud	136

CHAPITRE VI : <i>La Perse après la guerre de 1914</i>	139
L'accord anglo-persan du 9 août	139
Les répercussions de l'accord	143
CHAPITRE VII : <i>Les Soviets et la Perse</i>	153
Coup d'Etat de 1921	158
Traité soviéto-persan de 1921	165
Accord commercial anglo-russe de 1921	168
Conclusion	173
Traité de Björköe	175
Convention de 1907	176
L'accord de Potsdam	180
L'accord anglo-persan de 1919	182
Traité d'amitié entre la Perse et la République Socialiste Fédérative des Soviets de Russie	185
Annexe I	194
Annexe II	195
Bibliographie	197
Travaux, mémoires, témoignages	197
Recueil des documents	201
Périodiques	201

*Achevé d'imprimer le 31 août 1957
sur les presses de
l'Imprimerie Ganguin & Laubscher S. A.
à Montreux*